

Alexandre Fourment, curé de Marestaing

Transcription par Jean Castan

Notes sur le village de
Marestaing

Tome 4^{ème}

Centre d'Étude, de Recherche et d'Édition de Marestaing

*Ce dépouillement d'archives a été réalisé en 2002 par le
Centre d'Étude, de Recherche et d'Édition de Marestaing*

Saisie et mise en page : Jean Castan.

Aide à la lecture et collationnement : Annie Castan.

M. l'abbé Alexandre Fourment, curé de Marestaing de 1843 à 1885, a consigné ce qu'il a trouvé dans les archives, ce qui lui a été confié par voie orale ; il a enrichi ces documents en nous confiant ses impressions, ses réactions, sa perception des événements.

Il a aussi noté scrupuleusement ses actes ainsi que ceux de tous les protagonistes de la vie de la commune à cette époque.

Il a enfin tourné son regard vers des événements extérieurs, parfois lointains et nous en fait partager sa vision.

Les tomes 1, 2 et 4 étaient conservés depuis la fermeture du presbytère - 1933 - par une famille qui a accepté de me les confier.

Ils m'ont permis de rédiger la petite monographie de Marestaing, publiée en 1987, par le Centre d'Étude, de Recherche et d'Édition de Marestaing.

Mais il manquait le tome 3 disparu... et miraculeusement retrouvé et restitué en 2002.

Aujourd'hui, les possibilités de l'informatique permettent de faire une saisie de tous ces documents et d'en éditer quelques exemplaires qui seront déposés aux archives, accompagnant les manuscrits originaux, parfois peu lisibles.

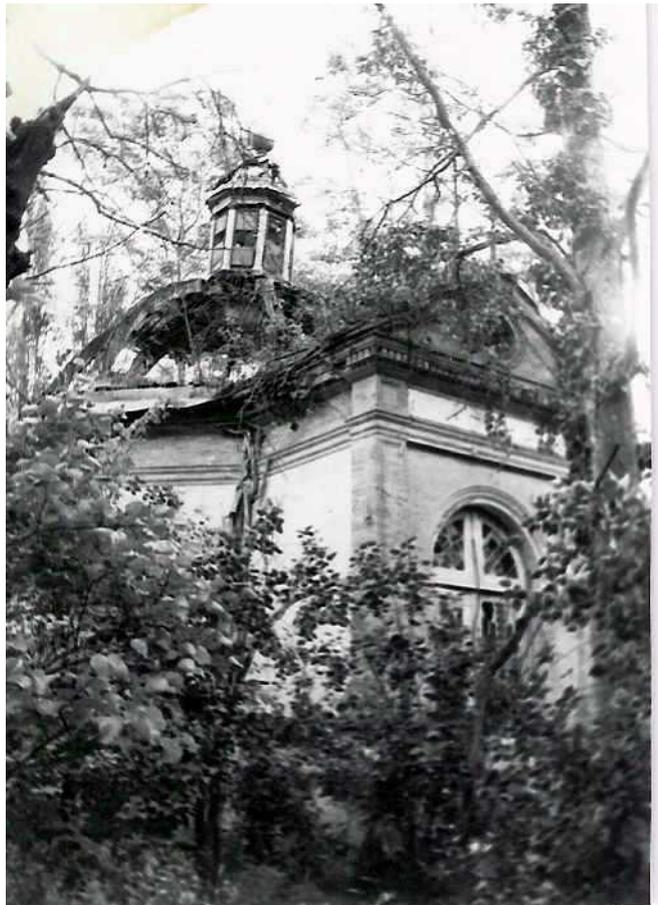
Le présent document est complété des notes trouvées sur feuillets isolés et écrits par l'abbé Fourment et j'ai placé tout à la fin quelques notes de l'abbé François Dutour, écrites dans des pages blanches du manuscrit de l'abbé Fourment. Ces notes jettent un très bref regard sur la fin de l'abbé Fourment et le passage de son successeur, l'abbé Pierre Boulin.

Jean Castan.



L'église de Marestaing
avant les travaux de
rénovation du clocher.

La chapelle de
Robineau...



Notes développées sur Marestaing de 1843 à 1879 inclusivement.

4^{ème} volume.

(p.1.)^(a)

1843.

(p.6.)

Étudiant ecclésiastique.

Arrivant ici, je trouvais 5 servants de messe. L'un d'eux s'offrit de l'abord, à M. le curé, le priant de lui donner les premières notions de latin. Son but était de faire des études ecclésiastiques. C'était le jeune Lannes Jean-Marie, fils du sieur Lannes François, trésorier de la Fabrique et de dame Marguerite Cestaré, au Mérigat. Il fut reçu à bras ouverts. Il me fournissait l'occasion de rendre service à l'église, de continuer la profession de régent, exercée pendant 4 ans au petit séminaire diocésain, avant d'exercer le ministère paroissial. (p.10.)

Accidents.

La grêle frappa deux fois la commune, le 3 mai, au couchant seulement, et fut faible. Mais le fléau fut plus désastreux le 3 juin, veille de Pentecôte. Elle broya tout au midi du village. Moins rude au nord, elle finit à peu près aux confins de la paroisse. Elle fut accompagnée d'un tel ouragan qu'il y eut danger pour les toitures d'être emportées. (p.11.)

Pont.

On songe depuis quelques temps à construire un pont sur Save, pour le service des terres au levant de la rivière. Un impôt fut fait, une souscription volontaire (20 F par hectare) est consentie par les propriétaires intéressés. Un seul s'y refusa, le sieur Turle Antoine qu'on trouvera toujours et quand même, opposant à toute amélioration communale. Avec ces deux ressources réunies à l'impôt de 500 F soldé par chacune des communes d'Auradé et de Monferran, l'appoint est fait. L'adjudicataire, Dumestre de Gimont, maître-maçon qui avait en 1842 bâti la paisselle, fut évincé pour défaut de forme dans l'adjudication. Elle est renvoyée en 1844.

Contestation commune - Delieux.

Discussion s'élève entre la commune et M. Delieux de Monferran, propriétaire du moulin. Elle a pour origine, l'émondage, fait au profit de la commune, de quelques arbres, au voisinage de l'usine. Lesquels, M. Delieux dit être siens. Il dresse demande de dommage-intérêts. Refus du conseil. Transaction intervient. Les arbres, bord du canal, face de la route, midi du moulin, sont adjugés à la commune. Les arbres, bord du canal de fuite, face de la route, nord du moulin, sont adjugés à M. Delieux, ainsi que ceux qui sont sur la berge du canal face du levant, tenant au communal les Prades. À la commune demeurent les arbres plantés au dit communal. La querelle fut ainsi terminée sans frais.

En droit, je crois que M. Delieux avait tort. D'après le vieux cadastre de 1670, le chemin, aujourd'hui viable, du pont au fond de la côte de Lisle, au nord, n'existait pas. L'usine était au centre de terrains communaux, concédés probablement par les seigneurs, constructeurs sans doute, et premiers propriétaires de l'usine, alors dite batan. La commune pouvait donc arguer du caractère de la propriété sur laquelle les arbres étaient complantés. De plus, elle avait la jouissance et la prescription. Néanmoins, il faut applaudir à l'arrangement intervenu. (p.12.)

Trombe.

Une trombe d'eau de décharge sur le ruisseau Laouran, envahit les terres, franchit le chemin de Lisle, pénètre dans la maison de la Bilane, alors habitée par Fs Bouas. Les inondations de la rivière sont fréquentes au grand dommage des récoltes. (p.13.)

1844.

Nécrologie.

Décès d'Arrivet Maurice. Je le note comme suite d'infirmité extraordinaire. Ce fut un asthme très prononcé qui le forçait, pour respirer de plier son buste jusqu'à terre. Cette maladie, avec périodicité dans les attaques, bravait la science locale et officielle, à l'hospice de Toulouse où il fut traité. Il mourut le 1^{er} juin.

Même année, 20 septembre, décès de Marestaing François dit Pyronet. Homme simple, mais bon chrétien, vu le mauvais résultat de la récolte, il se laissa mourir d'inanition. C'est la conviction du médecin.

Faits communaux - moulin.

M. Delieux construit un étage au moulin et un hangar couvert à 3 arceaux, sur le pont de passage. L'usine n'avait que le local où fonctionnent les meules au nombre de 3 paires. La dernière paire y fut établie par le dit Delieux, à la place de l'une des deux vannes que l'usine avait primitivement. (p.14.)

Proposition Delieux - commune.

Proposition est faite d'échange de terrain communal à las Prades, contre le pré de la paisselle, contre soultes à la commune ou en argent, ou en autre terre, destinée à demeurer communale. Pas de résultat et M. Delieux est recherché pour usurpation à las Prades. M. le maire est autorisé à poursuivre, mais l'incident n'a pas de suite.

Achat par la commune.

Le 24 août vente est consentie par Ponsin Barthélémi, à la Bordeneuve, d'un lopin de terre anglade, pour asseoir le pont projeté. On reconnaît néanmoins que l'emplacement de l'ancien pont et le chemin au service dudit, confrontant à la propriété de M. Delieux (pré de la Pachère) a été usurpé par lui. Par défaut de titre, on ne revendique pas le terrain usurpé. On eut pu trouver un témoignage de propriété communale dans les pieux qui portèrent le pont primitif et dont les restes se voient encore plantés dans le lit de la rivière. Mais on se tut pour éviter procès. C'était sage. Le procès, même gagné, eut coûté plus cher que le terrain acheté pour le nouveau pont.

Pont.

L'adjudication des travaux du pont à construire est donnée de nouveau. Arroy, maître charpentier de société, avec Vidal, maître maçon, tous deux de Lisle, devient adjudicataire. Trois campagnes sont consacrées audit travail. Les fondations des culées sont fouillées par prestation volontaire. La pile du milieu entraîna des dépenses imprévues. On essaya contre l'obstacle de l'eau, d'une rangée de planches, faisant caisse. Il y eut des infiltrations abondantes soit par les fissures des planches, soit du sol inférieur. Une pompe est appelée de Toulouse, au prix de 20 F par jour. On ne peut réussir. Devant ces essais infructueux, on s'arrête à un plan qui eut dû primer les autres. On enfonce des pieux à coup de bélier et, sur ces pieux nivelés, on couche une grille destinée à recevoir la maçonnerie. On dit que le moulin qui a plusieurs siècles d'existence, repose sur grille. On s'en assure quand on descend dans les bas-fonds de l'usine pour prendre ou déloger le poisson qui s'y retire. (p.15.)

Inondation.

Le 9 janvier, grande inondation. À cette époque l'accident n'est pas dévastateur pour les récoltes.

Maison d'école - route n°1.

Demande de secours pour assainissement de la maison du régent et de classement, sous le n°1, du chemin qui tire du pont sur la route départementale n°9 de Lisle à Samatan, levant de la rivière.

Événement rare.

Du 23 décembre 1844 au 14 mars 1846 (18 mois) pas autre décès que celui de Mayné Barthélémi, au 20 août 1845. (p.16.)

1845.

Cimetière.

Le cimetière demandait des réparations. Il appelle la bêche qui doit, sans détruire la pente, en effacer les aspérités. Elle a fait ce travail. Le terrain a été encadré de cyprès, intercalés de rosiers destinés à récréer l'œil qui se repose sur ce lieu de deuil. Que Dieu leur donne accroissement, car ils auront à souffrir du manque d'humidité. Le cimetière, environné de chemins profonds, assis en pente rapide, ne conserve pas l'eau pluviale qui glisse sur la surface. La haie a été suppléée aux endroits où elle manquait, au couchant surtout, face nord et midi. C'est l'endroit où fut l'église primitive... (p.29.)

Route de Monferran au Brana.

Proposition de tracé de la route de Monferran au Brana, à la route n°9. Exigences des particuliers, refus de Barrière de céder le terrain. On propose : 1° - l'expropriation ; 2° - la vente du carrelot de las Pousouères - chemin de la route sur Lisle au ruisseau d'en Compay entre la propriété Lagarde et Devillemur - et du chemin abandonné par la route projetée ; 3° - la restitution des communaux usurpés ; 4° - impôt pour compléter la dépense. Toutes propositions qui demeurent à l'état de projet et on ne sait quand il s'exécutera.

Pont.

Plus heureux fut le pont pour lequel on imposa. L'adjudication datait de 1844, mais la délibération n'est pas relatée au cahier. Lacune. (p.30.)

Moulin d'en Poumezan.

Le sieur Bacqué, en Poumezan, demande et obtient l'autorisation de bâtir un petit moulin à eau, sur le ruisseau venant de Monferran et Frégouville pour se jeter dans la Save, sous le nom de Peyblanc. C.à.d. Pech en patois poisson blanc. Ce nom vient audit ruisseau, du poisson blanc qui remonte de Save dans ses eaux. (b)

Inondations.

Comme 1835, l'année 1845 eut de fortes inondations en juin, au grand détriment des récoltes dans la plaine. (p.33.)

1846.

Élections municipales.

La commune voyait qu'on n'aurait pas raison d'une édilité si malveillante. On songea à s'en défaire aux élections qui

ont lieu. Les parties se divisent le terrain. Chacune l'exploite de son mieux. On n'y épargne ni courses, ni paroles. Mais comme le parti de l'ordre est en grande majorité, la victoire fut facile et décisive. Le conseil est culbuté. Un conseil favorable aux projets ^(c) lui succède. MM. Bégué Pierre et Barrière Jean-Baptiste, membres du conseil, sont nommés maire et adjoint et installés en cette qualité, l'un le 17, l'autre le 24 mai. M. Gabent se faisant justice à lui-même, avait fait sa démission, quelques jours avant. M. Turle, son adjoint, ne céda l'écharpe qu'à la dernière. Ce lui fut double douleur d'avoir à la céder le jour de la fête patronale. Mais aussi, pourquoi être si méchant que de lui mêler le deuil à la fête ? Avec un peu de politesse, on l'eut encore laissé siéger ce jour-là, au banc de l'autorité. Mais on jugea que sa longue obstination, sa déloyale duplicité, méritait bien ce châtement. Pour moi, je ne prononce pas, je rapporte le fait... (p.36.)

Croix à la Bordeneuve.

Érection d'une croix, au quartier de la Bordeneuve, station de la procession votive, dite du 4^o samedi d'avril, remplaçant une croix en vétuste, la croix neuve repose sur un piédestal en brique, construit à neuf. Coût du tout : 78. Bénite le dernier samedi d'avril (25). (p.37.)

M. Fenasse, restaurateur du diocèse.

En l'année 1846, mourut, âgé de 86 ans, M. l'abbé Fenasse, V.G. démissionnaire. Cet homme vertueux, fut un des confesseurs de la foi que Dieu réserva pour restaurer le diocèse. Après le calme rendu à l'Église de France, il comprit sa mission. Pour la remplir, il convertit sa maison en séminaire, consacra ses revenus à l'entretien de quelques jeunes gens qui s'offrirent à lui pour faire, sous sa direction, des études incomplètes, à remplir les prémices, les vides faits dans les rangs du sacerdoce. Ce fut le grain de sénevé qui devint un grand arbre. À l'ombre de ce modeste asile se fit un grand bien, en attendant qu'on put, à la restauration des Bourbons, obtenir la restitution du séminaire diocésain, converti en caserne depuis 1793. Elle eut lieu en 1817 et, dès cette époque, M. Fenasse se vit environné d'une nombreuse jeunesse. L'avenir du service paroissial était désormais assuré. Cet homme providentiel, avec des moyens humainement insuffisants, ne comptant que sur la Providence, a créé le matériel du grand et du petit séminaire. Il y reçoit, gratuitement en grande partie, les jeunes gens qui se présentent, il agrandit les locaux trop étroits pour les élèves, de l'école secondaire.

Il mena au séminaire, une vie simple, sainte, uniforme, qui fut pendant 20 ans le modèle de la vie du prêtre. Ce lui fut une suprême douleur, quand il dut, accablé par l'âge, rentrer dans sa maison - il était d'Auch - mais son cœur et ses vœux furent toujours pour le séminaire. Il tenait tant à cette douce vie de communauté et au diocèse qu'il gouverna, au nom de l'évêque d'Agen, après l'avoir créé, qu'il refusa deux fois la charge d'évêque que nul n'eut mieux exercé que lui.

Au rétablissement du siège métropolitain d'Auch - 1823 - l'archevêque, plus heureux que bien de ses collègues, trouva le travail achevé, la moisson prête à cueillir. Il n'eut qu'à conduire le diocèse dans la voie que lui avait faite M. Fenasse. L'archevêque fut tel par son caractère, M. Fenasse demeura évêque par l'administration. Il en fut, il en demeura l'âme, le nerf, le pivot. Aussi, aucun des prélats qui se succédèrent jusqu'à sa mort, ne fit rien sans sa coopération. Accablé d'années, sain d'esprit, toujours égal dans sa sainte vie, il s'éteignit doucement en 1846. Ses restes déposés provisoirement dans la chapelle de Beaulieu, maison de campagne achetée, pour le séminaire, sous son administration, attendirent là le moment où ils recevront une sépulture plus digne de ce saint prêtre dans la chapelle projetée du grand séminaire. Puisse le bon Dieu amener bientôt cette translation ! Elle sera un beau jour pour les prêtres formés sous sa direction, continuée par ses successeurs. Il vit encore, il agit encore par eux.

Quand un évêque meurt, le diocèse est en deuil et en prières. Un service solennel est célébré dans toutes les églises. On le lui doit : il en fut le père. Quand M. Fenasse mourut, les cloches de la cathédrale sonnèrent le glas sur sa dépouille mortelle. Silence complet des cloches dans le diocèse. C'est que, il faut le dire, Mgr de La Croix d'Azolette, eut le tort de ne pas demander de prières pour ce père du diocèse. Est-ce oubli ou dessein ? Je blâme celui-là, on ne saurait qualifier celui-ci.

Service funèbre pour M. Fenasse.

La paroisse de Marestaing se fait honneur de ne pas l'avoir oublié. Là est un curé qui s'honore de s'appeler l'enfant de M. Fenasse. À ce bon prêtre, il est redevable de son éducation cléricale. C'est lui qui lui donna part à la bourse du séminaire, qui le guida au moment de sa consécration, qui le fit professeur du petit séminaire, qui lui donna des conseils quand il fut curé, des consolations quand il fut malheureux. Il tint à acquitter la dette de la reconnaissance. Tout en regrettant que l'évêque ne le conviât pour la prière, il commanda un service public pour le regretté M. Fenasse. La paroisse fut édifiée sur la vie de cet homme, sur les services rendus, sur ses droits acquis. La paroisse entendit la voix du pasteur. Elle assista au service qui fut célébré avec toute la pompe possible dans une église pauvre. Je suis heureux quand je puis me persuader qu'un grand nombre de paroisses ont acquitté aussi cette dette sacrée !!! (p.40.)

Nécrologie.

Le 24 septembre, le sieur Tournan Pierre, d'Auradé fut tué d'un coup de pied de mulet sous le porche du moulin. Il ne put recevoir que l'extrême-onction, dans une maison du village où il fut porté. Il est inhumé au cimetière de la paroisse.

Moulin.

M. Delieux fait construire de nouvelles cuves au moulin. Elles sont établies sur béton. On le jette en masse dans l'eau jusqu'à ce que la masse parut au-dessus et, quand l'assise fut visible, on construisit les cuves sur ce fondement. Elles

sont à système appelé turbine. L'ancien moulin est remplacé par un nouveau qui a 0,80 c. de hauteur. À ses parois s'attachent, distancées entre elles, plusieurs qui descendant de haut en bas en spirale ; en sorte que l'eau qui tombe sur la sommité de l'aile, la poursuit jusque au fond et lui imprime le mouvement de rotation. Ainsi opère l'eau sur chaque aile. Avec ce système 0,10 c. carrés d'eau mettent la meule en mouvement. Vente est faite à M. Delieux du terrain où il a construit les écuries. Ce terrain était communal. Délibération du 29 août. (p.41.)

Circulation sur le pont.

Le pont, dont les travaux bien négligés, s'étaient faits par parties, est livré à la circulation, avec permission de l'entrepreneur. Il la fallut, vu que le travail n'était pas encore vérifié, ni reçu par l'administration. Cependant l'état du chemin au levant du pont, ne permet pas de s'en servir pour autre chose que l'exploitation rurale.

1847.

(p.45.)

Nécrologie.

Sur la ferme de saint Martin, il mourut, en 10 mois, 4 personnes. Avant Noël 1846, la grand-mère, femme bien respectable ; le 15 juin, Jeanne Couget, 19 ans ; le 16 juin, Couget Marie, mère de la précédente ; le 15 septembre, Couget Jeanne Catherine, autre fille de la même. En tout belle-mère, mère et 2 filles.

Décès Illuminé.

22 novembre, décès de Pujos Jean, de la secte des Illuminés. On prétend que cet homme bien borné ! qui en temps de moisson, allait dans les paroisses voisines, à la quête de quelques litres de grain, entrait dans les églises et assistait à la messe. En réalité, il passait pour être bien moins exact que ses coreligionnaires, aux offices de sa secte. Il est saisi de paralysie et ne peut parler. M. le curé se présente, l'exhorte, lui parle de retour. Il croit au mouvement de la main qu'il serre dans la sienne, qu'il accepte les secours de la religion. Il estime qu'il y a là une rétractation suffisante, il donne les sacrements et lui accorde la sépulture ecclésiastique.

Autre décès pareil.

Un autre cas se présente, mais moins gracieux que le précédent. Le 20 décembre décéda Lauat Antoine, forgeron, de la même secte, le dernier qui a professé dans la paroisse, les erreurs des Illuminés. Très zélé partisan de la petite église, très régulier dans sa conduite, il mourut dans le schisme. M. le curé, comme il le devait, annonça à la famille qu'il va voir le malade. Il est prié par elle de s'abstenir, le malade étant disposé à refuser son ministère. Ce que M. le curé crut sans peine, connaissant l'obstination du sectaire et ayant, à Thoux, été refusé en pareil cas. La famille, quand il fut mort, pria M. le curé de lui accorder la sépulture ecclésiastique. Elle alléguait que, in extremis, le malade avait demandé les secours de la religion. Avec la connaissance des antécédents de cet homme, le pasteur ne fut pas dupe de cette allégation. Il pensa, que, se trouvant absent au moment de la mort, en avait espéré, sous prétexte d'un retour, dont il n'avait pu être le témoin, obtenir, pour l'honneur de la famille, les prières de l'église. Dans cette persuasion, il refuse la grâce demandée. Cependant pour ne rien préjuger, il consulte M. le curé de Lisle qui, le cas bien expliqué, se prononce comme le curé du lieu, pour le refus de sépulture religieuse. Par la suite, l'officier civil dut procéder à l'inhumation. Il y eut en cette année 17 décès, cas rare dans une paroisse de 430 âmes.

1848.

(p.52.)

Révolution.

La Révolution inaugure l'année 1848. Elle éclate le 24 février. La Royauté est chassée, la République lui est substituée par l'émeute, le suffrage universel est établi ; le scrutin s'ouvre au canton à l'effet de nommer les représentants chargés de faire une constitution et d'établir un gouvernement définitif, à la place du gouvernement provisoire.

Le moment était difficile pour le clergé. Il fut décidé qu'il prendrait part au vote. Des comités s'organisent, les journaux annoncent qu'on ira, en corps de commune, à l'urne électorale. Mais ce n'était pas un ordre. Pourtant, en y manquant, on eut crû faire preuve d'incivisme. Donc, en signe de patriotisme plus ou moins réel, la commune, maire et curé en tête, se rend au canton, va saluer l'arbre de la liberté, déjà planté à Lisle et, de là, passer au bureau. Là, se borna tout l'élan, plus ou moins forcé, de la paroisse de Marestaing. Si elle eut voulu, comme bien d'autres paroisses, avoir son arbre de la liberté, M. le curé avait demandé la permission nécessaire pour le bénir. Mais elle s'en passa. M. Bégué, homme de bon ordre, était loin de partager l'enthousiasme de ses collègues pour la République. Il ne prit, à l'endroit de l'arbre de la liberté, aucune initiative, les administrés ne le demandèrent pas et la terre de Marestaing demeura vierge de cet emblème qui désignait, là où il fut planté, plus la peur que le patriotisme des populations. (p.53.)

Élections municipales.

La conséquence de l'événement fut la nécessité de procéder à l'élection du maire et de l'adjoint par le conseil. Le 15 août, M. Bégué Pierre fut nommé maire et M. Barrière, adjoint. Les rouges qui étaient haut-taxés se promirent de faire opposition au conseil quand il s'agirait d'impôts. Cette initiative ne peut que laisser des appréhensions à l'endroit du presbytère.

Affaire Soulé - régent.

Du nombre des rouges s'était rangé l'instituteur. Il avait nom Pascau-Soulé, natif des Hautes-Pyrénées, établi dans la paroisse depuis plusieurs années, il y avait montré l'instinct des gens de son pays. Avare comme un vrai montagnard, il avait les qualités de son vice, bassesse, défiance, dureté. Il vit dans le nouvel ordre des choses, le moyen de faire fortune, il l'accepta de tout cœur. Le parti qui triomphe en révolution est prodigue de promesses. Elles tentèrent la cupidité du régent qui devint un chaud partisan, un zélé propagateur des nouvelles idées. Mal lui en advint. L'ambition ne porterait pas un fruit assez amer, si elle ne produisait que la déception ; souvent c'est le malheur.

Homme de peu de valeur, nanti de ce que l'on appelle mal à propos, un brevet de capacité, il se crut une intelligence, quand il n'eut que les prétentions, les insolences de la médiocrité. Se poser en face de M. le curé, sinon au-dessus de lui, est une ambition à laquelle ne résiste pas un régent. Ce fut celle du régent Soulé. M. le curé avait eu le tort de le mettre à sa place en entrant dans la paroisse. Il se donna la permission de supprimer son traitement de chantre qu'il prélevait sur les revenus très restreints de la Fabrique. L'effacer dans sa prétention d'homme savant ! L'atteindre dans ses revenus ! Certes il n'en fallait pas autant pour s'en faire un ennemi. Il le fut et plus dangereux parce qu'il se cacha dans l'ombre. Il n'eut que des paroles mielleuses, que de cauteleuses souplesses, qu'une pratique publique des devoirs religieux, propres à égarer l'opinion. N'est-ce de rigueur d'ailleurs que MM. de cet état dont la mission est de seconder le prêtre, n'en soient que les antagonistes ? Ce rôle Pascau-Soulé l'a bien compris, l'a bien rempli. Il fut l'âme de l'opposition, le conseil, la plume. À cette époque le conseil n'eut qu'à apposer sa signature aux délibérations, aux pièces administratives. Avant les séances, les affaires se réglaient en comité secret. Il parlait à chacun et chacun de s'incliner. On s'assemblait pour garder les apparences - on ne sut pas le faire assez - Le maire établissait la question : un mauvais sort attendait la demande. Rejetée à l'unanimité, c'était la réponse des conseillers et le secrétaire de rédiger la délibération avec certain mot de rhétorique dont il était fier. Le maire et l'adjoint, d'avis différent, étaient battus ainsi que M. le curé, à la grande satisfaction du régent qui se frottait les mains.

Heureusement, le mensonge et l'injustice n'ont qu'un temps. À son heure, la vérité triomphe. Le moment, désigné par Soulé pour arriver à ses fins, fut le moment de sa déconfiture. Il avait voté avec les rouges, il fit du zèle pour le parti. Il se désigne ainsi à ses supérieurs - si les événements viennent à ne pas marcher aux élections, malgré le masque qu'il prit pour en imposer au parti de l'ordre qui se dresse ici et partout, on crut, avec raison peut-être qu'il avait voté contre la majorité de la commune. Sa conduite mécontenta ses supérieurs, irrita la partie saine des habitants et du conseil. On avait à lui reprocher son avarice, sa dureté pour les enfants, son opposition aux projets de restauration d'église et de presbytère, ses préférences pour les rouges. On succombe à moins de griefs. Lui, il ne put y tenir.

Ses supérieurs sont édifiées sur ses menées, sur son opposition, sur ses défauts. Ils prirent de quelque absence non conforme aux règlements pour lui demander sa démission. Car sous législation d'alors, il était difficile de déplacer un régent qui ne le demandait pas. C'était son cas. Donc il ne se pressa pas. Sur les dénonces du conseil, motivées sur la répulsion de la commune, une enquête fut ordonnée. M. Fauré de Labastide, pour recueillir les plaintes des uns, les louanges des autres, les vœux du grand nombre. Le régent fait appel à tout ce qui lui était dévoué dans la commune. Le nombre de ses amis y était petit. Il cherche un appui dans les communes voisines auprès de certains parents dont les enfants avaient fréquenté son école. Ceux-ci furent éconduits d'une assemblée où ils n'avaient pas entrée. Pour ses amis, ils firent bien quelque effort pour le sauver, mais leur déposition complaisante ne trouva pas d'écho auprès de la majorité. Mal en advint à certains amis imprudents, plus dangereux qu'un sage ennemi de prendre la défense d'une cause perdue. Après échange de bien des paroles, ils sont pris par la main et mis hors la salle. L'irritation augmentant, les amis du régent gardèrent prudemment le silence et lui s'esquiva par la fenêtre pour éviter un bain forcé, dont il était menacé, dans une mare voisine. Retraite prudente qui évita une collision dans l'état d'irritation des esprits, irrités de la défense hargneuse de l'inculpé, des éloges peu mérités de ses amis. Quand on ne le vit plus, le calme se fit. L'enquêteur regrettant cette scène, vit combien peu la population était sympathique à ce régent. Du tout, il fut relaté dans le procès-verbal et le peuple se retira calme, parce qu'il lui fut promis que justice serait faite à ses plaintes.

Dès lors Pascau-Soulé comprit qu'il ne pouvait plus rester. Il se contenta de demander à cette autorité qu'il avait si peu servie, un certificat qui lui permit de se placer ailleurs. Heureusement pour lui, elle ne fut pas vindicative. On déguisa, pour ne pas faire un faux, tout ce qu'on put déguiser. On atténua les torts qu'on ne pouvait taire, on inspira une confiance qu'on ne partagea pas, on rendit témoignage de la moralité - on le pouvait faire - et avec ces attestations, il fut agréé à Caubiac, Haute-Garonne, canton de Cadours.

Barada - instituteur.

À la place du régent méchant et dangereux, on accepta un instituteur nul. Il s'appelait Barada, venait de Sainte Marie près Gimont. Après avoir couru toute sa jeunesse, dépensé son avoir, il arrivait à Marestaing, dépourvu d'habit, de linge, de mobilier. Rien n'égalait sa pauvreté, sinon son ignorance, car il ne savait pas lire. Il appartenait à cette classe d'instituteurs qui, au début de l'institution, furent reçus avec si peu de discernement. Heureusement pour lui, plus heureusement pour la paroisse, il mourut au bout d'un an. Car huit jours de maladie suffirent pour le mettre à bout de ressources, amassées ici et le jeter sur les bras de la charité publique. Son hérité, quelques habits, quelques meubles indispensables, achetés ici - fut recueillie par quelques parents des environs de Vic-Fezensac.

Avanies à M. le curé.

On le sait, à l'occasion des travaux du presbytère, les partis s'étaient formés. Les vaincus, devenus ennemis de M. le curé, se promirent une revanche. Ils la prirent en appuyant Pascau-Soulé que la majorité repoussait. La lutte devint pour eux un échec. De là, recrudescence d'animosité contre M. le curé, désigné comme chef du bon parti. La parenté

du régent - il avait épousé la fille Arrivet de l'endroit - vint grossir le nombre des ennemis. Elle s'entendit avec l'opposition, avec les rares amis de Soulé, avec certains adolescents du lieu, en vacances. Un coup fut monté : il est exécuté dans l'ombre. Un dimanche matin, en septembre, M. le curé se rendant à l'église, trouve sur ses pas des traces d'avanie, à son adresse. Le mépris fut la seule réponse à une attaque aussi déloyale, quoique on eut en main des pièces de conviction dont M. le curé ne voulut pas user. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la calomnie attaque dans les ténèbres. L'homme d'honneur ne répond qu'à l'ennemi qui se montre sans masque. La conscience de l'attaqué lui disait qu'il pouvait paraître le front levé ; il le fit.

1849.

(p.60.)

Chaussée.

Le pont terminé, on commence la chaussée au levant. On appuie à la digue de M. Devillemur, ce qui abrègera les travaux. Ils dureront plusieurs années. Il s'agit d'une chaussée mesurant 1 km ½ et de 1 m ½ d'élévation. Qu'on estime combien de mètres cubes de terre seront absorbés dans cette hauteur et étendue sur une largeur de 6 m.

Mort du régent.

Au mois de septembre, mort du régent, M. Barada en fonction depuis 1848. À la rentrée des classes, il est remplacé par un élève de l'École Normale, M. Darrase Joseph, de Tournan, canton de Lombez. Il se présente avec une lettre fort élogieuse pour lui, écrite de sa main, signée seulement de M. le curé de Tournan. Observation lui est faite là dessus. Il allègue la grande difficulté d'écrire pour M. le curé. Elle ne laisse pas que d'éveiller les soupçons de M. le curé de Marestaing. Il ne tarda pas à voir qu'ils étaient fondés. Le choix était mauvais, l'avenir l'apprendra. (p.62.)

1850.

Nécrologie.

Sépulture de Dinse Pauline, âgée de 2 ans et 2 mois, noyée à la mare vis-à-vis le presbytère. Elle appartenait à la maison la plus voisine, couchant de la mare.

1851.

(p.86.)

M. Bégué démissionnaire.

M. Bégué fait sa démission de maire parce que l'administration lui a refusé d'exonérer la commune de la prestation sur le chemin, Grande Communication, de Samatan à Verdun. Le conseil est assemblé extraordinairement pour procéder, par voie d'élection à la nomination du nouveau maire. Vu la légitimité de la demande faite par M. Bégué et approuvant sa démission, aucun membre du conseil n'accepte l'écharpe. Dès lors, M. Barrière, adjoint, est obligé à faire les fonctions de maire.

Garde champêtre.

Le conseil demande et obtient la nomination d'un garde champêtre, au traitement de 100 F. Le titulaire est Soulé Guillaume, homme à jugement faux, très partial, vindicatif, ayant tous les défauts incompatibles avec sa charge et dangereux pour la sécurité individuelle. On vit bientôt la faute commise en mettant l'autorité en telles mains.

Concile provincial.

De tous temps, suivant les Canons, avaient lieu dans l'Église la tenue des conciles provinciaux. On entend par concile provincial, la réunion des évêques de la province sur convocation du métropolitain qui a droit de désigner le lieu où il sera tenu.

Les divers conciles ont prescrit la tenue des conciles provinciaux, d'abord deux fois par an, puis chaque année, enfin chaque 3 ans. Il y avait obligation, sous peine canonique, aux évêques de la province d'y assister. D'autres dignitaires ecclésiastiques avaient, par la coutume, le droit d'y aller. Empêchés par devoir civil, ils devinrent plus rares et cessèrent totalement vers la fin du XVIIème siècle. Le dernier qui eut lieu, fut tenu à Embrun en 1727. De nos jours, les articles organiques en défendent la convocation, à moins d'autorisation de l'état.

Dans les premiers siècles, la matière qui en faisait l'objet, c'était la condamnation des hérésies. Dans la suite on y traita des causes ecclésiastiques. Toujours ils furent une retraite où les évêques se retrempeaient dans leur vocation, dans l'accomplissement de leurs charges et devoirs... où ils traitaient des besoins des diocèses de la province.

Sous Louis Napoléon, Président de la République, il fut fait des lois en faveur de la liberté de l'enseignement et de la liberté religieuse. Les évêques en profitèrent pour ouvrir des écoles ecclésiastiques libres et pour réunir des conciles provinciaux. La province d'Auch eut le sien. On en peut voir les décisions au volume acta concilii qui fait partie des livres liturgiques.

1852.

(p.90.)

Suicide par pendaison.

3 juillet, décès par pendaison de Loubère Dominique. Il fut trouvé pendu dans son écurie, au hameau de la Bordeneuve. Émoi de la paroisse à cette nouvelle. Impression pénible quand M. Barrière, faisant fonction de maire,

accompagna, sans suite d'aucun parent, sa dépouille au cimetière. Pas de prière, pas de bénédiction sur sa tombe. Ce fut le silence de la stupeur, l'absence générale en signe de protestation contre un acte réprouvé par tous. Cet événement fut et sera inexplicable. Il n'avait pas de mauvaises affaires, devenu récemment propriétaire d'un petit bien qu'il acquit à bas prix et que sa famille possède encore en avance d'argent, heureux dans sa famille, ayant une épouse religieuse, une belle-mère bonne à tous, un petit enfant de 5 ans, il était heureux. Mais il ne fut pas bon chrétien, il ne pratiquait pas les sacrements.

Or, un matin, les femmes étaient au lavoir, il était seul à la maison avec son jeune enfant. Il le prend entre ses bras, dépose sur sa figure un dernier baiser (*rapport de l'enfant*) s'enferme dans l'écurie où il accomplit son œuvre fatale. Là, il fut trouvé par les voisins. Difficile de dire la surprise, la consternation, la douleur de la famille.

En déplorant cet acte, la population s'associa à la douleur de la famille que cet acte plongeait dans la désolation en attachant une tache à son nom.

Route N°1.

La chaussée, levant du pont, se poursuit. Cependant elle ne devait servir habituellement aux intérêts de tous. La partie nord qui comporte un tiers de la population, ne remontera pas la rivière pour aller, en passant sur le pont, chercher la route de Lisle. Pour elle, la voie directe est le chemin au couchant de la rivière. Il était plus simple que ce chemin fut doté d'un pavage.

Bégué, maire.

Or, cette année, M. Bégué avait, de nouveau, accepté les fonctions de maire, de M. le préfet qui, suivant la nouvelle législation, avait le droit de choisir cet officier en dehors du conseil. Ce fut ce motif qui décida M. Bégué à reprendre l'écharpe. Il ne la voulait pas tenir d'un conseil d'opposition, lequel l'avait emporté aux élections municipales - et avait été installé en octobre - 31.

Demande de classement. Route rive gauche du Sourd à la Ribère.

Voilà de nouveau l'antagonisme dans l'administration locale. Elle va porter ses fruits.

M. Bégué, voyant le dégât que portera la chaussée traversale, l'économie de temps pour un trajet plus court, l'intérêt moins général qu'elle servira, demande la classement du chemin, rive gauche, au rang de chemin de Grande Communication. L'affaire était mince, il s'agissait d'un parcours de 6 km.

Moyennant ce tronçon, on reliait la route impériale, N° 24, au chemin de Samatan à Verdun. Les travaux se partageaient à 3 communes : Castillon, Marestaing, Lisle. Le projet est appuyé au conseil d'arrondissement, favorisé du crédit et de l'offre importante de M. le marquis, Général de Castelbajac. On crût qu'il allait réussir, mais on avait compté sans la municipalité de Marestaing.

Pendant que le conseil se prononce contre le projet au profit du chemin, levant du pont, malgré le dommage qu'il portera en arrêtant les eaux, en temps d'inondation, M. Lacroix, maire de Castillon, revenant sur son avis favorable, émis par lui, au conseil d'arrondissement dont il était membre, consulté par l'administration, répond qu'il sera travaillé par la commune de Castillon, sur la part du chemin, rive gauche, lui afferant, mais en lui conservant son titre de chemin vicinal. On ne s'attendait pas à ce retour ; d'autant que le pont d'en Jacques, commune de Castillon, en construction depuis plusieurs années, demeurait inachevé, au grand déplaisir du général qui désespérait de le voir terminé. Donc, vu la délibération du conseil de Marestaing, vu l'opposition de M. Lacroix, l'administration, égarée par des rapports qu'elle ne contrôla pas, ne tient aucun compte des offres si généreuse de M. de Castelbajac qui donnait les bois nécessaires aux ouvrages d'art, et refuse le classement demandé.

En réponse aux considérations de l'administration, un contre-projet est rédigé, mais sans résultat. Le chemin est ajourné. Ainsi il en arrive quand la passion se mêle aux affaires. Marestaing a toujours marché en division. Marestaing est délaissé et le sera, sans doute, longtemps. (p.95.)

1853.

Sous-diaconat de M. l'abbé Lannes.

Nous voilà à 10 ans tout juste de l'entrée de M. Fourment au service de la paroisse. On n'a pas oublié qu'à ce moment, le jeune Lannes Jean-Marie s'offrit à lui, pour ses études cléricales. Il n'était alors qu'un enfant. À cette heure, il est plus qu'un adolescent, il entre dans l'âge mûr. La jeunesse, l'adolescence, il la passa au collège de Gimont, au séminaire. Ses 24 ans ont sonné. Il est à la veille de prendre des engagements sacrés et irréversibles. On publie par trois fois, suivant les canons, les bans pour sa promotion au sous-diaconat. C'était à la Trinité. Enfant, adolescent, jeune homme, il avait gagné l'estime de la paroisse. Grande fut l'émotion de tous, surtout de ses contemporains de 1^{ère} Communion, à cette proclamation qui annonçait à tous sa consécration aux autels.

Quoique les temps anciens eussent vu plusieurs vocations ecclésiastiques surgir dans la paroisse, personne peut-être de ceux qui étaient présents à l'office, n'avait souvenance de pareille proclamation. La paroisse fut toute fière de cette gloire. (p.96.)

Religieuse carmélite.

Elle ne fut pas la seule. Pendant que les vertus du jeune abbé Lannes s'épanouissaient à l'ombre du séminaire, une jeune fille, fermière de Devillemur, entretenait par la prière et les sacrements le projet de quitter le monde pour la religion. Ange à l'église, sérieuse dans les relations sociales, il s'exhalait de ses paroles, de son maintien, un parfum de vertu qui commandait le respect. On la voyait pieuse, recueillie, on ne tentait pas de l'ébranler. Dieu lui épargna ces épreuves.

Elle s'ouvrit à son directeur qui applaudit à son dessein. Ce fut pour lui double joie que de donner de son troupeau,

un prêtre à l'Église, une religieuse au Carmel. Pareil bonheur ne lui était pas encore advenu, ne lui adviendra peut-être plus.

Après cette ouverture reçue de cette belle âme, M. le curé chercha de longs mois durant, un asile difficile à trouver. Car la postulante était sans fortune, sans instruction. Aussi elle languissait si visiblement que sa famille s'alarmait de son état. Elle leur répondit qu'elle ne pouvait vivre dans le monde. Ces délais, ces difficultés, furent des épreuves qu'elle supporta sans murmure. Sa soumission à attendre le moment providentiel était une garantie de vocation. La bonté du maître, satisfaite de sa résignation, l'abrégea miséricordieusement. Au moment inattendu, les portes du Carmel d'Auch s'ouvrirent devant elle.

Les âmes se révèlent par un seul mot, celle de la postulante s'épanouit tout entière au parloir du couvent : "À présent, dit-elle, en levant les yeux, je suis au Ciel." Ce furent les premières paroles entendues par son père et par celui qui rédige cette note, sitôt qu'elle eut franchi le seuil de l'entrée. Dès ce moment, elle était religieuse et religieuse accomplie. Durant 6 ans, elle en remplira les devoirs dans les modestes fonctions de tourière. Humble comme les saints, elle n'enviait aucune fonction au couvent, elle en acceptait toutes avec indifférence. Elle fut satisfaite de celle que la Providence lui destinait et dès les premiers jours, elle en accomplit les devoirs, les détails, avec foi, avec esprit intérieur et avec une telle intelligence qu'elle fut dirigée, dans ses rapports avec le dehors, par une main invisible. Telle elle fut au début, telle elle fut le temps qu'elle occupa cette fonction. Les religieuses, la mère supérieure, se plurent à manifester à M. le curé leur satisfaction à l'endroit de la tourière, de ses qualités, de son caractère, de l'accomplissement de ses devoirs. Elle n'était pas moins estimée des personnes du dehors, clergé ou laïques, avec lesquels elle fut en rapport, pour le service du couvent.

Après 6 ans, malgré le vide qu'elle laissait à la porte, malgré la difficulté de la remplacer, la communauté la remplaça, en la recevant dans l'intérieur, à titre de sœur converse du voile blanc. Ce fut pour elle un vrai bonheur d'entrer à ce titre, quoiqu'elle eut été satisfaite de ses premières, sa vie durant. Mais le divin maître lui offrait une récompense, elle l'accepta. La supérieure eut à se louer de l'avoir admise à cette nouvelle faveur. Elle montra par sa conduite, dans le couvent, qu'elle en était digne.

Après deux ans, le couvent d'Auch fut appelé à fournir quelque contingent au couvent de Montpellier fondé depuis peu. La supérieure de Montpellier qui avait connu la sœur converse du voile blanc, la demanda à la mère d'Auch qui l'accorde. Là, comme à Auch, elle mène la vie d'une sainte. Elle y est en ce moment.

M. le curé a été pour peu de chose dans la détermination de cette pieuse fille, dans son entrée au couvent, ne lui ayant que procuré la place de tourière. Elle lui a tenu de ce petit service une reconnaissance bien sentie. Elle se produit dans ses lettres et pour lui et pour sa paroisse. Puisse-t-elle m'accorder longtemps ce secours, je l'espère de son âge et de sa forte constitution.

Pour l'honneur de sa famille, il est bon de ne pas taire son nom : elle s'appelle Josèphe Lasserre, fille de Lasserre Laurens et de d'Anne Vivès. Elle est née sur la paroisse de Lisle, lieu natal de son père ; par sa mère, elle appartient à la paroisse de Marestaing. Elle y était avec ses parents colons, quand Dieu lui révéla sa vocation. Le curé du lieu l'accompagna à Auch avec son père. 5 avril.

Il faut dire, à la louange des siens, que, malgré le grand vide qu'elle laissait dans sa famille, aucune opposition ne fut faite à sa vocation. En religion, elle s'appelle sœur sainte Anne- saint Barthélémi. (p.99.)

Route de Monferan au Brana.

Demande est adressée, par le conseil, d'un chemin d'embranchement de Monferran au Brana, route N° 9. La demande eut abouti, mais on ne sut pas s'entendre avec les communes intéressées ; pour mieux dire, Marestaing recula devant la dépense.

Inondation.

Il y eut en juin, grande inondation. Dans le printemps, pluies fréquentes et abondantes. Mauvaise récolte. Le prix des céréales fut élevé ; par suite, grande gêne dans la vie animale. On le verra en 1854.

Proposition d'un atelier de charité.

L'administration s'inquiéta de suite de cet état de choses. Elle s'adressa aux conseils municipaux, les exhortant à créer des ateliers de charité. Les habitants de Marestaing ne sont pas donneurs, à peine sont-ils prêteurs. Aussi le conseil répond au préfet par un refus et se contenta de compter sur la charité privée et sur la générosité du propriétaire qui ouvrira des chantiers. C'est bien pensé, certes... quand on connaît l'égoïsme de nos temps. C'était faire trop d'honneur aux habitants de Marestaing si prompts au lucre, si antipathiques à l'aumône. Aussi les pauvres durent se condamner à souffrir. Heureusement, ils sont ici, peu nombreux.

Création d'un atelier.

Cependant, par nouvelle délibération du 26 décembre, le conseil, mieux inspiré, ouvre un crédit, 100 F, pour être employé en atelier de charité. On fit terrassement, sur le chemin de Lisle, à la côte d'en Compay. De plus, on ouvrit un 2^{ème} crédit de 10 F pour secours aux personnes invalides et incapables de travail. Le cœur bien né se réjouit quand il voit un peuple entier entrer ainsi dans la voie de la bienfaisance et de l'humanité. (p.101.)

1854.

M. l'abbé Lannes, ordonné.

À la Noël de la même année, M. Lannes est ordonné prêtre. Après lui avoir donné les premières leçons de latinité, l'avoir vu grandir à l'ombre du sanctuaire, M. le curé de Marestaing eut la consolation d'aller lui imposer les mains à la cérémonie de son ordination, de l'assister à sa première messe. Ce fut pour lui l'anniversaire de cérémonie pareille,

car en 1853, en carême, il avait également assisté à la 1^{ère} messe de M. l'abbé Sothom, natif de Thoux, auquel il avait facilité les études ecclésiastiques. Ces deux jours comptent comme les plus beaux jours de sa vie, après celui de son ordination personnelle.

Grande fête accueillie l'abbé Lannes dans la paroisse quand il y célébra la messe pour la 1^{ère} fois. L'église fut comble, comme au jour d'une solennité. Une joie y manqua. Le père de l'abbé, qui avait tant fait pour lui, qui eut été si heureux de le voir monter à l'autel, était mort en 1850. Mais son souvenir fut présent à tous les esprits, son âme en dut tressaillir en l'autre vie et recueillir les prémices de ce soulagement que son fils appellera sur tant d'autres. Car cette première messe, sauf le deuil d'un service funèbre, fut dite pour l'âme du père défunt. Autant que le souvenir du père mort put le permettre, ce fut aussi, en ce jour, une réjouissance pour la famille réunie, en fête chrétienne, dans la maison paternelle. (p.103.)

Sécheresse en hiver.

L'hiver de 1854 fut d'une sécheresse désolante. La récolte de 1853 fut mauvaise, par suite les denrées furent chères, grande la misère, au pays en 1854. Les pauvres se succédaient nombreux devant les portes. Celle de M. le curé n'était pas oubliée. De novembre 1853 à juillet 1854, 10 au moins, par jour, y venaient frapper. Aucun n'était refusé. Qui n'avait pas de pain, en recevait un fragment, qui en avait recevait 0,5 c. et il faut le dire à la gloire de la Providence qui bénit l'aumône, le revenu de M. le curé n'en fut pas diminué. Aussi, facile lui fut cette année que celle qu'on nomme bonne année.

La longue et persistante sécheresse de l'hiver et du printemps alarmait les gens réfléchis. En tout le mois de mars, les chemins furent couverts d'une couche de poussière, comme au mois d'août. Devant cette intempérie si insolite, avec la disette de la campagne 1853 - 54, on craignait la destruction, faute d'eau, de la récolte sur pied et, par suite, la famine en 1854 - 55. Mais une pluie bienfaisante, arrivée avec orage, le 19 avril seulement, releva la récolte qui, en dépit de la sécheresse avait conservé assez de vigueur, sur un sol tout crevassé par le soleil et la bise. Les céréales furent abondantes, tant blé que semences du printemps. Cela n'empêcha pas cependant la fermeté et l'élévation des prix.

Blés étrangers.

Comme la récolte de 1853 avait laissé tant de déficit, il fallut en 1854, pour le combler, recourir aux grains étrangers. Il en arriva des masses de Russie et les arrivages se dispersèrent sur tous les points de la France. La vapeur en facilita le transport. Grâce à elle, la traversée de la mer fut promptement opérée. Grâce à elle, les blés arrivèrent, par voie ferrée aux grandes villes et, de là, par le routage, ils purent atteindre les petites localités. La sécheresse elle-même aida à la besogne en entretenant les chemins en état. C'est ainsi qu'il faut, en toutes choses, reconnaître et bénir la Providence. D'un mal apparent résulte sous sa direction, un bien réel.

On l'a dit, on le vit en cette année, le besoin rend ingénieux. Les administrations départementales appelèrent des pays lointains des secours pour l'alimentation publique. On les trouva dans les pommes de terre qu'on acheta en quantité, pour les vendre à bas prix ; plus encore dans le Riz-Pegu qui entre en masse. Ce légume fit partie de l'alimentation générale où il était inconnu avant cette époque, au moins dans les campagnes. On le mêla avec la farine pour la fabrication du pain, on le prépara seul pour s'en nourrir.

La charité n'est pas moins ingénieuse que le besoin. Elle se manifesta de bien des manières. Sur les marchés publics où les grains furent vendus à un prix au-dessous des cours, ou par fractions inusitées jusqu'à ce moment. Dans la maison du riche qui donna l'aumône. Dans les communautés qui firent des distributions. Dans les administrations qui délivrèrent des bons de comestibles, qui établirent des fourneaux sur les places, pour la vente d'aliments aux prix les plus modérés. Au moyen de ces secours si variés, l'ouvrier, le pauvre, souffrait, mais il demeurait calme. Il se voyait l'objet de la charité publique et privée. Il en était fier, mais surtout plus chrétiennement patient.

Il était arrêté dans les desseins providentiels que cette année serait désastreuse, la crise alimentaire se traversait dans la gêne, la récolte, si impatientement attendue, arrivait enfin. Juillet était là avec ses espérances. Il apportait des malheurs. (p.105.)

Maladie de la vigne.

Avec juillet, on aperçut un mal inconnu dans nos contrées et dont on n'avait pas vu d'exemple depuis plusieurs siècles, peut-être depuis l'ère chrétienne. Ce mal attaqua une denrée qui occupe une large place dans l'alimentation des hommes, le vin. Il s'appelle oidium. Il attaqua la vigne dont le bois malade se macule de taches noires, dont la feuille se couvre d'une poussière cendrée, dont le fruit, sous la couche de la même poussière, crève, avant de mûrir et sèche. Ce fut en ces contrées et assez au loin, une destruction presque totale de la récolte du vin. On fut réduit à s'en passer, à acheter bien cher ou à lui substituer des compositions, des infusions diverses, cerises, mûres sauvages, pruneaux de haies, toutes choses plus nuisibles qu'utiles pour la santé. Cette maladie qu'on ne put atténuer par le soufre répandu sur les ceps, suivant certains procédés, n'a jamais complètement disparue depuis 1854 et, à 10 ans de cette date, la récolte durant cette période a, plus ou moins, souffert, suivant les variations atmosphériques. Les pluies réitérées de l'été semblent lui être contraires, la sécheresse la développe. L'observation l'a démontré. Les ceps arrosés dans les jardins, ne sont pas atteints ; les autres sont frappés. Cette maladie, avec sa persistance surtout, est une vraie calamité pour la vigne qui en est dévorée et se perd, pour l'alimentation qui en souffre, pour les ressources des acheteurs puisque la denrée est d'un prix élevé. (p.106.)

Transaction Devillemur - commune.

M. Devillemur demande indemnité pour le terrain pris en appuyant le chemin devant le pont, à la digue de son Anglade. M. Cestaré, maire d'Auradé, est nommé arbitre en cette affaire. On fait un accord.

M. Devillemur obtient, à titre d'indemnité 1^o - un lopin de terrain communal, couchant de l'Anglade, pour y être

annexé. 2° - la cession d'un vieux chemin, appelé carrelet de las Pousouères, situé entre la Paguère d'en Sanson, appartenant à M. Devillemur et la propriété de Lagarde, dite l'Enclos.

On accorde de plus à M. Devillemur la propriété de 0,80 c. de terrain, sur le chemin du pont, dans la longueur de l'Anglade, lesquels 0,80 c. représentent la crête de la digue où il a été appuyé et dont la propriété reste audit Devillemur. Autorisation, au même, en temps d'inondation, dans le cas où l'eau franchirait la route, d'établir provisoirement, sur les 0,80 c. un exhaussement en terre, pour garantir son Anglade, s'il le peut. L'inondation passée, le dit exhaussement sera enlevé au frais du dit.

Défense lui est faite de détruire la route dans la largeur des 0,80 c. en y creusant par exemple, un fossé ou tout autre travail, les choses devant demeurer dans leur état. Moyennant le tout ci-dessus, M. Devillemur a accordé droit d'appui à sa digue. L'accord est signé par les parties intéressées. (p.108.)

1855.

L'abbé Lannes.

Le 1^{er} janvier, M. l'abbé Lannes, natif de Marestaing, ordonné en décembre 1854, est envoyé, en qualité de vicaire, à La Sauvetat, canton de Fleurance. Il y fut malade à toute extrémité. (p.111.)

Inondation.

Le 3 juin, dimanche de la Trinité, à la suite pluies longues et abondantes, survint une inondation qui passa le niveau de celles vues jusqu'à ce jour. 1835, 1845, avaient eu leur inondation, mais elles furent moindres. L'administration a fait marquer, en gros caractères le niveau atteint, avec le millésime et la date de l'événement. Les villes, les villages de la vallée eurent à en souffrir. Lombez, Samatan, Lisle, Cazaux, Labastide, Ségoufielle, furent du nombre. Mais le dévouement fut à la hauteur des dangers. On n'eut à signaler aucun accident. Le courrier de Toulouse à Bayonne, traversa l'inondation, l'espace d'un kilomètre à L'Isle-Jourdain, avec risques, mais sans malheur. Dans la vallée les communications furent interrompues.

Le désastre détruisit la récolte. Toute la plaine fut couverte par les eaux qui ne laissaient apercevoir que la sommité des arbres. On connaissait le lit de la rivière et la limite des propriétés, à la lisière qu'ils traçaient. La Save, dont le lit mesure quelques mètres, avait, par l'inondation, pris de grandes proportions. Les eaux occupaient au moins 2 km.

Les usiniers sont obligés de quitter l'usine dont les abords étaient inaccessibles. La maison dite la Bilane, en Couget, est envahie. L'eau a suinté à travers les murs de pisé - terre - et s'éleva dans les chambres du bas à 40 c. Les habitants en furent cependant quittes pour la peur et pour quelques avaries.

Pendaison - 2ème cas.

Marestaing Jean, dit Tournier, se pendit dans sa maison le 28 juillet. On remarquait dans ce jeune homme, âgé de 24 ans, des excentricités qui se rapprochaient de l'aliénation mentale. Il fut enseveli par l'autorité civile. En mon absence, M. le curé d'Endoufielle avait été, en même temps, appelé pour donner le baptême au fils de Bégué Omer. Il ne fut pas requis pour la sépulture du suicidé. Il l'eut refusée, en se conformant aux règlements.

Pour moi, si j'avais été présent, il est probable que, connaissant l'état mental de ce jeune homme, j'aurais procédé à la sépulture ecclésiastique. Cependant il m'en eut coûté de l'accorder, crainte de produire, par cette faveur, quelque scandale et de poser des antécédents embarrassants pour l'avenir. J'aurais au moins consulté le curé doyen. (p.112.)

Contestation, affaire du chemin.

Contestation entre la commune et M. de Lamy, propriétaire de Lasseran. Il avait fermé, sur sa propriété le chemin de Marestaing à Clermont. On ne trouve pas de titre en faveur de ce chemin, à partir du ruisseau de Laouran. Là, le chemin fait partie du territoire de Monferran et, dans ce parcours, il s'est perdu, n'étant pas encadré sur le territoire de Monferran. Cependant, il fut là, puisqu'à partir de l'église de Marestaing jusqu'au dit ruisseau, il est appelé chemin de Clermont. On n'en voit pas d'ailleurs d'autre qui conduise à ce lieu, et pourtant il y a partout un chemin de clocher à clocher. À partir de Marestaing jusqu'au tournant vers Lamillous, il est classé dans le vieux cadastre - il a 14 perches - De là au ruisseau, il est au moins joui par les propriétaires aboutissants. Cette partie a été récemment classée. Il l'est aujourd'hui jusqu'au ruisseau. Aujourd'hui, la voie est ouverte à Lasseran et on y passe, comme ci-devant, mais par tolérance. (p.113.)

Guerre Crimée.

Eut lieu, en cette année une guerre mémorable entre la France et la Russie, à Ramiech. À l'hôpital, mourut, du choléra, Antoine Bacqué, de cette paroisse, fils de Baptiste Bacqué et de Rose Lassave. Il avait 21 ans.

1856.

(p.116.)

Inondation.

Le 11 mai, jour de Pentecôte, inondation presque aussi élevée que celle de 1855. La plaine est couverte dans toute son étendue. La récolte est complètement perdue. Les pailles qui avaient été utilisée après l'inondation de 1855, furent détruites par celle de 1856. Car, dans l'espace de 6 semaines, la rivière sortit 7 fois de son lit. Cette humidité permanente pourrit les tiges et, si partie en demeurait, elle était touchée par le limon déposé et par le soleil qui le chauffait. Les pluies persistantes du printemps ont gravement compromis les récoltes en dehors de la plaine. Elles furent de plus envahies par des herbes rampantes qui empêchèrent le développement du grain.

Atelier de charité.

La récolte fut mauvaise. Grande disette s'en suivit, comme en 1853 et 1854. Le pauvre, l'ouvrier eut à souffrir. Appel est fait à la charité privée et publique. Il fut entendu à Marestaing et le conseil vota 150 F pour atelier de charité. Délibération 18 mai. Ce crédit voté fut le dernier acte de l'administration de M. Bégué, maire. Il fit sa démission.

Ribaut, maire.

Le 26 septembre, M. Ribaut Jean est installé pour remplacer M. Bégué dans les fonctions de maire.

Demande de classement Sourd à la Ribère.

Le 2 novembre, le conseil délibère qu'il sera adressé demande de classement en faveur du chemin rive gauche, du Sourd, route impériale N° 124, à la ferme de la Ribère, route de Samatan à Verdun. La commune, dans l'intérêt de ce chemin et pour en obtenir le classement, a souscrit un rôle volontaire en prestation d'une valeur de 707 F et plusieurs propriétaires se montrent disposés à d'autres sacrifices. (p.117.)

Chemin de Lisle - pavage.

Malgré ces efforts, l'administration rejette la demande. Ce que voyant, on se décide à travail sur le dit chemin - vers Lisle - en lui conservant le titre de chemin vicinal. On commence les terrassements à la limite du territoire de Lisle. On affecte à la même voie - côte d'en Compay - la somme de 150 F, votée pour atelier de charité. Elle y sera dépensée en 1856 - 57. (p.118.)

1857.

L'abbé Lannes.

Le 15 janvier, M. l'abbé Lannes, vic. à La Sauvetat, passe, au même titre, à Castelnaud Barbarens, canton de Saramon.

Devillemur décédé à Capvern, Htes Pyrénées.

M. Devillemur Jean-Pierre, décédé à Capvern, Htes Pyr. lègue par son testament du 2 mars 1857, la somme de 1.500 F pour bâtir une chapelle correspondante aux fonts baptismaux - alors à la chapelle où est l'ouverture de l'escalier de la chaire. La Fabrique s'assemble, avec autorisation, en réunion extraordinaire et, considérant que le legs fait à l'église lui est avantageux, accepte le dit legs - délib. 6 septembre.

Il paraissait d'abord plus opportun, pour ne pas avoir un autel de plus à entretenir, d'affecter, après autorisation épiscopale, la somme léguée aux réparations générales de l'église, mais tout bien pesé, la Fabrique jugea devoir se conformer à la volonté du testateur. On s'exposait, en ne la respectant pas, de devoir refroidir la charité du public envers les besoins de l'église. Elle laissa les réparations générales à la charge de la commune.

Synode diocésain.

On vit cette année, un événement que la plupart des prêtres du diocèse n'avaient plus vu : la tenue d'un synode diocésain. Ces assemblées, réunies régulièrement avant 93, comme l'ordonnent les Canons, avaient été interrompues depuis la date fatale. Mgr de Salinis, à son entrée dans le diocèse, voulut remettre cet usage en vigueur. Il convoqua le synode pour le mois de septembre. Lettre du 16 juillet.

M. le curé du canton et le curé doyen d'exercice dans le canton, sont convoqués de droit. Après eux, fait partie du synode, suivant les règles canoniques, un curé désigné par voie d'élection, par les confrères du canton. Le canton de Lisle fit à M. le curé de Marestaing l'honneur de le nommer pour son délégué.

Travaux du synode. 1° - On y adopta pour être mise en vigueur le plus tôt possible, la liturgie romaine, adoptée en principe, par le concile provincial - 1851. 2° - On divise le diocèse en archidiaconés, archiprêtres, doyennés. On y compta 3 archidiaconés, en mémoire des trois sièges épiscopaux qui existèrent dans le diocèse actuel d'Auch : Lombez, Condom, Lectoure. Les 3 vic. gén. sont archidiaconés : le 1^{er} de St Gervais, de Lectoure ; le 2^{ème} de St Pierre, de Condom ; le 3^{ème} de N.D. de Lombez. Les curés du chef-lieu d'arrondissement, sont archiprêtres. Chaque canton a un doyen. 3° - Le tribunal de l'officialité fut érigé. 4° - L'œuvre des prêtres infirmes y est réglée et acceptée par la grande majorité des prêtres du synode.

Cette œuvre qui, moyennant une mise, une fois payée, assure à chaque sociétaire, une pension proportionnelle à sa mise, est un grand bienfait pour le prêtre qui demeure ainsi tranquille sur son avenir dans les vieux jours. C'est une des œuvres les plus belles de l'épiscopat, hélas trop court de Mgr de Salinis. Elle a remplacé ce qu'on appelait la caisse diocésaine. Celle-ci ne fut qu'une aumône, faite annuellement et dont le produit s'épuisait à chaque année et ne donnait droit à aucune pension. Le prêtre qui y participait recevait une aumône. Rien de plus. C'est désintéressé, c'est vrai... mais c'est aussi un peu odieux et, en pareille affaire, on aime des garanties. Il n'y en avait aucune. On en trouve dans la caisse de prévoyance établie au synode. L'ancienne caisse témoignait de l'esprit étroit de l'évêque créateur. La caisse de 1857 nous révèle à elle seule l'esprit libéral, le cœur large de Mgr de Salinis. (p.121.)

Accord Gabent - commune.

La commune de Marestaing eut de tout temps une administration mal réglée. Chacun y faisait à sa guise. De là sont nées des discussions. C'est aujourd'hui avec la famille Gabent.

Il s'agit, pour souder la route, levant du pont, de la continuer à la limite d'Endoufielle. Primitivement, la route décrivait une courbe dans l'anglade de M. Gabent, qu'elle coupait en deux pièces. La courbe ouvrant à l'extrémité couchant de la dite anglade, débouchait à l'extrémité levant dans la route d'Endoufielle, sur la propriété du Brana. M. Gabent, à l'arpentement général, 1824, trouva plus commode de transporter le chemin au midi de son anglade. Il fit

donc avec la partie du couchant, une ligne droite jusqu'à la barade du Brana. De là, formant angle aigu, il la dirigea vers le nord, pour aboutir par une rude courbe à la propriété du Brana. Ainsi, sa pièce devenait une et carrée. Quand on a fait la route N° 1, on a menacé M. Gabent de rétablir les choses dans leur état primitif, afin d'abrèger les travaux. Survint un accord, nuisible au chemin, mais favorable aux parties, même à la commune dont elle abrège les prestations.

On convint que le vieux chemin, midi de l'anglade, longeant la digue de la dite, deviendrait propriété de M. Gabent et que celui-ci cèderait, en échange à la commune, la dite digue qui deviendrait chemin, et de plus, le terrain nécessaire pour donner au chemin nouveau la largeur voulue, en le prenant dans l'anglade du couchant au levant. Ainsi reste au propriétaire, l'anglade au nord de la route neuve, et au midi, un ruban de terre qui fut le vieux chemin. Il est fâcheux que pour obtenir ce résultat, on ait dû accepter les deux courbes disgracieuses autant que dangereuses. Mais le fait est consommé et pour toujours, sans doute. (p.122.)

Route N° 2.

On s'occupe, encore cette année, du chemin, rive gauche, N° 2. Par délibération, 2 mai, le conseil impose 800 F prélevables en 4 annuités, pour l'empierrement de la route en confection. Les aboutissants ont donné le terrain pour élargissement. Une souscription en nature et en argent a été couverte. Le préfet accorda quelque secours. Avant peu d'années, toute la voie sera empierrée.

1859.

(p.144.)

Chemin classement.

Classement demandé pour la route de Monferran au Brana. Sans résultat

2^{ème} synode.

Au mois d'octobre est tenu le 2^{ème} synode diocésain. M. le curé de Marestaing qui avait eu l'honneur de représenter le canton en 1857, à titre de délégué, reçoit la même mission. La lettre de convocation était du 6 août.

On y statua que, en vertu de la constitution pontificale, le curé est tenu personnellement à dire la messe de paroisse et non de la faire dire par autrui. Cette obligation est au dimanche, aux fêtes chômées et autres, au nombre de 32, énoncées aux statuts du dit synode et désignées annuellement dans l'ordo par ce signe : +.

On y fixa la juridiction en l'étendant, car depuis ce synode les curés ont juridiction dans tout le diocèse, tandis qu'avant le doyen avait juridiction dans le doyenné et les paroisses y attenantes. Les curés avaient juridiction dans leur paroisse et les paroisses y attenantes. Enfin, les cas réservés furent modifiés dans un sens moins rigoureux. (p.145.)

Comité d'Histoire et d'Archéologie.

En ce synode fut institué le comité diocésain d'Histoire et d'Archéologie dont le but était d'étudier et de recueillir les monuments, les documents qui intéressent le passé du diocèse et de la province ecclésiastique d'Auch. 2° - écrire l'histoire du présent. Plus tard, ce recueil mensuel prit le nom de Revue de Gascogne.

1860.

(p.150.)

Moulin.

En conformité des règlements sur les cours d'eau, probablement après plainte formulée contre l'usine, pour dégât causés, par suite de l'élévation extra-réglementaire des eaux. M. Delieux fait construire une vanne au levant du pont du moulin, sous l'arceau. Faite avec peu de solidité, elle ne résiste pas au poids de l'eau qui l'entraîne, sans qu'il y ait crue, quelques jours après l'achèvement du travail. Elle fut construite sur nouveau plan, telle qu'on la voit aujourd'hui.

Par l'appareil qu'elle nécessite, le passage sur le pont est intercepté, au grand détriment des intérêts privés et communaux. Mais tous sont demeurés muets, malgré le droit qu'on aurait d'intenter action contre M. Delieux et la certitude d'obtenir devant les tribunaux, un passage libre, par le dégagement de la voie ou la substitution d'un passage nouveau. Mais on n'a rien fait pour l'obtenir. Ainsi, il arrive quand il s'agit d'une action collective. On manque d'entente et le bien en souffre. (p. 152.)

1861.

Mort de Mgr de Salinis.

30 janvier, mort de Mgr de Salinis, arch. d'Auch. Né à Morlaas, Basses Pyrénées, d'une famille ancienne, de grand nom, mais déchu de sa fortune, il fit ses premières études au collège d'Aire, dirigé par des ecclésiastiques renommée pour la solidité des études et des principes. Le jeune élève y eut des succès théologiques qui présageaient son élévation future. Il fit ses études théologiques à St Sulpice.

Âme ardente, à larges vues, mais catholique fervent et avant tout dévoué au saint siège, il fut l'un de ces jeunes gens, prêtres ou laïques, qui formèrent autour de Lamennais, alors catholique romain, cette pléiade de fortes intelligences qui se mirent à la tête du mouvement catholique de l'époque. Il marcha sous l'étendard du maître, devenu plus tard apostat, à côté de Lacordaire, Montalembert, Gerget, Scorbiac, etc. écrivit, avec eux, dans des revues religieuses qui rendirent quelques services. Il ne balança pas de quitter le maître, devenu apostat et mort impénitent. À la tête du collège de Juilly, il y réunit la jeunesse des grandes familles de France qui vinrent recevoir

l'instruction religieuse, avant de se former à la science et aux vertus civiles. Fait V.G. de Bordeaux, puis évêque d'Amiens, nommé par Louis Napoléon, encore Président de la République.

Après un épiscopat de quelques années, il fut transféré à Auch, par Bulle de 16 juin et donna son mandement d'installation le 22 août. La Providence n'a fait, pour ainsi dire, que le montrer à notre diocèse. Son épiscopat n'y a duré que 5 ans, mais, dans cette courte durée, il a été fécond en œuvres.

Mgr de Salinis, avec ses manières distinguées, son vaste savoir, sa facilité d'élocution brillante, était appelé à faire le bien, surtout parmi les gens instruits, dans les familles puissantes, dans les hautes sphères de la société. Sa foi, sa piété, son dévouement à l'église égalèrent son intelligence. On a cru que les épreuves infligées à l'église, durant son épiscopat à Auch, lui procurent un chagrin assez vif pour hâter sa mort. Il ne balança pas de s'expliquer auprès de Napoléon, dont il avait la confiance, au sujet des grandes questions que souleva la guerre d'Italie en 1859. C'est qu'avec les lumières qui distinguèrent les évêques des temps anciens, il avait comme eux, la foi qui donne le courage de parler avec énergie au pouvoir. M. de Ladoue, son V.G., ravi au diocèse par l'injustice des gouvernants et peut-être aussi avec la complicité du nouveau titulaire, a donné au public, l'histoire de sa vie. (p.166.)

Chemin N° 1 achevé. Petit pont.

En cette année fut terminée le chemin n° 1 du pont de Save au Brana. Fut fait aussi le petit pont à la limite d'Endoufielle, sur la barade du Brana. On appelle ce pont, le pont noir, pris de la couleur de la peinture qu'on lui donna. (p.168.)

1862.

L'abbé Lannes.

Le 13 février, M. l'abbé Lannes, vicaire à Lombez, est installé curé de Puylausic, canton de Lombez. (p.173.)

Décès par incendie.

Le 20 février, décès de Dupont Philomène Zombeline, âgée de 4 ans. Abandonnée seule dans la maison, elle s'approcha du foyer. Le feu prit à ses habits, au retour des champs, ses parents la trouvèrent carbonisée et sans vie. (p.174.)

1863.

Quête pour les Rouennais.

Une grande guerre ayant éclaté en Amérique, les effets s'en firent ressentir dans les fabriques de Rouen. Par suite de la suspension du travail, les ouvriers en articles de rouennerie sont dans la souffrance. Le 28 janvier, l'autorité diocésaine prescrivit une quête pour leur venir en aide. (p.175.)

Pauvres. Impôt 100.

À la même session, vote de 100 F pour secours aux pauvres. Le vœu de M. le curé, si cette somme n'était pas dépensée, serait que cette somme devienne les premiers fonds d'un bureau de bienfaisance, lequel pourrait s'accroître, à l'avenir ou par d'autre impôt ou par legs ou autres dons volontaires.

Procès Bégué - Delieux.

Procès de particulier à particulier à l'occasion des berges du canal de fuite. M. Delieux propriétaire du moulin, se dit en même temps, propriétaire des berges dans toute l'étendue du canal de fuite. Il annonce, à son de trompe que les riverains aient à couper les y plantés ou y venus spontanément et qu'ils ont joui jusqu'à ce jour. M. Bégué, l'un des riverains, exécute la mesure mais un peu tardivement. De son côté, M. Delieux, mécontent du retard, envoie des ouvriers couper les arbres, jouis jusqu'à ce jour par M. Bégué, les jette ensuite dans la rivière qui les charrie à Lisle. Retirés de l'eau, M. Delieux les vend comme étant sa propriété. Procès s'en suit, intenté par M. Bégué, au dit Delieux pour avoir violé la propriété et pris les arbres qui ne lui appartenaient pas. Condamné à Lombez, en 1^{ère} instance, à Agen en appel, M. Delieux entend prononcer par les juges des deux tribunaux que les berges et le sol lui-même du canal, sur lequel roule l'eau sont propriété des riverains et que M. Delieux a seulement droit de passage pour l'eau qui s'échappe de l'usine, pour aller plus loin, rentrer dans le vrai lit de la rivière.

M. Fournier Ovide, a plaidé à Lombez, à Agen pour M. Bégué, partie plaignante. Celui-ci obtient, à titre d'indemnité, la somme de 400 F. On ne lui paya pas à peine les arbres enlevés, il faudrait presque dire volés effrontément. Car il semblera à tout esprit judicieux que M. Delieux aurait dû se contenter de les faire abattre, sans les faire enlever, puisque une possession plus que trentenaire, faisait des dits arbres la propriété des riverains. À ceux qui les coupèrent à propos, M. Delieux ne les réclama pas siens et ils les enlevèrent sans réclamation aucune. M. Bégué avait donc le seul tort de n'avoir, à temps, procédé à l'extraction. Mais le retard, l'obstination même de M. Bégué ne sauraient prouver la propriété de M. Delieux sur les dits arbres. Pauvre justice des hommes, comme elle est boiteuse ! (p.178.)

1864.

L'année s'ouvre sous d'heureux auspices, au point de vue religieux. La paroisse de Castillon, le 3 janvier, accueille deux prêtres qui viennent y prêcher les exercices d'une mission. C'étaient le R.P. Marie-Antoine, ^(d) capucin de la résidence de Toulouse, et le Père Manein, missionnaire du diocèse.

À la parole de ces apôtres, le pays s'ébranle. La paroisse de Marestaing n'est pas à l'abri du mouvement général, au contraire, elle se lève, assiste aux exercices et un grand nombre de paroissiens, hommes surtout, profite de la

présence des missionnaires pour reprendre la pratique des sacrements. Elle avait fait aux hommes de Dieu un accueil sympathique, le lendemain de leur arrivée, elle les aimait, avant leur départ, elle se promit le bonheur qu'avait en ce moment, la voisine de Castillon. Tous caressaient cette idée, encore à l'état de germe.

1^{ère} communion.

Elle se produisit le 10 janvier, jour où le P. Antoine vint ici prêcher à la cérémonie de la 1^{ère} Communion. 18 enfants y participèrent et autant de renouvelants. Un grand nombre de fidèles, assis à la sainte Table formait un ensemble qui compléta cette fête de famille qui a le privilège d'exciter des émotions si douces, de si précieux souvenirs. (p.179.)

Cérémonie.

Le Père Antoine, par un froid vif, descendait la rue du village. Tous les yeux étaient tournés vers lui. Son habit de bure, la corde dont il est ceint, la couronne qu'il porte à la tête en signe d'abnégation, les sandales^(e) qui défendent si mal ses pieds, tout annonce l'homme de Dieu pénitent, mort au monde, marchant à la suite du divin maître.

Au même moment, les enfants, en beaux habits, les garçons ayant le lys fixé au bras gauche, en signe d'innocence ; les jeunes filles ayant au front la couronne des vierges aux fleurs suaves et blanches, rayonnantes de joie, s'avancent du presbytère à l'église où les attend le R. prédicateur. C'est l'innocence et la miséricorde qui se rencontrent dans le baiser de la charité évangélique.

La douce sévérité de l'habit religieux, l'élégante simplicité des enfants élus, le parfum d'innocence qui s'exhale de leur jeune front, les larmes qui perlent dans leurs yeux, la gravité des chants liturgiques, le son joyeux de la cloche ; tout parle, tout va au cœur. Il en faudrait moins pour emmener les larmes ; elles furent abondantes, au seuil de l'église, dans l'intérieur du Temple. Bien endurci serait celui à qui pareil spectacle ne dirait rien. Il n'y eut personne d'indifférent, ni les étrangers, ni les heureux parents des enfants choisis, ni ceux qui se promettent, dans un proche avenir, une fête semblable. Pour les uns c'était un doux souvenir d'enfance qui sourit toujours, pour d'autres un espoir qu'on caresse avec complaisance, pour les parents des élus, un tressaillement qu'on ne dit pas, parce qu'on ne sait pas le dire. Pour tous, douce fête qui repose l'âme, à l'encontre des fêtes mondaines qui ébranlent, mais laissent le vide au lendemain de leurs trompeuses solennités.

Bientôt, le prédicateur monte en chaire. Au pied des fonts baptismaux, élégamment décorés, se rangent les enfants autour de lui. ^(f) De la chaire, il laisse tomber ces quelques paroles d'amitié qui trouvent le chemin du cœur. Ils sont ses amis et le leur dit, mais avec tant d'expansion, que tout le monde l'a compris et le sent. Comme le Divin Maître, il se plaît avec les enfants, qu'ils le soient par leur âge, qu'ils le soient par leur innocence.

Abordant ensuite son sujet, il parle aux enfants de leur entrée dans la vie, du joug qui pesait alors sur leur âme, de leur régénération par le baptême. Dogme dont il trouva le symbole dans les Livres Saints. Le passage de la Mer Rouge, la délivrance du peuple Juif de la servitude d'Égypte est développé et appliqué à l'état passé, présent et futur de son jeune auditoire. Tout le monde comprend son langage simple et touchant. Tous sont forcés de reconnaître les bienfaits dont ils sont l'objet. La gratitude, l'amour, la fidélité, sont pour tous une dette sacrée. Ils prennent l'engagement de l'acquiescer. Avec la conviction de la foi, le dévouement du cœur, d'une voix accentuée, ils renoncent au démon, ils s'attachent à J.C. et pour toujours. Plus heureux qu'au jour de leur baptême, de dire, par eux-mêmes, des promesses que d'autres firent pour eux.

Après quelques paroles adressées à ses auditeurs sur leurs promesses passées, sur leurs infidélités nombreuses, sur l'état peut-être bien triste de leur âme, après de chauds encouragements aux pauvres pécheurs, il entonna le cantique de la délivrance in exitu et les enfants sont conduits au sanctuaire.

Plusieurs fois pendant la messe dite, si pieusement par lui, il adresse du pied de l'autel, la parole à ses petits amis. Il reçoit de leurs mains le cierge, en signe de donation de leur personne. Il leur parle, avant et après la communion, piété suave, affection tendre, douces paroles, voix insinuante, gestes paternelles, paraboles évangéliques, il a tout ce qu'il faut pour toucher, enlever les cœurs, ébranler les pécheurs, commander les larmes. Sous le charme de sa parole, on croit, on adore, on aime, on rougit, on promet, on espère.

Il n'avait passé que deux heures auprès de nous, et on se promet de l'avoir plus tard, plus en détail, plus au long. Déjà le mot mission est sur toutes les lèvres. Le mot arrive à lui. Il promet, il convie la paroisse de Marestaing à faire pendant à la paroisse voisine. M. le curé est chargé de conduire un projet, né d'enthousiasme.

Il ne fallait pas laisser s'éteindre le feu sacré. Quelques jours après la clôture de Castillon, M. le curé ouvre, à domicile, une souscription dans le but de faire les fonds nécessaires à la mission future et à l'érection d'un monument à la Ste Vierge. La liste se couvre de signatures et atteint le chiffre de 1.100 F à peu près. Le riche, le pauvre, s'empresse de donner son nom. À peine s'il manque dans la liste quelques noms isolés. Encore la plupart de ces abstentions se justifient par quelque côté. Il ne s'en rencontre que 2 ou 3 qui portent un mauvais caractère. Ajoutons pourtant que les paroissiens récalcitrants n'ont que le tort de ne pas apprécier l'œuvre. J'aime au moins à me le persuader. ^(g)

(p.188.) À la solennité de Pâques, M. le curé porta à la connaissance de la paroisse le résultat de la souscription. Pour faciliter les versements, il fut convenu qu'il attendra la rentrée de la récolte.

Affaire de la mission 1864.

Je donnais au P. Antoine le détail et le succès de la souscription. Le 16 avril il m'écrivit de Labarthe de Rivière...

(p.189.) dix jours plus tard, le 26, le P. m'écrivait... la mission pourra avoir lieu en septembre... là, fut arrêtée pour la mission de Marestaing le 15 janvier 1865... plus tard, je demandai le 22. Le Père accepta.

Préparatifs.

Ce point arrêté, il fallut s'occuper en automne de bâtir le piédestal. Les matériaux sont approchés, le prix conclu, le délai fixé à l'ouvrier. Jusqu'au 1^{er} décembre. À ce jour, il n'est pas encore commencé. C'est qu'il fallait vider une

question préalable, la fixation du local où s'élèvera le monument commémoratif. On la crût bien simple. Elle devait être grosse de difficultés, d'orages.

M. le curé avait in petto, visé l'emplacement, au communal, devant la maison de Gabent, la dernière à gauche, en tirant sur Monferran. Plus tard, il s'arrêta pour avoir le monument plus près de l'église, à l'angle levant du padouenc. Placé là, le monument longeait la route, était en vue de tout le village. Ce plan sourit à ce quartier, pas autant aux voisins de l'église, point du tout à ceux d'en Couget. Ceux-ci disaient qu'ils ne le verraient jamais de près, tandis que s'il était placé près de l'église, il serait en vue de tout le monde.

Cette scission se montra surtout à M. le curé en cours de visite pastorale et lui fit prévoir un dénouement regrettable. Devant ces manifestations opposées, il crût ne pas devoir prendre sur lui, la direction de ce travail, sur un terrain communal, s'il ne survenait de la part du conseil municipal, concession écrite du terrain.

En conséquence, il pria le maire de soumettre la question au conseil à la session de novembre. Le conseil, en majorité, fixe la place au padouenc, levant du grand ormeau (18 novembre). On se sépare sans rédiger, ni signer la délibération. Ce fut une faute.

Quelques têtes de femme ont chauffé. On se plait à voir dans le choix du terrain, une faveur à M. Devillemur, à une fille pensionnée dans la maison, à M. Roques beau-frère du précédent, lesquels avaient souscrit 100 F chacun - N'eussent-ils pas mérité faveur ? On se promet de faire échouer ce projet. Rien n'y sera épargné, croyez-le quand les femmes s'avisent de l'affaire. On tourne la (tête) à un des conseillers, le sieur Bégué Antoine, homme bon, citoyen dévoué, chrétien pratiquant, mais faible ; tel il se montra. Il revient sur sa parole donnée au conseil. On effraie le maire, homme assez débonnaire pour prétendre contenter tout le monde, assez naïf pour affirmer cette prétention. Elle n'avait que le malheur d'être irréalisable. Dans une affaire communale, en face d'intérêts divers, devant des passions contraires, contenter tous et chacun, c'est plus que ridicule, c'est impossible. Et que dire d'un magistrat qui prétend réaliser un projet si absurde ? Je ne sais que plaindre un tel homme de porter l'écharpe, une commune d'avoir à obéir à un tel magistrat, un pouvoir forcé d'accepter un tel représentant. Aussi devant ces sottises prétentions, en le voyant saisi de craintes d'enfant dont il faisait confiance à M. le curé, celui-ci lui répondit dur et net : un maire qui a peur n'a qu'un parti à prendre, rendre l'écharpe. Le bon homme ! Il n'entendit pas de cette oreille. Il est trop chatouilleux de la soie, aux trois couleurs, dont il enveloppe sa nullité. Comme les opposants, il revire de bord, car il n'est pas lié par sa signature.

Dans cet état de chose, M. le curé obtient une assemblée de Fabrique. Le Conseil de Fabrique délibère à l'encontre de l'administration municipale, et maintient sa place au padouenc. Ils se basent sur une lettre du P. Antoine où il disait : "ayant été sur les lieux, vu la position de l'église, je vous prie, pour la gloire de Dieu, de la Ste Vierge, pour l'embellissement du village de placer le monument de manière : 1° - qu'il puisse être vu de l'église - la porte extérieure - 2° - qu'il y ait une distance suffisante au développement de la procession. 3° - qu'il soit situé au centre du village. 4° - que le terrain soit assez spacieux et assez libre pour prendre la place d'un jardin autour de la statue. Or, il me semble que ces conditions seront réalisées si vous placez le monument au haut du village."

Le conseil se base encore sur l'avis de M. Pandelé, Vic. Gén. auquel M. le curé avait demandé l'autorisation d'assembler la Fabrique. Il disait dans sa lettre - 1^{er} décembre 1864 - : "la place du monument est sur le plateau qui est au haut du village. C'est un terrain spacieux, découvert, se prêtant aux embellissements et au développement de la procession. si mon suffrage est de quelque poids, je vous permets de vous en autoriser." - M. Pandelé connaît les lieux. C'est un habitué de M. le curé.

S'appuyant sur cette double autorité, partageant les raisons énoncées, le conseil délibère : 1° - le monument sera établi au vacant haut du village parce qu'il remplit les conditions posées par le P. Antoine. 2° - il sera placé au levant de l'ormeau et entre le dit ormeau et la passade qui conduit à la maison midi du padouenc. 3° - il sera pris, haies non comprises dix mètres carrés pour le jardin d'entourage. Fait et délibéré le 1^{er} décembre 1864. Fourment curé, Ribaut maire, Barrière, Bégué, Gabent, signés à la minute. M. le maire qui a signé comme fabricant, n'en est pas moins opposé comme maire.

Le parti du conseil municipal était pris. Pour se couvrir à l'ombre du préfet, le maire en réfère à l'administration. Celle-ci en fait l'affaire de M. le curé. Cette décision allait bien au maire, il se mettait en dehors. Mais la décision arrive trop tard. La Fabrique qui a délibéré, ne peut se déjuger. Quand les parties sont clairement dessinées, quand elles voient une contradiction si imposante, elles se déclarent compétentes seulement pour régler la dépense d'une souscription qu'elle avait en caisse, et incompétente, au contraire, pour la fixation du local. Déconcerté du refus de la Fabrique, le maire en réfère à l'administration qui met la municipalité en demeure de se prononcer.

Elle le fait ab irato, et le 18 décembre, elle délibère que le monument sera placé au vacant couchant de l'église ou attenant ou au bout de la carrerasse, à l'exclusion de tout autre endroit. On comprend pourquoi cette réserve. Le Conseil de Fabrique pouvait se refuser à délibérer attendu que le conseil communal avait procédé illégalement. Pour faire court, il fait ses réserves sur l'illégalité, se refuse à opter et n'accepte aucun des endroits désignés, ni le vacant au couchant de l'église, ni le bout de la carrerasse. Cette résolution et surtout le vice d'illégalité, reproché à la délibération du conseil, a piqué M. le maire qui quitte brusquement l'assemblée de Fabrique, après avoir lancé des paroles regrettables. Elles furent pardonnées en faveur de son émotion et de son peu d'éducation. Après cet incident qui révèle la valeur du magistrat, les membres signent la délibération...

M. le curé considérant qu'en sa qualité de pasteur, il est père de tous, qu'il doit maintenir la paix, désire pour qu'il n'y ait ni vainqueur, ni vaincu, la place du monument demeure réservée pour le moment et soit fixée par les missionnaires à leur arrivée...

C'était une parole de paix, capable de satisfaire les parties en présence. Là s'arrête l'incident qui ne sera vidé qu'en cours de mission. (p.197.)

Bolide.

Le 14 mai, veille de Pentecôte, à l'entrée de la nuit, se manifeste un bolide qui a sillonné l'air de l'ouest à l'est et qui

est tombé dans la commune d'Orgueil - Tarn et Garonne - ce fut l'apparition d'un feu éclatant, laissant au firmament une longue traînée de lumière partant d'un centre enflammé. On crût que le feu avait éclaté dans quelque maison et on courrait pour secourir quand on vit le météore. L'éclat de ce feu fut suivi d'une forte détonation simulant un orage sourd grondant dans le lointain, et elle dura plus d'une minute. Un semblable phénomène s'était produit en 1790, le 24 juin à 4 heures du soir. Un quart d'heure après on entendit une explosion dont il n'y a ni canon, ni tonnerre qui égale le bruit. Les dominicains qui étaient alors au chœur, crurent que la charpente se brisait : un nuage de poussière s'en échappa à la suite de l'explosion. (p.198.)

Explication.

Le journal des savants du septembre 1771 donne le détail d'un semblable météore et d'un autre en 1761. Ces globes de feu sont de la même espèce que les étoiles volantes qui, étant plus éloignées, paraissent plus petites. Ses matières inflammables et électriques se rassemblent par le seul effet du vent et s'enflammant spontanément avec une explosion qu'on entend quand la matière est plus près de nous. On sait que la science moderne a envisagé un autre système : pour elle, les étoiles filantes et les bolides sont des corps célestes qui se meuvent en nombre incalculable dans deux régions dont un des points de rencontre est traversé par notre globe vers le 11 août. Telle est l'explication qui domine aujourd'hui sans qu'on ait peut-être le droit de la donner pour le dernier mot de la science. - *Revue de Gasc. Juin 1864, p. 316.*

Ouragan.

Il y eut en août, deux ouragans : celui surtout du 6. Les gens surpris dehors ont eu de la peine à regagner leurs habitations tant le vent était violent, tant la poussière était épaisse. Les arbres furent déracinés en grand nombre. Le courrier descendant les hauteurs du levant de L'Isle-Jourdain, fut arrêté par les arbres renversés qui barraient la route. Les piles de paille et de foin, furent décapitées. Elles eussent été balayées jusqu'au sol sans une forte ondée qui fondit à propos des nuages balafrés, pendant que le tonnerre grondait à assourdir. On vit, à la ferme, voisine du presbytère, au champ nord contiguë au jardin, un char chargé de chaume, rouler sur ses roues, sans attelage et sans être culbuté, à travers un guéret, sur l'espace de 40 mètres. Il eut la pente plus avant, si l'avant train ne s'était engagé dans un fossé transversal où la charge s'arrêta. On peut juger, par ce détail, de la violence du vent. Pas un fruit ne resta sur les arbres. Accident semblable ravagea la Guadeloupe. L'autorité ecclésiastique prescrivit une quête pour venir au secours des sinistrés. (p.199.)

Récolte.

La récolte de cette année fut abondante en toute sorte de grains et de produits, sauf les fourrages. Le printemps avait été très sec. Aussi, de là, peu de valeur pour les denrées, prix moyen pour les bestiaux. Chaleurs très vives, de courte durée. Retour périodique de beau temps et de pluie qui favorisa l'exécution des travaux, la cueillette des récoltes, en temps opportun.

Événement malheureux.

Un événement malheureux, intéressant un particulier, affligea la paroisse. Le jeune Bégulé François Omer, va sans défiance, retirer d'une pièce de maïs une jument à lui appartenant. Frappé sur la croupe de la main, elle lève le pied, atteint le maître en pleine poitrine et le renverse rudement. C'était à 40 mètres, levant de l'habitation. Il se relève pour rentrer, mais dans le trajet il s'affaisse : on le croit mort, il n'était qu'évanoui. Le médecin, appelé connaît peu de gravité dans la blessure. Mais le contre-coup dans sa chute a produit une commotion cérébrale bien plus grave que le coup de pied. M. le curé profite de quelque moment lucide, pour le confesser et lui donner l'extrême onction. Le soir il perdit connaissance et mourut sans la retrouver, le mardi soir, 2 août. Il était fils unique d'un père veuf, âgé de 73 ans, était père de 2 enfants - 6 et 9 ans - sa veuve n'a que 28 ans. Le deuil de la famille fut partagé par la paroisse qui perdait un citoyen aimé et à bien des égards, digne d'estime. (p.201.)

1865.

Mission.

D'autres difficultés attendaient l'œuvre de la mission. Le terme fixé, 15 janvier, a été ... *reporté au 17.* (h)
... La pluie battante du samedi 14 est prétexte de ne pas envoyer à Lisle chercher le Père. La paroisse ignorait qu'il ne devait pas arriver. Le parti était pris d'annoncer ces incidents à la 1^{ère} messe. Comme le jour, la nuit de samedi fut affreuse de pluie et de tempête.

Difficultés levées.

Avant le jour arrive une dépêche. Bonne nouvelle ! Il fallait aller chercher le Père, débarqué à Lisle la veille. On part à 9 h, il était rendu à 11 h, il ouvre l'exercice. Quelles circonstances l'avaient contre mon attente, amené à Lisle ? la Providence. Ma lettre ne lui étant pas arrivée, en temps utile... il se rendit au jour fixé, 15. Il fut bien accueilli. Grandes furent, deux jours durant, les angoisses de M. le curé, grande fut sa joie en embrassant le Père. Mais la paroisse et le pasteur trouvaient bien des sujets de peine dans les dissensions produites à l'occasion du monument. (p.202.)

Monument.

Le père, dès son arrivée, fut mis au courant de la position. Il fut averti par M. le curé. Mais comme celui-ci comptait sur la docilité des paroissiens du couchant, plus que sur celle des villageois et d'en Couget, il insinue au Père de fixer pour le monument l'entrée de la carrerasse. Le conseil en le désignant s'obligeait à combler le faux niveau et à conduire, à ses frais, les fondations à la hauteur de la route. On crût l'affaire terminée ; l'illusion dura un jour.

La paix n'était qu'à la surface. Le couchant n'avait pas dit son dernier mot. Ce parti fut aigri par l'air de triomphe du parti opposé et par les paroles humiliantes qu'il proférait. On comblait le ravin. Ce fut le signal de l'explosion. M. le curé est averti de l'exaspération des parties et des désordres qui se préparaient. Le maire est avisé. Le Père est averti. M. le curé demeure à l'écart. Il ne devait épouser aucun parti et ne blesser personne par des préférence. C'était le mardi 17.

Le Père en tête, on se transporte sur les lieux en litige. Tout bien examiné devant les parties intéressées, on prend un moyen terme et le Père fixe avec autorité, un local neutre en disant hautement : "le monument sera là." Personne ne réclame, ni ne résiste. Le terrain fixé par le Père était à égale distance des locaux en contestation et à égale distance de l'un et de l'autre. On déplacera la croix de la station dominicale, on la transférera au cimetière. ⁽¹⁾ Ce fut fait. ⁽ⁱ⁾ Cet arrangement, accepté de tous épargnait aux uns la honte de la défaite, ne laissait pas aux autres la gloire d'un triomphe. C'était le Père qui avait parlé.

À ce prix les parties s'effacent, la paix est scellée d'une poignée de mains et les bonnes gens qui se disputaient la Vierge, s'y acharnaient, il n'y a qu'un instant, se quittent amis, se retirent contents, se promettent, à qui mieux le fera, de profiter de la mission. Le dévoué doyen ⁽ⁱ⁾ arrivait le 18 et se mettait à l'œuvre. (p.203.)

Durant la mission.

La voilà commencé, cette mission, commencée sous de si mauvais auspices, traversée de tant de difficultés. Cet exercice dont il faut narrer le détail, les fêtes, l'enthousiasme, le succès. Il fut préparé par des prières nombreuses dans la paroisse, dans plusieurs communautés religieuses, à La Salette. Sainte violence était faite au ciel : ainsi s'explique le calme complet après la tempête, le succès qu'obtint l'œuvre, quand elle devait échouer selon les prévisions humaines. Hélas c'était bien la crainte de M. le curé qui, avec plus de foi, aurait eu plus de confiance.

Il ne faut ailleurs que dans la prière chercher l'apaisement des esprits. Car à l'ouverture, les parties ont abdiquées et leur drapeau s'est confondu avec l'étendard sans tache de Marie Immaculée. Ce triomphe de Marie, le Père l'avait prédit. Il me disait dans une lettre : "Le triomphe de Marie n'en sera que plus beau. Le démon cherche à troubler les esprits, mais Dieu le livrera vaincu aux mains triomphantes de sa mère..." C'est une prophétie. Aujourd'hui, c'est l'histoire de ce qui est arrivé, paix, calme, contentement, ont succédé aux passions qui divisaient les esprits. Pas de retour sur le passé, pas de vainqueur, pas de vaincu. La paroisse est une famille, les membres de la famille sont frères, ils sont heureux quand ils se rencontrent au pieds de la Mère qui est placée au milieu d'eux pour les garder.

La mission s'ouvrait sous les auspices de Marie et laquelle sera élevé un monument commémoratif. Il fallait la fête durant tout l'exercice. À cet effet, un monument de forme conique, à gradins étagés, est placé au sanctuaire, côté de l'épître. Chacun a rivalisé pour l'orner. La part principale de la décoration revient à Mme la comtesse de Figuiery qui a mis au service du monument des vases de fleurs si bien cultivées dans sa serre chaude. Le vert mat du feuillage, les couleurs si vives des fleurs épanouies se confondaient autour d'une statue de la Vierge qui couronnait le monument. Les fleurs, les arbustes, étaient semés de flambeaux dont les feux perlaient sur la modeste décoration. Élan de vie qui jaillissait du suaire de l'hiver. Ailleurs, on eut trouvé de riches candélabres, des étoffes précieuses, l'or, l'argent. Ici, c'était une modeste simplicité. Ailleurs on eut entendu l'imposante voix de l'orgue répandant des flots d'harmonie. Ici c'était la voix limpide de quelques jeunes villageoises, la voix plus mâle des hommes qui redisaient des cantiques suaves à la Reine des Cieux.

Du côté de l'Évangile, sur un piédestal provisoire, apparaît durant tout l'exercice, la statue de la Vierge destinée au monument. Jour et nuit deux flambeaux brûlaient à côté de la statue. Sa pose modeste, sa figure douce, sa main étendue vers ses enfants, tout attire les regards. On ne saurait entrer dans l'église sans se sentir ému de cette douce apparition, sans porter une prière à ses pieds. On la voit chaque jour, plusieurs fois le jour ; c'est toujours même satisfaction, même amour, même confiance. (p.204.)

Ouverture.

... Le P. parle des avantages de la mission... La première impression a favorablement impressionné la population... Les jours se suivent et, en dehors des solennités, ils auront la même physionomie. À 6 heures, la messe, au chant des litanies et des cantiques. Après la consécration O Salutaris, autres chants, jusqu'à la communion. Prière vocale. Instruction.

Après l'instruction, exercice de chant sous la direction du P. Déjà depuis plusieurs années, un chœur de jeunes filles se faisait règle de prêter leur concours aux offices paroissiaux. À l'appel du P. le nombre en fut doublé et 20 voix ne feront pas défaut à l'exercice. Les chantres rivalisent de zèle et leur chœur se renforce en cette occasion de plusieurs voix. Ce double chœur, zélé, exact, a mérité les éloges du P. qui avoue n'en avoir pas trouvé souvent de semblable dans une paroisse rurale. Il faut croire que le chant n'a pas peu contribué au bien de l'œuvre. Les cantiques étaient si pieux de paroles et d'harmonie ! Ils étaient écoutés avec tant de recueillement ! Ils allaient si suavement à l'âme.

La journée était aux confessions. Après le repas, le P. faisait la visite des malades, se livrait aux courses de charité et de zèle pour appeler ceux qui ne venaient pas, pour s'offrir à ceux qui ne le demandaient pas. Aussi, peu ont échappé à l'action puissante du capucin qui a entraîné les plus endurcis au Saint Tribunal. ^(k) À la chute du jour, exercice final, chant de cantiques, prédication, salut, derniers chants avant la séparation. Les moments avaient paru courts. On se séparait à regret, avec intention de se retrouver le lendemain, auprès du même autel d'où s'exhalait une prière si pieuse, auprès de la même chaire d'où descendait une parole si aimée. Mais pour le zèle du père la journée n'est pas finie. Il entend les confessions plusieurs heures durant. Il récitait le bréviaire et ne rentrait qu'à une heure avancée pour prendre un modeste repas qui commençait et terminait par la lecture de quelques versets des Saints Livres : il se poursuivait au milieu d'une douce gaieté, assaisonné d'une conversation de circonstance. Le Père

¹ Le coût fut de 20 F, payés par M. le curé de fonds qui étaient à sa disposition.

avait bien gagné, par une journée si bien remplie, quelques heures de repos. Il allait le prendre sur un grabat. La paille enveloppée d'un linge grossier - paillasse - quelques couvertures de laine, voilà son lit. C'est là que le capucin s'allonge, tout habillé, dans la couverture ; c'est là qu'il goûtait le repos si doux du juste, le repos que le potentat ne trouve pas sur le duvet et dans la soie, le repos que le remord dispute au pécheur. Là, il cherchait quand il n'abrégéait pas par l'étude, ces quelques heures de nuit, les nouvelles forces qu'il dépensait, le lendemain, pour le salut des âmes. (p.206.)

Solennités.

La première fut la consécration à la Sainte Vierge. Le monument dressé dans l'église est paré de ses plus beaux ornements : les fleurs s'épanouissent avec tout leur éclat, l'illumination les sème de ses feux ; les cantiques les plus suaves s'exhalent de voix nombreuses, au pied de la statue : l'église pleine de fidèles, une couronne de prêtres rangés au sanctuaire, écoutent recueillis, l'éloquente parole de M. le doyen de Saramon parlant des gloires de Marie. Le capucin, à son tour, monte en chaire. Avant de prononcer la formule de consécration, à chacun, à tous, il offre Marie comme une mère et développe avec la piété du cœur plus qu'avec le luxe du langage, ces douces paroles de l'Évangile : *Ecce Mater tua*. On voyait le fils dévoué qui parlait d'une mère qu'il aime. Sous le charme de sa parole, au contact de ses sentiments, on était convaincu, gagné au culte, à l'amour de Marie. Des pauses ménagées à dessein, laissaient place à des refrains chantés avec ardeur. En terminant, il annonce pour le lendemain, un exercice sur la Passion.

Ce fut assez pour remuer la population. A l'heure fixée, l'affluence fut nombreuse. La chaire était vêtue en deuil, le monument sans décoration, quelques rares flambeaux jetaient un demi jour sur les ténèbres de la nuit tombante. A tous revint en pensée, la scène du Vendredi Saint, avec des prodiges, voile déchiré, tombeaux ouverts, rochers fendus, soleil éclipsé. Ce sont autant de tableaux qui frappent les cœurs d'épouvante. C'était effrayant d'entendre, au milieu de ce lugubre appareil, la voix du missionnaire expliquer les diverses scènes du drame religieux, sur les tableaux parlant du *Via Crucis*. Comme on tombe à genoux à chacune des invocations de l'église, pour adorer le Dieu mort sur la croix, pour implorer la miséricorde sur les vivants et les trépassés ! Comme on se relevait pour acclamer la victoire de Jésus Christ par la croix. *Vive Jésus, Vive sa Croix* ! Comme on s'associait aux douleurs de Marie présente au déchirant spectacle ! Croix, Jésus, Marie, qu'on ne séparait pas dans cette touchante cérémonie.

Le but du missionnaire était atteint. Il voulait par le spectacle des souffrances de Jésus emmener les cœurs à la pénitence, les préparer à l'absolution par la contrition. Une double lumière avait jailli de la prédication, on avait vu, écrit en caractère de sang, sur chaque tableau, l'amour du Sauveur, la malice du péché. La cérémonie n'avait pas été sans émotion. La nuit ne fut pas sans remords, ni le lendemain sans résolutions. Les confessionnaux furent plus fréquentés. (p.207.)

Communion des femmes.

La semaine fut spécialement au sexe. Les femmes en profitèrent et le 2^{ème} dimanche les réunit nombreuses à la Sainte Table. Le Père célébra la messe, leur adressa souvent la parole. Il les félicite d'avoir si bien employé ces premiers jours, leur parle du bonheur de l'heure présente, des joies de la vertu. Les décorations de l'église, le chant, la ferveur de la prière, le contentement du cœur tout y est pour faire de ce jour, un beau jour. Pour le grand nombre cette fête était la continuation d'une vie déjà sainte, pour plusieurs la joie de la vertu longtemps méconnue, le retour à des pratiques longtemps délaissées.

Offrande des enfants.

La matinée avait été grave. Elle se poursuit joyeuse, presque bruyante. C'était la fête des enfants ; il faut dire des anges. En effet, le bon Père avait convié les mères à une fête du cœur, en leur donnant rendez-vous pour 15 heures et à leurs enfants, si petits qu'ils fussent. On est sûr d'avoir les mères quand on les prend par leurs enfants ; aucune ne manqua à l'appel. Elles arrivent avec la petite famille. Quel enfant eut consenti à manquer à ce qu'il appelait sa fête ? Chacun y devait porter un oriflamme, y recevoir la bénédiction du Père. Quel puissant attrait dans ce double motif ! Et ils furent nombreux. Car le bruit de la fête ayant éclaté dans le voisinage, il fournit un contingent. 15 heures ont sonné et l'on voit plus de 100 enfants se rendre ou être portés par les heureuses mères, l'innocence au cœur, le drapeau à la main, resplendissants d'habits, de santé, de fraîcheur. Rangés à l'entrée du sanctuaire, ils sont bénis par le Père qui dit sur eux les prières du rituel. Un à un, ils sont présentés au baisement de la croix, tandis que la mère ou l'enfant, s'il est assez grand, tient à la main un cierge allumé, et que l'eau bénite les asperge.

A ce petit monde si tapageur, ne demandez pas le recueillement. Ce lui est assez de porter l'innocence auprès de Jésus qui bénissait les enfants de sa main, au temps de sa vie mortelle. Ne demandez pas le recueillement à la mère. Laissez-là toute entière à son bonheur. Elle prie, mais son regard est pour son enfant, non pour le tabernacle où réside son Dieu. Elle réserve à demain, à chaque jour, de venir adorer au saint autel, à la place de son fils, encore incapable de le faire. Elle n'y manquera pas. Si cette fête ne fut pas la plus recueillie de la mission, elle n'en fut pas la moins douce et le souvenir s'en conservera plus dans les cœurs autant que dans le drapeau placé à la maison, en mémoire d'un si beau jour. (p.208.)

Prière pour les morts.

La religion n'oublie aucun de ses enfants. Elle a béni, ce matin, ceux qui à peine entraient dans la vie. Elle explorera, le soir, le pardon pour ceux qui l'ont déjà quittée. Ce rapprochement entre des fêtes si différentes dit assez que la vie et la mort se touchent. Grave enseignement sur la brièveté de la vie, sur le respect dû aux morts.

Après les vêpres, une longue procession se déroule sur le chemin du cimetière, croix et bannières, voilées de deuil. Arrivée au lieu du repos, la nombreuse assemblée se range dans l'allée circulaire tracée par les cyprès. C'est un long cordon d'hommes, de femmes, d'enfants qui embrasse, comme une ceinture, toute l'étendue du champ mortuaire. Si

quelqu'un se détache du rang c'est pour s'agenouiller sur une tombe chérie, celle d'un époux, d'un père, d'un enfant, etc.

Au pied de la croix préposée à la garde de leurs cendres, le drap mortuaire étendu devant lui, le Père se fixe, de là il parle à l'auditoire muet, consterné, éploré. Tout est ici prédication et les cyprès emblème de la mort et les ossements épars à la surface du terrain béni et les tombes qui renferment des restes aimés et le respect qui plane toujours sur ce lieu. On est sûr quand on parle sur un tombeau d'être éloquent. Le Père le fut. Bien des larmes le prouvent. Après quelques paroles bien senties de sa part, bien comprises par l'assistance, on fait la prière d'usage. L'encens fume, l'eau bénite est répandue, un dernier adieu est adressé aux cendres des nôtres et l'on rentre à l'église au chant du Miserere pour assister au salut.

Ce n'était encore que le commencement de la cérémonie, la cloche à le soin de la continuer. D'heure en heure, on sonne le glas dans la soirée et dans la journée du lendemain. Un cénotaphe est improvisé recouvert d'emblèmes de mort, éclairé de nombreuses bougies. La foule l'environne en habits de deuil ; comme la veille, au cimetière, elle y répand la prière et les larmes, pendant que le missionnaire offre le saint Sacrifice pour les paroissiens décédés. C'était la prière de tous et pour tous. Nul qui ne dut une prière aux siens. Qu'il est beau, qu'il est consolant le dogme de la communion des saints ! Par lui tous les membres de l'église sont frères. Ils s'assistent à la vie, à la mort, après la mort. Elle est consolante cette foi qui nous révèle l'immortalité ! La mort n'a pas éteint le flambeau ; il brille d'un éclat à jamais durable. La fête se termina à la dernière heure du jour avec le dernier glas de la cloche. De saintes pensées sur le néant de la vie, sur la réalité de la vie future, sur la nécessité de la vertu, avaient été déposées dans tous les cœurs. Elles porteront des fruits de salut. Ainsi s'était écoulée la première semaine. On était en plein exercice, on ne voyait devant soi que quelques jours. Ils vont vite s'enfuir. (p.209.)

Le Père à Castillon.

On préparait la cérémonie de l'amende honorable pour le 26. Le P. profite de ce moment pour se détacher le 25, de Marestaing vers Castillon, paroisse évangélisée l'année précédente ... Grande joie dans la paroisse voisine ... La nuit l'y eut surpris s'il avait eu le temps de satisfaire l'empressement de ceux qui voulaient lui parler. Mais il fallut le quitter pour prendre un peu de repos et rentrer dans sa chère mission. Avant d'en reprendre le chemin, il eut à subir un nouvel assaut. Hommes, jeunes gens, l'attendaient à la porte de l'église, à la porte du presbytère. C'est à qui recevra une poignée de mains, à qui touchera sa robe, à qui recevra une parole d'affection, à qui l'embrassera.

Touchant spectacle, adieux pleins d'effusions qui rappelaient le départ de Paul de Milet pour Jérusalem. Ce fut de la part du P. mêmes exhortations, de la part du peuple, mêmes regrets. Ils étaient au moins adoucis par la pensée de le revoir quelques jours encore, à la mission de Marestaing. Aussi la sœur voisine n'y fit faute, les habitants de Castillon se pressèrent nombreux, pleins de foi, aux exercices du voisinage. Ils ne manquèrent pas à la fête de l'amende honorable, le 26. (p.210.)

Amende honorable.

On ajouta d'autres décorations aux décorations premières. Des guirlandes de buis sont tendues. Une modeste cotonnade de verdure et de draperie, s'étalait à l'appui de communion encadrant dans un triple arceau, à droite le monument, à gauche la belle statue de la Vierge qui parut sous cette couronne, plus radieuse que de coutume ; au centre le tabernacle. Ce petit tableau saisissait l'âme dès l'entrée et la disposait à l'adoration du Dieu objet de la fête. Divers appareils d'illumination éclairaient des reposoirs à la chapelle de la Ste Vierge, aux fonts baptismaux, au confessionnal, à la Ste Table, pour les diverses stations.

Au moment donné, la procession s'ébranle. Sous la croix marchent 18 prêtres en habits sacerdotaux ou en habits de chœur, le cierge à la main, suivis d'un certain nombre de fidèles portant des flambeaux. Le recueillement est silence : la prière se tait. Seul le cœur parle : c'est pour exhaler une expression de regrets, pour solliciter le pardon. Les genoux se prosternent, les fronts s'humilient, les larmes remplissent les yeux, le regret inonde les cœurs. Pieuse, grave, tonnante quelques fois, consolante toujours, la parole du prédicateur capucin éclate dans le silence majestueux du Temple. Elle trace, en larges aperçus, les fautes qui traversent la vie du chrétien. À la chapelle, c'est la négligence pour l'instruction religieuse, au baptistère, l'infidélité aux promesses faites. Au confessionnal, le sacrilège d'une confession nulle. À la Table Sainte, le crime de la communion indigne. Il trouve dans sa foi des paroles brûlantes pour reprocher à Israël son péché, lui en montrer la malice, lui en inspirer le regret. À chaque station, il renouvelait l'amende honorable et, au nom des auditeurs, faisait promesse d'une vie nouvelle.

Le silence redoublait : les fronts s'inclinaient et Dieu, élevé par son ministre sur leurs têtes humiliées, bénissait amoureusement ses enfants. Ainsi faisait Jésus-Christ aux jours de sa vie mortelle, en parcourant les villes et les bourgades où il répandait les bienfaits et les miracles.

Nulle autre part que dans l'Église catholique, on ne trouve des cérémonies d'un intérêt si saisissant. Qu'on se représente quelque chose de plus splendide que ce qui se passait, en ce jour, dans une pauvre église de campagne ! Une foule compacte, recueillie, immobile. Tout un peuple, justes, pécheurs, confondus sur le pavé dans les mêmes aspirations, la même prière, les mêmes douleurs ; une traînée de lumière errante dans l'église, l'encens qui fume, les chants qui éclatent, les cloches qui portent au loin les joies de la fête, la voix du prédicateur qui remue les âmes, les anges qui s'associent, invisibles, à la solennité. Le Sauveur entre les mains de son ministre qui domine toutes ces pompes, qui écoute tous les vœux, qui promet tous les pardons. Non, depuis longtemps, jamais peut-être la paroisse de Marestaing n'avait assisté à pareil spectacle. Cette conviction était dans tous les esprits, cet aveu se promenait sur toutes les lèvres. Beau jour, trop tôt écoulé, qui laissera d'impérissables souvenirs. (p.211.)

Fait extraordinaire.

C'est ici le lieu de référer un fait qui par sa gravité mérite le respect mais qui commande une prudente défiance. Il y avait dans l'assistance plusieurs paroissiennes de Lisle associées à l'Ordre de saint François, en portant l'habit. Or, à

la cérémonie de l'amende honorable, elles ont vu se dessiner avec précision sur la sainte hostie, une figure ayant l'apparence et l'extérieur d'un religieux de l'Ordre. Voilà le fait : il m'a été rapporté par des personnes dignes de foi, par leur intelligence, leur piété, leur régularité. Leur pieuse et excusable curiosité a suivi les divers mouvements de la procession et l'apparition à quelques points de l'église que fut placée la sainte hostie, s'est montrée la même. D'autres personnes, aussi de l'Ordre, frappées de la vision bien dessinée, bien apparente à la vue, ont modestement baissé les yeux par sentiment de crainte révérencielle et d'étonnement. Puis, ont, à plusieurs intervalles, porté les regards sur l'ostensoir et ont vu, à chaque fois la même apparition.

Ce qui donne au fait un ton de merveilleux, c'est que la vision a été aperçue seulement des agrégés à l'Ordre. Il eut été imprudent, peut-être dangereux, d'interroger le public sur cette vision. Je ne l'ai pas fait et me suis contenté d'écouter les personnes favorisées de cette apparition. Il eut été inutile d'en interroger le public. S'il avait vu, aurait-il gardé le silence ? Non, il se serait empressé de révéler le prodige. Connaît bien peu le public, et surtout un public de femmes, qui croira le contraire. Mais comme il n'y avait pas le même danger d'en conférer avec des confrères, j'ai interrogé plusieurs prêtres présents. Ils n'ont rien vu. Le curé du lieu qui était l'officiant, n'a rien vu. Sans être certain d'avoir fixé la sainte hostie, il est présumable que ses yeux se sont portés quelques fois sur le divin Sauveur durant la cérémonie. Voilà le fait narré avec simplicité. Il faut respecter la déposition faite, sans proclamer l'événement comme miraculeux. En fait de miracle, il faut de la discrétion. (p.212.)

Narré (suite).

Cette deuxième semaine était aux hommes, ils en profitèrent. Ils affluaient, le soir à l'exercice puis aux confessionnaux. La contrée fournit un grand nombre de pénitents. Pour les récompenser de leur assiduité, le père leur fit un honneur auquel ils furent sensibles. Plusieurs soirs, après l'instruction commune aux deux sexes, il parla aux hommes seuls. Cette distinction, en les honorant, les disposait à entendre avec fruit les instructions qui leur étaient spéciales. Ils écoutaient avec silence, avec respect. Avec moins de piété sensible que la femme, l'homme dans sa mâle pratique des choses saintes, est moins léger, plus facile à contenir, plus porté à l'attention. C'est qu'aussi il comprend mieux que la femme. On n'est donc pas surpris de trouver dans une église remplie d'hommes un silence profondément religieux. Ces hommes respiraient à peine, suspendus aux enseignements du vénérable Père. Ils lui rendaient en respect affectueux ce qu'il leur donnait en zèle pour leur âme. Les jours se précipitaient : les confessions étaient entendues, le moment de la réconciliation arrivait. Pour les y préparer, le P. annonce pour le vendredi soir un second exercice sur la Passion. Le premier avait été tellement goûté que personne ne voulut manquer le second. De bonne heure l'église était comble. Tribune, chapelles, sanctuaire, tout regorgeait, plus de 1.000 auditeurs étaient réunis dans une enceinte qui chaque dimanche s'emplit des seuls paroissiens.

Le bon chœur des chanteuses prélude à la prédication par le chant du Stabat dont les chantres alternent les strophes. Ils étaient nombreux : elles étaient nombreuses : les étrangers prêtèrent aussi un concours plus louable que nécessaire. C'était grand que le chant de l'hymne dit par cette masse de voix. Ces diverses cérémonies avaient préparé les cœurs : ils furent facilement touchés. Le P. ne fit pas un discours sur la Passion, il ne traça pas l'histoire de ce grand drame. Il en saisit les tableaux frappants : la condamnation, la flagellation, l'agonie, le crucifiement, les dernières paroles, la mort... Avec cette science de narration qu'il possède, avec sa piété dont il a accompagné ces tableaux, avec le geste si expressif, avec le ton si touchant de sa voix larmoyante, le P. fut sublime d'effet. Qu'on ne cherche pas en lui l'orateur compassé, qui se serre lui-même dans un cadre comme dans un étou, pour obéir aux règles de l'art oratoire. Il n'eut que l'éloquence du cœur, et celle-là, dit Cicéron est la seule vraie, la seule productrice de fruit. Il ne fut qu'apôtre. Il s'avoua pécheur, il confondit ses larmes avec les larmes de l'auditoire. Son but était atteint : la contrition était excitée, la journée du samedi est consacrée à l'entretenir. Le soir fut le moment de la couronner. Confesser les hommes au moment de les absoudre, est pour le confesseur une chose ordinaire. De ce moment le P. en fit une cérémonie extérieure. La croix est placée au sanctuaire, élevée à la hauteur de 2 mètres, environnée de flambeaux. Un tapis s'étend sous le modeste monument. Un prie-Dieu est devant le crucifix.

Les hommes arrivent en foule à l'heure indiquée. Ce spectacle inattendu les frappe, les touche. Ils recueillent quelques paroles du P. Une consigne leur est donnée "ils viendront à tour de rôle, se prosterner devant la croix, d'où ils passeront au confessionnal." Ainsi fut fait, pendant la confession de l'un le suivant demeure agenouillé sur le prie-Dieu. Il s'examine, il s'excite à la contrition devant l'image du Sauveur mort pour nous. Il passe de là aux pieds du P. qui n'a plus qu'à prononcer la formule sacramentelle sur cette âme repentante.

Il faut l'avoir vu pour dire combien les hommes font cette cérémonie avec respect. M. le curé rend témoignage qu'il a vu plus de 100 hommes réunis dans l'église et que leur attitude lui a fait éprouver un je ne sais quoi qui arrache des larmes. À ce moment tous étaient heureux : les missionnaires voyaient leur travail béni, les pénitents leur chaîne brisée, le pasteur ses enfants régénérés. Cette soirée fut, il n'y a pas de doute, la plus consolante de la mission. Une partie de la nuit s'employa à l'œuvre, mais personne ne trouva le temps long. Aucun n'était fatigué quand on se réunissait au presbytère pour le repas du soir. La nuit fut douce pour les paroissiens réconciliés qui avaient hâte de se trouver, le lendemain, à la sainte Table. Elle fut douce pour les missionnaires et le pasteur, qu'attendaient avec de légers travaux de nouvelles consolations au grand jour de la clôture. (p.214.)

Clôture.

En lisant ces notes, on dira que j'ai épuisé avec complaisance, le récit de cette journée ; on ne se trompera pas. On se tromperait si on y soupçonnait de l'exagération. M. le curé demeurera dans la vérité.

On eut dit que le ciel se mettait d'accord avec nous pour seconder la solennité. La nuit avait été calme, l'aube fut vermeille, la cloche la salua de ses beaux sons. Un beau soleil d'hiver se montre au firmament pur, une brise légère de printemps souffle au sein de l'hiver, chasse les nuages sans avoir le piquant de la saison.

Le sacrifice va commencer. À la première messe, ce fut la communion générale des femmes dont la plupart s'approchait pour la 2^{ème} fois. On dût en y compter près de 200. La messe fut célébrée par le P. Elle fut toute à la

prière, au chant. Au moment de la communion, les rangs s'ébranlent. On arrive par un sentier ménagé le long des murs et l'on se retire à la file, par le centre de l'église. Le plus *grand* ordre rehaussé de recueillement préside à la cérémonie.

La messe dite, les femmes se retirent pour faire place aux hommes seuls à leur tour. Il est 8 h et demi, les chantres placés à la balustrade font entendre leur voix sous les voûtes encore retentissantes des échos de la 1^{ère} messe. Même disposition dans l'église, même manière de se présenter, même silence, même gravité sévère et touchante. Qu'ils étaient heureux ces hommes à qui le Père adresse plusieurs fois de courtes mais chaudes allocutions ! Qu'ils furent heureux après la communion ! Hélas plusieurs étaient depuis longtemps étrangers à ces bonheurs ! Le spectacle était propre à arracher des larmes. On en vit couler... La matinée avait été suave, la soirée fut splendide. Dès le midi, de tous les chemins, de tous les sentiers, débouchait le flot serré d'une population avide. Beau de voir cette foule : enfants, adolescents, hommes, femmes, vieillards, échelonnés sur toutes les avenues du village. Le modeste charroi du paysan se pressait auprès du brillant attelage du châtelain. On ne voyait plus dans cette foule de rang de distinction. On n'y comptait que des chrétiens, des frères, à ce titre, tous se rendaient à l'église. Elle fut dix fois insuffisante à contenir l'assistance. Il fallut, pour avoir sa part de la fête, attendre la procession. Les vêpres finies, elle va ouvrir son long défilé.

Ce fut le moment où jeunes gens et hommes, au nombre de 30, tous en beaux habits portant la croix sur la poitrine, précédés du Père, s'avancent au son du tambour, portant sur leurs épaules, fiers de ce noble fardeau, la belle statue de la Vierge. Elle sort d'un hangar couvert où elle a passé la nuit, elle se montre à tous les yeux. Elle est belle la statue de la Bonne Mère qui semble sourire à ses enfants, sous les décorations du brancard dont la charpente est dissimulée sous un habit de verdure et de fleurs d'argent, emblème d'innocence et d'espoir. On ne saurait dire l'émotion, l'enthousiasme, l'élan de la foule serrée sur le plateau de l'église, lorsqu'elle vit à 100 mètres, s'avancer majestueux le glorieux appareil qui venait prendre la place d'honneur au sein des chœurs, au milieu du clergé. Il faut renoncer à dire ce que le moment eut de sublime.

Dans l'intérieur les chants graves de la liturgie, au dehors les cantiques à grand chœur qui célèbrent le triomphe de Marie, les vivats enthousiastes lancés par 4.000 voix, aux échos de la plaine, le son bruyant des tambours, les volées de la cloche qui dominent tous ces transports, la prière du chrétien qui égrène silencieusement son rosaire, celle du célébrant qui récite l'office, celle, quelque peu bruyante de la foule, enfin le désordre pieux, mais inévitable d'une immense assistance, lequel trouvera sa grâce dans les intentions. C'était la fête, le belle fête de la Mère : les enfants ne se sentent pas de joie, leur amour se traduit par des élans.

La statue pose gracieuse, resplendissante. La procession se déroule devant elle. Voyez les bannières qui ouvrent la marche, portées par des filles de blanc habillées, la croix qui resplendit d'un vif éclat en ce triomphe de la Vierge Mère, ces longs rangs de filles, de femmes, d'hommes, d'enfants portant oriflamme, qui s'ébranlent, se poussent les uns les autres comme les flots moutonnants de la mer. Voyez ce coquet pavillon sur l'épaule de 4 adolescents en aube : c'est la couronne destinée au front de la statue qu'on y porte. Mais tout s'efface devant le brancard porté majestueusement sur de robustes épaules. Il s'avance au milieu du trémoussement pétillant des décorations, suivi du clergé, en habits sacerdotaux, des autorités locales et cantonales, réunies pour faire cortège d'honneur à la mère de Dieu. À la tête de la procession, au centre, autour du brancard, partout se font entendre les refrains des chanteuses, les hymnes dits par les chanteurs, les suaves prières du clergé. Douce mélodie, chants majestueux entrecoupés d'acclamation, de vivats à la Bonne mère. C'était beau, grand, émouvant... (p.217.)

Érection de la statue.

Dirigée vers le cimetière, la procession se replie sur elle-même, s'allonge dans la rue du village, double le vaste plateau qui le termine, et revient pour s'arrêter au centre du village, autour du piédestal. On se range, les hommes au couchant, les femmes au levant de l'espace réservé. Le soleil incliné darde ses rayons obliques d'un ciel sans nuage sur la foule heureuse. L'atmosphère est tempérée, le vent silencieux, le temps calme. C'est à ce moment que les instruments élèvent la statue et la reposent. Un cri immense s'élève : vivats, acclamations, enthousiasme, larmes, tout se confond, tout remplit l'air. Douce confusion, entraînement involontaire que la plume ne reedit pas. La voilà, la couronne au front, en signe de royauté, placée au centre du territoire pour être la gardienne des personnes et des choses, d'une main attirant ses enfants, de l'autre leur montrant l'église. C'est la Mère qui conduit au Fils, mais avant, les enfants auront passé par son cœur.

Elle repose sur le piédestal. Le Père ne sent plus les fatigues de la veille, les travaux de la nuit, le poids de la journée. Heureux il bondit sur le brancard et, de cette chaire improvisée, il fait entendre des paroles de feu. Il cherche le discours, il n'a que des élans. Il les trouve dans son amour pour Marie, il les fait passer dans le cœur de l'assemblée : il est tout de feu. L'étincelle communiquée aux auditeurs se produit pas des vivats dont il donne le signal, par des strophes à Marie que l'assistance répète. C'est de l'émotion, de la joie, des gestes, du trépignement. C'eut été des applaudissements sans le respect dû à la cérémonie. Tous comprennent que c'est le triomphe de Marie et chacun s'évertue à le faire plus grandiose, plus splendide, plus durable.

Le soleil s'enfuyait, rapide comme l'éclair. Il fallut en finir de chants et de vivats. Le Père annonce qu'il va donner la bénédiction papale et les 4.000 assistants tombent à genoux devant le capucin délégué du grand Pie IX, au nom duquel ils vont être bénis.

Le salut du Saint Sacrement va couronner cette journée. La nuit est là, l'église ne peut contenir la foule. Le Saint Sacrement est exposé en plein air sous le dôme du pavillon et après les prières liturgiques, le célébrant donne la bénédiction à la foule à genoux sur la terre nue.

La nuit tombait, les étrangers se retirent, heureux de la bonne journée que Dieu leur a faite. Dans toutes les maisons on n'a qu'un mot à la bouche : "le Père Antoine, la mission de Marestaing, les splendeurs de la solennité." Toutes les scènes en sont présentes au souvenir, se pressent sur toutes les lèvres. Les étrangers avaient laissé la place libre pour les enfants de la paroisse conviés à l'église une dernière fois par le Père. (p.218.)

Scapulaire.

Le capucin n'avait pas dit son dernier mot. Il était réservé à ceux qu'il aimait par dessus tout : aux hommes, aux jeunes gens. Tous savaient l'amour du P. Mais le P. qui le leur avait tant dit, avait besoin de le leur redire encore. Il le fera dans un dernier adieu. La cérémonie se fait aux flambeaux. Durant l'exercice, il avait imposé le scapulaire aux femmes non encore agrégées. Il les avait aussi reçues à la Confrérie du Saint Rosaire. Il ne saurait quitter les hommes sans les consacrer à Marie. Il fera de cette consécration, la dernière cérémonie de la mission. Un mot du P. précipite les hommes à l'église. Tout droit, à rangs pressés ils se rangent. Le P. leur parle de Marie, toujours de Marie. Leur dit le bonheur, la sécurité de ceux qui se consacrent à elle. Leur parle du scapulaire et des prodiges qu'il a promis. Les exhorte à le prendre, à ne le quitter jamais, et leur promet, s'ils portent ce saint habit, qu'ils peuvent espérer le ciel. On l'écoute en silence. il bénit l'habit, parcourt les rangs, l'impose à chacun et à chacun donne une médaille en souvenir de la mission.

M. le curé vit avec satisfaction la Confrérie remise en honneur. Elle existait depuis le XVII^{ème} siècle, avait été renouvelée sous M. Fauré, en 1837. il a la confiance que le saint habit sera porté par les paroissiens, sans tenir registre puisque le Père n'en a pas tenu, le pasteur recommandera la Confrérie et y recevra les enfants, à leur 1^{ère} communion, si déjà la mère ne les a pas présentés à cette vêtue. L'assistance répète durant la cérémonie, les cantiques que tous savent. On était électrisés quand le grand chœur répétait sur un air martial ses paroles si généreuses : "Allons chrétiens, soyons soldats, / Volons, volons, à la mort, à la gloire : / Jésus au ciel vois nos combats, / Il nous assure la victoire." Chacun est fier de porter le scapulaire et la médaille. Il faut se séparer, mais on ne sait le faire, ni de part, ni d'autre. Le P. parle encore, les chœurs chantent encore, les larmes coulent plus abondantes, plus chaudes. Il faut faire effort pour 'arracher à ces joies, à ces regrets. Puisqu'il le faut, jouissons des derniers moments. Au presbytère, le dernier adieu. (p.219.)

Au presbytère.

Ce mot dit d'enthousiasme est une parole électrique. On salue le saint Sacrement et l'on s'élançait vers le presbytère. Qui pleure, qui chante, qui acclame les missionnaires : vivent les bons pères, 200 voix et plus redisent le vivat qui est dans le cœur de tous. Et les missionnaires de renvoyer l'exclamation : vive le pasteur, vivent les paroissiens !

Le presbytère est envahi, les chants ne cessent plus. Demi-heure s'écoule en vivats, en acclamations, pendant que le Père distribue aux chanteuses une médaille bien méritée. Pauvres filles ! Comme elles regrettent le P. ! Comme elles ont pleuré son départ. Leur cantique ému emprunte à leur douleur une mélancolie qui passe aux assistants. Bine dur eut été qui n'eut pas pleuré à cette scène où tous pleurèrent. La voiture stationne au fond de la côte. Le P. quitte le presbytère, on le précède, on le suit, flambeau à la main, la nuit était complètement tombée. On ne cesse de chanter à deux chœurs le cantique sur le ciel : sainte cité demeure permanente... (p.220.)

Départ.

On arrive, la voiture n'est pas attelée. En avant, crie une voix à la limite. On marche, on marche encore, la joie au cœur, la larme à l'œil, le chant sur les lèvres, à 600 m. est la limite. La voiture arrive, il faut se séparer. On échange bien des paroles, on répète le même refrain. Le P. demande au pasteur une dernière bénédiction, à genoux à ses pieds. Le pasteur, à son tour, reçoit celle du Père, prosterné devant le religieux. Les chanteuses qui n'avaient pas quitté la partie, baisent la grande croix pectorale du capucin ; il embrasse un à un, les hommes, les jeunes gens présents. Il se dérobe, de violence à la foule qui voudrait le garder encore et la voiture l'emporte.

Scène touchante qui rappelle le départ si violent de l'apôtre saint Paul quittant les fidèles d'Éphèse, lesquels reçoivent au bord de la mer, ses derniers embrassements et qui le suivent des yeux le plus loin qu'ils l'aperçoivent. La séparation, si déchirante qu'elle fut, nous laisse avec l'espoir, la promesse de se revoir bientôt. On se retire en chantant, jusqu'au presbytère, le même cantique. Mais il parut d'une harmonie plus voilée : l'inspiration y manquait. L'inspiration c'était la vue, la parole du Père Marie-Antoine.

Ainsi finit cette cérémonie de la clôture la plus belle d'entrain, de toutes celles, si belles, qui coupèrent à intervalles égaux la durée de l'exercice. La date du 29 janvier 1865, sera une date impérissable à Marestaing.

M. le curé a raconté sur la mission, sur la clôture, ce qui s'était passé. On ose à peine à y croire, cependant le tableau est pâle devant les splendeurs de ce dernier jour de la mission. On les comprendrait si on les avait vus. Il faut dire, pour leur honneur le nom de ceux qui ont concouru à rehausser l'éclat de la mission : 1^o - de ceux qui firent le brancard : Gros Baptiste et François, Courtinade Jean, charpentiers. 2^o - de celles qui l'ornèrent : Ponsin Rosalie - Prince ; Ponsin Eulalie - Gnot ; Bégué Marcelline ; Lille Louise ; (Marguillières) Demoiselle Taupiac ; Larribaut (de Lisle). 3^o - des chanteuses dont les noms seront inscrits plus bas.

Porteurs : En tête il faut inscrire : les fils Castillon, meuniers, Bernard et Jean à qui est due l'idée du brancard et qui prêtèrent le bois pour le construire. Le nom des autres fut réclamé plusieurs fois en vain : M. le curé va y suppléer de mémoire : Larrue, Gros, Baylac, Bartholomé, Esparseil au village, Doutré, Bégué, Fontanat, Lahirle, Mirepoix, Lauat, Soulé, Lagarde, Figadère, Marestain - Herron, Lille, Marestaing - Tounin, Delix, Sanserin, Martres, Lamarque, Turlo, Dince, Philip, Durban, Sébènes, Damich, Fourcade, Bouas, Lannes, Douat, Milharoux, Darrieux, Lasserre, Esparseil Joseph, Pujos, Dartigue, Lagarde, Courtinade, Castillon père, meunier, Labattut, Esparseil Léon, Casset, Péliissier - jardinier à Robineau, Idrac, Dutour, Ribaut, Marestaing - Boubée, Lèches, Lille, Cugno, Ponsin, Sébènes. Si des noms ont été oubliés, c'est involontairement. Tous n'étaient pas employés à la fois. Ils se relevaient à intervalle dans le parcours de la procession.

Chanteuses : Les noms des chanteuses demeureront pour leur honneur, inscrit dans les archives comme hommage à leur zèle. Ce sont les demoiselles : Gaillard Apollonie. Ponsin Rosalie, Ponsin Eulalie, Bégué Marcelinne, Lille Louise, marguillières.

Autres : Fontanat Thérèse, Fontanat Rose, Lamarque Bernarde, Martres Marie, Lèches Caroline, Tayan Marie,

Dartigue Joséphine, Abadie Marie, Bégué Marie, Cestaré Marie, Larrue Marie, Lille Clémentine. Femmes : Gros Apollonnie, Galès Marie, du chœur des chanteuses dès leur jeunesse. (p.222.)

Monument.

Durant l'exercice les travaux du monument marchaient, confiés à des ouvriers capables, les frères Traverse de Monferran, qui exécutèrent le plan modifié du piédestal de Castillon. Avant de le terminer, le nom des souscripteurs à l'œuvre de la mission, avec le chiffre de l'offrande individuelle, inscrit sur une liste et le procès-verbal de l'exercice, soigneusement enroulés, signé d'un grand nombre de témoins, furent insérés dans une petite bouteille solidement cachetée et la bouteille, avec ses pièces, a été enveloppée dans la maçonnerie, au centre du piédestal à 0,40 c. environ de la surface supérieure. (p.223.)

Procès-verbal.

Pour perpétuer le souvenir de la mission, suit le procès-verbal :

"Pie IX gouvernant glorieusement la sainte Église de Dieu - régnant Louis Napoléon III empereur des Français - étant curé de la paroisse M. Alexandre Fourment - membres du Conseil de Fabrique : MM. Fourment, curé ; Ribaut Jean-Marie, maire ; Marestaing Joseph, président ; Bégué Pierre, trésorier ; Gabent François, secrétaire ; Barrière Jean-Baptiste, président du Bureau ; Esparseil Jean-Baptiste (Mérigat). Membres du conseil de commune : MM. maire la commune, M. Ribaut Jean-Marie ; adjoint, M. Barrière Jean-Baptiste ; conseillers, Devillemur Achille, Bégué Antoine, Lèches Jean-Marie, Esparseil Jean-Baptiste au Mérigat, Delix Jean-Marie, Lagarde Jean-Marie. A été prêché un exercice de mission, par le R. Père Marie-Antoine, capucin de la Maison de Toulouse, ayant pour auxiliaire M. Louis Duffourc, curé doyen de Saramon, lequel exercice bien suivi par la paroisse de Marestaing et les paroisses du voisinage a porté d'abondants fruits de salut, Dieu ayant béni la générosité des paroissiens dont la très grande majorité a coopéré à l'œuvre par une offrande pécuniaire, laquelle sera relatée dans une pièce à part pour demeurer avec le procès-verbal.

Le jour de la clôture, 29 janvier 1865, au milieu d'un immense concours de fidèles - au moins 4.000 - eut lieu une brillante procession à l'issue de laquelle une statue de la Vierge sortie des fonderies du Nord, splendidement ornée sur un char de triomphe, portée par les jeunes gens et les hommes a été promenée dans les rues du village et le vacant dit Padouenc et a été ensuite fixé sur un piédestal, à ce destiné, et placé au centre du village. De mémoire d'homme on n'avait pas vu de mission dans la paroisse de Marestaing ni une fête aussi splendide.

Le présent procès-verbal, dressé en double ; dont l'un annexé aux présentes archives et l'autre renfermé dans un verre, pour perpétuer la mémoire d'un événement religieux, aussi remarquable a été signé par les missionnaires, le curé, le maire, autres. Fait à Marestaing...

Auraient signé tous les paroissiens sachant écrire si le procès-verbal leur était offert. Il a semblé à M. le curé que les signatures apposées ci-contre avaient une assez imposante signification pour ne pas demander un plus grand nombre de signature.

Auraient aussi signé les prêtres assistants, mais l'heure avancée de la soirée, les força de se retirer au plus vite. (p.226.)

Le 29 Janvier 1865.

Yves Gagnat, Daniel Bartholomé
 Doute, Esparseil, Bégué
 Bruc, B. Cebis, D. Baylac
 Duffourc, Ponsin, J. Drou
 Ribaut, Pujos
 Lagarde, Doute, Laviat
 Faure, Laviat
 Esparseil, J. Castillon
 Biqué, Marceline, Gaillard
 Devillemur

Après la mission.

La cérémonie de la clôture excita comme tout l'exercice, un enthousiasme si général qu'on crût cette mission digne d'un article. M. l'abbé de Porquier, chanoine honoraire de Carcassonne, officiant à la clôture, prit pour lui cette tâche. L'article par l'élégance du langage, la solidité des pensées fait honneur à la plume exercée du chanoine. Il se souvenait en l'écrivant qu'il fut longtemps professeur de rhétorique. Il fut inséré à Auch, à Toulouse, à Paris. Il est transcrit ici comme un monument élevé à l'exercice prêché à Marestaing.

"Mission de Marestaing, canton de L'Isle-Jourdain, Gers. Au seul nom d'une mission dans une contrée, l'espérance et la joie reviennent au cœur des chrétiens. Ils s'attendent à des prodiges de grâce : Dieu, en effet, a des moments privilégiés. Il envoie des prêtres à l'âme apostolique éclairer les esprits, toucher les cœurs, ramener les égarés.

Deux prêtres ont évangélisé la paroisse de Marestaing avec un brillant succès. L'un était M. l'abbé Duffourc, âme généreuse, intelligence élevée, vénérable et éloquent, curé doyen de Saramon, ancien professeur, ancien missionnaire. On n'oubliera plus ce puissant et modeste auxiliaire.

L'autre, c'était le R.P. Marie-Antoine, de la Maison des frères Mineurs de Toulouse, si connu, si aimé en cette ville et partout où son zèle le porte. Difficulté de peindre une activité qui suffit à tout. Sa parole douce, entraînant, utilisant tous les incidents, les saintes ruses employées pour aborder les pénitents, quelque loin qu'ils se tiennent et leur faire aimer son impulsion victorieuse. Digne fils de saint François, c'est un vrai pécheur d'hommes.

L'estimable curé de la paroisse a tressailli en voyant les grâces descendre sur le troupeau, à la voix des deux apôtres. Dimanche 29 janvier, jour de la clôture, fut un jour de consolation, de ravissement. À une première messe, femmes et filles étaient au banquet sacré ; puis à une deuxième messe, plus de 200 hommes venaient, avec un recueillement angélique, eux-aussi, à cette table où l'âme se nourrit, se forme à la vie des cieux.

Le soir couronne admirablement une si gracieuse matinée. Après le chant des vêpres - présidées par le vénérable chanoine de Carcassonne ⁽²⁾ - 30 jeunes gens ou hommes portèrent sur un brancard élégamment décoré, une belle statue de Marie, entre deux rangs étendus et recueillis de fidèles de la paroisse et du voisinage. Un clergé nombreux, M. le maire, son adjoint, M. le juge de Paix du canton, ⁽³⁾ assistaient et suivaient l'officiant.

Quand il fallut, après le parcours, reposer sur le piédestal, au centre du village, la statue bénie, tous les regards de l'assemblée (4.000 âmes) se tournèrent vers le saint religieux qui, oubliant les fatigues de la journée, retrouva toutes ses forces pour parler de Marie, à laquelle tous jurèrent une dévotion éternelle. C'était le serment d'amour des enfants à leur mère, lequel se traduisait par des cantiques entraînants, des vivats enthousiastes. Puis les assistants à genoux, recevaient la bénédiction du chef auguste de l'Église, descendue sur eux par l'organe du pieux missionnaire. Enfin, la bénédiction du Saint Sacrement est donnée en plein air à cette foule que ne pouvait contenir l'enceinte de l'église.

La cérémonie extérieure est terminée. Suit une cérémonie intime à la lueur des flambeaux. L'église est pleine d'hommes. Le religieux pose sur toutes les poitrines le saint habit de la Vierge, le scapulaire, pendant que les chants à la mère de Dieu se poursuivent avec ardeur. Et, lorsque le pieux missionnaire a dit les dernières paroles, fait ses adieux, une population nombreuse l'accompagne, flambeau à la main, jusqu'au presbytère. Là, de pieux dons, de suaves paroles, des pleurs dans tous les yeux. Là des acclamations au père, au missionnaire, son collaborateur en témoignage de reconnaissance, d'amour.

Arrive le moment du départ. La paroisse jouira jusqu'au bout de la présence de celui qu'elle appelle son père. Pressée au devant du voyageur, elle ralentit sa marche. Rarement on vit pareille scène. Voyez, sur la route, au sein de la nuit, de nombreuses lumières ; entendez, répétées par les échos lointains, mille voix qui chantent des cantiques. C'est une ovation aux bons missionnaires. Aux confins de la paroisse, il faut se séparer. Le pasteur, à genoux, demande une dernière bénédiction à l'homme de Dieu, lequel, à son tour, tombe devant le pasteur et après avoir été béni, se relevant, il redit des adieux pleins de larmes et appelle sur tous les grâces du ciel. Scène attendrissante, dont le souvenir est ineffaçable ! ...

La voiture emporte le religieux, un dernier refrain est jeté aux échos, le calme d'une nuit de printemps règne dans la vallée." Voilà les fêtes de la religion chrétienne ; mettez à côté les fêtes de l'antiquité païenne, les fêtes du monde et jugez... (p.229.)

Parc.

Restaient quelques travaux de terrassement pour compléter le parc. Des paroissiens de bonne volonté se chargent de l'œuvre et, en quelques heures, tout est fini. Quelques semaines après, en dépit d'un temps peu propice, le parc fut environné d'une haie vive et le jardin, appelé désormais, jardin de la Vierge, est complanté de bordures de buis, d'arbustes à fleurs, d'arbres verts. Hommage de la paroisse, embellissement du village. Une clôture en fer, de 7 mètres d'étendue, faisant face à la rue, fixée à 2 piliers, défend le monument au midi. Le travail est sorti de l'atelier du sieur Lauat Honoré, forgeron du lieu. Deux larges ouvertures, levant et couchant, donneront entrée et sortie à la procession dominicale qui circulera autour de la statue. ⁽¹⁾ Là, chaque 1^{er} dimanche, durant l'année de la mission, la paroisse se rendra en procession pour gagner l'indulgence accordée à ce pieux pèlerinage. Là, à perpétuité, le 1^{er} dimanche du mois, se rendra la confrérie du saint Rosaire. Autant de fois se renouvellera la consécration à Marie et se serreront les nœuds qui unissent la paroisse à la bonne Mère. On y priera pour les missionnaires, pour la France, pour le saint Pontife, pour l'Église.

Secours du préfet. M. le préfet, en accordant 100 F pour la clôture du jardin, a attaché le nom de l'autorité à la souscription recueillie pour le monument.

² Ajouté au texte par M. le curé.

³ M. de Porquier, frère du chanoine.

Plaques.

Deux plaques, marbre blanc, avec inscription commémorative de l'œuvre et de la souscription, remplissent les vides, fouillés à dessein, à la face midi du piédestal. Le 1^{ère} porte ces 5 initiales : "P.M.C. = C.P."

Voici le texte latin dont elles sont les initiales : "posuerunt me custodem = civis pii" ces deux derniers mots ne sont pas du texte sacré.

Traduction : (ici) me placèrent pour gardienne = des citoyens pieux. Allusion à la souscription de la paroisse.

Les paroles du texte sacré sont du Livre des cantiques, ch. 1^{er}, v.5, et s'appliquent à la Ste Vierge que Salomon salue dans ce livre, sous l'emblème d'une bien-aimée.

Les dernières rediront la générosité des paroissiens : le monument est l'œuvre de tous. La souscription en a fait les frais. La grande plaque porte 3 lignes :

Mission : on saura que l'érection du monument a été précédé d'un exercice religieux.

Ave Maria : paroles du mystère. C'est le moment de la visite de l'ange. La pose de la Vierge dit sa soumission.

1865 : millésime de l'ère chrétienne.

Étrangers, paroissiens qui abordez le plateau de l'église, regardez au couchant. Étrangers, paroissiens qui débouchez de la route de Monferran, voyez à 200 mètres et devant vous, au centre du village, se dessine un petit bosquet dont la verdure réjouit la vue sur la monotonie des maigres habitations qui l'environnent. Éclatante de blancheur, humble de pose, radieuse de grâces, la couronne au front, le manteau royal sur l'épaule, une statue se détache des décorations qui ornent le parc.

La cité puissante élève un monument à ses illustrations : c'est sur une colonne, la statue d'un enfant dont elle est fière : empereur, guerrier, savant, industriel, bienfaiteur. Notre village a mieux qu'une illustration locale. Il a une mère au ciel, il en a la représentation devant les yeux. Au frontispice du temple juif étaient écrits ces mots : parete ad sactuarium me um : "tremblez devant mon sanctuaire." La puissance s'affirmait : on tremblait. Ici c'est une image de mère : c'est-à-dire amour, miséricorde, protection, et on s'approche avec confiance. Passant, n'oubliez jamais le salut à votre mère. Ave Maria. (p.231 à 233.) Dépenses de la mission.

(p.233 à 243.) Lettres entre le P. Marie-Antoine et M. le curé de Marestaing. (p.243.)

Visite du P. Antoine.

En octobre, le P. Antoine, en compagnie du P. Régis et du P. Ignace, tous capucins, donnent à Lisle un exercice brillant de mission et très fécond en fruit.

De là, le P. se détache pour accomplir la promesse laissée au départ, de revenir à Marestaing, revoir ses enfants. Aux regrets exprimés au départ, on devine la joie de le revoir quelques heures. Son passage ne devait pas être sans fruit. Il venait prêcher à une 1^{ère} communion. Le revoir fut une vraie fête. C'était un lundi et ce lundi fut férié et parce que le P. était présent, et à cause de la cérémonie. La paroisse se rendit pour le voir, pour l'entendre, recevoir sa bénédiction, accepter de lui, médaille, scapulaire, tout au moins quelques bonnes paroles. Quand on le vit descendre au presbytère, ce fut un cri : le Père. Quand il arriva aux abords de l'église, ce fut le même cri : le Père et de se presser autour de lui se disputant le premier salut, la première parole, la première affection. Il tend la main à tous, tous tendent la main au Père.

Après cet accueil empressé et sympathique, il entre à l'église pour la cérémonie. Les enfants y sont conduits du presbytère, aux chants religieux. Le P. fut heureux de retrouver les chœurs de la mission, d'entendre les cantiques de la mission. Les chœurs étaient fiers de se retrouver auprès de lui, avec le même personnel, pour lui prouver que ses leçons n'avaient pas été infructueuses. On attendait sa parole avec impatience : il a commencé aux fonts baptismaux, où après une explication chaude des promesses du baptême, il reçoit de la bouche enfantine des élus, le renouvellement des engagements passés.

Il monte au saint autel, d'où, plusieurs fois, il s'adresse à ses jeunes amis avec autant d'effusion que de bonheur. Il n'oublie pas l'assistance. Elle reçut des conseils, des instructions qui porteront des fruits. Pour les élus comme pour la paroisse, il fut, comme toujours, bon, suave, pieux. Il alla au cœur de tous : on se crut en pleine mission.

Tel il fut le matin, tel il fut le soir, dans les avis qu'il donna sur la persévérance. On l'écoutait avec recueillement, on voyait qu'il était maître des cœurs et des esprits. Cette cérémonie ne fit que resserrer les liens réciproques d'affection, d'union, d'espérance qui existaient entre le P. Antoine et la paroisse de Marestaing.

Nom des enfants qui ont fait le 1^{ère} communion dans l'église de Marestaing, le lundi 9 octobre 1865, étant prédicateur le P. Marie-Antoine. Garçons : Luat Gabriel, Lagarde Pierre-Victor, Sébènes François, Sébènes Omer Gabriel, Damich Henri, Broquère Louis. Filles : Castillon Louise, Dinse Marie Justine, Vinceneau Bernarde, Durban Marie (Endoufielle). (p.245.)

Croix à la Bordeneuve.

Le soir de la 1^{ère} communion, après les vêpres, une procession se met en mouvement vers la Bordeneuve. Une croix en fer y avait été placée au lieu d'une croix en bois, tombée de vétusté. Le P. y dit quelques paroles, bénit la croix, y attacha une indulgence de 100 jours chaque fois que passant devant cette croix, on fera une prière, n'importe laquelle, ou bien on fera le signe de la croix. Cette grâce est précieuse. Peut-être n'y a-t-il pas d'autre croix dans le pays enrichie d'un pareil privilège. Avant de quitter le lieu, il donna des médailles aux infirmes du hameau qui s'étaient portés là pour entendre, une fois de plus, la voix du P. La croix à coûté : 35 F. du fruit d'une souscription. Le piédestal était déjà construit.

Au retour de la procession, le P. s'arrêta au pied de la Vierge, pour y prêcher. Il rappelle l'érection du monument de clôture de la mission, renouvelle la consécration, au nom de la paroisse, à la Mère du Ciel et les promesses qui lui furent faites. La pluie le force de finir et la cérémonie est close à l'église par le Salut. Le P. a été très satisfait des ornements du petit jardin clos, appelé désormais, le jardin de la Vierge. Il en fit compliment à la paroisse.

Journée du P. bien remplie : prière, prédication, bénédiction de la croix, visite aux infirmes, station au monument, voilà l'œuvre. Il fallait se séparer de nous ; il allait continuer à Lisle, le travail de la journée. Au presbytère, à la porte de l'église, on se donna de nouveau les mêmes preuves d'affection. Le regret de la séparation fut réciproque, on se quitte avec la satisfaction de s'être revu. Puisse le seigneur nous ramener le P. en autre occasion ! Nous l'espérons, car il faudrait pour consolider le bien de la mission, une retraite de quelques jours. Dieu et sa bonne Mère procureront à la paroisse cette bonne fortune. Le Père nous a quitté, la voiture l'emporte sur le coteau voisin où il visitera la charmante chapelle de Mme la comtesse de Figuiery et la Vierge érigée au parc. Il eut été difficile s'il n'eut donné des louanges à ces monuments religieux. Mais il le fit avec un regret exprimé : celui-ci, que le monument n'eut pas été construit sur le cimetière de l'ex-paroisse de Louberville. On lui expliqua les efforts tentés en vain pour la réussite de ce pieux projet. Cela fait, il jette un dernier regard sur l'église de Marestaing en quittant le territoire et s'éloigne de nous pour un temps que nous trouverons trop long. (p.247.)

Travaux de l'église ajournés.

Les élections municipales avaient eu lieu. Les noms sortis de l'urne parurent peu favorables à l'église. Cependant le 1^{er} acte de la nouvelle édilité, novembre, fut seulement d'ajourner les travaux.

Le conseil depuis un an déjà, était autorisé à emprunter 3.000 F, remboursables, capital et intérêts, par amortissement en 10 annuités. Ce qui portait l'impôt à 3.825 F. On délibère qu'au lieu de faire un emprunt immédiatement, les travaux seraient ajournés à 4 ans encore. Après ce délai, on aura recueilli la moitié de l'impôt et de l'amortissement qui se convertira ainsi en somme capitale au profit des travaux projetés. Cette combinaison emmènera donc à la caisse les intérêts qu'il eut fallu payer si on eut fait l'emprunt, ce plan avait son bon côté. Aussi, tout regrettable qu'il est, l'ajournement est plausible, pourvu que les fonds ne soient pas détournés. Seulement les conseillers ont eu le tort de ne pas consulter M. le curé. Celui-ci, en principe, devrait être consulté quand il s'agit de travaux à l'église. De plus, en ce moment, il eut été possible à M. le curé de procurer à l'œuvre un secours de 2.000. Le but de l'édilité était louable : économiser. C'est bien, mais économiser en faisant, c'est sagesse ; économiser en ne faisant rien, c'est cancrierie. Il la faut blâmer. Puisse le mot invoquer : économie, n'être pas synonyme de celui-ci, ne rien faire. Vivons, nous verrons. (p.248.)

Élections municipales.

On l'a vu à la page précédente, on avait procédé aux élections. C'était en juillet. Comme toujours elles furent un champ ouvert aux partis. On crut jusqu'au dernier moment qu'une liste de fusion allait réunir les suffrages. À la dernière heure, se produisit un mouvement pour grossir l'opposition représentée dans la liste du maire. Elle fut en majorité. Le maire nouveau, homme faible mais bon, duquel les autres sauront s'emparer, serait dévoué au bien. Mais il y a peu à espérer de la nouvelle édilité. Cependant, plutôt pour suivre l'élan donné par les autres localités, que par conviction ou contentement, la commune se proposa de faire honneur aux nouveaux élus. Des arbres d'honneur furent plantés devant la demeure de chacun d'eux. M. le curé n'est pas oublié dans cette manifestation. On voyait au bout une fête : elle eut lieu le dimanche 17 septembre. La fête commence par une cérémonie religieuse. L'église, avec l'agrément de M. le curé est ornée comme aux jours de solennité. Avec la permission du pasteur, le conseil est conduit à l'église, drapeau déployé, au son du tambour, à la place d'honneur préparée d'avance. Une quête faite à cette occasion versa quelques pièces dans la caisse de la Fabrique. Après la messe, on se rend avec le même cortège, à la maison de M. le maire. M. le curé, retenu à l'église pour ses prières, est, après les autres, accompagné à la réunion par deux conseillers, députés pour lui faire honneur. (p.249.)

Banquet civique.

La réunion avait pour but un banquet civique dont les frais furent couverts par l'offrande de ceux à qui on avait décerné un arbre d'honneur. Tous les habitants mâles, au-dessus de 16 ans, y furent conviés et tous y prirent place. Les autorités vaincues dans la lutte eurent le bon esprit d'y assister et elles firent bien. S'il y avait vainqueurs et vaincus, il n'y avait pas d'ennemis.

La table fut mise sous tente, fermée de branches bien feuillées, devant la porte du nouveau maire, M. Devillemur Achille. La joie la plus cordiale régna dans ce repas, où tout se passa avec ordre et convenance.

Allocution des édiles.

M. le maire et les édiles furent complimentés par le jeune Doutré Joseph, au nom de la commune. Il leur prête l'idée du bien public, plus que ne l'ont eu les municipalités insoucieuses et routinières des vieux temps. Par là, sans perturbation dans les finances, se feront des améliorations dans les choses publiques. L'édilité est sûre d'être secondée par le concours actif de la population et par son union dans la concorde. Cette heureuse entente de l'autorité et des habitants profitera à tous. Il y aura pour les administrés, bien opéré, pour les magistrats, satisfaction des améliorations réalisées, l'approbation de tous, la continuation de leur mandat. Tel fut le sens de l'allocution.

Suit le toast : vive M. le maire, vive la municipalité. L'allocution était peut-être un peu flatteuse, mais elle était obligée. On ne gagne rien à heurter, surtout les municipalités rurales, hélas si chatouilleuses !

Réponse de M. le maire.

M. le maire répondit en quelques mots bien sentis. Avec émotion, il remercia les habitants du vote qui l'appelaient au premier rang, de l'honneur qu'on lui faisait, de l'affection qu'on lui avait témoignée. Il accepte la charge des travaux à faire, mais dans une juste et sage réserve. Cette parole prudente en soi, laissait entrevoir la continuation des vieux errements. Il fallait de l'élan pour entraîner l'édilité, il n'y eut qu'une froide prudence. Cela dit, il répond par un toast à celui porté au nom des administrés. (p.250.)

Allocution de M. le curé.

M. le curé, auquel on avait fait honneur au presbytère, fut invité au repas et, assis à la place d'honneur, à côté de M. le maire, dans une table spéciale qui réunissait tout le conseil. Au coup du milieu, M. le curé prend la parole :

"MM. du conseil, mes amis, je suis heureux de me trouver au milieu de vous, en cette réunion où se donne si fraternellement la main, tous les rangs, toutes les fortunes, toutes les intelligences.

Vous avez fait honneur à vos magistrats, hommage à eux ! Mérite à vous !

Vous avez eu la délicatesse de ne pas m'oublier. ⁽⁴⁾ Merci de cet honneur, mais je suis et je demeure l'homme de tous. C'est la part d'un père. Je la réclame de tout cœur. Pour moi, il n'y a ici ni vainqueur, ni vaincu. Dieu me garde d'y voir autre chose que des paroissiens : dans les plus jeunes, des fils ; dans les autres, des amis.

Au lieu de suivre un drapeau, j'élève le mien avec cette devise : fermeté dans le devoir, indépendance dans mon ministère, charité dans les actes, pour tous, pour chacun, partout, toujours.

Dans l'arbre planté à la porte du presbytère, je trouve élan et affection. En retour, je vous promets dévouement et sacrifice. C'est l'enseignement du maître.

MM. mes amis, en ce jour de fête, vous ne voulez pas de déshérités. Je n'en veux pas non plus. Si nous n'avons pas de mendiant, nous avons des invalides, des anciens nécessiteux. Vous voulez leur faire part de la fête.

Eh ! Bien, pour aller au devant de vos vœux, 150 kilos de pain sont mis à la disposition des édiles pour être distribués par eux. Sans assistance, la fête serait égoïsme, avec assistance, elle est fraternité. En associant la bienfaisance à la joie publique, nous allons au cœur du divin maître qui aime les pauvres. Nous prévenons les intentions de nos souverains qui ne séparent jamais les réjouissances publiques des actes de libéralités.

Je porte un toast : à l'union des habitants de Marestaing, dans le respect et la pratique de la religion, dans l'amour de la France, dans le dévouement à l'empereur." L'allocution fut écoutée avec un religieux silence, l'émotion de M. le curé fit couler des larmes de joie. On continua le repas. Quand il fut terminé, l'autorité est escortée à l'église pour les vêpres. Après l'office divin, les jeunes gens formant la chaîne se livrent au son du tambour à de joyeux ébats. La curiosité emmena toute la population dans la rue. Tout se passe dans la réserve qui convient aux chrétiens. Il ne fallut qu'un mot de M. le curé pour faire cesser ces amusements trop bruyants pour certains. En ce moment, M. Gabent, adjoint, est malade au lit. L'assemblée apprend que le bruit incommode le malade, le silence se fait, la réunion se dissout, chacun rentre chez soi. La fête était finie. Le souvenir en durera longtemps.

Voilà la nouvelle municipalité installée, cordialement fêtée. Reste de la voir à l'œuvre. Le moment ne se fera pas attendre. Elle se réunit en session ordinaire, en novembre. Son premier acte n'est pas heureux. Elle ajourne les travaux de l'église. En voir plus haut les raisons. Elles ne sont pas complètement condamnables. (p.252.)

Bolide.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 juin parut, vers les 11 h du soir, un bolide remarquable, mais aperçu de peu de gens, vu l'heure avancée de la nuit.

Hiver très long.

L'hiver de 1865 a été fort long. Les froids n'ont pas été très rigoureux, mais ils ont duré. La saison a été marquée d'écartés fréquents, intempéries, changements brusques de température. La pluie peu abondante, mais persévérante, a retardé les travaux de l'hiver, pas de printemps. L'hiver se terminant en juin, nous a légué au lendemain, des chaleurs d'été. Le froid donna la main à des chaleurs caniculaires qui se prolongèrent plusieurs mois et furent accompagnées d'une forte sécheresse. Quelques ondées arrivèrent cependant à propos pour favoriser les travaux.

Récolte médiocre.

Cet état anormal influa sur la récolte. Elle fut hâtive, mais peu abondante en blé. On commença de couper avant St Jean. Au 10 juillet, la gerbe était rentrée. Par suite du pelle-versage restreint, à cause des pluies persévérantes de l'hiver et de la sécheresse qui suivit, la récolte du maïs a été médiocre. Cependant, grâce aux réserves en grains, les prix sont demeurés faibles.

Raisin abondant.

En revanche, la récolte du vin a été fabuleuse. Elle a dépassé, non seulement les années d'oïdium, mais encore celles, si abondantes qui précèdent la maladie de la vigne. Ce fut ici, dans le pays, dans la France même, une abondance telle qu'il y eut encombrement. Par suite, ce produit s'est vendu à vil prix. Le raisin pressé dans la comporte se vendait à 2 F, 3 F, même à 1,25 F la comporte ; c'est-à-dire, au moins 50 litres. Le vin fermenté s'est vendu, 8, 10, 15, au plus 20 F les 200 litres, suivant qualité. Cependant la qualité en général, était supérieure à d'autres années. On eut donc quantité, qualité, et pourtant, vu l'abondance, vilité dans le prix de ce produit. (p.254.)

1866.

Prière publique.

La mission nous a légué la pratique de la prière publique faite le soir à l'église. Elle a été très suivie, ainsi que l'exercice du mois de Marie. Les chanteuses y ont prêté un concours utile et assidu. En cette année la Ste Table a été plus fréquentée qu'avant la mission. La communion du jour de Pâques a été imposante. On y a compté plus de la moitié des hommes de la paroisse. Ce fut un beau spectacle rehaussé par le recueillement.

⁴ On avait planté un arbre d'honneur (un chêne) devant la porte du presbytère.

Croix du haut village.

Le 14 mai, le P. Antoine, en mission à Sauveterre, se détacha pour venir à l'Adoration à Cazaux. Là, il est prié de venir bénir la croix, haut du village. Il promet et le 14 juillet, il s'annonce par lettre pour le dernier dimanche du mois. C'était la fête locale à Lisle. Il est prié de choisir un autre jour. Il le fixe au dimanche précédent l'Assomption ; empêché de nouveau, il renvoie au 4^{ème} dimanche d'août. Il arrive : grande joie de le revoir et pour le capucin de se trouver, une 3^{ème} fois, au milieu d'un peuple qu'il aime, devant le monument qu'il trouve en bon ordre. Après vêpres, il bénit la croix. il y prononça une allocution écoutée avec respect et attacha à la croix, une indulgence de 100 jours, chaque fois que, passant devant, on salue ou on récite une prière quelconque. ... (p.255.)

Santé publique.

L'année 1864 eut, à peu près, le nombre normal de décès. Mais du mois d'août où décéda Bégué Omer, jusqu'au 1^{er} janvier 1866, il y eut seulement trois cas de mort. Un état si persévérant de santé publique est digne de remarque. ... (p.256.)

Température.

L'hiver de 1866 a été si doux qu'on eut dit un printemps anticipé. Peu de froid, pas de neige, pas de pluie, beau soleil. Les travaux ruraux se sont exécutés à propos et à l'aise. Il est résulté de l'ensemble du temps, abondance de fourrages et maturité hâtive des plantes. À mi-mai, on fauchait les luzernes et les foinaux aux premiers jours de juin. Les céréales précoces se sont richement développées et ont donné bon rendement.

Le dernier jour d'avril, les céréales ont été légèrement atteintes par la grêle. Elles le furent plus rudement aux paroisses voisines du midi et fin mai, aux voisines du nord. La paroisse de Marestaing demeura, au centre, comme un jardin clos. Aussi la quête annuelle fut assez fructueuse.

Cependant la récolte du maïs compromise par les chaleurs et prolongées, fut médiocre.

Oidium.

La vigne, épargnée par la maladie en 1865, a été fortement envahie, 20 jours avant la cueillette. Le produit qui, sans l'invasion, eut été aussi abondant qu'en 1865 où il fut fabuleux, a été réduit de ½ et, en certains endroits, des ¾.

Fléau en Algérie.

En cette année, se produisit, en Algérie, un fléau qui n'y est pas nouveau. Il s'appelle, l'invasion de sauterelles. Il y eut tant de myriades de ces insectes, que parfois, les rayons du soleil en furent interceptés. Les récoltes furent complètement dévorées. À la prière du gouvernement, il fut fait une quête dans toutes les églises pour venir au secours de la colonie. L'État alloua des fonds à l'œuvre. (p.258.)

1867.

Croix du Garros.

Le mardi des Rogations, 28 mai, a été érigée et bénite la croix qui est au fond de la côte dite du Garros, en face du déversoir. Elle a été plantée par les soins et aux frais du sieur Marestaing Joseph, dit Herron, propriétaire du champ où elle est assise.

Anniversaire centenaire mort de St Pierre et canonisation de Ste Germaine.

... À cette occasion a eu lieu la canonisation de la Bergère de Pibrac, au diocèse de Toulouse, la bienheureuse Germaine Cousin, dont la cause se poursuivait depuis plusieurs années. (p.259)

Fêtes à Toulouse.

Le diocèse de Toulouse était heureux de voir porter sur les autels une sainte déjà en si grande vénération dans la contrée. Toulouse inaugura le culte de Ste Germaine par un Triduum de fêtes splendides dont on ne vit jamais les pareilles. Ni passage de roi, ou prince, ni entrées solennelles des comtes de Toulouse, si célèbres pourtant au Moyen-Âge, rien dans l'histoire n'égalait les fêtes en l'honneur d'une bergère, obscure selon le monde, grande selon la foi. On vit à ces fêtes 14 évêques, plusieurs milliers de prêtres et une affluence telle que la population - 130.000 - fut doublée, au rapport de l'estimation commune ; que les logements devinrent introuvables ; qu'au dernier jour le pain manqua dans les hôtels, dans la boulangerie. On fut obligé de s'éparpiller dans la banlieue, dans les campagnes, en quête de nourriture. Qui dira l'éclat des fêtes dans les églises, la splendeur des processions, la variété des décorations jetées partout avec une profusion ; un luxe, un brillant que la foi seule peut inspirer ; les mille appareils d'illumination qui rivalisaient de forme, de dessin, d'élégance ; les millions de lumières qui s'épandirent de la mansarde du pauvre au balcon splendide du riche qui s'élançaient des hautes tours, des églises, des belvédères particuliers, des édifices publics. Car pas de citoyens dans la cité, pas de maison qui ait demeuré en dehors du mouvement général. Des millions ont passé aux frais de la fête.

À Marestaing.

Le canton de L'Isle-Jourdain obtint la faveur de célébrer par une fête particulière la canonisation de Ste Germaine. Le 3 novembre fut désigné pour la fête. On chanta la messe, une relique authentique - propriété de Mme de Figuiery - fut portée en procession : on donna la bénédiction du Saint Sacrement. À la fête religieuse, le peuple joignit une fête publique et extérieure. La plupart des habitants illumina sa demeure, décorée d'oriflammes au chiffre de Ste Germaine ou portant son image. Le chant du cantique populaire, en son honneur, retentit soit à l'église, soit au dehors. (p.260.)

À Robineau.

Mme la comtesse se distingua entre tous, par la pompe qu'elle donna à la fête dans sa chapelle, par l'éclat de l'illumination, par le bon goût des décors et par leur richesse. Dans la soirée, la chapelle et le parc furent ouverts au public qui s'y rendit en foule, avide d'un spectacle si nouveau dans la paroisse. M. le curé, à la grande satisfaction de tous, dit quelques paroles bien senties, consacrées au souvenir de l'ancienne paroisse de Louberville et félicita les deux sections réunies de marcher, comme deux sœurs, dans la même foi et la même charité.

Malgré un froid piquant pour la saison, la chapelle, les allées du parc retentirent bien avant dans la soirée, du chant de l'hymne des vierges, du cantique en l'honneur de la sainte. Nos chœurs des deux sexes en firent les frais avec un entrain qui s'inspirait de la foi et de la joie publique. Le calme de la soirée, l'azur du firmament, l'éclat des étoiles se confondant avec les nombreux becs de feu qui scintillaient partout, le chant répété par les échos lointains de la vallée, l'éclat des fusées filantes, les feux de Bengale, élevaient l'âme de tous les assistants. La fête finie, on se retire en s'entretenant des vertus de la sainte, des honneurs rendus à son humilité, du spectacle dont on avait joui.

Mariage revalidé.

En juillet a été revalidé, le mariage de Duffaut Joseph et de Marestaing Marie, lequel était nul par empêchement entre les parties, du 3^{ème} au 4^{ème} degré de parenté. Les intéressés n'ayant pas pris garde à l'empêchement, n'en avaient rien dit. Le public n'avait rien révélé. Une conversation le fit découvrir. L'époux, s'en y attachait d'importance, dit à M. le curé qu'il était, avant le mariage, parent avec son épouse. Le curé eut l'air de n'attacher aucune importance à la parole échappée au sieur Duffaut, mais secrètement il alla aux informations. Il en résulta que l'empêchement existait. Mgr donna dispense. Par mesure de prudence, il fut prescrit de recevoir le consentement dans la maison des intéressés. M. le curé de Clermont, l'abbé Sainmartin, qui avait pris des informations à Clermont, d'où était natif l'époux - Duffaut - était au nombre des témoins. Il n'y eut pas de difficultés. Les époux donnèrent le consentement de bonne grâce. C'étaient des époux bien chrétiens. (p.261.)

Affaire de juridiction.

Le 26 janvier, M. Darré, V.G. m'annonçait que M. Bassau, curé de Monferran, sollicitait une décision qui déclarât la ferme de Lallemand, de la paroisse de Monferran. Il motivait sa demande sur ce que cette ferme est de la commune de Monferran, qu'aucun titre n'établit qu'elle soit de la paroisse de Marestaing, que les habitants se regardaient et étaient regardés comme paroisse de Monferran.

"En présence de cet exposé, inutile de formuler une ordonnance. C'eut été un coup d'épée dans l'eau. Il n'y avait pas place au doute. Cependant je crois nécessaire d'avoir votre avis ? J'y soupçonne quelque chose de plus. Qu'en est-il ? On ne demande pas un jugement quand il n'y a pas de contestation." Votre ami bien affectueux. Darré, V.G. signé.

En réalité l'exposé de M. le curé de Monferran, était faux. S'il avait été aux informations, il aurait trouvé aux registres de catholicité, actes de sépulture et de baptême afférents aux colons de Lallemand. Il n'aurait pu dire "qu'aucun titre" n'établit que cette ferme soit paroisse de Marestaing, devant ces titres qui établissent le contraire. Si les registres de Monferran portent des actes qui regardent cette ferme, ils y sont inscrits par suite des concessions accordées par les curés de Marestaing et non par suite d'un droit de juridiction, comme on le verra dans l'exposé ci-joint, fait à l'autorité.

"M. le V.G. et ami, ..." (5)

(m) ... "en terminant, j'aime à constater qu'il n'y a pas d'arrière-pensée chez M. Bassau et que je l'ai engagé de référer de cette affaire à l'autorité. La question s'est engagée à l'occasion du mariage d'un jeune homme de cette ferme..." (p.265.)

Mortalité.

L'année 1864 conta peu de décès : 1865, moins encore. 1866, presque aucun et pas de maladie. En 11 mois et 10 jours, la porte du cimetière ne fut ouverte qu'une fois pour recevoir un petit enfant décédé.

Ce calme prolongé semblait nous préparer à des accidents. Le soir de la Toussaint 1866, M. le curé parlant au peuple, réuni au cimetière, pour l'Octave des morts, se réjouissait de l'état sanitaire. Cependant en avouant que le cimetière ressemblait plutôt à la nappe d'une prairie qu'au champ des morts. Il appelait l'attention sur les cyprès qui l'encadrent. Eux seuls, en ce moment et quelques ossements éparés sur le sol, pouvaient éveiller de sombres, mais salutaires souvenirs. Il en profita pour exprimer des craintes que 1867 justifia.

Elles ne tardèrent pas à se réaliser. Avec l'année commença une mortalité peu ordinaire. Aux premiers jours de janvier, elle fait son entrée dans la paroisse et à la fin d'avril, elle avait presque atteint le chiffre normal d'une année entière.

Angine couenneuse.

L'angine couenneuse épidémique se déclare et on compte de 30 à 50 malades à la fois.

Cette maladie consiste en violents maux de tête, forte fièvre, douleurs aiguës au gosier, au larynx, à tout le tube jusqu'à l'entrée de l'œsophage. On purge d'abord, on cautérise ensuite, on brûle des excroissances de chair qui se forment aux amygdales. On enlève les pellicules qui surviennent par suite d'inflammation, à la partie atteinte. Sans cette précaution, l'asphyxie est à craindre. Elle est presque certaine quand le mal attaque l'organe de la respiration ou descend trop vers l'œsophage.

La première victime de cette maladie et presque la seule fut Victor Lagarde, adolescent de 14 ans, inhumé le 6 mai. Il suffit de quelques jours pour enlever cet enfant, riche de santé, robuste de constitution. Le canal respiratoire

⁵ M. Darré, V.G. fut mon ami, mon contemporain, mon condisciple.

obstrué par l'inflammation et l'engorgement à la région gutturale, déterminèrent l'asphyxie avec connaissance jusqu'au dernier souffle.

La jeunesse fut conviée à la sépulture et plus de 40 jeunes gens répondant au vœu des parents et de M. le curé, y assistent pleins de calme et d'attention. Placés sur 2 rangs, ils écoutèrent l'allocution de M. le curé, prononcée au milieu de l'émotion, des larmes, des sanglots de l'assistance et sous leur bannière accompagnent le cercueil à la tombe. Là s'est produite une explosion générale de sanglots. La paroisse, presque entière, était là.

Cette manifestation a été un soulagement pour la parenté, une consolation pour le pasteur. En félicitant la jeunesse de ses sentiments de foi et de charité, il l'a exhortée à la pratique un peu abandonnée des pratiques religieuses. Ainsi se termina une cérémonie à la fois imposante et lugubre. On en voit peu de semblables dans une petite localité.

Un fait particulier, c'est celui de la nommée Jeanne Tayan. Elle fut atteinte. Sa gorge est si enflammée qu'elle ne pouvait rien avaler malgré la faim qui la dévorait. Elle rejetait par les fosses nasales le liquide introduit dans la bouche. On fut obligé d'introduire dans le canal de l'œsophage une sonde en caoutchouc pour donner passage au liquide injecté dans le tube par une seringue. On la fit vivre quelques jours par ce moyen. Mais elle mourut ayant demeuré sans prendre nourriture que par la sonde et ce moyen ne fut employé que dans les derniers jours.

Un troisième cas d'angine enleva une enfant de 6 ans, fille de Angelé, maître-valet à la Bilane. Il y eut pourtant, durant l'année, des cas nombreux, mais non suivis de décès. Mais la convalescence était longue et pénible. Il reste une grande difficulté surtout pour énoncer certains mots, on parle du nez. Le liquide revient par les narines. Faiblesse dans les jambes, gêne pour élever le bras au-dessus de la tête, porter des poids ou les charger. Cet état dure plusieurs mois, quelques fois le sujet demeure paralysé. Le cas ne s'est pas produit ici. (p.267.)

Fait atmosphérique.

Le 25 mai, brouillard épais comme en automne, froid vif et piquant, glaçons. Rien n'a souffert de cette température anormale.

Récolte.

On coupe le blé dès le 25 juin. Gerbe peu abondante : bon rendement. Des pluies fréquentes ayant favorisées le maïs, le produit en a été grand, on n'en peut dire autant de la vigne fortement atteinte par l'oidium sous l'influence des pluies fréquentes. Elles favorisèrent les menus grains, elles nuisirent à la vigne.

Une température douce a accompagné les travaux de la moisson. La chaleur se déclara après le battage qui s'opéra en mauvaise condition. Les grosses chaleurs commencées en mi-août, jusqu'à mi-septembre, ont été intermittentes et très vives. Temps très variable, à une chaleur tropicale, succédait un lendemain de froid glacial. Fréquents orages suivis de pluies et ensuite de froid. Temps lourd, électricité abondante, orages ronflants, tel fut l'aspect de la saison. Il ne faut s'étonner si des grêles désastreuses ont ravagé plusieurs contrées. Si on eut à subir des vents violents à arracher les arbres, enlever les toitures, des trombes d'eau à entraîner les terres, chasser les habitants de leurs maisons, on s'accordait à dire partout où passaient ces ouragans, qu'on n'en avait jamais vus de semblables. À Cabanac, Hte Garonne, l'église fut écrasée par la foudre et un coup de vent.

Les cas de mort par la foudre ont été fréquents. Le fluide tomba sur la maison Gabent : une forte commotion fut éprouvée par les habitants, mais pas de mort. L'automne suivit l'errement de l'été et fut très pluvieux.

On peut ainsi résumer les produits de l'année :

De blé, assez bon ; de maïs, fabuleux ; de vin, ordinaire mais qualité mauvaise par suite de la pluie qui a nui à la maturation. On eut de plus, la maladresse de supprimer le ban des vendanges. La liberté donnée, le fruit fut prématurément cueilli.

Les pluies ayant cessé quelques jours avant la Toussaint, les semences se font bien. Elles furent suivies d'un temps froid et sec qui a duré 2 mois. La germination des blés en a souffert, surtout les tardivement ensemencés. (p.268.)

Froid.

Le froid débute dès le 4 octobre. Il fallut allumer dans les appartements. Dès ce moment, il fut rude et persévérant. En novembre et décembre, jours froids comme au cours de l'hiver. La glace prit la terre même en octobre : elle a duré jusqu'au 15 décembre, date de relâche.

Le temps fut tel qu'on n'en voit de semblable sous notre latitude. Bien des hivers passent sans nous apporter des froids aussi rigoureux que ceux de l'automne 1867. En cette saison, le canal du moulin fut pris dans son étendue et dans la mare la glace eut jusqu'à 3 cm d'épaisseur. Cette température a régné à la même époque dans la France, avec proportion du midi au nord, où le thermomètre descendit à 15 degrés au-dessous de zéro. Les neiges furent si abondantes au nord que les communications furent interrompues. L'hiver qui nous visite si prématurément s'annonce, pour 1868, sous de sinistres auspices. Nous dirons, en son temps, s'il a tenu ses promesses.

Exposition à Paris.

Cette année fut signalée par une exposition à Paris, des produits du monde entier. Cette solennité, sans pareille, dans l'histoire, appela dans la capitale les produits de l'univers. Des masses de visiteurs, parmi lesquels figure tout ce qu'il y a de remarquable dans le monde, par la science, la fortune, la naissance. Enfin grand nombre de têtes couronnées de l'Europe. (p.270.)

1868.

Travaux achats.

Des travaux, des achats furent faits en cette année, au profit de l'église. Il faut inscrire en première ligne, la croix de Gaillarvielle. Une vieille croix existait en ce lieu, tombant de vétusté et appelant une croix nouvelle. Or les voisins, en

particulier la famille Latestère - Fourcade, désiraient l'érection d'un monument.

La croix, érigée là depuis des siècles, vit au XIX^{ème} siècle, la procession votive, dite de la Bordeneuve, se poursuivre jusqu'à ce lieu. Depuis cette innovation, la croix de Gaillarvielle n'est plus une croix de hameau, intéressant un quartier seulement, elle est croix intéressant la paroisse entière. M. le curé qui la désigne sous ce titre, fait une quête à domicile, dans toute la paroisse, au profit du monument à ériger, au nom de tous et avec la coopération de tous, sur ce livre.

Souscription.

⁽ⁿ⁾(p.274.) ... Du produit de la quête on acheta une croix, on érigea un piédestal et, le 10 mai, est faite solennellement l'inauguration du monument, par une procession extraordinaire, car le jour de l'année affecté à cette procession est le 4^o samedi d'avril.

La croix est érigée, comme la primitive au quartier de Gaillarvielle, au lieu dit le Piquet de Gaillarvielle.

D'où lui vient cette dénomination ? En l'absence de titre, voici l'appréciation personnelle de celui qui rédige ces notes. Cette appellation tirerait son origine d'un piquet planté en ce lieu, pour punir les sujets du seigneur qui faisaient quelque faute. Car, d'après la tradition, Gaillarvielle fut un château et eut un seigneur. ^(o) (p.275.)

Auvent.

Par les soins de M. le maire est établi au clocher un auvent, recouvert en zinc. Coût de la réparation : 100 accordés par le préfet.

Presbytère.

Le mur, nord du presbytère, a été crépi à neuf. La réparation était urgente car le mur est en terre. (p.276.)

Don de l'Empereur.

Le fait principal en acquisition d'objets est cette année, le don d'un calice argent vermeillé, fait à l'église de Marestaing par sa Majesté l'empereur Napoléon III. Cette affaire vaut la peine d'être rapportée dans les détails. Les Voici : En octobre 1867, M. Lamothe de L'Isle-Jourdain, membre du Conseil Général, me suggéra l'idée de faire une demande à sa majesté l'Impératrice Eugénie, d'un objet pour notre église. Des fonds sont annuellement votés pour des largesses de cette espèce. Avec toute l'obligeance possible, M. Lamothe me traça la marche à suivre. Ce fut chose arrêtée et de suite, je mis la main à l'œuvre.

Dossier demande.

Requête à l'Impératrice... le 25 octobre 1867. (lettre de demande)

Introduction de ma requête le 29 octobre 1867. (réponse du secrétaire)

Formalités à remplir le 15 novembre 1867. (réponse de la Grande aumônerie)

Lettre à sa majesté l'Impératrice fin novembre.

Avis du don accordé le 10 janvier 1868. (signé, Le Chapelain de l'Empereur, l'abbé Laine)

Avis d'expédition par les Transports Généraux du 10 mars 1868.

Accusé de réception au Grand Aumônier le 16 avril 1868. (p.287.) (p)

Le 19 avril 1868, séance de quasimodo, les membres du Conseil de Fabrique, reconnaissants que sur la demande de M. le curé et avec le concours de M. le maire, la Fabrique a reçu de sa Majesté l'empereur Napoléon III don d'un calice, style gothique, partie vermeillé, pied à contour perlé de points blanc argent, portant au revers du pied ces mots en inscription, "donné par sa M. Napoléon III à l'église de Marestaing", lequel est désormais propriété de l'église, arrête : 1^o - en reconnaissance du don impérial, à la solennité la plus prochaine, où l'usage du calice ci-dessus sera inauguré, des prières publiques seront faites pour l'auguste donateur et pour la famille impériale et la paroisse sera conviée à s'associer aux dites prières. 2^o - le Conseil de Fabrique, organe de la paroisse, et comme elle dévoué de principe et d'affection à sa Majesté l'Empereur Napoléon III, offre respectueusement hommage de reconnaissance pour le don de sa Majesté. 3^o - veut enfin, le dit conseil, que pour transmettre aux générations à venir la mémoire de ce don auguste, la présente délibération soit annexée aux archives de la Fabrique. Faite à Marestaing, en séance le 19 avril 1868. Signés au registre : Leyches, Bégué, Gabent, Marestaing, Bégué, Fourment...

Dès lors, le calice enfermé dans une caisse cuir vert, avec écusson aux armes impériales et intérieurement doublée en cuir laine, couleur rouge, est entré dans le mobilier de la Fabrique. Le dit calice, avec sa patène, du prix de 300 F pèse 555 gr. La Fabrique n'a eu qu'à payer le port de Paris à Auch et d'Auch à Marestaing. Il fut inauguré le jour de l'Ascension, 24 mai. La messe fut chantée et à l'issue, fut chanté, en reconnaissance du don le domine salvum fae... (p.289.)

Faits atmosphériques.

L'hiver de 1868 n'avait pas attendu le 1^{er} janvier pour faire son apparition, il commençait dès le 4 octobre. Le froid fut rigoureux dès le 1^{er} novembre. La lune de ce mois fut très froide. Au 1^{er} janvier, il était facile de le voir, l'hiver tenait les promesses de l'automne 1867. En effet, l'hiver a été long et rigoureux. Commencé, peut-on dire, le 4 octobre 1867, il durait encore en avril 68.

Récoltes.

Des oscillations de la température résultèrent bien des maladies. Grand retard pour la récolte. À peine si au 1^{er} mai, les champs paraissaient ensemencés. Les menus grains périrent en partie et en bien des champs. Même les blés. Les prairies desséchées par les gelées et les vents du nord, menacent d'un petit rendement ainsi que les fourrages artificiels. Les blés sont tardifs, mais secondés vers mi-mai, par un temps favorable, ils se développent rapidement et

en 10 semaines, arrivent à maturité. Sous l'influence des mêmes causes, la récolte en herbe qui semblait devoir être tardive, fut plus hâtive que de coutume.

L'épiage s'est fait en bonnes conditions, favorisé par un vent du nord qui persévéra de 30 à 40 jours. Du 24 juin au 12 juillet, la gerbe fut rentrée et la moisson finie avec le mois de juillet. Le battage s'est fait sans désespérer par un soleil brûlant propice pour ce travail.

La sécheresse a été longue, la chaleur étouffante. Les plantes du printemps en ont souffert, le rendement a été faible à l'encontre de celui du blé qui a été abondant. Souvent menace d'orages et de pluies, mais rien que menace. Exception pour le levant de la Save. Les contrées de Pompiac, Seysses, Auradé et les limitrophes de la Hte Garonne, furent au commencement d'août, frappées d'un orage effrayant, accompagné d'ouragan à tout renverser, de pluies à tout entraîner, de grêle à tout hacher. On y vit des grêlons de 500 gr, grosseur d'œuf d'oie. Les tuiles étant brisées sur les toits, les eaux chassaient les habitants qui ne savaient où se réfugier. Les tuileries du pays furent épuisées après 2 jours et, faute de tuiles à canal, des maisons restèrent sans toiture, des semaines entières. Marestaing n'a pas été atteint. De mai à octobre, il n'y eut que de faibles ondées. Le 18 octobre une pluie abondante vint à propos pour faciliter les travaux des semences.

Aperçu des degrés de chaleur :

19 juillet	8 h du matin	31°	20 juillet	matin - 5 h	25°
	midi	35°		8 h	30°
	5 h	40°		midi	34°
	soir - 9 h	32°		soir - 5 h	40°
				9 h	32°

Les raisins maltraités par ce soleil brûlant ont séché en grand nombre, suivant exposition, ou nature de terrain, jusqu'à la proportion d'un tiers. Des arbres ont péri faute d'humidité.

Il n'y a pas eu de printemps. La semaine de Pâques, à moitié avril, il a gelé à gercer la terre. Au lendemain des derniers froids, sont survenues, sans transition, les fortes chaleurs jusque fin de septembre.

On s'attendit, sur certains signes, à un hiver précocé et rigoureux. Les hirondelles se hâtèrent de quitter la contrée dès la fin d'août, un mois avant l'époque ordinaire de leur migration. Elles se montrent si pressées de partir, qu'elles abandonnent les dernières couvées et détruisent elles-même les petits à moitié venus, jugeant que le temps va leur manquer pour les mener à complète croissance ou qu'ils seraient, par suite de leur jeune âge, un embarras pour la traversée. Par contre, les corbeaux, les oiseaux de passage, pinsons, roitelets, etc. firent apparition de bonne heure dans nos contrées, nos haies, nos rivières.

Quelques froids assez vifs se firent sentir, en effet, dans la 1^{ère} quinzaine de novembre, on crut au premier moment qu'il fallait donner raison aux pronostics signalés. Mais tout finit à cette alarme et l'automne ressembla à un printemps, température douce, beau soleil, pas de gelée, de frimas, pas de vent jusqu'aux derniers jours de 1868. Tandis qu'en 1867, à pareille époque, on était en hiver depuis 2 mois, on se croyait en 1868, au printemps. C'est au point qu'au mois de décembre (16) l'orage gronda, bruyant comme en plein été, accompagné de tempête, de pluie, de grêle. Cependant, on eut pas à déplorer les suites de cette température si anormale qu'elle ait été. Pas de maladie, récolte en blé bonne, en maïs médiocre, en vin plus que médiocre. N'eut été les grosses chaleurs de l'été et de l'automne qui calcinèrent le raisin, elle eut été très abondante. Car l'oïdium a été très clément : la plupart des vignobles fut épargnée. (p.293.)

1869.

Fait religieux.

Le onze avril dernier... 1^{ère} communion. Elle se fit sans grande cérémonie vu le petit nombre d'enfants élus...

Ce jour du 11 avril laissera un long et précieux souvenir dans la catholicité. C'était le cinquantième anniversaire de l'ordination à la prêtrise du pape régnant, Pie IX.

... Dans les villes, il y a eu illumination des édifices publics, les édilités se prêtant à la splendeur de la fête, et aussi dans bien des maisons privées.

Du reste avant Pie IX, plusieurs papes eurent le bonheur de pouvoir célébrer le cinquantenaire de leur ordination. Ce furent : Jean XXII, ce pape qui érigea le siège de Lombez ; Grégoire XII, Calixte III, Paul III, Paul IV, Innocent X, Clément X, Innocent XII, Benoît XIII, Clément XII, Benoît XIV, Pie VI, Pie VII, Grégoire XVI, enfin Pie IX.

Travaux de l'église.

... délibérations du conseil municipal ... 15 août 1869 ... il s'agit des travaux pour réparations à l'église ... M. le maire donne les raisons suivantes : 1° - l'état des choses est changé depuis 1859, époque où fut dressée le devis concernant les réparations projetées depuis cette date plusieurs travaux portés au devis ont été exécutés au moyen de dons volontaires. 2° - il y a dans le moment, impossibilité de compléter les réparations. La totalité des fonds votés à cet effet n'était recouvrable que dans 6 ans. 3° - possibilité de l'exhaussement seul puisque des fonds suffisants sont en caisse et que cette réparation arrivera à 2.000 au plus. 4° - l'urgence de l'exhaussement : le lambris menace ruine sur l'assistance et on ne peut le faire à neuf qu'après l'exhaussement de l'église. La toiture exige des réparations urgentes et considérables. Pourquoi les faire avant l'exhaussement ? Ce serait pure perte, car la toiture, lors de l'exhaussement des travaux doit être descendue et remplacée. 5° - l'église n'a pas de chaire depuis trois ans. Elle est faite à neuf et ne peut être placée qu'après exhaussement des murs. Peut-on encore demeurer six ans sans ce meuble. 6° - le complément nécessaire des travaux sera la confection d'un clocher. Or ce complément se fera mieux vu l'espoir fondé d'avoir en dehors des sommes imposées, des dons volontaires pour cet objet...

Arrêté du préfet du 9 novembre 1869.

... La pierre, après examen de plusieurs carrières locales fut prise de la côte du Martin, à 150 mètres de l'église. On

aurait trouvé dans le quartier de Beausoleil ou de Lamillous, une pierre plus dure. Mais M. Pourtié, agent-voyer à Lisle, choisi par M. le maire pour surveillant des travaux, ayant jugé la pierre de la côte du Martin suffisante, on s'arrêta à cette carrière, pour la facilité du transport qui doit se faire gratuitement par les paroissiens. L'extraction de la pierre a été payée 2,50 le mètre cube, ce qui fait 18 F la toise (vieille mesure). (p.299.)

Faits climatiques et récoltes.

La température si douce qui a clos 1868 s'est poursuivie en janvier 1869. on a vu la glace un seul jour, le 23, et encore les flaques d'eau ne se prirent pas dans leur étendue. La rivière ne gela pas du tout. Le 24 janvier, neige abondante dans la matinée, mais promptement fondue. Cette température fut la conséquence d'un vent de sud-est (autan) persévérant depuis plusieurs mois. Non pas avec cette force qu'il déploie souvent, mais avec une bénignité favorable à l'éclosion et au développement des plantes en terre. Aussi, elles sont, fin de janvier, dans un état de splendeur et une croissance si hâtive qu'on se dirait à la fin d'avril. On ne parle partout que de prodiges de végétation. En janvier, les prairies étaient émaillées de marguerites. On vit la violette éclore, les amandiers en fleur, la vigne épanouie et, sur des ceps abrités, des raisins déjà nés. Aux premiers jours de février, on mangeait, à Toulouse des fèves vertes. En nos contrées, les févières furent en fleur et les gousses même formées.

À cette époque nos blés avaient plus belle apparence que le blé de 1867, à la fin d'avril. Et tandis que, en cette année, les plantes, en avril, sortaient à peine de terre, en 1869, tout était en fleur et les fourrages artificiels s'élevaient à 40 cm. (p.300.)

Intempéries.

À partir du 27 février, jusqu'au 4 avril, le temps fut très mauvais. Vent, pluies, tempête, inondation, neige, orage, vent toujours piquant, tout a concouru pour faire de mars un mois affreux. Impossible de travailler, pas de terre ouverte, pas une semence de printemps jetée. On s'accorde à dire que jamais on n'avait vu un mois de mars semblable à celui de 1869. Le jour de Pâques, 28 mars, fut affreux et toute la semaine mauvaise se termine par l'octave de Pâques, 4 avril, qui fut une journée de neige et de grésil. Il y eut abondance de sinistres maritimes et dans les pays de montagne, les neiges furent si abondantes, qu'il en résultera bien des malheurs.

Le 5 avril, jour de froid piquant, le temps se mit au beau et y persévéra jusqu'au 14. On en profita pour travailler la vigne dans d'excellentes conditions. Au 10 avril, les raisins étaient nés aux treilles, face du presbytère.

Récolte mauvaise.

Ces beaux jours remirent la récolte qui avait, par suite de ces intempéries, dans la période qu'elle traversait, la plus piètre apparence. Dès lors, elle s'annonce bien au cultivateur.

Cependant la récolte ne tint pas les belles promesses faites, presque jusqu'au moment de la moisson. Les mauvaises herbes développées par les pluies du printemps ont envahie les blés. Des brouillards survenus après l'épiage, fait en bonne condition, ont nui au grain et à la paille. Un vent très violent d'autan avait, avant l'épiage, brisé bien des tiges. La récolte fut mauvaise, surtout sur les terres mal assolées et sur celles qui, l'année précédente, avaient porté des menus grains. Le rendement a à peine atteint la moitié de celui de l'année précédente. La récolte du foin, comme il arrive en année pluvieuse, fut abondante. (p.301)

Trombe.

Juillet donna des chaleurs sénégalienne. Le thermomètre a monté en certains lieux du midi, à 40 degrés, à l'ombre, 56 au soleil. Dans la campagne il était de 36 à 40.

Cette période si chaude s'est terminée, le 24 juillet, par une trombe qui, 2 heures durant, a versé des torrents d'eau, surtout dans la partie nord du village. Les terres ont été entraînées, les meules de chaume, encore dans les champs, emportées et perdues, les prairies sablées sous une couche de terre de 10, 15 cm. Ces effets se produisirent surtout sur le ruisseau de Laouran. Les digues furent franchies, les routes envahies à 100 m. de chaque côté des ponceaux. Ce jour étant refoire à Lisle, bien des gens surpris en route, ont dû passer une bonne partie de la nuit en voyage et encore pour arriver, bien avant dans la nuit ou dans la matinée, traverser le ruisseau de Laouran, ayant eau jusqu'à la ceinture. Il n'y a pas eu d'accident à signaler. Seulement un homme et une vache furent en danger de se noyer en franchissant le ruisseau. L'abondance de l'eau fut si grande que les gerbières furent mouillées jusqu'au sol, le blé détérioré et bien des pailles moisies. Les animaux eurent à s'en plaindre, cette paille ou nourriture ne leur fut pas favorable.

Insectes.

Au mois de juillet, ici et dans la contrée, les ormeaux furent envahis par des myriades d'insectes, espèces de ver noir, qui en dévorèrent les feuilles. En sorte qu'à cette époque les arbres dénudés de verdure, présentaient leur aspect hivernal. Apparut aussi, et par myriades, une nouvelle espèce de mouche, ne volant pas, quoiqu'elles aient des ailes. Elle aida sans doute à l'œuvre de destruction. Ces grosses chaleurs n'empêchèrent pas qu'il n'y eut, dans le même mois, des jours d'un froid piquant qui força d'en revenir aux hardes d'hiver. (p.302.)

Chaleurs.

Mais août prit sa revanche, les chaleurs y furent intolérables et, sans la trombe de juillet qui détrempe la terre profondément, la récolte du maïs eut été bien compromise. Les longues chaleurs d'août et de septembre avaient été presque intolérables. Elles produisirent une longue sécheresse. Aussi la terre durcie a été de difficile travail. Les semences se sont opérées sur une terre peu meuble et le blé a eu une levée pénible.

Sécheresse.

La sécheresse a donné la main à un froid très hâtif à la mi-octobre et au 1^{er} novembre, il a gelé à glace. Cependant

le froid n'a pas été très intense jusqu'à la fin de décembre.

Mais le temps, sec d'abord, froid ensuite, a été propre aux travaux. il n'y eut que de petites ondées lesquelles n'ayant pas détrempé la terre assez profondément, elle a été dure durant tout l'hiver... (p.303.)

1870.

Travaux de l'église (1ère série).

L'année 1870 sera une année mémorable pour la paroisse à cause des travaux qui s'y sont faits.

Au mois de mars, furent approchés les matériaux qui devaient servir à la réparation de l'église, exhaussement, lambris, charpente. Pour mémoire, et à l'honneur de la paroisse, on note que ces travaux de transports de matériaux se sont fait gratuitement par les paroissiens qui ont concouru à l'œuvre, à l'exception de quelques récalcitrants. Les noms des prestataires volontaires est ici inscrit comme suit, avec explication du travail fait par chacun.

Pierre :

Nom du prestataire	Nbre de journées	bestiaux employés	nombre de voyages
M. Devilleumur, maire	1	3 paires	18
Dumont	½	1	3
Vinceneau	½	1	3
Dupont	½	1	3
Douat Laurens	½	2	4
Turle	½	2	2
Délix	½	1	6
Senserin	½	1	5
Bégué Antoine	½	1	4
Dupont Estampes	½	1	3
Latestère	½	2	8
Marestaing f.	½	1	6
Gabent	½	1	6
Ribaut	½	1	6
Marestaing Boubé	½	1	6
Marestaing Antoine	½	1	4
Labatut	½	1	6
Gros	½	1	6
Marestaing Piron	½	1	6
Lagarde Jean	½	1	6
Esparseil Léon	½	1	6
Sébènes Ainat	½	1	4
Galès Prince	½	1	4
Lèches	½	1	4
Total des voyages de pierre pour 7 toises (55 m ²)			129

Chaque toise a exigé 18 voyages plus une légère fraction.

Sable :

Barrière	1	2	14
Id au compte du Mérigat	1	2	12
Bégué Pierre, en Couget	1	2	12
Fourcade, à la Bilane	1	1	6
Dince	½	1	4
Total			48

Ils ont porté au moins 25 m² de sable. Il a été plus que suffisant.

Tuile et barron, chez Gros (Lisle) :

Ponsin, Bordeneuve	1	1	125 tuiles
Idrac au Cassé	1	3	330
Casset	1	1	100
Castillon, meunier	1	3 mulets	200
Lartigue	1	1	98
Lille, Loubère	1	1	100
Fourcade	1	1 cheval	50
Lasserre	1	1	80
Lagarde Bertrand	1	1 mulet	50
Bégué en Couget	1	1	100
Porté par un voiturier de Lisle	tuiles		150
"	barrons		300
Turle en Poumezan	1	1 cheval	160 italiennes
Pérès	1	1	150 barrons

Tuile à canal :

Moignard	1	1	300
Douat au Mouton	1	1	300

Douat, Bordeneuve	1	1	300
Darrieux	1	1	300
Pujos	1	1	300
Dartigues	1	1	300

Bois, porté de Samatan (à gages pour certains transports) :

Castillon, meunier	1	2 mulets	échafaudage
M. Roques	1	3 paires	charpente
Castillon, meunier	1	3 mulets	230 planches
Me valet de M. Delieux	1		planches et madriers

Prestations volontaires à bras pour charger :

Guerguil, 1j. Bartholomé, ½ j. Esparseil, au village, ½. Soulès, ½. Cugno, ½. Mirepoix, 1journée.

Chaux : la chaux a été portée de Castelnau Barbarens, chez le sieur St German et a coûté, remise ici par le vendeur, 3 F l'hectolitre. La bâtisse en a absorbé 69 hl, représentant en argent : 207 F.

Sur l'impôt communal en cours de recouvrement, il fut ouvert pour les travaux un crédit de 2.177,20 F, en caisse, à la perception. (9)

Le devis ne portait pas d'ouverture centrale, au chevet. M. le curé a demandé, comme complément convenable que cette baie y fut établie. Le conseil l'a agréée et M. le curé en a payé le coût. Savoir : tuile, 15. façon, 15. Les vitres demeurent à la charge de la commune. (p.308.)

Ouvriers.

M. Pourtié, agent-voyer à Lisle, a surveillé les travaux, fait plusieurs descentes, durant l'exécution, fait tout, métré et cubage, sur prix faits par lui. Les frères Traverse, maçons de Monferran, ont fait tout l'article bâtisse.

Gros, ouvrier du lieu, aidé de Dumont son beau-frère, a fait la charpente. Ce dernier étant mort en guerre, durant les travaux, Gros a fait seul le lambris. Le travail de bâtisse et de charpente, ouvert le 2 mai, a été terminé à la mi-juin, même année. Le temps a bien secondé. Il n'a jamais plus que quelques faibles ondées. On eut désiré des pluies plus abondantes pour venir en aide aux récoltes compromises par les chaleurs et la sécheresse. Le lambris fut terminé au commencement de décembre. (p.309.)

Litre.

Quand on ferma les vieilles ouvertures remplacées par des ogives sous une bande apparente, polie à chaux et sable, on mit à nu une bande de couleur noire, régnant autour du chevet, se prolongeant sur le mur de la sacristie et de la chapelle de la Vierge, c'est-à-dire sur les murs de l'édifice primitif. La partie neuve, midi et nord, n'était pas liserée d'une bande identique.

Voici l'explication de la bande qui ceignait la partie de l'édifice, antérieure à 1789.

Cette bande qui, avant 1789, ceignait les églises, s'appelait Bande du seigneur. Elle était tracée en ceinture aux églises dont la commune avait un seigneur. À la mort du dit, la bande prenait le deuil et pour en porter le signe, elle passait du blanc au noir.

Or en 1783, mourut le seigneur d'Esclignac, baron de Marestaing. L'église du lieu, de date récente, prit le deuil d'usage. Arriva la Révolution qui balaya les seigneurs, leurs privilèges, leurs insignes. Aussi, en 1803, l'église ayant été restaurée, fut sans doute crépie et la bande noire disparut sous une bande à mortier blanc.

Il est étonnant qu'elle ait été maintenue, même sous cette couleur. Ce ne peut être qu'un ouvrier inconscient qui a été capable de pareil anachronisme. Une couche de mortier à la volée, comme sur le reste des murs, eut été plus en rapport de l'esprit nouveau. On dut prendre la bande pour un ornement quelconque, ignorant qu'elle symbolisait honneur et privilège. La bande noire avait traversé la Révolution sans être grattée : la bande blanche lui a succédé, mais sans signification. Cette dernière a disparu (1870) ce sera pour toujours.

Voici ce que dit la Revue de Gascogne de la Litre. Avril 1871, p.185. :

Litre. Singulier, féminin, bande noire, dite aussi, ceinture funèbre qui dans les siècles précédents se peignait à l'extérieur et même à l'intérieur de certaines églises ou simples annexes. La litre supposée droit de patronage dans celui dont elle portait le deuil. Elle ne devait pas dépasser en largeur 0,67 cm à moins qu'il ne fut prince. Dans ce dernier cas, sa largeur pouvait atteindre 0,83 cm et les armoiries du défunt se produisaient de 8 en 8 mètres, tandis que pour les autres seigneurs, elles devaient être plus espacées. On retrouve souvent des traces de Litre sur le mur des églises, (6) mais en France, elles n'ont plus été rafraîchies depuis 1790. (7) (8) Les litres en drap velours, étoffe noire ne se plaçaient qu'à l'extérieur. Après un an et un jour, elles appartenait à la Fabrique. (9) (p.311.)...

Rome prise.

Le roi d'Italie a été le spoliateur. L'Empereur Napoléon III déchu lui-même de son trône, cette même année 1870, avait enseigné en 1859, le chemin de Rome au roi d'Italie, lequel avait annoncé sous les auspices impériaux, avec le secours de l'armée française, la spoliation qui se consomme aujourd'hui. L'instigateur, déchu du trône est puni, le

⁶ La litre a été retrouvée sous bande blanche à l'église de Marestaing (1870).

⁷ La Révolution a emporté tous les privilèges.

⁸ Tout ce qui est dit de la litre, en dehors de l'article de la Revue de Gascogne, est présomption de ma part et indication recueillie, laquelle peut être erronée, ainsi que ma présomption. S'en tenir à l'article de la Revue.

⁹ On n'en voit aujourd'hui que d'amovibles et passagères, appelées tentures, en usage à la sépulture des Grands. J'ignore si aujourd'hui on en pose à demeure.

spoliateur le sera. Car on ne touche pas impunément à l'oint du Seigneur. Ce fut le 20 septembre que les Piémontais entrèrent à Rome, sans éprouver la moindre résistance, par la porte Pia. Dès lors, le Pape est prisonnier au Vatican. Grande épreuve pour l'Église.

Guerre.

Au début, le gouvernement demanda des prières. Plus tard, un 2^{ème} mandement prescrivit les prières pour la France et pour le Pape.

On était au mois de juillet. Après des craintes de guerre, des espérances de paix, des notes échangées, la guerre éclate entre la France et la Prusse. Un premier succès, mais bien léger, donne espoir à la France que ses armes, si souvent victorieuses, le seraient encore. Mais cette espérance se dissipe bientôt. La France n'essuya que des revers. Une bataille de 3 jours, livrée près de Sedan, livra à la Prusse, l'Empereur et son armée. C'était fin août. (p.312.)

République.

Un parti qui ne rêvait que la chute de Napoléon, qui ne se cachait pas que l'Empereur, sorti de Paris, n'y rentrerait plus, parti qu'on peut appeler Prussiens de l'intérieur, plus à craindre pour le bonheur de la France que les Prussiens d'Allemagne, le parti républicain, pour l'appeler par son nom, au lieu de se lever contre l'ennemi, profite de ce grand désordre de Sedan, pour faire une révolution à l'intérieur. Quelques centaines de républicains anarchistes proclamaient la République, 4 septembre, et les députés de Paris qui avaient soulevé la populace de la ville pour cette proclamation illégale, s'emparèrent du pouvoir, le conservent, sans consulter, ni avant, ni après, la France dans ses comices.

À la tête de l'anarchie, ils n'eurent rien de si empressé que de déclarer, sans autre forme, ni façon, la déchéance de l'Empire et de donner au sénat et au corps législatif, sans respect pour le suffrage universel dont il était l'élu, un honteux congé. Le tout fait au nom du peuple qui ne fut pas consulté, qui ne l'apprit même que par des proclamations pleines de flatterie pour la populace.

Cette usurpation, cet abus de pouvoir ne surprennent plus quand on sait que le parti avait, pendant 20 ans, fait à l'Empire une opposition acharnée. Ce prétendu gouvernement, ramassé dans la rue, acclamé par la canaille, répudié par ce qu'il y avait d'honnête dans la nation, mais subit sottement par elle, s'intitula d'un beau nom : gouvernement de la défense nationale. Hélas ! 6 mois d'actes, d'incurie, de gaspillage, d'incapacité, d'imprévoyance, d'entêtement, d'orgueil, de forfanterie, de ruine, de rapine, diront à l'histoire si ce nom ne fut pas un hardi mensonge.

Le parti avait soif et faim. Le gouvernement balaya impitoyablement tous les fonctionnaires de l'Empire, jusqu'aux conseils municipaux. La place était vide, il y mit des hommes, la plupart exaltés, à qui l'opinion tenait lieu de capacité et de vertu, lesquels furent un embarras pour le pouvoir dont les membres, la paix conclue, furent assez honnête, à quelque exception près. (p.313.)

Commissions.

Les conseils municipaux congédiés furent remplacés par des commissions, en grand nombre mal composées. Voyez la logique de ce pouvoir !... Ceux-là même qui avaient blâmé les rares commissions installées par l'Empire, en instituèrent en se dégageant, jusque dans le plus petit village.

En blâmant comme elle mérite l'institution, j'aime à dire que la commission de Marestaing s'est bien conduite en ces mauvais jours. Elle ne fut ni tracassière, ni anarchiste. C'est avec satisfaction que M. le curé conserve en ces notes, le nom de ceux qui la composèrent. Ce furent : M. Barrière Jules, maire ; Esparseil Jean-Baptiste, adjoint ; autres membres : Lannes Jean-Baptiste, Labatut Joseph, Marestaing fils Herron, Turle Antoine.

Elle fut nommée, comme les autres du département, par le sieur Jean David qui usait arbitrairement des pouvoirs prétendus reçus, mais qu'il s'était arrogés en ces temps de désordre, sous le nom de commissaire du gouvernement. Il fut, comme tant d'autres, un républicain dit renforcé, mais qui eut souci de sa personne, en se donnant part dans les charges civiles, pour se dispenser de prendre le mousqueton, contre les Prussiens. Tant ils furent, grand dieu, de cette bravoure !... Républicains pour pousser les citoyens débonnaires à la défense de la nation. Républicains égoïstes, ils trouvèrent le secret de demeurer platoniquement au coin du feu. Honneur mille fois à leur patriotisme, à leur bravoure, mais surtout honneur au soin de leur peau.

Après la guerre aux places et la curée des emplois - c'était le plus pressant - on s'occupa de la guerre contre les Prussiens. Elle fut désastreuse. En quelque coup de filet nos vieilles armées, faites prisonnières, durent passer en Prusse. C'était le moment de faire la paix : l'ennemi la voulait, on ne voulut ou on ne sut la faire. Les républicains n'étaient que fanfarons.

Il fallut donc refaire et armées et armement. Cette opération, plus ou moins bien conduite, est la seule qui honore nos gouvernants. Ils n'en eurent pas la science, ils y mirent de l'entrain. Mais la France fut vaincue partout et toujours : c'était inévitable, on n'avait que des recrues.

On avait chez les républicains, tant prôné la levée en masse, qu'il fallut en essayer. On appelle les mobilisables, les célibataires, les veufs sans enfant, jusque à 40 ans. Après 15 jours d'exercice, au feu, c'est-à-dire à la mort, nos gouvernants qui s'étaient improvisés ministres, même de la guerre, sans la moindre notion de l'art militaire, les chefs militaires furent improvisés. De gens qui n'avaient jamais tenu fusil ou sabre, on en fit des officiers généraux. Ils furent ministres et chefs ineptes, dont toute la science consista à faire des proclamations émaillées de mensonges grossiers, de forfanterie ridicule, de plates injures à l'ennemi. Elles ne pouvaient dissimuler notre faiblesse et nos revers. Car il n'y a que l'impuissance qui emploie ces armes, quand l'incapacité a produit l'insuccès. Il y eut surtout dans ces pièces, une phrase sacramentelle, au lendemain de chaque action : "l'armée a vaillamment combattu, elle a enlevé les positions, mais accablée par le nombre, elle a dû songer à la retraite et l'a opérée en bon ordre." Chaque paysan savait la formule par cœur, la voyant chaque jour affichée à la porte de la mairie. Que c'est piteux !... Quand ce n'est pas bête.

Mais ce que ne disaient pas les proclamations, ni le parti, c'est que nos armées manquaient de pain, d'habits, de munitions, au milieu même de l'action engagée. Le parti surtout et le soldat avec, se contentaient de crier à la trahison. C'est le mot dont se couvrent l'impuissance doublée de l'orgueil...

On eut aussi ce qu'on appela le corps des francs-tireurs, chargé de faire la quérilla, derrière la haie, les lieux couverts, pour tracasser l'ennemi. L'institution était bonne, le personnel fut détestable. On y enrôla presque que la canaille qui cherchait aventure sous le couvert de la défense du pays. Il eut parmi le nombre, quelque corps honnête de francs-tireurs. Un éternel déshonneur pour la France, une honte pour nos gouvernants, sera d'avoir accepté les services de Garibaldi et de ses volontaires. Mal en advint ; ils ne furent chef et soldats que lâches, ineptes, bandits, pillards. La France leur doit la ruine de l'armée de l'Est à la fin de la campagne.

En résultat final, notre déroute fut complète. Nos villes fortes furent prises, y compris Paris après un siège de 5 mois. Il fallut ensuite conclure la paix au prix énorme de 5 milliards, avec sacrifice plus dur encore, de l'Alsace et partie de la Lorraine. Il fallait s'y attendre avec les armées improvisées qu'on avait, avec les chefs incapables qui la commandaient, avec les gouvernants ineptes qui ordonnaient. La main de Dieu fut là, visiblement ! ! !...

La France avait toute sa jeunesse sous les armes. C'était triste une population sans jeunesse, des familles sans enfant, des champs sans travailleur !... Marestaing compta 28 de ses habitants à l'armée. Et on était sur le point de faire partir les mariés jusque à l'âge de 40 ans, les forçant à quitter famille, propriété, affaire, commerce, position. Qu'aurait-il resté ? Les infirmes, les invalides... les employés du gouvernement, etc. et ceux-ci tellement jaloux pour leurs privilèges, qu'il eut été très difficile d'enrôler les citoyens mariés. Heureusement, la paix est faite ; les mariés ne sont pas inquiétés.

Une chose étonnante, ce fut le grand nombre de prisonniers fait par l'ennemi. On en compta, à la fin de l'opération, jusqu'à 700.000. Savoir 400.000 en Allemagne, 120.000 (armée de l'Est) passés en Suisse et 200.000 de l'armée assiégée à Paris, condamnés à passer en Prusse d'après les préliminaires de la paix, si la paix n'était pas définitivement signée.

Supputant toutes les pertes, indemnité, frais, armes, matériel, équipement, dégâts, on peut sans exagérer, porter le chiffre de la perte pour la France à 20 milliards : celle des hommes à 200.000. Vit-on jamais pareil désastre ?

Quoique ce qui est de cette guerre n'appartienne pas directement aux notes de la paroisse, le souvenir en est ici consigné en preuve de la punition de Dieu, du vertige du gouvernement, de l'incapacité du parti républicain, lequel doit demeurer, surtout après ces malheurs dont il est responsable, un objet de dégoût pour tous les hommes honnêtes. (p.317.)

Faits atmosphériques.

1870 commence comme avait fini 1869, par des pluies fréquentes mais légères. Double inconvénient empêchant les travaux et ne détrempe pas la terre assez profondément. Le défaut d'humidité inspire des craintes pour les herbes et les plantes printanières. D'autre part, le froid, sans être très intense, a été long et accompagné du vent du nord. À partir du 20 février, la pluie a cessé pour faire place à un temps sec qui s'est poursuivi jusqu'à la fin de mai. En mars et avril, gelée à glace jusqu'au 8 mai, sans dommage pourtant pour la vigne. Par suite, récolte de la fève nulle et aussi des prairies artificielles. Les prairies naturelles, privées d'humidité, desséchées par le vent, brûlées par le soleil, ne donnent aucun résultat. Cet état donne de l'inquiétude pour nourrir les bestiaux. La chaleur, fin de mai, a atteint 30 degrés. En juin et juillet, elle devint intolérable, jusqu'à 45 degrés, au point que les fruits, à l'exposition, étaient calcinés sur les arbres.

Néanmoins, le blé a bien mûri, la paille a été courte, mais de bonne qualité. Si le blé a bien mûri, en dépit d'un soleil ardent, c'est que la terre n'étant pas fendillée autour de la tige, la chaleur n'a pas atteint le sous-sol, où la plante a pu encore trouver une humidité suffisante. La moisson avancée se terminait aux 5 et 6 juillet, au 10 les gerbes étaient rentrées.

Malgré une ondée abondante, en juillet, mais suivie d'une longue sécheresse, l'eau fit défaut. Les farines manquèrent en plusieurs endroits. Il y eut gêne pour abreuver les animaux. On dut faire pour cela jusqu'à 2 et 3 km. L'eau potable devint si rare, qu'en certains lieux, on dut la taxer par famille et même l'acheter.

En somme la France, en 1870, a été éprouvée : 1° - sécheresse : et par suite récolte de fourrage nulle, de blé médiocre, de menus grains mauvaise, de vendanges bonnes, pas d'oïdium. 2° - peste : car la variole ou picote a fait partout de nombreuses victimes sans compter les décès ordinaires. 3° - guerre : voir détail plus haut. 4° - froid rigoureux : à partir de mi-novembre jusqu'à la fin de décembre sans discontinuer, gelée à glace très profonde, neige abondante et fréquente, vent piquant, dégel accompagné de pluie et de nouvelle glace. La gelée sur le dégel fit périr bien des récoltes, les orges, fèves, lin et avoine, et grande partie de blé.

La nuit du 24 au 25 décembre fut une nuit affreuse. Le vent d'autan souffla avec une violence peu ordinaire. Il fut contre habitude, d'un froid excessif. Il fut aussi pénible que dangereux de se rendre à la messe de minuit et de s'en retourner. Le verglas qui couvrait la terre donna lieu à plusieurs accidents, heureusement sans gravité. Il fallut du courage pour sortir du logis. La messe compta peu d'assistance. (p.320.)

1871.

Guerre (suite).

La dernière heure de 1870 sonna par un coup de canon, un coup de canon frappa la première heure de 1871.

La guerre continuait. Mais tous voulaient la paix. Quelques rares républicains rouges, ceux surtout qui occupaient les places, voulaient au moins en parole et avec le concours des autres s'entend, la guerre à outrance. Mais les derniers revers subis en janvier, 9, à la bataille du Mans, suivis d'une déroute et fuite de 3 jours, au milieu des neiges, des glaces, nos soldats manquant d'habits, de chaussures, d'armes, de munitions, de pain, durant plusieurs jours, il ne resta plus aucun espoir. Trois fois on avait compté sur l'armée de la Loire et trois fois cette armée fut détruite. De

son côté, Paris, complètement cerné depuis le 17 septembre 1870, n'avait plus rien à mettre sous la dent. Il tenta quelque effort, mais infructueux. Le 19 janvier et le 21, l'armistice était signé. Il en était temps : trois jours de plus de siège et la population mourrait de faim.

Élections.

Les élections ont lieu : tout le monde voulait la paix, tout le monde vota et jamais on ne vit pareille affluence autour des urnes. Le règne des ineptes qui avaient si mal conduit la guerre, des obstinés qui la voulaient à outrance, était fini. La République, ramassée dans la rue, tombée de la bouche de quelques bandits, recueillie dans les mains de quelques ambitieux, entendit sonner son glas de mort. Le gouvernement revenait avec les députés dont les noms sortirent de l'urne.

Paix.

La première mission de la chambre nouvelle était de traiter de la paix. Les bases en furent posées, onéreuses, désastreuses, honteuses, écrasantes, mais la nécessité commandait, l'impossibilité de continuer la guerre l'imposait. Il fallait les subir et la paix fut signée peu après. (p.321.)

Guerre civile.

Le parti démagogique, le seul partisan de la guerre à outrance, malgré l'épuisement bien connu de la nation, prend prétexte de la paix, prétendue honteuse, mais dans l'intention de continuer, par la guerre, et son règne et ses déprédations, pousse à la révolte.

Une grande faute, faite par le gouvernement nommé au lendemain des élections, fut de laisser les armes entre les mains de la Garde Nationale. Cette milice citoyenne, à Paris surtout et dans les grandes villes, était composée de tout ce qu'il y a de pire dans les bas-fonds de la société. Elle n'avait fait faute de réclamer et d'obtenir, sous prétexte de défendre le pays, les armes qu'on lui mit imprudemment à la main. L'histoire dira l'usage qu'elle en fit en face de l'ennemi. Nulle part, elle ne lui résista. Elle avait certes bien autre dessein que de combattre les Prussiens !... À son heure, elle le prouvera. L'heure est arrivée et la milice, dite citoyenne, véritable armée de l'émeute, se lève contre le gouvernement né d'hier, reconnu par la France et proclamé à Paris, un soi-disant gouvernement sous le nom de Commune de Paris. Il entendait s'imposer à la France ; heureusement le pays demeura sourd à sa voix, indifférent à ses promesses. Tout y fut calme, sauf quelques légers mouvements, facilement comprimés, en quelques villes principales. Le sang y coula.

À Paris, la commune régnait. L'assemblée se réfugia à Versailles pour gouverner et organiser la force afin d'étouffer la révolte. Paris est assiégé et pris par l'armée de l'ordre, mais au prix du sang français qui coula à flots. Les civils, les révoltés, les chefs de la commune, l'armée de Versailles donnèrent à la mort un énorme contingent.

Le vœu de la commune se résume en trois mots : pillage, incendie, assassinat. Elle n'a pas failli à cette mission qu'elle se donna contre la société. En effet, durant son règne de quelques jours, nombre d'honnêtes citoyens, prêtres, religieux, laïques, à leur tête l'archevêque de Paris, sont arrêtés sans autre motif que leur honorabilité, leur caractère, leur fortune. Avant la fin de son règne, après une prison de deux mois, ils furent lâchement fusillés sans forme de procès. C'est ce qu'on appela la mort des otages. Ils avaient été pris en effet, dans l'intention d'obtenir la paix en les rendant et d'imposer leurs conditions.

Dans Paris, les monuments les plus beaux furent pillés d'abord et puis incendiés quand les communards se virent perdus. Pour activer les flammes, on avait enfilé les murs de pétrole. Les femmes jouèrent là un rôle horrible. On en arrêta qui jetaient dans les caves des paquets d'étoupes saturées de pétrole, destinées à être allumées plus tard. Jamais on ne vit semblable fureur de destruction. Elle eut été complète si les troupes étaient entrées deux jours plus tard dans Paris. Car, dans tous les égouts, étaient, de distance en distance, des amas considérables de poudre, pourvues de mèches qui n'attendaient que la main de l'incendiaire. Le plan satanique de cette canaille était de faire sauter tout Paris d'un seul coup. Ne pouvant s'affirmer en établissant un nouvel ordre des choses, ils voulurent s'affirmer par la destruction. Grand nombre de ces bandits appartenaient à la société secrète dite Internationale dont le programme est de détruire la religion et, pour cela, égorger les prêtres ; la justice et, pour cela égorger les magistrats ; la propriété et, pour cela égorger les riches. Malgré sa défaite, cette société n'en poursuit pas moins son idée et tout ce qui est grand, noble, riche, est hautement voué à l'anathème. Puissent ces projets ne devenir jamais une réalité. Mais tout est à craindre. Ils se disent apôtres d'une rénovation sociale. L'idée est une folie, mais l'idée est tellement fixe que peut-être, ils seront les maîtres.

Malheureux ceux qui verront ces jours néfastes. Qui les veut les appelle, jours de liberté, d'égalité, de fraternité. Ils seront des jours de despotisme, de massacres, de désastres, jusqu'à ce que les vainqueurs du moment, s'étant déchirés entre eux l'ordre renaisse de l'excès, de l'anarchie et que la vieille société, assez punie de son impiété - jamais elle ne fut si grande - revienne à Dieu, à la vraie liberté, à la charité chrétienne, au bonheur par la pratique du bien. Des vœux sont faits pour appeler ce retour, mais on n'en voit pas poindre l'aurore.

Cet abominable règne de la commune dura du 18 mars au 28 mai, jour de Pentecôte. Mais si court qu'il fut, il fut assez long pour faire couler le sang, pour amonceler les ruines.

Le jour de la punition arriva. Elle aurait dû être impitoyable, elle fut légère. Paris pris, des milliers de prisonniers communaux passent devant des conseils de guerre ; à peine quelques milliers sont condamnés, qui à la mort, aux travaux forcés, à la déportation, à la prison. Telle est la justice des hommes. Elle s'arrête devant le grand nombre de prévenus. Elle n'a pas eu grand souci de la société qui est menacée de sombrer devant le flot toujours montant du désordre, peu contenu par la justice, aujourd'hui trop indulgente, si elle n'est pas complice par timidité.

Il faut dire pourtant que la justice vint d'autre part, car les troupes entrées à Paris furent impitoyables et au moins 30.000 révoltés périrent dans les rues, sur les places où le sang coulait à flots.

Au milieu de ces désordres, un mouvement se produit en faveur du Pape, prisonnier au Vatican, mais on ne donna

pas de suite à la motion. Les temps ne paraissent pas, à nos députés, favorables pour s'occuper de cette question. Elle dormira... longtemps sans doute. (p.326.)

Mgr de Langalerie.

... promu à Auch, il a pris possession le 25 novembre 1871... 8 jours après, il part en visite pastorale par un temps froid, au milieu de neiges qui l'obligent, plusieurs fois, de voyager à pied, la voiture ne pouvant rouler. Voilà du zèle assurément, mais il est intempestif. Sa présence dut être tout au moins une gêne en bien des presbytères. En temps si rigoureux, on est excusé de ne pas recevoir... surtout un évêque... (p.327.)

Église travaux.

En 1870 fut faite ... la grande réparation de l'église, exhaussement des murs. Restait la réparation intérieure : on s'en occupa en 1871.

Elle consista en crépi des murs intérieurs, peinture murale, à coupe de pierre, des embrasures des ouvertures, des arceaux des chapelles, des appuis de communion, celui du sanctuaire excepté, du lambris du sanctuaire. Maçonnerie par Traverse, peinture par Cassas de Samatan.... Le devis est de 511 F. le coût réel est de 528,65.

Ces derniers travaux heureusement complétés, M. le curé se prend à faire cette réflexion : "comment pour une si modique somme, un peuple qui a la foi, a-t-il pu consentir à loger, durant tant d'années, le bon Dieu dans une si pauvre église que l'était celle de Marestaing, avant la légère ornementation qu'elle a reçue ?" Cette réflexion l'a navré, il n'a pu ne pas la communiquer du haut de la chaire. Mais on est si absorbé par les choses de la terre que cette réflexion a, sans doute, passé inaperçue. Elle était juste, elle a été manifestée. (p.332.)

Legs de M. Roques.

Bien souvent, M. le curé avait plaidé et en public et en particulier, les intérêts de l'église. Il fut heureux, au début des réparations, 1870, d'obtenir une promesse de secours de M. Roques François, Noël, habitant de Toulouse, propriétaire de Marestaing. Son château, à Beausoleil, est partie en Monferran, partie en Marestaing. Depuis plusieurs années, ce riche et honnête propriétaire, bon chrétien, en vacances à sa campagne, fréquentait les offices paroissiaux de Marestaing. Monferran lieu natal de sa dame, Joséphine Devillemur, n'étant plus rien pour lui, puisque la famille de sa femme était éteinte. M. Roques mourut en juin 1871. Dans son testament du 10 novembre 1870, il s'est souvenu de sa promesse. Il a légué à M. Fourment, curé de Marestaing, une somme de 300 F pour messes pour lui et, au même, la somme de 1.500 F pour être, par ses soins, employée à l'embellissement de l'église ou à la construction d'un clocher - paroles du testament.

Cette note sera pour perpétuer la mémoire du bienfaiteur, par les générations futures.

La Fabrique sera invitée par M. le curé, à faire célébrer un service funèbre pour le repos de son ami. (p.333.)

Mort à la guerre.

Durant la guerre désastreuse qui coûta tant de citoyens à la France, la paroisse, si largement représentée - 28 de ses enfants étaient partis dans les cadres de l'armée - a perdu deux jeunes soldats.

Le 1^{er} qui assista à la défaite du Mans, dut, par suite des fatigues de la déroute, entrer à l'hôpital de Mayenne, département du même nom, et y mourut le 2 février, du typhus. C'est le jeune Dumont Jean-Marie, mobile âgé de 23 ans. Il appartenait à une honnête famille, bien éprouvée par cette perte - Il était fils mâle unique - mais consolée parce qu'il put recevoir, dans l'hospice, les derniers sacrements de l'Église. L'aumônier en envoya la déclaration, avec quelque somme d'argent trouvée en son pouvoir.

Le second fut un mobile de l'armée de l'Est, passé en Suisse. Il s'appelait Esparseil Léon, dit de La Noye. Il arriva dans sa famille le 27 mars, tout malade, pouvant à peine se traîner. 24 heures après, le 28 mars, il mourut chez lui, ayant eu le temps et le bonheur de recevoir les sacrements.

Les autres nous rentrèrent : mais ici et partout, on remarque que bien des mobiles sont morts en route ou à leur retour. Tous sont rentrés tarés et ont été malades. Il faut attribuer et mort et maladie, aux souffrances de la campagne. Tout leur manqua. En revanche, ils furent et revinrent, riches de vermine. On ne vit jamais rien de plus déguenillé, de plus sale, de plus défait, que nos pauvres enfants rentrés à la maison paternelle. Ils faisaient pitié à voir, le cœur en saigne encore au simple souvenir. Puisse, le Dieu qui châtia la France, la préserver à jamais de semblable désastre ! (p.334.)

Service funèbre.

Il fallait se réjouir du retour des survivants, ils ne faisaient pas oublier les morts. La paroisse, sur l'initiative de M. le curé, fit pour leur âme, un service solennel. Un monument funèbre est dressé, avec les décorations possibles dans un village, éclairé de cierges nombreux. L'assistance fut considérable, toute la paroisse se rendit à cette suprême prière. Mais ce qui émut tous les cœurs, ce fut de voir réunis, autour du monument, à la place d'honneur, les jeunes soldats plus heureux, rendus à leurs foyers. Les parents des morts versaient des larmes, les parents de jeunes soldats rentrés, en versaient aussi. L'assistance n'en fut avare. On pleurait sur les morts, larmes de regret. On pleurait sur les jeunes gens revenus, larmes de joie. On pria pour les morts ; on remerciait pour les survivants.

Le 26 août, décès à Paris, malade du typhus, de Sébènes Paul, soldat de la classe de 1870, parti à l'occasion de la guerre, par anticipation du tirage au sort. C'est une troisième victime de la guerre, puisqu'il dut à cet événement de devancer l'époque de son service militaire. Il n'avait pas, comme les mobiles, été au feu.

Faits climatiques.

Les froids des premiers jours de l'année furent aussi vifs que ceux de décembre 1870. Dans le mois de janvier, au

fort de la guerre, les neiges, les frimas, les vents, les pluies, les glaces, sévèrent avec intensité sur toute la France, comme si Dieu avait voulu la châtier doublement et par la guerre et par la rigueur de la saison. Et dire qu'au milieu de ces rudes intempéries, nos vieilles troupes, comme nos jeunes soldats, encore si peu aguerris, sortant pour la 1^{ère} fois du toit paternel, étaient couchés sur la terre couverte de neige, sans chaussure, sans habit, sans pain, presque sans arme, tant étaient défectueuses celles qu'on leur avait mises à la main. N'ayant pour se nourrir qu'une maigre ration et parfois la neige seule, dont ils mangeaient - au moins dans l'Est - c'est à se demander comment un seul en a échappé. Les générations futures croiront-elles à l'histoire racontant ces faits lamentables.

Dans nos contrées, le froid fut si rigoureux, que le blé même, périt en partie. De là, faible récolte. Après les mois d'une saison si inclémente, s'ouvrirent des chaleurs excessives et, après, une sécheresse prolongée. Les fourrages faisant défaut, force fut de vendre des bestiaux.

La guerre, la sécheresse, la disette furent des fléaux, mais non pas les seuls. La picote qui sévissait dès 1870, continua en 1871. La mortalité fut considérable partout. À Marestaing la picote fut bénigne : 3 cas seulement, 2 décès, mari et femme à la ferme des Verdié. Partout le nombre des morts atteignit le double des décès ordinaires.

Résumé : pas de fourrage, peu de céréales, peu de maïs, peu de vendanges. Bonne réussite en avoine et orge sur le terrain où le blé était mort. Ce fut compensation, là où on essaya cette culture. La sécheresse se prolongea jusqu'à la fin de l'automne. Du 8 au 18 décembre, froid rigoureux, neiges abondantes, on craignit un hiver rude, il fut doux. Les froids les plus forts de l'hiver 1871 - 1872 furent ceux de décembre 1871. (p.335.)

Décès du curé de Castillon.

Le 31 décembre, mort de M. le curé de Castillon, l'abbé Bégué Joseph, natif d'Ardizas, canton de Cologne. Comme ce bon prêtre qui dépensa 41 ans de sa vie sacerdotale, au service de la paroisse de Castillon, fut souvent appelé pour porter son ministère à Marestaing ; comme le dernier acte de charité, il le fit en faveur de cette paroisse, où il vint le 6 décembre faire un service funèbre, pour la famille Lartigue - Idrac, j'ai cru devoir relater ici l'acte mortuaire de bon voisin pris des registres de catholicité de Castillon :

"L'an 1871, le 31 décembre à 2 heures du matin, M. l'abbé Bégué Joseph, curé de Castillon-Savès, après avoir reçu, affaibli par la maladie, mais en parfaite connaissance et avec les sentiments de foi, de confiance, de résignation, par le ministère de M. l'abbé Fourment, son confesseur, son contemporain, son ami, les sacrements de pénitence, d'eucharistie en viatique, et d'extrême-onction, après l'application de l'indulgence plénière et pendant les dernières prières qu'il suivait de cœur, à l'âge de 68 ans, a très paisiblement, rendu son âme à Dieu en présence de son confesseur, de plusieurs membres de sa famille et autres personnes.

"Ce digne prêtre naquit à Ardizas, canton de Cologne en 1803, de parents aisés et vertueux. Jeune il réalisa, par une prudence anticipée le vœu que fait l'église à l'endroit des clercs. Après des études solides plus que brillantes, il fut ordonné prêtre en 1830 et envoyé à Gimont en qualité de vicaire. La foi convaincue, la solide piété, le jugement sûr, remarqués dans le jeune lévite, accompagnèrent le jeune vicaire. Après 6 mois de vicariat, son éminence le cardinal d'Isoard, le nomma à la cure de Castillon-Savès. Cette paroisse eut le bonheur d'être gouvernée par lui durant 41 ans. Le bien des âmes, la restauration de l'église qu'il retira avec le concours des paroissiens, de l'état de délabrement où l'avait laissé les troubles de 93, le soulagement des pauvres, la consolation des affligés, furent son unique occupation durant ce long ministère. Ces heureux fruits connues de Mgr de Lacroix, en cours de visite, déterminèrent le prélat à porter le zèle du pasteur sur un lieu plus élevé. Nommé en 1852 à la cure de Simorre, il refusa ce poste, malgré les instances pressées de l'autorité. Ce refus grandit le prêtre dans l'estime de Mgr qui le désigna, en 1854, pour un canonicat titulaire. Le titre pourtant échut à un autre sur le vœu de M. Fenasse, mourant. On ne présume pas trop de sa vertu en assurant qu'il aurait refusé ce nouvel honneur si le prélat le lui avait offert.

"Bienveillant et paternel envers ses paroissiens, accessible à chacun, poli envers le plus petit comme envers le plus grand, il se croyait débiteur à tous et se fit tout à tous. Généreux, désintéressé, M. Bégué vécut pauvre, pauvre il mourut. Ayant donné toute sa vie, il n'a pas eu à donner en mourant. Par testament, son patrimoine revient à son frère, à titre de compensation des frais d'études que le bon frère prit à sa charge, moins un souvenir par legs, à Ambroise Melac, son neveu, en récompense de services reçus de lui. Après l'acquit des messes et une faible libéralité à sa domestique, la famille a trouvé à peine de quoi solder les derniers honneurs funèbres, généreusement et largement rendus.

"Le pasteur regretté emporte l'estime des supérieurs, les regrets de ses amis, la vénération de la contrée. En ces mots de l'Écriture, se résume son éloge : erat viville simplex rectus ac timens deum.

"La sépulture a eu lieu le 1^{er} janvier 1872, au milieu d'un grand concours de fidèles réunis de la paroisse et des paroisses voisines. L'office étant fait par M. l'abbé Fourment, curé de Marestaing, suppléant de M. Liesta, curé-doyen de Lisle, empêché ; faisant diacre, M. l'abbé Commère ; sous-diacre, M. l'abbé Barrère, vicaire de L'Isle-Jourdain. Assistants aux obsèques : MM. Ducros, curé d'Endoufielle - Sotom, de Pompiac - Therville, de Cazaux - Loumagne, de Noilhan - Labriffé, d'Auradé - Daylies, de Frégouville - Conté, de Garbic - Beyria, d'Ardizas - qui ont tous signé le présent acte mortuaire, au jour de la neuvaine, le 19 janvier 1872 à Castillon-Savès. Certifié par moi, au jour et an sus-dit, signé Fourment, prêtre recteur de Marestaing."

1872.

(p.342.)

Chaire.

Depuis 1866 l'église de Marestaing était privée de chaire. Celle qui y existait, à cette date, était un tel air de vétusté et presque d'indécence, qu'elle dut être enlevée et livrée au feu. Une chaire avait été commandée au sieur Girard, bon menuisier de L'Isle-Jourdain. Soit retard de la part de l'ouvrier, soit pour embarras causés par les travaux de

l'église, 1870 - 1871, la pose de ce meuble fut retardée jusqu'en février 1872. Elle fut placée et quelques travaux d'embellissement relatés pour cause d'ensemble en l'année 1871, complétés à l'occasion de la visite de Mgr, annoncée, mais avortée. La chaire coûte : 775 F (total livraison et pose comprise : 831,80 F). La place liturgique de la chaire dans une église est le côté de l'Évangile. Elle sert de tribune, de laquelle on explique la loi. C'est par nécessité qu'elle est placée au côté de l'épître. Il fallait, pour la placer à gauche, sacrifier la chapelle de la Ste vierge. On la placée dans celle dite du confessionnal, laquelle est et demeurera sans autel. (p.343.)

Mort de M. le comte de Figuiery.

Au mois de juin, mourut, à Toulouse, M. Jean Léonard Victor Gustave, comte de Figuiery. Il appartenait à Marestaing par la terre de Robineau, propriété de sa mère, Mme la comtesse, veuve de Figuiery, née de Gardarens de Boisse, héritière du nom de Robineau par sa grand-mère, dernière de ce nom, dans la branche de Marestaing-Louberville.

Les restes du jeune comte - il n'avait que 34 ans - furent portés au caveau de la chapelle domestique où reposent déjà, le père, l'aïeul et l'aïeule maternels et enfin la bisaïeule du comte défunt.

C'était le 14 juin, jour de procession votive en ce lieu, jadis paroisse. Le matin, M. le curé prit sur lui, en l'absence de Mme la comtesse de chanter une messe de requiem - le corps non encore arrivé - en faisant dans la chapelle la station d'usage. Grand nombre de paroissiens assistèrent à ce service. Dans la soirée du 14, M. le curé reçut le cadavre et présida à son installation dans la chapelle où la bière fut déposée jusqu'au lendemain.

Des invitations furent faites pour le 15, jour de la sépulture, aux membres de la Fabrique, aux notables de l'endroit et appel, par M. le curé, à toute la paroisse. D'où résultat grand concours, on chanta la messe. À la fin du sacrifice, M. le curé qui officiait dit d'une voix émue quelques mots à la louange du défunt.

Voici le texte de l'allocution : " "

L'allocution terminée, l'absoute dite, on dépose le cadavre dans le caveau avec les cérémonies prescrites. Après présentation des pièces justifiant l'autorisation du transfert et de l'inhumation à Robineau, émanées de la préfecture de Toulouse, après accomplissement de toutes les formalités prescrites, suivant déclaration de la police, le 14 juin 1872, et enfin après autorisation de la mairie de Marestaing, le 15 juin 1872. Pendant 9 jours, M. le curé alla célébrer la Ste messe pour lui à la chapelle dépositaire de ses restes et la neuvaine se termina par un service qui attira un concours pareil à celui de la sépulture. Non contente de ce service célébré dans la chapelle privée, la comtesse en fit aussi célébrer un, au bout de neuvaine dans l'église paroissiale. M. le curé eut soin d'environner ce service de toute la solennité possible et d'y convier la paroisse. L'assistance y fut nombreuse.

Pourquoi tant d'éclat autour de ces restes, devant cette tombe ? La paroisse, par cette démonstration, ne faisait qu'acquitter une dette en honorant toutefois des qualités, des vertus. (p.348.)

Legs de 3.000 F.

M. le comte de Figuiery, dans son testament, a légué à l'église de Marestaing, en signe d'attachement à ce lieu où vécurent ses ancêtres, où reposent leurs restes, la somme de 3.000 affranchis de tous droits de fisc.

Déjà projet existait d'affecter autre somme à la construction d'une tour si elle était possible. Aujourd'hui, grâce à cette libéralité, la construction en est assurée. La Fabrique en acceptant ce legs, l'a destiné à ce travail. En reconnaissance de la libéralité reçue, elle a, par délibération sous sa date, voté un service de bout d'an pour le comte bienfaiteur de l'église. (p.350.)

Tour.

Ici serait la place de l'énumération des transports commencés pour l'ouverture projetée de la construction de la tour. L'automne ayant été très pluvieux, les transports furent peu considérables et les travaux durent être ajournés au printemps de 1873. Je renvoie à cette époque le détail de ce qui fut fait en 1872.

Faits climatiques.

À l'encontre de 1871, l'hiver de 1872 fut très doux. Aussi l'aspect des récoltes fut le plus magnifique. Se développant sous l'influence d'une température si douce, elles purent mûrir en bonne condition et elles répondirent aux promesses de l'hiver. Elles furent abondantes en toutes espèces de céréales, en fourrage, en vendange.

Il y eut cependant en mai, des pluies assez abondantes pour inspirer des craintes. Des prières publiques furent autorisées pour le retour du beau temps. La fin de l'été, l'automne, furent temps de pluie si abondantes qu'il y eut grande difficulté pour opérer les semences.

Église.

Une partie des embellissements intérieurs de l'église, relatés pour cause d'ensemble, en l'année 1871, fut exécutée en 1872.

Vitraux - ajournement.

Projet existait depuis 1870 de pourvoir de vitraux peints les grandes baies du sanctuaire et les ouvertures supérieures de la nef. Quand, en 1870, éclata la guerre, on était à la vielle de donner la commande à M. Chalons, peintre-verrier de Toulouse, avec lequel on était en pourparlers. Le moment paru mal choisi pour s'engager dans la voie d'emprunt et à ce moment on eut dû y recourir, donc on ajourna. (p.351.)

Don pour les vitraux.

Quoique l'église fut imparfaitement fermée et les baies en grande partie aveuglées au moyen de cloisons en brique ou planche, on aima mieux attendre. M. le curé, impatient d'en finir avec cet état de choses, mit le délai à profit pour recueillir de droite et de gauche les fonds nécessaires à l'achat projeté. Il fut assez heureux pour trouver, et au delà, les ressources nécessaires. M. le préfet accorda 200 ; M. l'abbé Lannes, curé de Puylausic, natif d'ici, donna 50 F ; M.

Barrière Jules solda une des petites verrières, 50 ; M. Devillemur, maire, de concert avec sa gouvernante, Françoise Laborie, se chargea d'une 2^{ème}, 50 ; d'autres personnes, M. le comte de Figuiery, Mme la comtesse, sa mère, M. l'abbé Lhoste, aumônier de la comtesse et d'autres qui désirent demeurer ignorées, donnèrent pour l'œuvre des sommes plus ou moins rondes.

Lettre de M. Chalons - prix.

Dès le mois de juin 1870, M. le curé était entré en pourparlers avec M. Chalons, à l'endroit des vitraux. Ce dernier dans une 1^{ère} lettre du 3 juin, donnait un aperçu des prix par m², lequel variait de 70 à 125 F.

2^{ème} lettre.

Dans une 2^{ème} lettre du 3 août, même année, il donnait le prix du vitrail principal : 350 F. La guerre avait éclaté, on avait donné avis à M. Chalons d'un ajournement.

3^{ème} lettre.

Il répondait le 19 août en approuvant la nouvelle décision, avec la prière de lui réserver notre commande. Le 14 out 1871, la guerre étant finie, M. Chalons adresse une lettre de rappel et une 2^{ème} le 19 décembre 1871. (p.352.)

Sujets et dimensions.

En février 1872, M. le curé annonce à M. Chalons, la reprise du projet. Il lui donne les dimensions des ouvertures et les sujets à traiter au moins sommairement.

Au sanctuaire, 3 ouvertures : 1^o ouverture centrale, haut 3 m, largeur 0,90 c. 2^o - midi, haut 3 m, largeur 0,80 c. 3^o - nord, idem midi.

À la nef, 6 ouvertures. Savoir : 3 au midi, haut 1,50, largeur 0,60. 3 au nord, mêmes mesures.

Sujets proposés ... (p.353.)

Commande.

Les données furent transmises à M. Chalons. Enfin le 1^{er} juillet la commande fut faite par M. le curé en compagnie de M. Devillemur, maire, de M. l'abbé Lhoste, membre de la Fabrique et de M. le curé de Puylausic. Le plan, un peu modifié, fut arrêté tel qu'il a été exécuté et il sera détaillé à l'article "pose". En ce jour le prix fut débattu et arrêté comme suit.

Prix arrêté.

Les 3 grandes vitres seront payées à 100 le m². La pointe de l'ogive étant mesurée comme si c'était une surface carrée. Les 6 petites vitres à 50 le m².

Augmentation.

Plus tard M. le curé, proprio motu, jugea à propos d'ajouter au prix convenu et seulement pour les grands vitraux, 20 F par m². On n'a eu qu'à se féliciter de cette mesure. M. Chalons, voyant cette preuve de confiance, a tenu à la justifier et nous a donné un travail distingué. M. le curé a soldé, d'argent à sa disposition, cet excédent de dépenses et en a reçu acquit particulier. (p.354.)

Voyage du vitrier à Marestaing.

Le 20 juillet M. Chalons vient sur les lieux, pour prendre lui-même des mesures exactes. Tout autre lui donnant, si erreur s'était glissée, il y eut un sujet de contestation. On se mettait à l'abri en s'obligeant à les prendre lui-même. C'est ce qu'il fit. Ce même jour, police fut dressée entre M. Chalons et M. le curé, agissant au nom de la Fabrique.

M. Chalons, acceptant la commande, s'oblige à fournir les vitraux ci-désignés, conformes aux règles de l'art : " ... ", voyage et retour du poseur aux frais de M. chalons. Logement, nourriture du poseur, sans salaire, échafaudage, ouvriers auxiliaires aux frais de la Fabrique. ...promesse fut faite, si on était satisfait du poseur de lui donner une gratification. (p.356.)

1873.

Solde du legs de M. de Figuiery.

Mme la comtesse de Figuiery, héritière de la fortune du comte son fils, est chargée d'acquitter tous droits de fisc, même pour legs à étranger. Elle se montra heureuse de la part faite par lui à l'église de Marestaing. Dès le premier moment, elle s'offrit pour acquitter les 3.000 F sans autres formalités qu'une quittance privée de la part de la Fabrique. Ce mode de libération est en dehors de la loi, c'est vrai. Elle le sut, elle consentit à passer outre. En conséquence, la Fabrique, réunie en conseil, reçut la somme et fournit quittance, le 1^{er} janvier. Elle fut placée entre les mains de M. Devillemur, fabricant, maire, lequel s'obligea à la rendre, au fur et à mesure des besoins pour la construction de la tour. La Fabrique qui avait palpé la somme, la regarda, dès ce moment, comme fonds libres et ne se mit pas en peine de dresser dossier pour obtenir autorisation gouvernementale. La meilleure preuve du consentement de l'héritière, c'est qu'elle avait demandé à se libérer. On se hâta de dépenser la somme.

Vitraux - pose.

On était impatient de recevoir les vitraux. On fut heureux d'apprendre l'arrivée du poseur. C'était le 19 janvier, mais il y eut mécompte. À cette date, le poseur arrivé à Lisle, ne put aboutir à Marestaing, les chemins étant inondés dans la plaine, à suite de grands débordements de la rivière. Force fut à lui de rentrer à Toulouse. Les caisses étaient arrivées, après avis, du 3 janvier.

La semaine, 28 janvier, nouvelle lettre, annonçant le poseur. Cette fois, les eaux étant retirées, il arriva ici le 28 et se mit à l'œuvre. Il eut pour auxiliaire le sieur Traverse, maçon de Monferran. Le 1^{er} février, les vitraux étaient en place. Le lendemain, dimanche, jour de la Purification, ils s'étaient aux yeux de la population satisfaite et applaudissant à l'œuvre.

Le poseur fut un ouvrier de la maison Izar Léon, jeune homme entre deux âges, de bonnes manières qui fut très convenable au presbytère qui le reçut et à l'église, où il travailla. Aussi, il n'en coûta pas à M. le curé de lui donner une gratification. Elle fut de 10 F en une pièce d'or. Il se retira le 1^{er} février emportant la somme convenue pour vitraux et treillis : 1.144,20. En échange de la quittance de M. Chalons, son patron, dont il était porteur.

Origine des fonds pour les vitraux : 1^o - obtenu du préfet 200. Barrière Jules donne 50. Caisse des Marguillères 67. Devilleumur et la gouvernante 50. Total 367.

2^o - de M. l'abbé Lannes pour une partie et de plusieurs qui ont voulu demeurer inconnus, reçu pour l'œuvre 777,20. Ce qui fait un total de 1.144,20.

Au cahier des quêtes, il est dit qu'on a employé à l'achat des vitraux, 500, du legs Roques. On n'a fait qu'un virement. Cette somme de 500 est passée à la caisse des quêtes pour conserver à la Fabrique des fonds libres. En réalité, les vitraux ont été payés de fonds provenant des libéralités privées, sauf la somme donnée par le préfet et celle prise de la caisse des marguillères.

La Fabrique a, pour le même objet, payé : frais de port 5 ; étrenne au poseur 10 ; journées de maçon 5 ; frais divers 14,75. Total des fonds de la Fabrique 34,75 ; report 1.144,20.

Total général 1.178,95. Il faut ajouter à cette somme, celle de 150 prix de l'augmentation convenue sur demande de M. le curé et on arrive à un total général de 1.328,95. (p.358.)

Explication des sujets.

1er sujet à la fenêtre centrale.

N.S. en pied, enseignant. Il porte à la main gauche la croix, enlacée au point de jonction du croisillon, de la bandelette légendaire ecce agnus - mais sans inscription.

La droite est levée en signe d'autorité et d'enseignement.

Sous ses pieds l'inscription salvator mundi.

Soubassement : J.C. en croix entre la Synagogue et l'Église. À gauche, la Synagogue sous l'emblème d'une reine élégante, portant à la main un sceptre brisé et à ses pieds, les tables de la Loi, tombées de sa droite. C'est le symbole de la fin de la religion juive.

À droite du Christ est l'Église. Reine richement vêtue, couronnée. Elle porte à la main gauche, la palme signe de la victoire et tient, de la droite, une coupe tendue vers le côté du Sauveur pour recueillir le sang jaillissant du flanc ouvert par la lance.

Armoiries : à gauche sont gravées celles de M. le comte de Figuiery, bienfaiteur de l'église et en mémoire de ses libéralités. À droite, celles de M. de Gardarens de Boisse, avec croix de la Légion d'Honneur, dont il fut Chevalier. Il était le père de Mme la comtesse de Figuiery et fut, ainsi que son épouse, donateur de plusieurs objets en faveur de l'église. Au centre et à la naissance de la croix, sont peintes les armoiries doubles, réunies en un même cadre, de Figuiery et de Boisse. Ces noms ne faisant plus qu'un par le mariage de Dlle de Boisse avec M. de Figuiery. Elles sont les armoiries personnelles de Mme de Figuiery, née de Boisse et les armoiries prises en entrant dans la famille de Figuiery. La comtesse a été, en maintes occasions, et sera je l'espère, à l'avenir, bienfaitrice de notre église.

Ouverture du nord.

C'est un évêque en pied, St Exupère, patron de l'ex-église de Louberville, réunie à celle de Marestaing. La crosse appuyée à l'épaule, il tient, de la main gauche, un ciboire d'osier, en mémoire de sa pauvreté qui l'obligea, d'après la légende, à porter le St Viatique, en un ciboire d'osier, parce qu'il avait donné aux pauvres, tout, jusqu'aux vases sacrés. Sa main droite est levée, en signe et en pose de bénédiction. Sous ses pieds, l'inscription sanctus exuperius.

Soubassement : c'est une scène d'aumône. On voit un évêque, en pied, à l'air bon, prenant pain d'une corbeille pleine, présentée par un adolescent qui a l'air de plier sous le poids de la provision. Aux pieds de l'évêque sont 5 personnes, 3 hommes et 2 femmes ; en posture de suppliant et recevant l'aumône. C'est là toute une scène du cœur, celle qui plait et touche le plus de toutes celles des vitraux.

Au fond du vitrail est un chiffre. Ce sont les lettres initiales, accouplées du nom et prénom de M. François, Noël Roques, bienfaiteur de l'église. En voici un grossier croquis :...

Vitrail du midi.

En pied, une jeune vierge, richement vêtue, nimbée et couronnée, portant à la main droite la palme du martyr. La main gauche posée sur la garde d'une épée en signe de mort violente. Sous ses pieds, un dragon qui lève vers elle des yeux enflammés et dont la bouche largement ouverte, laisse voir la vibration de la langue et une double rangée de terribles défenses.

(Voir pour l'explication, la description du tableau de la patronne - voir notes Antiquités, cahier C).

Inscription de la statue au vitrail sancta quatteria.

Soubassement : scène du martyr. On y voit une riche habitation, demeure du père de la martyre et vieux arbres indiquant grand manoir. Abondante pelouse sur laquelle est, à genoux, une adolescente, courbant la tête sous la hache. Derrière la Vierge, un bourreau qui tient levé, l'instrument prêt à la frapper. À côté de lui, deux personnages dont les habits riches trahissent la distinction. L'un drapé dans un manteau rouge, tient un papyrus enroulé. C'est le père de la martyre, faisant fonction de juge et en portant les insignes. L'autre, en manteau bleu, casque en tête, serait l'amant de la Ste qui présida à son martyr, s'il n'en fut pas l'auteur ; car la légende varie et lui donne le double rôle. (pour autres détails, voir comme ci-dessus, notes Antiquités, cahier C).

Chiffres : à droite, le chiffre de M. L'abbé Lannes, curé de Puylausic, natif de Marestaing. Ce sont 3 lettres entrelacées J.M.L. initiales des noms de baptême et de famille du dit abbé. Ces trois lettres enlacées sont séparément répétées dans la figure ci-jointe... laquelle figure encadre les 3 initiales enlacées. À gauche, chiffre de M. l'abbé Pierre Lhoste, ici grossièrement gravé.

Centre : chiffre de M. le curé du lieu, Alexandre Fourment, encadré d'une étoile désignant sa qualité de curé, et au-dessous, une petite croix. A.F. (p.361.)

Nef.

La nef a sur le toit des chapelles, trois ouvertures de chaque côté. Elles furent, en même occasion, pourvues de vitraux peints, avec médaillons, armoiries et chiffres. Suit le détail :

1° - face du nord.

Sur la chapelle de la Vierge : vitrail donné par M. Jules François Barrière, riche propriétaire, aimant à se prêter au bien communal. Le médaillon est une prétendue image de la Ste Vierge, ayant tout l'air, sous une auréole peu réussie, d'une modeste paysanne. Au-dessous, sont les armoiries personnelles de Pie IX, de la famille Ferreti Mastai. Elles se dessinent sur ce vitrail en mémoire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de Marie, proclamée et définie par le saint Père Pie IX. Au-dessous est le chiffre du donateur.

Sur la chapelle du Purgatoire : médaillon, ange de la prière, assez réussi, sauf la couleur brûlée des parties nues. Armoiries de Mgr de Salinis, mort en 1861. Chiffre de Abadie Françoise, donatrice d'une partie de ce vitrail.

Sur les fonts baptismaux : médaillon, St Jean tenant de la droite une coquille, insigne du baptême qu'il eut l'honneur de donner à Notre Seigneur, ayant à la main gauche, une croix ornée de la banderole légendaire, mais sans inscription. Figure mieux réussie, mieux colorisée, à la barbe et chevelure trop abondante, buste, costume, trop à la moderne. Armoiries de Mgr Delamarre, mort en 1871.

2° - face du midi.

Sur la chapelle de Ste Quitterie : médaillon, à le voir on ne soupçonnerait pas qu'il représentât Ste Germaine, sujet demandé avec représentation du miracle des fleurs. Rien en effet n'y indique la sainte, si ce n'est un tronçon de houlette qui se dresse au côté gauche. L'attitude de prière, chapelet à la main est accompagnement de toute autre sainte et n'a ici, rien de distinctif et il faudrait un signe caractérisant la Vierge de Pibrac. Du reste, le nu et l'habit sont assez bien touchés. Armoiries de Mgr de Lacroix, le premier qui depuis 1804 ait visité l'église de Marestaing, en tournée pastorale.

Sur la chapelle du confessionnal : médaillon, St Pierre avec clef à la main, en signe du pouvoir reçu de Jésus-Christ de lier et de délier et, par ce pouvoir, d'ouvrir le ciel. C'est aussi, en cette chapelle que s'exerce encore ce pouvoir par le ministère du prêtre. Figure brûlée et paraissant courroucée. Saint Pierre porte la double clef : 1° - or, en signe de puissance. 2° - argent, ou clef du purgatoire. Armoiries de l'église. Parmi tous les apôtres, il en fut choisi pour chef par Notre Seigneur lui-même.

Sur le local des chaises : médaillon, St Joseph tenant l'Enfant Jésus et un lys à la main droite, nimbés l'un et l'autre. Nu un peu brûlé et figures pas trop réussies. Armoiries de Mgr de Langalerie, évêque siégeant. M. Devillemur Achille Joseph ayant donné partie de ce vitrail, on y a gravé son chiffre. ^(r) (p.364.)

Appréciations sur ces vitraux.

Ils sont de moitié moins chers que ceux du sanctuaire. Aussi sont-ils moins réussis et sans doute plus négligés. Les médaillons laissent tous à désirer. Il y a beaucoup à critiquer, bien peu à louer. Les armoiries, les chiffres sont bien traités sauf la clef de saint Pierre, portée à la main. Il est à croire que la fabrication était loin du fini de nos jours, mais elle ne dut sans doute, être aussi grossière que l'est la dite clef. Ce qui est grisaille, ce qui est bordure des losanges, ce qui est perlé, est très satisfaisant comme couleur, comme distribution. On aime à le reconnaître. C'est justice de le dire. En face de ces parties bien traitées, on regrette qu'il y ait des médaillons aux petits vitraux. Après ces réserves, on est encore heureux d'avoir des vitraux qui seront toujours la partie saillante de l'église et qui, en attirant les regards, les contenteront plus qu'ils ne les repousseront. On se félicite de les avoir, avec leurs imperfections, quand on en voit tant et tant d'un mérite inférieur. (p.365.)

Tour - Travaux de l'église - Son résumé historique.

La construction d'une tour après l'exhaussement de l'église, était depuis longtemps le rêve de M. le curé. La commune ayant voté en 1865, pour exhaussement de l'église et du clocher, selon plan et devis de M. Sarrahi, M. le curé décida le conseil, en 1869, à demander à la préfecture, l'exécution en régie et la division des travaux en 2 séries. 1^{ère}, exhaussement ; 2^{ème}, clocher. Il proposa la division des travaux afin de connaître, après l'exhaussement, la situation de la caisse. Cette situation devait décider de la construction de la tour. Pour ce travail, M. le curé offrit un don volontaire de 1.000 et annonça promesse de 1.500 F, faite par M. Roques pour le même objet. Ces deux sommes réunies à l'excédent provenant des fonds communaux, après l'exhaussement, et à une somme de 500 accordée par l'État, portaient les ressources pour la tour à la somme totale de 4.000.

Le conseil, sur cet état de situation, se décida à la construction d'une tour, sauf à suspendre les travaux, après emploi de la somme ci-dessus. La Providence vint à notre aide. Au jeudi de la Fête-Dieu, M. le curé ayant fait visite à M. de Figuiery, auprès de sa mère, apprit de ce jeune homme qu'il laissait, en son testament, une somme de 3.000 à l'église. C'était un espoir, mais suivant toute apparence, pour un avenir lointain. Il n'en fut pas ainsi. Quinze jours après cette confidence M. de Figuiery mourait subitement à Toulouse. Dès ce moment, la construction de la tour n'offrait plus aucune difficulté. (p.366.)

Matériaux - transports.

Donc, dès le mois de septembre 1872, M. le curé donnant l'exemple, fait achat de tuiles des mille francs promis et les paroissiens en font le transport gratuitement. Détail sera fourni et de l'achat et du transport quand sera fait le relevé du travail et du coût.

Dimensions :

Ce fut donc en cette année 1873 qu'on mit la main à l'œuvre. Il fut décidé avec M. Pourtié, agent-voyer, que la tour superposée au mur actuel du clocher aurait de face 4 m 20 c, qu'on profiterait du mur du vieux clocher, que la forme de la tour serait octogonale, avec 2 rangées d'ouvertures et serait terminée par une flèche. La dimension présumée serait : 1° - une base carrée de 10 m environ, divisée en 2 hauteurs, séparées par un cordon et qu'à la face du couchant, serait ménagée une ouverture ronde, destinée à recevoir, un ornement en terre cuite (rosace). 2° - l'octogone aurait à peu près 10 m. aussi. Les ouvertures seraient séparées par un cordon et l'octogone couronné d'une corniche. 3° - sur l'octogone s'élèverait la flèche à la hauteur de 10 m. avec couronnement en pierre, surmonté d'une croix. On n'eut aucun plan dessiné sur papier. On s'aventura avec les idées ci-dessus et on n'a pas eu à s'en repentir. Le travail présente un aspect assez gracieux. Ce n'est une raison pour qu'on improvise un plan pour des travaux de cette importance. Avec un plan on eut peut-être encore mieux fait et on a dû, en bien tâtonnant, arriver au résultat obtenu. Il fut décidé que les murs auraient en épaisseur, à la base, jusqu'au cordon : 0,80 c. du cordon à l'hexagone : 0,70 à l'octogone : 0,60 à la flèche : 0,30.

On ne dut employer que des matériaux neufs, briques de bonne qualité et moulées de façon à obtenir, sans être brisées, les dimensions ci-dessus.

On eut bien désiré allonger préalablement l'église de 4 m. C'eut été nécessaire pour les proportions intérieures du bâtiment. Mais on n'a pas osé l'entreprendre avec les ressources connues. La commune n'a fait aucune offre. Elle a eu tort. Il sera vrai de dire et il sera dit, que la tour a été construite sans autre concours de la commune, que les prestations volontaires pour approcher les matériaux. (10) Mais avec l'esprit d'égoïsme, d'avarice, qui règne ici, on sera peu sensible à ce blâme qui pèsera toujours dans l'avenir, sur la génération témoin des travaux. (p.367.)

Fondations.

Ce fut le 8 mai de cette année, 1873, que s'ouvrirent les fouilles pour fondation.

Le maçon Traverse, présida au travail exécuté gratis par des brassiers. Elles furent visitées le 12 par le surveillant qui ordonna une profondeur nouvelle de 0,30 c. Elles descendent de 0,70 c au-dessous de celles du vieux clocher et, de plus, elles sont creusées, en évasement, en sorte qu'elles ont à la base 1 m 30 c de largeur et, sur le sol 1 m. ...

Jusqu'à la hauteur de 1 m 60, elles ont été comblées en béton composé de graviers bien pur, de sable de rivière et de chaux de Marsan, 1^{ère} qualité. Les 0,30 c restant des fondations, sont comblés de béton contenu par assise de brique. Précaution prise dans la prévision du déchaussement autour de l'église.

Dans les mesures données, elles présentaient un total de 19 m cubes environ. Malgré l'absorption de 30 hect. de chaux, le prix de revient est inférieur à celui de la bâtisse sur briques. 13 m cubes de silex y sont enfouis.

Quand les murs furent conduits au niveau du sol de l'église, il fut pratiqué, au côté gauche de la porte d'entrée, dans l'épaisseur du mur, un petit vide, de forme carrée. Là est déposé et pour des siècles sans doute, une boîte en plomb, environnée de charbon de bois concassé, comme préservatif contre l'humidité, laquelle boîte renferme un procès-verbal et deux pièces de monnaie, l'une à l'effigie du pape Pie IX de la valeur de 1 lire et du millésime 1870. L'autre à l'effigie de la République Française au millésime de 1871. On n'a pas trouvé, ni de l'une, ni de l'autre, le millésime 1873. Voici le texte du procès-verbal inséré : (p.369.)

Procès-verbal.

L'an 1873 et le 20 mai a été jeté, en béton, le fondement de la présente tour à 3 compartiments. 1° du sol au faite de l'église (toit). 2° - octogone avec ouverture à chaque panneau. 3° - flèche octogone, terminée par une pierre, surmontée d'une croix en fer. Régnant glorieusement sur l'Église de Jésus-Christ, sa sainteté Pie IX. Très grand pape, Mastai Ferreti de son nom, âgé de 81 ans, desquels il a régné 27 ans, dont une pièce d'argent frappée à son effigie, de la valeur de 1 lire a été déposée dans le présent coffret. Étant archevêque d'Auch, Mgr Gérauld de Langalerie, Pierre Henri ; étant la France et provisoirement sous le gouvernement de République dont est Président M. Adolphe Thiers. (11) Étant curé de la paroisse, M. Fourment Alexandre Rose Basile, âgé de 67 ans. Membres du Conseil de Fabrique : MM. Marestaing François président, Devillemur Joseph Achille maire, Fourment Alexandre curé, Gabent François secrétaire, Bégué Antoine trésorier, Leyches Jean-Marie, l'abbé Lhoste prêtre aumônier de Mme la comtesse de Figuiery née de Gardarens de Boisse, desquels suit la signature. (au texte inclus dans la boîte) Étant du conseil municipal : MM. Devillemur Joseph Achille maire, Marestaing François adjoint, Douat Laurens, Delix Jean-Marie, Bégué Antoine, Lannes Jean-Baptiste, Leyches Jean-Marie, Ribaut François, Casset André. Étant secrétaire du conseil M. Dupin Jean instituteur communal, desquels suit la signature. (au texte)

Il sera mémoire pour l'honneur de la génération présente, pour l'exemple aux générations futures, que la présente tour a été soldée par les libéralités : 1° - de M. Roques Noël François, propriétaire de Beausoleil, 1.500. 2° - de M. Jean Léonard Victor Gustave comte de Figuiery, propriétaire à Toulouse, dont les cendres reposent dans la chapelle

¹⁰ Et une somme de 1.138,45, reliquat de l'impôt communal de 1865, pour réparations à l'église.

¹¹ À la place du mot Thiers, lisez "Président de la République, M. de Mac-Mahon". Note : Le procès-verbal déjà terminé et signé, l'enfouissement n'étant pas fait, a eu lieu la nomination de la présidence du maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, à la place de M. Thiers, 25 mai 1873. il eut été trop long de refaire le procès-verbal et de le faire signer à nouveau par ceux qui avaient signé à l'original.

privée de Mme veuve de Figuiery, sa mère, 3.000. 3° - de M. Alexandre Rose Basile Fourment, curé de la paroisse, 1.000. 4° - par subvention de l'état, 500. 5° - par ressource d'impôt communal et par prestations volontaires des habitants, pour le transport des matériaux. (p.372.)

Surveillant et ouvriers : les travaux ont été surveillés par M. Pourtié, agent-voyer à L'Isle-Jourdain et exécutés par les frères Traverse Baptiste, Jean et le fils Traverse Jules signés à la minute du procès-verbal avec les notables de la commune.

Liste des signataires fabriciens : Devillemur, Marestaing, Gabent, Bégué, Leyches, Lhoste, Fourment.

Conseillers : Devillemur, Marestaing, Bégué, Casset, Ribaut, Douat, Leyches, Lannes, Delix, Dupin secrétaire. (p.373.)

Signatures d'autres paroissiens : Lauat père et fils, Lagarde cadet, Bartholomé, Doutre, Lagarde fils, Loubère, Dinse, Esparseil Jean-Baptiste, Bégué Joachim, Ponsin, Sébènes, Druilhet, Cugno, Esparseil Joseph, Dupuy, Damich, Pujos, Soulès, Gros fils, Sébènes fs, Marestaing Victor, Gros père, le doyen de la commune M. Bégué Pierre, Galès, Guerguil, Traverse maçon, Traverse fils maçon, Traverse frère maçon (tous trois de Monferran) Lagarde Jean-Marie, Castillon meunier, Donnès, Lasserre, Vinceneau, Marestaing, Lannes fils, Fontanat, Lille, Larrue, Pujos, Barrière, Baylac, Marestaing, Gabent, Turle, Dupont Jean, Doutre jeune, Lille Victor, Ponsin Alphonse, Delix, Labatut, Douat Jean-Baptiste, Douat fils instituteur, Douat père.

Les travaux ont marché activement et les murs se sont élevés dans cette première campagne - 24 juin 1873 - jusqu'au cordon au-dessus du portail. À cette hauteur, la moisson étant prête, on s'arrêta le 27 juin.

Difficultés.

Tout allait bien jusque-là, à ce moment surgit une difficulté. Par voie de l'archevêché, arriva à M. le curé, une pièce de la préfecture, dénonçant à Mgr le legs fait par M. de Figuiery en faveur de l'église et priant le prélat d'activer auprès du Conseil de Fabrique, la confection du dossier, à l'effet d'obtenir l'autorisation préfectorale du dit legs. M. le curé ne sut d'abord quel parti prendre. Il écrivit à M. Caneto une lettre exposant l'affaire ; mais il jugea bientôt que la lettre ne devait pas partir, elle dort encore dans les cartons.

Il se contenta de demander conseil à M. Pandellé, V.G. avec prière de ne rien dire de l'affaire en conseil de l'archevêché. Le V.G. répondit en autorisant la réunion du Conseil de Fabrique et promettant son appui pour aplanir toute difficulté si l'affaire en soulevait.

Après mûre réflexion, il parut bon à M. le curé de garder, sur l'incident, le silence le plus profond. La pièce préfectorale, dont l'archevêché réclamait le retour, fut gardée dans les archives. Maire, paroisse, conseil Fabrique, ont ignoré l'incident et l'ignorent encore.

À la pièce qui demandait la confection du dossier, on se contenta de répondre par un redoublement de travaux. Ils avancèrent promptement, la tour a été terminée sans nulle instance de la part des autorités civiles ou religieuses. À cette date - 9 juillet 1874 - l'incident n'a pas eu de suite. S'il en avait, elles seront ultérieurement relatées. Toutefois, la tour étant achevée, nous espérons que les difficultés, s'il en survenait, seraient aisément aplanies.

Travaux repris.

Les travaux, suspendus en juin furent repris en septembre. Il fallut, préalablement, avant les travaux de maçonnerie, pourvoir à la descente de la cloche et à la démolition du vieux clocher.

Cloche descendue.

En conséquence, le 16 septembre, il fut procédé à la descente de la cloche qui fut provisoirement fixée au mur, face du couchant des fonts baptismaux. Suspendue sur piliers droits et fixée à deux pièces transversales. Elle ne put sonner à grande sonnerie. Ce fut petit inconvénient dont chacun prit facilement tout. La satisfaction de voir s'élever la tour, imposait l'indulgence. (p.377.)

Clocher démolli.

Dès ce moment, rien ne s'opposait à la démolition du vieux clocher. On y procéda dès le 18 septembre. La construction en était défectueuse. La démolition fut facile. 4 journées de 3 ouvriers chacune suffirent à l'œuvre. On vit alors qu'il se tenait debout par sa propre masse et parce qu'il était fort bas. Ce travail fut payé 50 F, prix convenu par M. Devillemur qui en chargea le sieur Duprat, maçon de l'endroit. On voit par ce prix, que la journée fut largement rétribuée.

Après cette double opération, le surveillant travaux, M. Pourtié, vint sur le chantier le 29 septembre. Au grand déplaisir de M. le curé, il s'écoula une semaine entre la démolition et la reprise de la bâtisse.

Vieille porte intérieure remise à neuf.

À la visite du surveillant, il fut décidé que le couronnement de la vieille porte d'entrée, de forme de capucine, serait démolli et remplacé par une ogive, semblable de forme, sauf la taille, à l'ogive qui ouvre sous la tour. Ce travail, en dehors de l'entreprise, a exigé 5 jours de maçons, 2 j ½ de manœuvre et a été payé, pour la façon seulement de 20 F. Il a absorbé environ 600 tuiles et 3 hect. de chaux.

Rosace intérieure.

Il fut décidé aussi, que le mur intérieur, couchant de l'église, serait percé d'une rosace, destinée à recevoir un vitrail en verre peint, faisant face aux vitraux du sanctuaire. C'est à dessein que le vide laissé pour la rosace extérieure n'a pas été établi au niveau du vide ménagé intérieurement. Il fallait que le vide extérieur fut placé, à peu près au centre de l'espace entre le cordon et le glacis et, le jour venant d'en haut sur la rosace intérieure, en fera mieux ressortir le sujet, en donnant à l'église, plus de lumière.

Les travaux marchèrent bon train du commencement d'octobre au 23 même mois. Dans cette période, ils furent poussés jusqu'au faite du toit de l'église. Ils furent suspendus à cette date pour n'être repris qu'au printemps 1874. La construction n'était qu'au tiers de sa hauteur et, déjà, elle entraînait au moins 100 mètres. Ce fut au grand étonnement de la population. Deux fois, elle avait vu le vacant, couchant de l'église, encombré de gros tas de briques, au point qu'on se demandait ce qu'on voulait faire de cette masse de matériaux et, deux fois, on l'avait vue enlevée comme par enchantement et transportée en assises superposées sur les murs de la tour. Cette question n'indiquait pas découragement. Car on continua avec zèle le transport des matériaux. (p.378.)

Octogone à une ouverture.

Le 17 octobre, le surveillant étant présent, il fallut, puisqu'on n'avait pas de plan arrêté, fixer la hauteur de l'octogone. Pour ne la pas faire excessive, d'accord avec M. le maire et M. le curé, le surveillant décida que l'octogone n'aurait qu'une rangée de croisée. Il semblait en outre qu'en établissant 2 rangées d'ouvertures, on tombait dans l'inconvénient ou d'une hauteur démesurée dans la tour ou de croisées manquant d'élévation. Il semble mieux de n'avoir qu'une ouverture assez élevée que d'en avoir deux trop basses. (p.379.)

Legs de Roques approuvé.

Enfin le 2 décembre 1873 a été approuvé le legs de 1.500, fait à l'église de Marestaing, par M. Roques en son testament sous sa date. De cette somme M. Roques en avait, de son vivant, avancé 500, pour être employés en embellissements intérieurs, après exhaussement des murs en 1870. Les 1.000 restants seront ultérieurement comptés par sa veuve.

Faits religieux - quête Suisses.

Le clergé suisse, par suite de persécution, se trouva dans la nécessité. Il fut ordonné une quête qui produisit peu. Quand il s'agit de donner, on demeure sourd.

Pèlerinages.

L'année 1873 fut une année de réveil de la foi en France. De grandes manifestations religieuses se produisirent de tous côtés, sous forme de pèlerinages à tous les lieux de dévotion. Paray Le Monial fut pourtant le lieu privilégié, ainsi que Lourdes. Le plus grand nombre de pèlerinages et la plus nombreuse affluence de chrétiens, de tous sexes, de tous rangs, de toutes conditions, depuis le militaire jusqu'au magistrat, depuis le député jusqu'au moindre fonctionnaire, se rendit à Paray, diocèse d'Autun, pour adresser au Sacré-Cœur, dans le lieu où prit naissance la dévotion au saint Cœur de Jésus et à Lourdes où se manifesta la sainte Vierge, sous le nom d'Immaculée Conception. À ces deux sanctuaires, se firent tant et tant de prières pour l'église persécutée, pour la France si incertaine encore de ses destinées. (p.380.)

Triduum en union aux pèlerinages.

Le 18 juin eut lieu dans le diocèse, un Triduum de prières en mémoire des pèlerinages qui se faisaient en ce mois consacré au Sacré-Cœur à Paray. Par ce Triduum, on s'associait au pèlerinage sans quitter son domicile. Ce fut une heureuse idée de faire ainsi participer le diocèse à une œuvre qu'un grand nombre ne pouvait pratiquer.

Œuvre des pèlerinages.

En face de cet élan de foi, des hommes d'initiative organisèrent l'œuvre dite "mois des pèlerinages". Elle consistait en une série, non interrompue de pèlerinages qui devaient, de divers points, se succéder chaque jour du mois d'août. Les jours de ce mois étant insuffisants devant le nombre des pèlerinages qui s'organisèrent, force fut de prolonger le mois dit des pèlerinages, durant tout le mois de septembre. En sorte que, durant ces deux mois, d'un point ou d'un autre de la France, il partit chaque jour un pèlerinage organisé par le comité, sans préjudice d'autres pèlerinages, organisés par initiatives privées, pour participer à cette dévotion. Les plus grandes villes, celles même signalées pour leur mauvais esprit, en croyance religieuse et en foi politique, ne furent pas les dernières à participer à l'œuvre. Elles se distinguèrent par l'affluence, la richesse des dons apportés, la manifestation de la piété.

Le Souverain Pontife accorda des indulgences à l'œuvre et un Triduum de prières, pour ceux qui ne pourraient y assister, se fit le 12, 13 et 14 août et servit de préparation à la fête du 15 août. (p.381.)

Observations atmosphériques.

Après les pluies abondantes de l'hiver et du printemps, se déclarèrent des chaleurs très vives et une sécheresse persistante. Les pluies d'hiver furent un obstacle au pelleversage ; celles du printemps, à la semaille de cette graine. Il suivit de là, qu'on ensemença une faible quantité de maïs et en très mauvaises conditions. Là-dessus, aidant la sécheresse, la récolte en fut presque nulle. Celle en blé, riche d'apparence jusqu'au moment de la moisson, prise d'un coup de chaleur et de brouillard, ne tint pas ses promesses. Depuis longtemps, on n'avait vu une récolte moindre en toute espèce de céréales. La vendange fut à l'avenant. Le froid d'avril causa grand dommage aux vignobles. La sécheresse, l'oïdium prêtèrent la main aux gelées printanières. Aussi le vin s'éleva à un prix qu'il n'atteignit jamais auparavant dans la contrée. On paya 60 F les 200 litres.

Par contre, grande abondance de fourrage. Ce qui justifie le proverbe : "Année de foin, année de rien." Les bestiaux atteignirent des prix fabuleux. Il fallait jusqu'à 1.600 pour acheter bœufs propres à labourer et 1.000 à 1.200 pour vache de travail. Jamais plus on n'avait vu, dans le midi, cette marchandise à si haut prix.

Le 26 décembre, sur les 5 heures du matin, se fit sentir un mouvement de tremblement de terre. Il se produisit 2 oscillations : la 1^{ère} fut un double soubresaut et la 2^{ème} une oscillation horizontale. À celle-ci, les meubles tremblèrent, une fenêtre s'ouvrit au presbytère. Il se produisit dans toute la région du Sud-Ouest, des Pyrénées à Bordeaux, à

Marseille, etc. Il fut plus fort en certains lieux qu'en d'autres. On parla de cheminée renversée, de mur fendillé, de pendule sonnante, mais pas d'accident. Grande panique en maint endroit. À cette heure, l'accident passa inaperçu pour bien des gens. (p.384.)

Service pour M. de Figuiery.

Le Conseil de Fabrique assemblé pour l'acceptation du legs de M. le comte de Figuiery, avait, par délibération sous sa date, voté un service funèbre pour ce bienfaiteur de l'église. Le 18 novembre 1873 fut choisi pour cette cérémonie. Le dimanche précédent M. le curé l'annonça en chaire et fit appel à la paroisse. Elle fut largement représentée. Elle voulut payer la dette de la reconnaissance. Mme la comtesse de Figuiery fut avisée de la cérémonie et du jour qu'elle voulut bien accepter. Ne pouvant, pour cause de quasi-infirmité, assister elle-même au service, elle y fut représentée par M. l'abbé Lhoste, son aumônier. Celui-ci fut assisté de M. Devillemur, maire, et de M. Dupin, instituteur qui prirent auprès de lui, la place d'honneur. Le Conseil de Fabrique se joignit au cortège. Tous les serviteurs de Mme se rendirent à l'office. La Fabrique se mit en frais d'un petit monument funèbre qui fut éclairé d'un nombre considérable de lumières et orné de signes de deuil. Le monument fut modeste, mais on ne peut faire que modestement avec les ressources restreintes de la localité. La dette de reconnaissance était payée, c'était l'essentiel et Mme la comtesse ainsi que l'aumônier, appréciant, avant tout, la bonne volonté, se montrèrent satisfaits. (p.387.)

1874.

Tour - Rosace.

Continuation des travaux de la tour. Le 26 janvier, Lagarde Bertrand, porte, de Toulouse, au prix de 6,65 c. pour port, la rosace placée à la face du couchant. Elle est en terre cuite et sort des ateliers de Connac à Toulouse, auxquels elle fut commandée le 1^{er} septembre 1873. Elle coûte d'achat 137.

Octogone à 2 ouvertures.

En 1873, comme on le peut voir, il fut décidé que l'octogone n'aurait qu'une rangée d'ouvertures. Cette décision convenait peu à la paroisse. M. Devillemur qui partageait personnellement le mécontentement public, se porta avocat de l'opinion. Le 15 avril, M. Pournié étant sur les lieux, on lui fait connaître le vœux de la commune. M. le curé ne partage pas l'opinion des habitants parce qu'il craint que les deux rangées demandées, ne donnent à la tour une hauteur exagérée sur une base relativement exiguë. Cependant, il consent à sacrifier sa manière de voir, si M. Pournié déclare que les 2 volées n'auront pas mauvaise grâce. Devant la réponse affirmative de celui-ci, M. le curé accepte volontiers ce dernier plan. Cependant, il ne laisse pas ignorer que ce plan entraînera une dépense en plus de 600. Il ne le fit pas pour entraver le projet, mais pour éclairer, de peur qu'on ne voulut plus tard lui reprocher cet excédent de dépense. Du reste, M. le curé se montra satisfait dès le moment que cette modification convenait à la paroisse. On ne gagne rien à contrarier une population. Le prêtre doit, dans les œuvres matérielles, travailler pour la paroisse, non pour lui et dès lors, accepter les vues des autres et non imposer les siennes.

Il fut donc arrêté, à cette entrevue que l'octogone aurait 2 rangées d'ouvertures, que chacune aurait une clef en pierre et un encadrement formé d'un saillant taillé en maçonnerie. Les pierres clefs, 16 pièces, ont coûté d'achat 80 - le port 15. Le saillant taillé des 16 ouvertures coûte 80.

Le 19 avril eut lieu la reprise des travaux. La paroisse en témoigne sa satisfaction en redoublant de zèle pour le transport des matériaux car le 20, les prestataires au nombre de 21, ont voituré 700 tuiles au format de : 20 x 3 x 40 c. et 2.300 grosses tuiles. Ce fut la journée de prestation la plus forte.

Les travaux de maçonnerie marchent rapidement en mai et en juin.

Concurremment marchent aussi dans les mêmes mois les travaux du beffroi, construit en bois de chêne, sur tasson, c.à.d. indépendant des murs, par le sieur Gros et Baylac ouvriers du lieu.

Le 26 mai, voyage à Toulouse de M. le curé accompagné de Gros. Le but du voyage fut d'acheter le bois, chêne du Nord, pour le portail extérieur, les ferrures du dit, la pierre pour couronnement de la flèche et pour les 2 seuils des deux portails. Ailleurs, sera dit le prix de ces articles. (p.389.)

Pierres.

Le couronnement se compose de 2 pierres octogonales mesurant, savoir, la base, hauteur 0,40 c. La 2^{ème} 0,50 c. La 1^{ère} ayant à la base, de face, 44 c. La 2^{ème} ayant au sommet, de face, 10 c.

Échafaudage - Pose du couronnement.

Les 2 pièces sont surmontées d'une boule calottée par 4 feuilles et la hauteur totale du couronnement est de 1 m 5 c. Au 22 mai, jour de la fête du lieu, l'octogone était à la corniche. On poursuivit sans relâche et quand la flèche arriva à 4 m. d'élévation sur la corniche, on hissa sur le saillant, 8 files de sapin, mesurant 11 m. de hauteur, correspondant aux 8 angles de la corniche. Chacune venait se souder, par des cordes, aux soliveaux qui soutenaient l'échafaudage horizontal. Et ces pièces liées ensemble se donnaient une solidité mutuelle. À chaque mètre d'élévation, se posaient d'autres solivages se soudant aux files, pour nouvel échafaudage. Ainsi fut fait, à chaque mètre, jusqu'au sommet. Ce fut un échafaudage très solide qui facilita la pose du couronnement et de la croix. Car cette opération, faite le 16 juin, eut lieu sans danger, ni accident, et ne demanda que deux heures de temps.

Acte de hardiesse.

On vit alors après la pose de la 2^{ème} pierre, mesurant seulement de superficie 0,15 à 0,20 c. un acte de hardiesse qu'il faudrait taxer plutôt de folle imprudence. Le jeune Traverse, âgé de 22 ans, maçon se hissa sur cette pierre où il s'établit un instant, faisant le pied de grue, c.à.d. se tenant droit sur un pied, c'est à frémir d'y penser seulement. (p.390.)

Pose de la croix - Moyens pris.

Voici ce qui facilita la pose de la croix.

Les pierres du couronnement ainsi que la boule, étaient percées verticalement de manière que le trou se rencontrait exactement de l'une à l'autre.

La croix est de deux pièces. L'une intérieure de 3 m. à peu près de hauteur. C'est un rondin de 12 lignes de diamètre qui plonge à 3 m. de profondeur, dans le cœur de la flèche. Là se trouve une pièce horizontale de bois de chêne, bâtie par les deux bouts dans la maçonnerie. Sur laquelle pièce repose, fortement fixé, le dit rondin. Au bout supérieur du dit est ménagé un trou vertical avec filière, à laquelle vient s'ajuster la tige de la croix disposée de manière à ce que le filet de la tige, s'ajuste, en se vissant, à la filière du rondin.

La 2^{ème} partie est la croix elle-même. La tige, à la partie inférieure, a trois centimètres de filet, se soudant à la filière du rondin. Cette opération se fait en tournant le rondin sur lui-même, tandis que la croix demeure immobile sur la pierre qui la soutient. Quand le vissement des deux pièces fut complet on fixa solidement le rondin à la pièce de bois sur laquelle il s'élève. La tige de la croix ne saurait s'enfoncer, elle est retenue sur la pierre par une calotte en fer qui est solidement soudée à la tige elle-même. Ce travail a été fait pas Lauat, père et fils, forgerons de l'endroit, auxquels appartient aussi la manière de la poser.

La hauteur totale de la croix est 1 m. 65, girouette non comprise. Et chaque bras 0,50 c. non compris le trèfle final.

Il a fallu de fer : 21 k. 500 g. - Prix du fer : 13,35. Fonte des trèfles : 4,50. Façon : 18. Total : 35,85. (p.391.)

Prix du crépissage.

Le 8 juin, M. Pourtié a fait prix pour le crépissage, ferrage, grattage de la tour et des accessoires. Il sera payé 0,65 c. le mètre superficiel, toute taille ferrée avec soin et propreté, la fourniture des matériaux regardant la Fabrique.

Les arêtes de la tour à la flèche, seront polies et marquées d'une ligne perpendiculaire.

Tourelles et prix.

Convenu qu'il sera bâti deux tourelles, à flèche carrée et en maçonnerie. ^(s) Le mur sera élevé carrément jusqu'à la naissance extérieure du glacis du mur de l'église. Il sera surmonté d'une flèche assortie dont la pointe sera élevée de manière à présenter un ensemble convenable.

Le mur aura d'épaisseur : aux fondations 0,60 ; sur terre 0,50 ; et la bâtisse aura dans œuvre 1,30.

Le prix convenu est par mètre cube 6 F. Il a été employé par la construction des dites, la pierre restant de l'exhaussement de l'église, la vieille brique de la démolition du clocher primitif et, aux angles, matériaux neufs, reste de la tour principale.

On a été indécis sur l'ornement à placer sur la corniche. D'abord, ce devait être un clocheton à chaque angle, puis une galerie continue. Ces deux projets, surtout celui de la galerie, ont été abandonnés. Le dernier aurait, au coup d'œil, fait perdre à la flèche une partie de sa hauteur et déjà, elle est presque basse. À cette heure aucune détermination n'est encore prise concernant la future décoration de la corniche.

La tourelle du nord étant arrivée à la hauteur de la corniche, les travaux furent suspendus le 26 juin.

Reprise au 3 septembre, cette tourelle fut terminée et celle du midi fut aussi construite. Ainsi fut close la campagne de 1874 pour la bâtisse. Le 26 octobre fut placé l'ornement en terre de la rosace extérieure. (p.392.)

Porte intérieure.

En cette même campagne, Gros, charpentier du lieu a fait la porte intérieure en bois de nerva, dont le tympan fut provisoirement cloisonné, ainsi que la rosace extérieure, en attendant qu'il soit possible d'y placer des verres peints. ⁽¹²⁾ Le même charpentier a construit le 1^{er} plancher, plus l'escalier tournant dans la tourelle midi, plus l'escalier qui aboutit à l'octogone. Le portail extérieur fait par Gros en nov. et décembre ne fut terminé qu'en 1875.

Achats.

Il fut fait achat... enfin d'un bénitier, chez M. Gabent, marbrier, pour être placé au centre de l'église. ... (p.394.)

Mort par crime.

... Esparseil Jeanne, née Lacaze, âgée de 75 ans au moins, a fini sa vie par un acte de désespoir, la pendaison. C'est réprouvé par les hommes et par la loi divine.

Mariée depuis 23 ans au sieur Esparseil, au village, maison midi et la plus voisine de l'église, elle était en désaccord avec son mari. À suite de querelles et voyant qu'elle ne pouvait obtenir une séparation légale, son esprit se troubla si profondément qu'elle finit par un acte de désespoir. On a jugé qu'elle n'avait pas l'usage complet de sa raison et après avis pris, on lui a accordé la sépulture ecclésiastique. Pour moi, je crains moins pour son salut, de l'acte final de sa vie, que de l'état d'exaspération, peut-être de haine pour son mari, dans lequel elle vivait depuis plusieurs mois surtout et dans lequel elle mourut.

1875.

... (p.409.)

Inondation et désastre.

Le printemps fut très pluvieux, on put cependant, faire en bonne condition, les semailles de la saison. Donc la récolte se présentait sous de bons auspices, quand des pluies fréquentes et plus abondantes, en juin surtout, vinrent tout

¹² On s'est décidé à maintenir la cloison et à la peindre.

compromettre. Vers le 20 du mois, une pluie douce, fine, épaisse, semblable presque à un brouillard, mêlée souvent d'ondées diluviennes, tomba durant 53 heures sans interruption. Elles déterminent, sous une température tiède, une large fonte de neiges et les 2 causes réunies, produisent dans les cours d'eau de la région sous-Pyrénéennes, des crues très élevées et très désastreuses. L'inondation prit, partout dans la région, des proportions inconnues jusqu'à ce jour. Ce furent par suite des pertes énormes, en récoltes, bestiaux, mobiliers, bâtisses, ponts, usines, routes, personnes. Plusieurs villages ont été en grande partie emportés, d'autres complètement détruits. Les plus grands désastres ont été produits par l'Ariège, la Garonne, le Tarn.

À Toulouse, le faubourg Saint Cyprien a particulièrement souffert, occupé par les eaux à la hauteur de 4,50 mètres, il a été presque détruit en entier. Ces pertes sont sensibles ; plus sensibles furent les pertes en personnes. On compte par centaines, le nombre des manquants ou entraînés par les eaux ou noyés dans les rues, dans les maisons, ou ensevelis sous les décombres des bâtisses effondrées. Durant plusieurs semaines on rencontrait des cadavres en opérant les déblais. Notre rivière produisit sa part de désastres, mais ils furent matériels. Les récoltes de toute nature périrent, même les maïs, ce qu'on n'avait plus vu. Quelques maisons furent renversées à Lombez, à Samatan, à L'Isle-Jourdain, mais personne n'y périt.

Le plus grand danger fut couru par deux gendarmes de la brigade de Lisle. Sur une fausse alerte, ils s'aventurèrent pour un sauvetage. L'un d'eux, le brigadier, dut son salut à son camarade, fort nageur qui l'entraîna vers un saule, sur lequel il s'installa pour la nuit du 23 au 24. Le sauveteur de son côté se retira, pour y passer la nuit, sur un saule voisin, côté nord de la route de Gimont. L'un et l'autre, perchés sur le saule, avaient, à cette hauteur, de l'eau jusqu'aux genoux. Qu'on juge de la nuit affreuse qu'ils passèrent ! Honneur à ces braves militaires qui ont montré un dévouement dont le corps est coutumier. Les pluies de ce mois ont nuit à la maturation du blé, sur les coteaux - sur la plaine, ils étaient perdus - Par suite l'année a été pauvre en céréales. La récolte du vin a été bonne.

Les désastres causés dans le Midi ont ému le monde. De toutes parts ont afflué des offrandes à la souscription ouverte par un comité spécial à Paris. Le chiffre s'éleva à plus de 26 millions. La commune de Marestaing y participa pour une somme de 100. L'autorité ecclésiastique prescrivit des quêtes dans les églises. Ici, on y recueillit 36. Mgr envoya immédiatement à M. le curé une somme de 300 F pour être distribuée aux nécessiteux. Il est bon de taire le nom des assistés.

De son côté le comité central demanda la liste des misérables - c'était l'expression du bulletin à garnir - Sur ce mot, on ne présenta que 5 noms. La commune est dans l'aisance, les secours leur furent accordés à raison de 40% des pertes subies. On eut à se repentir d'avoir été si discret. En autres communes, on désigna la totalité presque des perdants et on reçut des sommes importantes. De l'état comparé des sommes reçues ici et ailleurs, surgirent bien des murmures. Sur ce, on dressa une liste supplémentaire des plaignants. Il n'en fut tenu aucun compte. Aux réclamations de la mairie, l'administration supérieure répondit que la répartition avait été bien mal opérée. On cite des personnes plus riches après le désastre, tandis que certains, de médiocre fortune, ont demeuré ruinés. Ces faits trop connus et bien jugés, ne manqueront pas de tarir la charité si désastre semblable se présente à l'avenir. Je crois, pour ma part, qu'on aura raison de refuser... (p.412.)

Longues pluies.

Les pluies ayant empêché les travaux des champs, les mauvaises herbes pullulaient partout quand il fallut procéder aux semences. Dix jours avant la Toussaint, époque des semences, des pluies continuelles détrempe profondément les terres. Renvoi des semences qui commencent à l'époque où en temps ordinaire, elles se terminent. Après 30 jours de retard, on y procède. Elles étaient inachevées quand survinrent de fortes gelées qui les interrompirent. La terre était si durcie par le froid, qu'elle résiste à la charrue. Les froids ont duré 15 jours et le 27 novembre, la neige tombe avec abondance et stationne plusieurs jours. Les semailles, par suite de ces intempéries, se terminent à la mi-décembre. Quelques jours de beau temps, sans froid, nous mènent à la fin du mois. Dans cette période règnent d'épais brouillards. La pluie avait cessé le 9 novembre et on n'en vit plus dans cette fin d'année. Sous ces auspices de temps calme et sec, et d'épais brouillards se ferme 1875. (p.418 ter)

Rapport au Conseil de Fabrique de l'église Ste Quitterie.

MM. les fabriciens, en 1864, à la session de mai, le conseil municipal, vota un impôt de 3.825, prélevable en 10 annuités, pour restauration de l'église. Cette restauration consistait en exhaussement des murs de la nef et du clocher dans sa forme plate.

En 1869, une partie de l'argent étant disponible, le conseil décida qu'il était opportun de diviser les travaux en deux séries : 1° - exhaussement de la nef. 2° - exhaussement du clocher, le tout exécuté à la régie.

L'administration admit la double demande et, en conséquence, la nef fut exhaussée en 1870. L'ornementation intérieure, sauf les vitraux et la chaire, fut complétée en 1872. (pour le détail voir les notes p.303.)

Ces premiers travaux terminés, il s'agissait de l'exhaussement du clocher. Or, depuis longtemps M. le curé avait le projet de (p.419.) construire une tour. Il offrait pour cela, une somme qui s'ajouterait à celle que l'exhaussement laissait disponible. Les deux sommes, tout le monde le connaissait, étaient insuffisantes. Mais on était d'accord de commencer la construction et de la suspendre quand les sommes en caisse seraient épuisées, sauf à achever la tour quand se produiraient d'autres ressources. Heureusement la Providence vint au secours de l'œuvre projetée. Des libéralités privées rendirent possible la construction de la tour. Elle fut donc commencée en mai 1873.

Le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter vous fera connaître :

1° - le détail des travaux faits à l'église depuis le mois de mai 1873 jusqu'à octobre 1877.

2° - la provenance des sommes reçues.

3° - l'énumération des sommes dépensées, pour l'exécution des travaux et

4° - les pièces justificatives appuyant les dépenses.

1° Détail des travaux.

La construction d'une tour octogonale surmontée d'une flèche fut, après l'exhaussement de la nef, l'objet principal des réparations et en représente la partie notable. Toutefois, cette construction entraîna des travaux accessoires, mais indispensables, comme sont : la démolition du vieux clocher, jusqu'à 4 m. au-dessus du sol de l'église. (p. 420.)

La construction à neuf, du mur couchant de l'église, ayant de hauteur 3 m 50, d'étendue 7 m 25, d'épaisseur 0, 70 c. La construction à neuf des montants de la vieille porte d'entrée, aujourd'hui, porte intérieure. La tour étant achevée, on put voir facilement que la forme en était trop grêle. Pour y remédier, on décida qu'il serait construit deux tourelles, dont l'une, celle du midi, conduit dans la partie supérieure et l'autre, celle du nord, encore sans emploi, pourrait être appelée à recevoir une horloge.

La tour étant crépie en 1877, ce qui restait des murs du vieux clocher, ainsi que le mur des basses-nefs, face du couchant, firent triste figures et demandèrent une couche de mortier. M. Turle, alors maire, fit marché avec le maçon pour crépir ces vieux murs, au prix de 0,40 c le mètre superficiel. Mais n'ayant pas de fonds en caisse municipale, la caisse fabricienne, pour épargner l'argent destiné à la tour, solda la dépense qui s'éleva à 30 F.

Après ces travaux appendices de la tour, on s'occupa du chevet de l'église. Le mur, en pierre tuffe, pénétrée de sable, dévoré par le chancre qui l'avait émiétté, dut être fouillé pour enlever les parties détériorées, à 0,15 de profondeur. Le vide fut bâti en brique neuve bien cuite, à mortier de chaux et sable, sur une hauteur de 0,50 c. du sol à (p. 421.) la naissance des ouvertures. Le chevet fut crépi à ses trois panneaux.

2° Provenance des sommes reçues.

Elles se divisent en deux catégories que j'appelle, sommes fabriciennes et somme communales.

Les sommes fabriciennes proviennent : 1° - d'un don de M. le curé pour la tour 1.000.

2° - d'un legs de M. Roques pour l'église 1.500. 3° - d'un legs de M. de Figuiery pour l'église 3.000. 4° - d'intérêts de la somme donnée par M. de Figuiery, prêtée à M. Devillemur 152,30. 5° - du produit de vente de menus articles 37,75. Total des sommes fabriciennes : 5.690,05.

Les sommes communales proviennent : 1° - du reste de l'impôt communal après l'exhaussement de la nef 1.138,45. 2° - d'un secours de l'état 500. Total des sommes communales 1.638,45.

Total des sommes reçues : 7.328,50. (p. 422.)

3° Énumération des sommes dépensées.

N° des quittances	article	Nom des signataires	Sommes
1	tuile payée à	Idrac	265
2	tuile	Monferran <i>illettré</i>	162
3	tuile	Leysses	60
4	tuile	Idrac	520
5	chaux	Lagarde	13,50
6	silex	Fontenal	43
7	tuile	Leysses	780
8	tuile	Traverse	18
9	façon	Traverse	200
10	chaux	Senserein	10,50
11	démolition du clocher	Duprat	50
12	pierre-clef	Traverse	7
13	chaux	Lagarde	16,50
14	façon	Baylac et Gros	20,25
15	tuile	Leysses	627
15 bis	chaux	Traverse	308,75
16	façon	Traverse	305,25
id	id	Traverse	20
16 bis	façon	Traverse	50
17	rosace	Connac	137
18	tuile	Leysses	539,25
19	chaux	Moudenc	71
20	bois à Toulouse	Rosez	114
21	ferrures id	Iarz	49,20
22	noir id	Durrieu	12
23	indemnité à	Gros	10
24	chaux	Senserein	7,75
25	port de pierre et de bois	Timbal <i>Gabent signé</i>	35
26	façon	Baylac	49,25
id	bois	Baylac	8
27	façon	Traverse	420
28	pierre-clef Toulouse	Vignaux	80
29	ferrures croix du faite	Lauat	35,85
30	bois	Azema	100
31	chaux	Moudenc	39
32	façon	Traverse	320

33	chaux	Bartholomé	12,10
id	façon	Figadère	4
34	chaux	Moudenc	26
35	Pierre faite et seuils	Vignaux	95
id	ferrure	id pour Iarz	3
36	port rosace	Lagarde	6,65
37	bois	Esparseil	9
38	bois	Devillemur	13,50
sans quittance	déblai à	Boussès	3
sans quittance	tuile à	Idrac	14,30

Total de la 1^{ère} série : 5690,60 (p.425.)

2^{ème} série :

N° des quittances	article	Nom des signataires	Sommes
0	contrôle et timbre		16,85
1	ferrures	Luat	18,95
2	façon	Traverse	285,35
3	chaux	id	264,25
	architecte sur mandat	percepteur	49,75
4	gondole	Rousset	23
5	façon	Gros	100
6	Pierre port	Gabent	8
7	bois	Marestaing	18
8	chaux	Bartholomé	7,25
9		Traverse	20
10	ferrures	Luat	30,50
11	ferrures	Doutre	12
12	tuile	Leysses	34
13	bois	Azema	63,15
14	bois et journées	Baylac	46,25
15	frais de contrôle	Barrière	10
16	dossier Roques	M. le curé	17,40
17	journées	Traverse	29
18	chaux	Bartholomé	11,25
19	bois	Lagarde	11
20	jalousies journées	Baylac	30
21	portail journées	Gros	81,80
22	jalousie corniche	Gros	45
23.23 bis	crépissage	Traverse	150
24	chaux	Fauré	43,85
25	mouture	Damich	5
26	chaux	Bartholomé	12
27	crépissage	Traverse	167
	rouge	id	3
	2 ^{ème} croix	id	30
28	sciage pour jalousie	Baylac	20

Total de la 2^{ème} série : 1.663,60. (p.428.)

Total dépensé : 7.354,20.

Balance. Avoir : 7.328,50 - Dépensé : 7.354,20 - Déficit : 25,70.

...

Dépenses par articles :

1°	maçonnerie	6185,85	
2°	charpente - menuiserie	729,20	
3°	ornements	214,50	
4°	ferrures	113,65	
5°	frais divers	111	
Total :			7354,20

Détail de la maçonnerie.

Leysse a fourni :	tuile plate	9.045		
	tuile pointe	2.780		
	tuile 0,20 x 0,30	2.954		
	tuile 0,20 x 0,40	1.455		
	barron	1.350		
	carreau de 10 pouces	115	Le tout payé à Leysses	2.040,25.
Idrac a fourni :	tuile plate	6.760	payé à Idrac	799,30
Monferran a fourni		1.770	payé à Monferran	180

Total du coût de la tuile : 3.019,55
 ... (suit le métré des travaux de maçonnerie) ...
 (p.449.)

Note des voyages de sable dépensé à la tour et nom des prestataires :

MM.	voyages	MM.	voyages	MM.	voyages
Delieux	bœufs : 22	Turle village	vaches : 3	Latestère	bœufs : 8
Gros	vaches : 3	Lagarde aîné	vaches : 3	Bégué en Couget	bœufs : 8
Barrière	bœufs : 32	Douat Joseph	vaches : 4	Ribaut	bœufs : 3
Bégué Antoine	bœufs : 13	Dupont en Sansot	vaches : 3	Gabent	bœufs : 8
Devillemur	bœufs : 4	Vixac aîné	vaches : 12	Leyches	bœufs : 4
Marestaing François	bœufs : 3	Dupont à Estampes	vaches : 8	Prest. communales	bœufs : 22

Total : 163.

(p.453.) Tour 2ème cahier.

État de la tuile employée à la tour et nom des fournisseurs.

État sommaire des prestations.

(Ce cahier reprend tous les transports de tuile détaillés jour par jour avec indication des prestataires déjà cités et pour chacun d'eux le nombre de tuiles et le prix payé.) (p.465.)

Coup d'œil de restauration de l'église depuis 1859. (1ère série)

(L'abbé Fourment rédige ici un résumé des travaux avec renvoi aux pages et aux plans déjà rédigés par lui, dans d'autres volumes. Il s'agit en quelque sorte d'une table des matières développées.) (p.473.)

Coup d'œil - suite - Travaux de la 2ème série - tour.

(L'abbé Fourment rédige ici un résumé des travaux avec renvoi aux pages déjà rédigées par lui, dans d'autres volumes. Il s'agit en quelque sorte d'une table des matières développées.)

(p.473 bis - placée après la page 480.)

Reprise des Notes.

1876.

Décès et sépulture de Mme la comtesse de Figuiery.

Le 2 avril, mourut à Toulouse, de mort subite, Mme la comtesse de Figuiery, née de Gardarens de Boisse, unique représentante à Marestaing - Louberville, du nom de son père, dernière représentante à Robineau du nom de Robineau qu'elle tenait de sa grand-mère Magdeleine de Robineau, épouse Laffont.

Le corps de la dame ayant été présenté à Toulouse, à l'église Saint Jérôme, sa paroisse et les prières des morts y ajoutant, été récitées, fut transportée pour être ensevelie au caveau de la (p.474 bis) chapelle domestique. Arrivé dans l'après-midi, il fut déposé à la chapelle où il passa la nuit et, le 5 avril, eut lieu la sépulture.

La cérémonie se fit avec éclat, au milieu d'une assistance nombreuse et recueillie, la messe fut solennellement chantée dans la chapelle décorée avec profusion de lumières.

Sur la bière recouverte du drap mortuaire, s'étalait une couronne de fleurs montée sur un faisceau d'épines. M. le curé, inspiré par cet emblème, adressa à l'assistance une courte allocution dont voici la substance :

"Mes frères, j'étais loin de penser que la pierre du caveau, scellée pour la 5^{ème} fois, il y a 4 ans à peine, sur la bière de M. Gustave de Figuiery, serait détachée de nouveau, une 6^{ème} fois, pour en ouvrir l'entrée à la comtesse qui l'avait fait bâtir. Devant le cadavre de son fils, je confiais à son cœur le soin de veiller à des restes si aimés, et à sa foi, l'âme de l'enfant qu'elle pleurait. Gardienne de sa cendre, elle était par son âge, appelée à remplir longtemps encore un devoir cher à son cœur de mère et de chrétienne. Et cette sainte tâche a été remplie durant 3 ans à peine. Ô vanité des choses humaines ! Ô inanité de nos prévisions ! Elle est aujourd'hui l'objet d'une cérémonie funèbre et le vieux pasteur qui parla devant la bière du fils, vous parle devant la bière de la mère.

"Que va-t-il vous enseigner ? Il trouve ses inspirations sur l'emblème que vous avez sous les yeux. (p.475 bis) C'est, mes frères, une couronne tressée de fleurs et d'épines. Elle est l'image de la vie de la bonne comtesse. Dans son jeune âge, fille unique de parents distingués par la naissance, dans une large aisance de fortune, ses jours s'écoulaient heureux dans les ébats si usités dans l'enfance, si naturels à son caractère vif et folâtre alors. De la liberté de la campagne, adolescente, elle passe à la vie plus sérieuse de la pension. Mais là encore, son existence est toute de fleurs, de récréations, d'amusements, entrecoupés d'utiles études, sous la direction de maîtresses portant un cœur de mère. Rentrée de la pension où elle a reçu une éducation soignée, au point de vue des exigences du monde et des devoirs religieux. Elle vit tranquille, plusieurs années, sous l'œil de parents qui l'aiment, prêts à satisfaire ses goûts de jeune fille. Les parents lui furent complaisants avec une affection bien réglée. Elle modérait, elle, ses désirs pour n'abuser pas de leur cœur. De là, cette harmonie, le bonheur de tous.

"Comme bien des parents qui placent le bonheur d'une fille dans la fortune qu'elle trouve en se mariant, ceux de Mme la comtesse, donnent sa main à M. Adrien de Figuiery, avant tout propriétaire fort riche et par dessus tout, d'une originalité voisine de la folie. Après bien des résistances, la jeune Cécilia de Boisse, accède aux désirs, trop impérieux de ses parents, en consentant à un mariage que son cœur repoussait en s'y résignant.

"Cette alliance, peu faite pour être heureuse, fut (p.476 bis) malheureuse. Séparation de cœur s'était faite dès le début, la séparation légale arriva plus tard.

"Cependant, un fils était né de ce mariage. Hélas, il fut un souci continuel pour la mère dont il était l'idole ! Car après les premières années passées près d'elle, il lui fut ravi par le mari qui l'enleva dans un fiacre ; il fallut un procès pour

le restituer à sa mère. Tant s'en faut qu'elle fut au bout des douleurs qu'il lui réservait. Il n'avait que 10 ans quand son père mourant le laissa propriétaire d'une grosse fortune. Original comme son père, volontaire comme un enfant gâté, il reçut, sous la tutelle de la noble dame, une éducation tronquée. Arrivé à sa 21^{ème} année, il prit en main l'administration de la fortune. Il vécut chez lui, séparé de sa mère et dans cet isolement, il s'en alla à la dérive et fut un peu l'enfant prodigue.

"De sa majorité à sa mort - à 34 ans - sa vie fut une vie peu unie. Il passait tour à tour, de la vie dissipée, à la vie de foi, allant toujours aux extrêmes, soit de l'égarement, soit du repentir, soit du désordre, soit de la pratique religieuse. Heureusement, il se trouva dans cet état quand la mort subite vint le surprendre. Il fut donc l'enfant de douleur pour sa mère. Combien grande elle dut être quand, arrivant de la campagne à Toulouse, elle ne trouva sur le lit mortuaire qu'un cadavre. Et ce cadavre avait été son fils ! Vous seules, mères chrétiennes, comprenez et pouvez dire les douleurs, les angoisses, les déchirements, de l'âme maternelle devant la vie et la mort d'un fils qui lui ressemblerait.
(p.477 bis)

"Quelles leçons les vivants doivent-ils tirer du cercueil qui est devant nos yeux ? La voici : comme la vie de la comtesse fut semée de fleurs et d'épines, la vie de tout chrétien est une réunion de bonheur et d'épreuves, mais avec cette remarque que le lot des épreuves est plus gros que celui des bonheurs. C'est la parole de Job : les jours de l'homme... sont remplis de bien des misères. Remercions Dieu de la petite part de bonheur qui nous est faite ici bas, ne murmurons pas de la grande part d'épreuves qui nous échoit. Servons-nous du bonheur et de l'épreuve, pour mériter le bonheur sans épreuves d'une vie meilleure."

L'allocution est finie. On passe au caveau, au chant des prières liturgiques et on dépose les restes de la noble dame. On y chante un "De profundis" pour ceux qui l'ont précédée. À ce moment le dernier adieu tombe avec l'eau bénite et on se retire emportant la leçon que nous donne le départ du chrétien : peut-être demain, ce sera mon tour. Cras mihi. - Suit l'acte mortuaire : ... - (p.478 bis)

Appréciation sur la dame.

Mon appréciation sur la dame noble par sa famille, noble dans son mariage, dans ces temps où tout est démocratisé, elle eut toute la grandeur hautaine, toutes les prétentions aux privilèges de la vieille société française. Fière de ses titres, elle jeta un juste dédain sur l'égalité si sottement prônée de nos jours. Faire autrement, c'eût été abdiquer.

Sa taille élevée, son noble port, donnaient à sa personne la dignité de la grande dame. Une figure fine sous le velum d'une barbe trop abondante pour son sexe, un œil vif et ouvert, un front découvert et large, accusaient une pénétration d'esprit à (p.479 bis) laquelle manqua l'étude. Néanmoins, elle fut agréable, causeuse au salon ; sa diction était correcte, sa lettre facile, mais dans l'une et l'autre, était un laisser-aller que le bon ton n'admit jamais. Car si elle eut au menton la barbe de l'officier, elle eut dans la voix les gestes, les allures, la rudesse du soldat. On eut en vain cherché chez elle les douces manières de la femme. Polie à ses heures, elle savait trop souvent faire accroc à la politesse. Vive jusqu'à l'emportement, impérieuse jusqu'à la dureté, irritée à la moindre contradiction, elle était dure, acariâtre, inconvenante. Elle donnait aux événements une couleur exagérée : ce qui était accident, revêtait le caractère de choses préméditées pour la molester. De là des bouderies, des froideurs, de la haine et chez elle la haine était à toujours.

Impitoyable pour les défauts les moins réels, elle ne croyait à la vertu, ni à la probité de personne ; en disait son mot sans ménagement ; ne se crut jamais un ami ; se crut toujours nombreux ennemis. C'est ce qui explique cet isolement misanthropique auquel elle se condamna. Elle n'aima ni le monde, ni les fêtes ; ni les fastes, ni le luxe des habits ; ni le salon d'autrui, ni l'étiquette, elle ne visitait pas, elle recevait peu. Son orgueil y trouvait son compte. Elle ne se croyait pas égalée ou effacée : c'est peut-être ce qu'elle cherchait dans sa vie de hibou, selon son expression. Cependant, cette retraite avait quelque raison d'être dans l'état maladif de la dame. Sous l'apparence d'une grosse santé, elle était pleine d'infirmités.

À la tête d'une belle fortune par jouissance d'abord, par propriété ensuite, par défaut d'administration, sans mener grand train, elle dépensa de gros revenus. Sa position lui eut permis de faire le bien autour d'elle, de laisser après elle des œuvres utiles (p.480 bis) à la société. Elle en eut l'intention, l'exprima souvent ; abandonna ces projets par suite de prétendues contradictions, s'en alla sans avoir rien fait. Pourtant, elle avait bon cœur, elle donnait, mais ne voulait pas être sollicitée. Il fallait lui plaire. C'était se risquer que de lui recommander une infortune. C'est qu'elle voyait de haut et de loin, tout ce qui n'avait pas un titre. Appartenant à un autre temps, elle n'avait rien appris de l'époque où elle vécut, rien oublié de l'époque où elle n'a pas vécu.

Elle ne suivit jamais la voie commune, ni dans la vie domestique, ni dans la vie chrétienne. Elle aime la religion, la respecta, la pratiqua. Mais la religion pour elle, ne fut pas un ensemble de pratiques pieuses sous la direction d'un règlement de vie. C'eût été de la spiritualité et elle n'en eut pas. La prière vocale, l'audition quotidienne de la messe, la fréquente communion, telle fut son unique pratique. Et avec ces pratiques pieuses, elle n'eut pas les vertus qu'elles supposent. Au contraire, elle les alliait avec bien des défauts réprouvés par la foi. De sages confesseurs attribuant ces écarts à son caractère plus qu'à sa volonté la laissèrent dans sa bonne foi et usèrent à son égard d'une direction spéciale. Ils firent bien. J'ai l'espoir qu'ils l'auront sauvée.

La chapelle si belle, si ornée, si soignée, bâtie à Robineau par ses soins, le monument à la sainte Vierge érigé au parc de la demeure, jadis seigneuriale, la pensée d'expiation pour les fautes de ses ancêtres qui a dicté ces constructions, témoignent de sa foi, de sa religion, de son bon cœur. Dieu lui tiendra compte de ces œuvres !...

Faits atmosphériques.

... Tout se borne à noter les variations dans la saison, à enregistrer une année disetteuse.

Brouillards continus suivis de froid piquant : neige, sécheresse, hiver mauvais, printemps humide, (p.481.) légères inondations, à la mi-avril gelée tardive nuisible à la vigne.

Les pluies contrarient et retardent les semailles du printemps et les sarclages qui demeurent en partie inexécutés. Au

30 avril, grêle assez sérieuse au nord de la paroisse.

Par suite de ces intempéries, la récolte a bien souffert : aux premiers jours, d'une chaleur tardive, elle se développe rapidement et finit par donner de riches espérances. Mais à la dernière heure, frappée de quelques rosées blanches, peu sensibles sous un soleil brûlant, elle dépérit. Les belles espérances conçues après un hiver qui avait tout compromis, aboutissent à une complète déception. Le rendement du blé a été très défectueux.

D'autre part, juillet et août nous apportent des chaleurs intolérables. L'été compte parmi les plus chauds dont on ait souvenir. De la souffrance pour les denrées printanières, disette complète de fruits, ils avaient souffert des froids tardifs d'avril. Ce qui en resta devint véreux sous l'action de la chaleur. La rareté emmena une forte cherté. 12 pêches se vendaient jusqu'à 4 francs. (p.482.)

1877.

Mme de Figuiery avait un aumônier pour la desserte de sa chapelle. C'était un prêtre du diocèse de Tarbes, appelé l'abbé Pierre Lhoste. La comtesse auprès de laquelle il avait vécu depuis 1851, avait toujours dit qu'il serait son héritier. À sa mort, on trouve donc 5 testaments de la dite dame, tous instituant l'abbé son héritier. À la mort de la dame, grand émoi dans la parenté qui intente procès à l'abbé comme incapable d'hériter. Après une première plaidoirie qui fut au moment de prononcer la validité du testament, une enquête est demandée et on y procède. Elle fut maigre. Le défenseur provoque une contre-enquête. Elle lui assure des témoignages si irréfragables qu'on crut la cause gagnée. Cependant les demandeurs font traîner l'affaire ; se donnent des mouvements et réussissent, contre l'attente générale, à obtenir un jugement favorable - dit inique par l'opinion. Les testaments sont invalidés, le tribunal se fondant sur l'article 909, assimile l'abbé au confesseur in extremis, quand il n'a jamais eu juridiction dans le diocèse d'après le certificat de l'autorité religieuse. Après qu'il est prouvé par l'enquête qu'il n'a jamais été ni confesseur, ni directeur, et le déclare incapable d'hériter. Évidemment ce jugement était porté en haine de la soutane. L'abbé avait contre lui les mauvais temps qu'on traversait - on était en République - la cohabitation, le port de la soutane. M. le curé, pour ces raisons, avait annoncé l'insuccès à son ami.

Le procès est perdu en 1^{ère} instance. Appel est interjeté. À la veille de plaider en appel les demandeurs proposent arrangement. Il est accepté. Eut lieu alors un jugement par la Cour, dit jugement d'expédient, c.à.d. sans plaidoirie. Ce jugement (p.483.) casse celui d'instance, déclare les testaments valides. Il avait un effet moral appréciable. Il écartait tout idée pénible, tout soupçon fâcheux de la tête du défenseur, mais il ne pouvait empêcher nouvelle attaque de la part d'autres parents. Nous verrons plus bas qu'elle fut intentée.

Cependant cet arrangement fut un souci pour le pauvre abbé qui se vit obligé à un déboursé considérable. Il y fut trop sensible. Dès ce moment, miné par le chagrin, il mena d'avril 1877, date de l'accord, une vie pénible. Le repos l'abandonne, l'esprit n'est jamais tranquille, il n'a guère de calme pour ses prières, se prive souvent par préoccupations de dire la messe, se donne bien des mouvements, fait maints voyages pour liquider cette affaire. 7 mois d'inquiétudes et de soucis, déterminent un violent transport au cerveau, compliqué d'une paralysie partielle. Son état d'agonie dure 8 jours et il meurt sans avoir recouvré une parfaite connaissance, après avoir reçu les sacrements qu'on donne en pareille occasion.

De belles funérailles, telles qu'on n'en a pas vu à Marestaing, lui sont faites. Le corps porté à l'église de la paroisse pour la cérémonie, est ramené à Robineau, selon ses désirs et l'intention bien expresse de la comtesse. Là, il attend le jour de la résurrection avec les 6 membres de la famille Robineau - de Boisse - de Figuiery - qui y reposent. M. le curé qui a conduit et déposé ses restes au caveau, est le même qui a conduit et déposé les 6 qui l'ont précédé. 25 années ont suffi pour emmener là 7 cadavres. M. l'abbé Lhoste était d'âge - 54 ans - à pouvoir se promettre encore quelques années. Dieu en a autrement disposé. (p.484.) On crut que M. l'abbé mourait ab intestat. Les scellés furent apposés. Mais après le levé, on trouva un testament que j'appelle provisoire. L'abbé, la veille de l'attaque, ne pouvant trouver le sommeil, se leva à 2 heures du matin pour procéder à cet acte. Ayant le pressentiment de sa mort prochaine, il déclare le faire en cas de mort subite et, comme un homme pressé, il l'écrit au crayon. Il institue pour son héritier M. Lhoste André, son neveu, son filleul qui vivait auprès de lui, lui recommandant ses intentions qu'il connaît - texte - Voilà tout le contenu de l'acte. Il a été déclaré bon.

En mourant, l'abbé n'a pas su que la ligne maternelle de la parenté - une descendante des Robineau - demeurée étrangère au procès intenté par la ligne paternelle, était prête à ester contre lui. La mort lui a épargné ce nouvel ennui. Il est réservé à son héritier et, en ce moment, l'instance est ouverte.

Quand M. l'abbé fut mort, M. le curé de Marestaing, en donna avis à l'évêché de Tarbes, son diocèse. Sa lettre, la réponse de l'évêché annexée au registre mortuaire, trouvent ici leur place. Mais avant de relater ces pièces, je transcris l'acte mortuaire du registre de catholicité.

N° 8 - Sépulture de M. l'abbé Lhoste. Novembre 26.

L'an 1877 et le vingt-cinquième jour du mois de novembre, est décédé, à l'âge de 54 ans, au lieu de Robineau, dans l'ex-paroisse de Louberville, réunie à Marestaing, M. l'abbé Lhoste Pierre, prêtre du diocèse de Tarbes, habitant du présent lieu de Marestaing depuis l'année 1851, époque où il entra dans la famille de Mme la comtesse de Figuiery veuve, née de Gardarens de Boisse, en qualité d'aumônier de la chapelle domestique, sise au lieu de Robineau et de précepteur de M. Gustave de Figuiery, fils de la dite comtesse et auprès de laquelle il demeura, après la mort dudit Gustave, à titre de chapelain. (p.485.)

À la mort de la noble dame, en 1876, devenu son héritier universel, il mourut à Robineau (1877) et fut présenté à l'église paroissiale où lui furent rendus les honneurs funèbres, avec une pompe digne de la qualité de prêtre, au milieu d'un grand concours de fidèles, d'une belle assistance de prêtres voisins. Savoir : M. Liesta Doyen de L'Isle-Jourdain, MM. Batiste curé de Monferran, Clavé de Castillon, Verdier de Clermont, Labriffe d'Auradé, Tujague vic. de Lisle. L'office était fait par M. Fourment, curé du lieu et la cérémonie présidée par M. Liesta, lequel dans une courte

allocution, fit l'éloge du confrère défunt et dit la perte que faisait la paroisse par la mort de ce prêtre, en prières de moins, St Sacrifice de moins, vertus de moins. Après la cérémonie, sa dépouille mortelle, portée par la jeunesse de Marestaing, honorée de ce rôle et accompagnée de toute l'assistance au lieu de Robineau, fut déposée au caveau mortuaire de la chapelle de Mme la comtesse, où ses cendres, malgré son titre d'étranger, reposeront à côté de celles des familles de Robineau, à laquelle Mme la comtesse appartenait par sa grand-mère Mme Laffont, née de Robineau, des de Boisse, famille paternelle de la dame, des de Figuiery dont elle avait pris le nom en épousant M. Adrien de Figuiery. Le présent registre dressé plusieurs jours après la cérémonie, n'a pu être signé par les prêtres assistants. En foi de ce, fait à Marestaing au jour et au susdit. Fourment, prêtre recteur. Comme l'abbé Lhoste appartenait au diocèse de Tarbes, M. Fourment, curé de Marestaing, donna avis de la mort à l'évêché par la lettre suivante : ^(t)

(p.486.) À cette lettre il fut répondu en ces termes : ^(u)

(p.487.) La lettre autographe a été livrée à la famille de l'abbé Lhoste.

L'abbé Lhoste à Robineau.

Fin de 1851, l'abbé Lhoste, prêtre du diocèse de Tarbes, est envoyé auprès de Mme Vve de Figuiery, par Mgr Laurence, de si sainte mémoire. Jeune prêtre - il avait 26 ans - il recevait dans cette mission une preuve de *(p.488.)* confiance. Doué des dons extérieurs de la nature, de manière distinguée, d'un caractère doux mais faible, intelligent, grave sans grandeur, affable sans familiarité, ce prêtre, bien posé dès le début, n'eut que des amis.

Préposé à la desserte de la chapelle domestique de Robineau, il remplit les devoirs de sa charge. Précepteur de M. Gustave de Figuiery, jeune enfant de 11 ans, il eut la faiblesse obligée d'un précepteur pour un enfant gâté et les ménagements imposés pour une mère qui le gâtait. Il pouvait peu, il fit peu pour les études de son élève. Son rôle se borna bientôt à la surveillance de l'enfant qu'il conduisait à la pension et à quelques répétitions. Il fut donc moins utile à son esprit qu'à son cœur. Il le forma par sa bonté, ses prières, ses leçons, ses exemples, ses avis. Dieu bénit son œuvre et le jeune de Figuiery dut à l'action de l'abbé de ne pas tomber dans les entraînements du vice dans des moments où l'exaltation d'un esprit faible, le portait au désespoir, par ennui de la vie, de conserver une foi vive dans la pratique exagérée des devoirs religieux, malgré des écarts momentanés. Ce fut là le beau côté de son existence à Robineau. Prêtre, il devait s'en tenir à ce rôle, il ne le fit pas. La dame était absolue, exigeante, méfiante, il se mit à ses ordres. Elle abusa de sa complaisance en exigeant de lui des services incompatibles avec sa dignité sacerdotale. Depuis la majorité du fils qui vécut séparé de sa mère, l'abbé conserva son titre de chapelain, mais il se livra trop, et par ordre, à la gestion des affaires de la maison. Souffrait-il de cette position si effacée ? C'est possible. Il aurait dû la quitter. Il n'en eut pas le courage ; tort à lui, car il était prêtre. Cette vie d'affaires n'était-elle pas dans ses goûts ? Je n'ose le dire, mais je le crains. C'était tort plus grand, car il était prêtre. Ce n'est pas à un prêtre de s'impliquer dans les affaires temporelles. *(p.489.)*

Sa vie fut donc une vie toute à l'extérieur. Surtout on vit avec peine, la soutane sur les champs de foire. C'est cette particularité de son existence qui attira péniblement les yeux sur lui, qui excita le plus une critique légitime, quelques fois manifestée en termes trop vifs. Intelligent, il devait étudier. Mais l'étude se fait au cabinet ; il n'y était jamais. Le journal lu incomplètement, à la hâte, pour la satisfaction de la dame, fut son unique travail intellectuel. La science ecclésiastique, la théologie, lui devinrent étrangères. Il oublia ce qu'il en avait appris. On parlait avec lui affaires, agriculture, politique, non pas science, histoire, paroisse, direction. Voilà le côté blâmable de sa vie. Il était pourtant bon prêtre. Il est à regretter qu'il ait vécu dans ce milieu. Avec son intelligence et de la piété, il eut été, dans le ministère, utile à l'Église. Il avait, c'est certain, l'estime de ses supérieurs, tellement que, aux dires de la dame, il était sur les rangs pour devenir secrétaire de l'évêché.

Cependant, fut-il heureux à Robineau ? Non. Jeune, il eut pu briser la chaîne, mais il regrettait un certain bien-être présent. Plus avancé en âge, il gémissait de sa servitude, si dorée fut-elle. On s'habitue à tout, même à la souffrance. elle ne lui fut pas ménagée de la part de la dame qui avait, par une cohabitation prolongée, perdu le respect du caractère sacerdotal, qui le traitait de haut, qui imposait ses volontés avec rigueur. Dans les derniers temps, il ne cachait pas son mécontentement, il parlait avec amertume du joug qui le blessait, en telle sorte que ses amis durent, plus d'une fois, relever son courage. Il comprenait aussi qu'à 50 ans l'heure est passée de faire ses premières armes dans le service pastoral. Donc, ce lui était une nécessité de souffrir jusqu'au bout. Il y était résolu quand la mort vint mettre fin à une position de jour en jour plus intolérable. *(p.490.)*

La comtesse mourait en le laissant héritier d'une belle fortune. Cet acte peut être considéré comme une reconnaissance pour un long dévouement, pour des services rendus.

La Providence l'attendait là. La fortune qui lui était léguée devint par suite de procès perdu, une source d'ennuis. Les inquiétudes du procès, les fatigues des voyages, le déboursé considérable à suite d'arrangements avec la parenté de la défunte, minent une santé florissante et il succombe 18 mois après la comtesse, à une congestion cérébrale.

On ne peut s'empêcher de voir dans cet événement une punition et une leçon. Dieu a puni l'abbé de s'être rendu inutile à l'Église, d'avoir avili son caractère en se faisant le serviteur d'une femme, d'avoir attendu une fortune qu'elle lui promettait. - Et quelle était son illusion ! Il avait 54 ans quand la dame en avait 59 - Il a entrevu la fortune, il en a eu les embarras, il n'en a pas joui un moment. Redoutable jugement de Dieu ! Mais espérons que cette privation sera l'expiation pour le défunt. Les hommes l'absoudront parce qu'il n'avait ni cherché, ni désiré sa position à Robineau. Elle fut le fait de ses supérieurs. Néanmoins, quand on voit tout à la clarté de la foi, on ne peut s'empêcher de trembler !

Leçon pour le prêtre. Dieu lui enseigne qu'il est homme de Dieu, qu'il lui est défendu de s'ingérer dans les choses du siècle, de rechercher les biens temporels, de faire de la sainteté de son caractère un moyen de les acquérir. Sa mission a un but plus élevé ; à lui de l'atteindre.

La dame avait dit souvent que l'abbé son héritier serait son mandataire chargé d'œuvres pies. Mais les termes du

testament sont et devaient être absolus. Avait-elle changé d'idées ? On le peut croire. Car elle avait autorisé l'abbé, s'il en était requis, de répondre, même avec serment qu'il n'avait (p.491.) pas de mandat à accomplir. Cependant on doit croire que l'abbé eut suppléé à ce que la dame avait voulu faire et n'avait pas fait. Les œuvres mal conçues, mal entamées, échouent fatalement.

La fortune de cette maison paraît frappée de malédiction. Amoindrie sous les Robineau qui finirent dans la gêne, faiblement relevée par l'entrée de M. de Boisse, arrivée à un chiffre élevé par le mariage de la dernière des Robineau, avec M. de Figuiery, elle est aujourd'hui bien réduite et passée à des roturiers.

Combien s'en indignerait l'orgueil de la dame si elle revenait dans cette demeure ! Ses restes reposent dans le caveau. Fasse le Ciel que son âme ne soit pas oubliée par les nouveaux habitants du lieu !...

Fait religieux.

Le 3 mai, Mlle Vinceneau Marie, issue d'une nombreuse famille - 10 enfants - de petit propriétaire du lieu, prend l'habit religieux au couvent de la Providence à Lectoure et elle est destinée à l'enseignement. ...

Faits atmosphériques.

L'hiver de 1877 fut très doux et très sec. Pas de boue, pas de gros vents, pas de neige. Au contraire, le printemps fut très pluvieux, au grand préjudice des semences de la saison, des sarclages difficiles par suite d'humidité (p.492.) excessive. Les blés eurent aussi à souffrir de la température trop froide qui régna jusqu'en juin ; gagnés par les mauvaises herbes, ils versent et la récolte retardée, d'abord par la sécheresse de l'hiver, développée promptement par les pluies, promet d'abord et se perd à la dernière heure. La fève donne un bon rendement. Abondance de fourrage, de maïs, de vendange. Cette compensation fit de la récolte de 1877 une récolte bonne moyenne. (p.493.)

1878.

Année pauvre en événements.

Prise d'habit.

Le 11 avril, la jeune Figadère, née de parents pauvres, prit l'habit religieux au couvent de la Providence à Lectoure et est destinée à l'enseignement.

Autres faits.

En cette année a été achetée et placée la rosace, terre cuite, au fond de l'église. Elle coûte : 110 F ... (p.494)

Réflexion.

Mauvaise pour la fortune agricole, l'année 1878 ne donne que des craintes pour les affaires politiques. Celles-ci sont le thermomètre des affaires religieuses. Elles vont en décadence. La pratique des devoirs religieux ne fleurit pas ; les offices se désertent. Chaque mise en œuvre du suffrage est un échec de plus pour les pratiques religieuses. D'autres diront la relation qui existe entre ces deux faits. ...

Travail communal.

En automne de cette année a été construit le pont de Hiers sur le ruisseau de Peyblanc, à la limite de Castillon et Marestaing, au frais des deux paroisses. Le coût approximatif à ma connaissance a été 300 F.

Ici prennent fin les notes développées, reliées et constituant le 4^{ème} volume des manuscrits, écrits de la main de M. l'abbé Alexandre Fourment, curé de Marestaing.

D'autres notes jetées sur des feuillets isolés, sont reproduites après la table des matières du manuscrit de ce volume.

Elles sont suivies de quelques autres notes écrites en 1902 par l'abbé François Dutour, curé de Marestaing et qu'il a placées dans les interstices des écrits de l'abbé Fourment. Les numéros des pages y sont indiqués.

Saisie informatique achevée en décembre 2002, par Jean Castan.

Notes ajoutées lors de la saisie :

- ^a Ce type d'indication, en italique et entre parenthèse, précise la pagination du manuscrit original.
- ^b Cette explication de l'origine du nom du ruisseau, acceptée à cette époque, est valablement contestée aujourd'hui et M. l'abbé Loubès a estimé que la source de ce ruisseau devait se trouver auprès d'une maison appartenant à un homme dénommé "Pierre (avec des cheveux blancs). Les recherches effectués au cadastre de Giscaro nous ont permis de trouver la position géographique de cette source, très justement placée dans un domaine dénommé "En Pey".
- ^c Il est ici question des projets d'assainissement du presbytère. Cette affaire est développée au tome 2, sous la rubrique "presbytère".
- ^d Plus connu à Toulouse comme étant le "saint de Toulouse".
- ^e Semelles plates et grosses lanières transversales dessus, sans chaussette, les capucins vont ainsi sur les routes.
- ^f L'escalier menant à la chaire prenait son élan dans la chapelle dite des fonts baptismaux... où se trouve aujourd'hui le confessionnal. Les enfants étaient donc rangés au pied de l'escalier menant à la chaire.
- ^g Suit, sur six pages, la liste des souscripteurs avec l'indication des sommes promises, des sommes remises... le tout pour un total perçu réellement de 1.114,50 F.
- ^h Mais par suite de retard dans le courrier entre M. le curé et le Père Antoine, celui-ci arrivera, comme prévu à l'origine pour ouvrir la mission le 15.
- ⁱ C'est, aujourd'hui, la croix centrale du cimetière. À ses pieds, se trouve la tombe de M. l'abbé Fourment, auteur de ces pages.
- ^j Il s'agit du curé doyen de Saramon.
- ^k Cette expression désigne le confessionnal.
- ^l Dans le cadre de l'aménagement paysager du village entrepris en l'an 2002, le jardin a été supprimé et le piédestal de la statue remis à neuf en utilisant les briques des piliers, en remplacement des briques rongées du socle ; la statue repeinte ; les plaques de marbre restaurées. Les pommes de pin en terre cuite qui ornaient les piliers ont été transférées au portail d'entrée du cimetière.
- ^m Dans l'exposé qui suit, M. le curé Fourment fait état du cadastre de 1670 qui atteste que la ferme de Lallemand est bien sur le territoire de Marestaing. Il cite divers cas de dérogations accordées... et demande une ordonnance afin de clarifier les choses....
- ⁿ Suit la liste des souscripteurs avec indication de la somme versée. Puis le coût de matériaux et des travaux qui ont été confiés à Traverse. Recette : 145,40. Coût total : 142,90.
- ^o Un Procès-verbal devait être inséré dans le piédestal, mais il fut rédigé trop tard et il est transcrit, pour mémoire dans ce tome 4.
- ^p Tous ces documents sont reproduits in extenso dans le tome 4 des écrits de M. l'abbé Fourment.
- ^q Suit le détail de la dépense.
- ^r Ces descriptions concernent les vitraux installés à l'origine.
Le soubassement du vitrail central du chœur, ainsi que le vitrail de saint Joseph, ayant été détruits, ont été refaits entièrement en 1989 par M. Gey, maître-verrier à Gimont. Les autres vitraux, percés en maints endroits, ont été réparés. Les parties partiellement détruites des autres vitraux, refaites pendant ce même chantier.
À cette occasion, le vitrail de saint Joseph a été complété par le chiffre de Mgr Gabriel Vanel, archevêque du siège à l'époque des travaux.
De même, la rosace intérieure qui n'avait plus aucun verre, a été refaite entièrement selon le goût de M. Gey qui a eu la liberté du ton des verres.
Par ailleurs, les vitraux de la nef, côté nord, ont été remis en plomb en 1998, par M. Gey.
- ^s Au tome 3, p.114, l'abbé Fourment explique que la construction des tourelles a été décidée car le clocher achevé paraissait trop haut et un peu disproportionné. Ces deux petites tours rééquilibrant l'ensemble.
Cette adjonction, non prévue au départ, explique la présence du cordon de brique qui entoure le clocher et longe le mur ouest de l'église et passe donc à l'intérieur des tourelles... au lieu de les entourer extérieurement.
- ^t Le texte de la lettre n'est par repris sur ce document créé en octobre 2002.
- ^u Idem.

Table des matières du manuscrit

4^{ème} volume.

Cette table des matières est une copie de la table manuscrite et reprend donc les numéros des pages de ce manuscrit. Ces dernières sont précisées à chaque changement de page en italique et entre parenthèses.

1843. Prise de possession de M. Fourment	1	Don à l'église.....	51
Installation canonique	2	Révolution de 48.....	52
État de l'église.....	3	Affaire Soulé, régent.....	53
Réparations	5	Barada instituteur	56
Départ de M. Fauré.....	5	Avanies à M. le curé.....	57
Étudiant ecclésiastique	6	1849. Legs de 100	58
Octave des morts.....	7	Église isolement des chapelles.....	58
1 ^{ère} communion. Nom des élus	9	Première Communion	59
Tarif des Chaises	10	Impôt - presbytère.....	59
Grêle.....	10	Don de 100 p. presbytère	59
Pont.....	11	Chaussée	60
Contestation commune Delieux.....	11	Mort du régent Barada.....	60
Trombe et inondations	12	Tableau décennal.....	61
1844. Église	13	1850. Église.....	62
Nécrologe	13	Presbytère.....	62
Moulin	13	Nécrologe, noyée	62
Proposition Delieux	14	Projet du couvent.....	62
Achat de terrain pour le pont.....	14	1851. Jubilé.....	63
Adjudication dudit.....	14	1 ^{ère} communion	63
Inondation	15	Achats	64
Maison d'école - Route n° 1	15	Chapelle Ste Quitterie.....	64
1845. Réparations et plantations au cimetière.....	16	Impôt pour l'église	64
Achat d'autel principal.....	16	Chapelle à Robineau. Érection et affaire et	
Actes de catholicité.....	16	débat à cette occasion.....	64
Confirmation nom des élus	17	Bénédiction de la dite	77
Réparations de l'église.....	18	Chapelain	79
Affaire du presbytère - affaire d'exhaussement refus		Première sépulture au caveau et autres.....	80
de la commune	18	Faveurs accordées	82
Retrait du curé	26	Monument à la Ste Vierge - Robineau.....	84
Députation à Auch.....	28	M. Bégué, maire, démission	86
Impôt.....	29	Garde-champêtre.....	86
Maison d'école.....	29	Concile provincial.....	86
Route de Monferran au Brana	29	1852. Jubilé et 1 ^{ère} Communion.....	88
Pont.....	29	Visite pastorale, Confirmation	88
Église.....	30	Sépulture à Robineau	90
Moulin en Poumezan	30	Legs à Ste Quitterie.....	90
Inondation	30	Pendaïson	90
1846. Affaire du presbytère - suite	31	Route n° 1	91
Élections municipales	33	Demande de classement pour route rive gauche.....	92
Maire changé	33	Secours de l'État. Presbytère.....	93
Impôt - 1.000.....	34	1853. Religieuse carmélite	96
Travaux au presbytère	36	Tarif des clercs	98
Cimetière, travaux	36	Fabrique opposition	98
Première Communion.....	36	Route Monferran Brana.....	99
Marche-pied - Croix Bordeneuve.....	36	Inondation	99
Service pour M. Fenasse, sa mort.....	37	Atelier de charité.....	99
Nécrologe	40	1854. 1 ^{ère} communion	101
Moulin	40	Quête pour autel de la chapelle.....	101
Circulation sur le pont neuf.....	41	L'abbé Lannes, prêtre.....	101
1847. Église	43	Travaux Presbytère	102
Achat et réparations.....	43	Transfert du titulaire à Auradé, affaire.....	102
Don d'ornements.....	43	Sécheresse en hiver.....	103
Honoraire - sonneur - fossoyeur	43	Blés étrangers et disette	104
Première communion	44	Oïdium	105
Nécrologe	45	Transaction commune Devillemur.....	106
Décès illuminé.....	45	Promulgation du dogme Immaculée Conception.....	107
Exhaussement du presbytère.....	47	1855 L'abbé Lannes à La Sauvetat	108
1848. Visite pastorale.....	49	Autel neuf à N.D.....	108
Confirmation	49	Visite pastorale.....	108

1 ^{ère} communion et confirmation.....	109	Achats	168
relevé des 4 confirmations sous Mgr de La Croix	111	Église, difficultés	170
Inondation très désastreuse.....	111	Tombeau de St Martin.....	171
Contestation, affaire du chemin.....	112	Presbytère, réparations.....	171
Pendaison, 2 ^{ème} cas.....	112	Dupin, régent.....	171
Presbytère limite avec voisin	113	Décès par incendie.....	173
Guerre Crimée.....	113	1863. Adoration	174
1856. Croix dominicale transfert.....	115	Quête Rouennais.....	174
Sépulture à Robineau.....	115	Achats église	174
Mgr de La Croix démissionnaire -.....	115	Nouveau projet pour l'église.....	174
Mgr de Salinis au siège d'Auch.....	115	Cimetière - Presbytère - impôt	174
Legs Vignères, épouse Esparseil.....	115	Pauvres, impôt	175
Grande inondation	116	Presbytère, détail des travaux.....	175
Atelier de charité	116	Procès des berges, Bégué, Délieux.....	175
Ribaud, maire.....	116	1864. 1 ^{ère} Communion - Père Antoine	178
Classement de la Ribère au Sourd, demande	116	projet de mission - nom des souscripteurs	182
Chemin de Lisle - pavage.....	117	Adoration	188
1857. L'abbé Lannes à Castelnau.....	118	Affaire de la mission, préparatifs.....	189
Legs 1.500 Devillemur	118	Difficultés.....	190
Église	119	Statue, achat.....	194
Tableaux restaurés.	119	Achat d'ornements et dais.....	196
1 ^{ère} Communion	119	Emprunt autorisé	196
Synode diocésain.....	119	Sacristie midi	196
Accord Gabent, commune.....	121	Séparation entre la cure et l'école	197
Route N° 2 du pont.....	122	Jubilé.....	197
1858. Érection du Chemin de croix	123	Bolide	197
Achat de livres liturgiques.....	128	Ouragan.....	198
Vote pour les cloches, projet.....	129	État de la récolte.....	199
Chapelle du Purgatoire, débat	129	Mort accidentelle.....	199
1859. Chapelle, construction	133	1865. Mission, difficultés levées	201
Fonts actuels.....	133	Durant la mission, détail	203
Phases de l'église depuis 1754	134	Fait extraordinaire	211
Dépenses de la chapelle, détail	141	Clôture, cérémonie, etc.....	214
Charrois volontaires	142	Après la mission.....	226
Tableau	142	Monument.....	229
Service pour le bienfaiteur	143	Secours du préfet.....	229
Divers achats.	143	Coût	231
Mur du jardin.	144	Correspondance avec le Père.....	233
Impôt - église - projet	144	Rapport des difficultés fait à M. le Vic. Gén.	240
Chemin n° 2, classement.....	144	Visite du Père Antoine et 1 ^{ère} communion	243
Synode diocésain	144	Croix à la Borde Neuve.	245
Adoration Perpétuelle.....	145	Confirmation à Monferran.	246
Comité d'histoire - Revue de Gascogne	145	Ajournement des travaux de l'église.	247
Tableau décennal	145	Élections municipales, fusion des parties.....	248
1860. Cérémonie de l'Adoration.....	146	Banquet civique et allocutions	249
Vases sacrés.	147	Bolide	252
Statue de la Patronne.....	148	Hiver long	252
Chrêmières	148	Récolte médiocre, vendange abondante.....	252
L'abbé Lannes à Lombez	149	1866. Prière quotidienne le soir	254
Exhaussement de l'église.....	149	Croix au haut du village.	254
Détail de cette affaire.....	149	1 ^{ère} Communion.....	254
Moulin.	150	Rituel.....	255
1861. Mort de Mgr de Salinis.....	152	Triduum	255
1 ^{ère} Communion	153	Santé publique.....	255
Adoration.....	160	Achats	256
Mort de Mgr de La Croix -.....	163	Température	256
Mgr Delamarre au siège d'Auch.....	163	Oidium.....	256
M. de Ladoue refusé	163	Fléau en Algérie.	256
Service pour M. de La Croix	164	1867. Mois de Marie	258
Confirmation à Auradé	164	Croix du Garros.....	258
Église - allongement, devis projet.....	165	Centenaire de la mort de St Pierre et canonisation de Ste Germaine.	258
Presbytère - transfert de l'escalier	166	Fêtes à Toulouse, à Marestaing, à Robineau.....	259
Chemin n° 1 achevé, pont noir.....	166	Revalidation de mariage.....	260
Secours de l'État à l'église.....	166	Affaire de juridiction, Lalleman.....	261
1862. L'abbé Lannes à Puylausic	168	Triduum	265
Fête à Rome - 26 martyrs.....	168	Mortalité - Angine couenneuse.....	265
Vocations ecclésiastiques.....	168		

Fait atmosphérique	267	Observations atmosphériques.....	381
Récolte.....	267	1ère Communion.	382
Froid	268	Notification de l'Encyclique du Pape	384
Exposition à Paris	268	Service pour M. de Figuiery	384
1868. Croix de Gaillarville et souscription	270	1874. Tavaux de la tour, continuation	387
Achat d'ornement.	275	Pose de la croix au faite de la tour.	390
Auvent disparu par la tour	275	Tourelles - construction	391
Presbytère - crépi nord.....	275	Porte intérieure.....	392
Don d'un calice par l'Empereur - dossier de l'affaire.....	276	Achats	392
Faits climatiques.....	289	1 ^{ère} communion	392
Récolte.....	289	Mort accidentelle.....	394
1869. 1ère Communion. Noces d'Or Pape Pie IX	294	Mort par pendaison. 3 ^{ème} cas.....	394
Travaux à l'église. Demande de division et régie	295	Faits climatiques.	395
Faits climatiques et récoltes	299	Érection de croix.	396
Intempéries	300	1875. Jubilé.....	398
Récoltes	301	Visite pastorale.	399
Trombe	301	Confirmation	403
Insectes.	301	Travaux à l'église.	406
Tableau décennal	302	Bénitier	406
Chaleur sèche.....	302	Inondation et désastre.....	409
Concile du Vatican	302	Longues pluies en automne - froids précoces	411
1870. Prestation pour travaux de l'église	303	Rapport à la Fabrique sur les travaux de l'église.	418
Détail des travaux d'exhaussement.....	303	Détail des travaux.	419
Litre.	309	Provenance des fonds.....	421
Procession de la Bordeneuve au dimanche.	311	Fournitures et prix.....	422
Infailibilité du pape décrétée.	311	Résumé - avoir - dépenses - déficit	428
Guerre avec l'Allemagne	311	Main d'œuvre	434
République en France, ses actes.....	312	Crépissage détail.....	435
Faits atmosphériques.	317	Métré.....	440
1871. Guerre (suite) élections, paix	320	Récapitulation par article des m. cubes.....	443
Guerre civile.....	321	Métré des tourelles détail.....	447
Jubilé : Pie IX a atteint 25 ans de règne - fêtes	324	Note du sable et nom des prestataires.....	449
Procession Bordeneuve fixée au 4 ^{ème} dim. avril	325	Résumé du coût total	450
Mort de Mgr Delamarre.	326	Coût par article	450
Vic. Capitulaire	326	Résumé du m. cube	452
Mgr de Langalerie. Au siège d'Auch.	326	Résumé du mètre superficiel	452
Adoration au jour de la Toussaint	327	Nombre de tuiles, nom des fournisseurs, nom des prestataires	453
1ère Communion.	327	Coût d'œil de la restauration de l'église depuis 1859 (1 ^{ère} série) exhaussement	465
Travaux à l'église. Continuation	327	depuis 1859 (2 ^{ème} série) tour.....	473
Résumé des recettes et dépenses.....	329	Résumé par article (tour)	478
Legs de M. Roques 1.500	332	Achats faits de 1870 à 1879	479
Morts à la guerre	333	Récapitulation générale des travaux et achats	480
Service funèbre pour eux.....	334	1876. reprise des notes mort de Mme de Figuiery..	473 b
Faits atmosphérique.....	334	Sépulture à Robineau, cérémonie.	474 b
Mort de M. Bégué, curé à Castillon	335	Appréciation sur cette dame.....	478 b
1872. Visite épiscopale.....	340	1877. Aumônier héritier de la dame : embarras du procès - transaction, sa mort, funérailles	482
Confirmation	341	Acte mortuaire.....	484
Chaire placée et cont.	342	Annonce de sa mort à l'évêché de Tarbes	485
Mort de M. Gustave de Figuiery et legs à l'église		Réponse de l'évêché.....	486
Cérémonie de sa sépulture à Robineau	343	Appréciation sur cet abbé.....	487
Faits climatiques.....	350	Prise d'habit d'une fille de la paroisse	491
Embellissement de l'église.	350	Église - crépi de la tour	491
Vitraux peint, détail de l'affaire.....	350	Faits atmosphériques.....	491
1873. Solde du legs de M. de Figuiery 3.000.....	356	1878. Prise d'habit d'une fille de la paroisse	493
Pose des vitraux et cont.	356	Accident suivi de mort	493
Explication des sujets.....	358	Temps variation - Récoltes	493
Travaux de l'église. tour, son résumé historique.....	365	Peinture de la Vierge	494
Dimensions	366	Pont des Hies (ruisseau de Peyblanc)	494
Fondations	367	1879. croix de la tour renversée par bourrasque et de tourelle rompue par vent d'autan	495
Procès-verbal inséré aux fondations.....	369	Missions et détails..	495
Surveillant et ouvriers	372	Inauguration de la statue de Ste Germaine	496
Difficulté survenue au sujet de la tour	375	Faits atmosphériques.....	498
Cloche descendue.....	376	Tableau décennal.....	501
Vieux clocher démoli	377		
Fait religieux - quête pour la Suisse	379		
Pèlerinage.....	379		
Triduum en union avec les pèlerinages.....	380		

Feuillets sur 31 pages volantes.

Supplément au 4^{ème} volume.

1880.

Procession.

Il y a plusieurs années que l'affluence diminue sensiblement à la procession de Louberville. Ce voyant, autorisation a été demandée par M. le curé, de la transférer du 14 juin au jeudi de la Fête-Dieu. - Voir aux archives - M. le curé est autorisé par M. Villette, V.G. de la faire ou le 14, jour de l'incidence ou le jeudi ci-dessus. Mais personne n'a pris garde que le Jeudi du Corpus étant jour réservé par le droit, on ne peut dire la messe, en ce jour, à la chapelle privée de Robineau. Donc, ou il faut renoncer à y dire la messe ou, si on veut y célébrer, conserver la date du 14. Au reste l'affaire tend à une solution radicale. Comme toute bonne tradition, cette procession, déjà bien dégénérée de sa pompe primitive, tend à se perdre. En cette année - 1880 - M. le curé étant empêché par maladie, de la faire, personne n'a réclamé. Preuve que la suppression ne soulèvera aucune difficulté.

1^{ère} Communion.

Le 10 octobre a été jour de 1^{ère} Communion. Le prédicateur a été M. l'abbé Authiel, curé de Razengues. La cérémonie a été belle, bien ordonnée, mais relevée par la prédication de M. Authiel. Il a donné, des fonts baptismaux à la consécration à Marie, après les vêpres, une série de bonnes instructions, bien pensées, bien débitées, à la satisfaction (p.2.) générale. M. le curé ne peut s'empêcher de témoigner au bon curé, sa reconnaissance au nom de tous.

Église.

Un violent coup de vent, soufflant en tempête, a renversé la croix qui couronnait la flèche de la tour, entraînant avec elle, une des pierres qui portaient. Il a été reconnu que la croix faite de deux pièces était d'un travail peu solide. Il serait urgent de la replacer ; mais la réparation s'ajourne à suite de la mauvaise volonté de l'édilité. La Fabrique est sans ressources.

Persécution.

Le gouvernement poursuit la religion. Les populations demeurent indifférentes devant ces faits. On a vu chasser des religieux de leur couvent, militari manu, les frères, les sœurs chassés des écoles communales réduites à fonder des écoles qui ne peuvent durer même dans les grands centres, ni se généraliser dans les campagnes. Les sœurs sont chassées des hôpitaux, les évêques des conseils supérieurs d'instruction, les prêtres de l'Assistance Publique. On a vu enlever des écoles les emblèmes religieux, faire de l'enseignement religieux un enseignement facultatif en attendant qu'il soit proscrit. Le séminariste est menacé de la conscription et bientôt cela arrivera, car tout ce qui a été proposé a été fatalement voté. C'est ce qu'on peut attendre d'un gouvernement de francs-maçons qui se sont donnés la mission - leurs actes le crient - de faire perdre la religion. Et les Français se disent religieux ! S'ils avaient la foi, s'ils aimaient la religion comme ils le disent, ne la pratiqueraient-ils même pas, ils auraient par leur vote donné congé au principe républicain, mais au contraire, ils le consolident par leur vote, chaque jour davantage. Beaucoup de mal est fait ; plus grand mal se prépare. Dieu (p.3.) punit la France par l'aveuglement des esprits.

Température.

En décembre 1879, froid aigu, glace épaisse, soleil splendide, beau temps soutenu. Vent rare, de là, difficulté pour la mouture et recours à l'eau. Cette physionomie a continué en janvier 1880. sauf le vent d'autan qui souffle en tempête durant deux jours. Le dégel fut long, la terre étant durcie profondément. À la fin de janvier on voyait des mares encore congelées, inaccessibles à tout instrument. Quelques vents du midi, suivis de douces pluies ont achevé le travail de dégel dans la 1^{ère} semaine de février.

La nature paraissait morte. Quelques pousses de blé, semé en novembre, avaient peine à percer au 10 février et beaucoup de pied avaient péri. Le lin, la fève et autre menus grains étaient perdus. On sème la fève en février et la récolte en fut abondante. L'aspect des prairies était désolant. On eut dit qu'un immense incendie était passé dessus. On crut en mai que le produit en serait, mais, sous l'influence de quelques pluies, le mal fut atténué.

Les arbres fruitiers ont beaucoup souffert, surtout dans le nord où les neiges furent persévérantes, tandis que le midi était inondé de soleil. Néanmoins même dans le midi beaucoup de ceps ont péri, d'autres séché sur terre, on fait des jets au pied de la souche. Résultat en produits :

Lin : pas de produit.

Fève : 1^{ère} semence, morte. 2^{ème} bon rendement.

Blé : bon rendement là où il ne péricule pas.

Fruit : abondant en toute espèce ; mais tellement (p.4.) tard qu'il tomba, en grande partie, avant maturation et que la partie cueillie a complètement pourri, suite des souffrances de l'arbre.

Mais le désastre le plus complet atteignit la vigne. Le fruit très abondant donnait, jusqu'en septembre, les plus belles espérances, grappes nombreuses, bien développées, d'apparence robuste. C'était le temps de la maturation : le cep

éprouvé par le froid, ne peut suffire au travail et la récolte a été compromise. Un brouillard hivernal brûla la feuille. Le raisin incomplètement mûr, n'a pu gonfler et la partie plus avancée, a pourri. Onques plus on n'avait vu la vigne, dépouillée de feuilles en septembre, le serment dénudé, sec en partie et raisin sec en partie, en partie pourri, suspendu à découvert sur un bois nu. De là, récolte abominable, le raisin n'a pas fermenté, a donné peu de vin, sans alcool, incapable de voyager, en danger de pourrir. De là, difficulté de se procurer du vin un peu potable et comme conséquence, élévation du prix qui condamnera bien des gens à l'eau. À 30 F l'hectolitre, on obtint du vin très inférieur, presque ou à peine mi-vin. Le vin vieux, bon, atteignit le prix de 60 F l'hectolitre. Par ce tableau on voit que l'année 1880 a été mauvaise pour le consommateur déjà éprouvé par le déficit de 1879. Il est à noter que dans le Midi, c'est le beau temps qui régna en décembre 1879 - janvier - février. Beau fixe, calme, soleil brillant, chaud, sécheresse. Les travaux faits avec temps secs, les récoltes printanières ont donné de bons résultats. En été chaleur bien vive, mais avec des ondées favorables à la température et aux plantes. Les semailles faites en bonne condition, lèvent hâtivement. Décembre brumeux surtout, un peu (*p.5.*) pluvieux, froid médiocre, pas de vent. (*p.6.*)

1881

Faits religieux. Jubilé.

Le 19 notification d'un Jubilé. Le motif exposé dans l'encyclique, ce sont les maux de l'église. Ils ne sont que trop réels et trop nombreux. Il a duré du 19 mars au 8 décembre 1881. Chaque prêtre eut le choix qui lui paraîtrait, pour cette période, le plus propice pour en faire les exercices. Chacun pourtant demeurerait libre de gagner quand il le voudrait. M. le curé choisit, pour Marestaing, le mois d'octobre. Chaque dimanche de ce mois, on fit les prières prescrites et la clôture eut lieu le jour de Toussaint, fête de l'Adoration Perpétuelle dans la paroisse. Les personnes du sexe, en majorité, ont gagné l'indulgence. L'abstention parmi les hommes, fut générale. C'est à peine si quelques adolescents se sont présentés.

Le moyen de ramener les âmes et d'attirer par la prière, les grâces de Dieu, paraît être un moyen assez usé, produisant à chaque retour, moindre bien. Ce n'est pas une raison de les rejeter, comme une arme hors de service. La persévérance l'emporte toujours.

Procession.

Le 14 juin est le jour d'une procession à Louberville. Deux années de suite - 1880 et 1881 - M. le curé a été empêché par maladie. La paroisse n'a pas réclamé. L'assistance, depuis nombre d'années, était dérisoire. J'estime que la cérémonie ne se fera plus, à moins d'un élan peu probable des paroissiens. Ainsi s'en vont, une à une, les fêtes religieuses.

Faits atmosphériques.

Dans nos contrées, pas de froid, pas de neiges. Dans le nord, abondance de l'un et de l'autre.

Printemps froid, pluvieux, poursuit (*p.7.*) sans transition jusqu'aux chaleurs de l'été. Elles ont été vives, persévérantes, sous un soleil de feu. De ces causes diverses conséquences fâcheuses.

Les pluies du printemps ont nui à la floraison du blé, dont le rendement a été faible.

Les vives chaleurs ont produit une longue sécheresse qui a contrarié les semailles printanières. Produit très restreint. En somme, céréales peu abondantes, fourrage médiocre.

La chaleur a été favorable à la vigne dont le fruit a bien mûri et a donné un vin de bonne qualité. Mais jamais on ne vit pareille disette de vendanges. On recueillit quelques litres de vin - 50 - 60 - 80 - par hectare. C'est à n'y pas croire. De là, hausse dans le prix qui atteignit jusqu'à 50 F par hectolitre.

On vint au secours des besoins par la fabrication de petit vin, résultat des marcs pressés, des raisins secs... et autres préparations inconnues jusqu'à ce jour.

Il y a presque à désespérer de la vigne. Éprouvée par l'hiver de 1880, épuisée la même année par une production phénoménale que la souche ne put conduire à maturité, frappée en septembre d'un brouillard qui rôtit feuilles et bois, et fruits, elle est, à la fin de 1881, dans un état de dépérissement qui fait craindre pour son avenir. Aussi, partout, on se hâte de planter pour parer à l'accident ou pour arriver à un revenu calculé sur les prix actuels. Mais de l'excédent de plantations on pourrait aboutir à une réaction dans le produit et dans les prix.

La fin d'octobre a donné quelques jours de (*p.8.*) froid et de glace. Mais, dès les premiers jours de novembre, la température a monté et le beau temps, avec le beau soleil de St Martin, a duré jusqu'au 19 décembre. On a profité pour le travail des terres destinées aux semailles du printemps.

Comète.

L'année 1881 a eu une belle comète, visible durant une partie de l'été dans la région du nord.

M. l'abbé Joseph Ducros.

Je me plais à citer un fait étranger à la paroisse, mais appartenant au voisinage. C'est la mort de M. l'abbé Joseph Ducros, curé d'Endoufielle. Ami et longtemps voisin, condisciple, contemporain de M. Ducros, je ne puis me défendre de conserver à la contrée la mémoire de ce bon prêtre, en lui consacrant cette humble notice biographique.

Né à Tachaires, canton de Saramon, d'une famille de bourgeois cultivateurs d'une honnête aisance, il alla de bonne heure à Auch, étudier le latin, sous la direction d'un maître privé, puis au collège communal de cette ville. Il y fit ses études préliminaires, avec un succès ordinaire, jusqu'à la philosophie inclusivement.

Alors, se sentant porté vers l'état ecclésiastique, il entra au Grand Séminaire, pour y suivre les cours de théologie.

M. Ducros au Grand Séminaire.

Esprit large, éloigné de tout excès, il ne chercha pas à être remarqué ni par une étroite régularité, ni par une blâmable indépendance. (*p.9.*) Il fut plus ami de l'esprit que de la lettre du règlement auquel il faisait de légers accrocs.

Esprit droit, mais timide, il étudia sans se produire dans discussions théologiques qui posent un sujet. Il ne fut pas de l'école des vaniteux qui ergotent sans cesse et au sujet de tout, au risque, en se produisant, d'aboutir à la risée des condisciples, à la mésestime des maîtres, à la ruine de leurs projets ambitieux pour l'avenir.

L'utile fut tout pour lui, le brillant ne le tenta pas, la médiocrité lui suffit. Il laissa à d'autres, ou ambitieux, ou serviles, le soin de chercher l'estime des supérieurs, dans dehors étudiés dont se fardent les petits esprits ; dont ne se défendent pas toujours les esprits élevés. Il l'obtint sans efforts, parce qu'il la mérita par des qualités réelles. Il en eut la preuve quand, son cours à peine terminé, il fut ordonné prêtre en 1830.

Contre les usages reçus, il passa outre au vicariat et fut pourvu d'une cure. La paroisse d'Arrouède, au canton de Masseube, eut les prémices de son ministère. Je n'ai aucun détail de son administration en ce poste.

Mais j'augure qu'il fut là, comme ailleurs, l'homme du devoir ; prêtre régulier, emportant des regrets et en laissant, quand il dut quitter ce lieu. Jusque dans ses vieux ans, il ne parlait qu'en souriant au souvenir de cette paroisse.

M. Ducros à Endoufielle.

Il quitte Arrouède pour être pourvu d'une paroisse plus importante, celle d'Endoufielle, au doyenné de L'Isle-Jourdain. Le choix fait de ce prêtre lui fut une nouvelle de confiance. Car (*p.10.*) il y arriva dans un moment critique. La paroisse était en feu, divisée en deux parties ennemies. Il s'agissait de remplacer un prêtre qui sortait sous le poids d'une grave inculpation. Or, on sait que les querelles soulevées autour d'un prêtre ont le privilège d'allumer les passions, d'aviver les haines, de susciter les vengeances, de provoquer les voies de fait. ⁽¹³⁾ Les incriminations, les exagérations, les calomnies, ne manquent pas de la part de l'accusation ; la dénégation, la louange de la part de la défense. À ce moment Endoufielle traversait cette crise.

Délicate partout, elle l'était plus en cette paroisse importante par le nombre de ses habitants, par leur position sociale, accoutumés à se mesurer sans se craindre, auxquels l'aisance donne de la suffisance et le verbe haut.

Étant donné cet état des gens et des choses, un curé de nature ardente eut envenimé les hostilités. M. Ducros comprit qu'il fallait prendre une autre voie. Il y entra. Il fallait de l'indifférence, il en eut ; il fallait du calme, il en eut ; il fallait de la conciliation, il en fit. Dans ce moment d'effervescence, il lui était difficile de discerner la vérité sur les faits imputés au confrère son prédécesseur. Car il était attaqué avec passion ; défendu avec énergie. Il avait des adversaires, il avait des partisans ; les uns et les autres très et trop passionnés. Un seul se pose bien. C'est le nouveau curé. Il laisse passer : le temps emmènera le calme. Ce n'est pas que son cœur n'eût à souffrir. Prendre parti contre le confrère ? Mais où est la charité ? L'honneur de la robe, (*p.11.*) l'esprit de corps ?

Prendre parti pour l'incriminé ? En son for intérieur, il le fit sans doute. ⁽¹⁴⁾ Mais était-ce le moment de la faire ostensiblement ? Non. Il n'aurait rien gagné, ni pour l'incriminé, ni pour la paroisse, ni pour sa tranquillité. C'eût été prolonger la querelle et rendre gratuitement sa position impossible. Il aurait eu le courage de défendre le confrère ; son cœur souffrait de ne pas le faire et il se résigna au silence. Car le paysan est obstiné dans son jugement. J'estime donc que sa prudence sauva tout. Résigné à la retraite du presbytère, tout à son devoir, il fut aimé de tous et devint l'ami de tous. L'oubli se fit sur cette affaire malheureuse et après quelques années les esprits désunis oublièrent leurs querelles, les cœurs se rapprochèrent, les familles bourgeoises se traitèrent annuellement, au temps d'hiver, en des repas où régnait la plus cordiale fraternité. M. le curé était invité-né de ces réunions. Et, à son tour, il rendait les invitations reçues. Faut-il le dire ? La politique a brisé cette tradition.

Ce fut l'affaire la plus ardue que M. Ducros eut sur les bras. Arrivèrent pour lui comme pour les autres prêtres, les jours de 1848 et de 1870. On est ardent dans la (*p.12.*) paroisse d'Endoufielle. On embrassa le parti de la Révolution. Lui, il fut l'homme de Dieu, non l'homme d'un parti ; le curé de tous, non le curé d'une fraction. Il se garda de porter la politique en chaire ; il en fit peu en société privée. Cette sobriété lui conserva l'estime de ses paroissiens. Quoiqu'il n'afficha pas d'opinion, il était loin d'approuver les choses et les lois de l'époque.

M. Ducros dans sa vie intime.

Il aime beaucoup la retraite du presbytère, recevant peu en dehors du service paroissial, visitant peu en dehors des besoins du ministère. On était presque assuré de le trouver toujours chez lui. Également éloigné d'une vie de dissipation et d'une vie de solitude égoïste, il aimait à voir les confrères et à les recevoir. Chez les autres, il n'était pas un souci ; chez lui, on retrouvait le chez soi. De là, les excellents rapports qui font la joie des réunions. Je me plais à rendre témoignage du plaisir qu'on lui faisait en acceptant ses invitations, de la cordialité avec laquelle il traita ses convives. On en trouve la preuve dans les réunions annuelles dont la fête du 1^{er} mars était l'occasion. En ce jour, solennité du St Esprit, c'était fête religieuse à l'église, c'était fête d'amis au presbytère et, dans la soirée, petite partie de jeu récréatif, jamais ruineux. Sévère serait celui qui le réproverait absolument. On se pardonnait même ce délassement pris quelquefois dans l'année à Endoufielle et dans le (*p.13.*) voisinage. Il était une diversion à la solitude si prolongée du presbytère, dont le prêtre a besoin de secouer parfois la poussière.

Au séminaire, il avait vécu dans le cercle de quelques amis. Il ne l'élargit pas quand il habita au presbytère. Toujours et partout, il fut un communicatif. Bien fin eut été celui qui eut pénétré son intérieur. Au lieu de s'épancher, il se concentrait, écoutant beaucoup, parlant peu. Car il voyait juste. Était-ce défiance de sa valeur ? Un peu. Était-ce

¹³ Il y en eut, en cette occasion. Un coup de feu fut tiré, contre le presbytère, avant l'arrivée de M. Ducros.

¹⁴ Et l'avenir lui donna raison ; l'innocence fut reconnue et avouée, au moment de la mort, par celui-là même qui avait été l'âme du complot.

tactique arrêtée ? On le croyait. Qualité ou défaut, cette manœuvre était le fond de sa nature.

Je touche le point le plus délicat de sa vie intime ; ses études, ses relations avec les grands, l'exercice du St ministère.

Ses études. Elles, ne furent ni étendues, ni soutenues. Elles se bornèrent à celles exigées par le St ministère, consulter au besoin, plutôt que de revoir ses auteurs, préparer ses homélies. Rares sont les prêtres qui étudient pour l'amour de l'étude ; il faut un stimulant, il faut un but. Il le trouvait quand lui incombait le rapport de la conférence. Bien pénétré de la question, la voyant sous ses divers aspects, il la traitait dans des conditions de développement, d'arguments, de clarté, de méthode, de diction qui annonçaient un homme intelligent.

Ses rapports avec les grands. Ils furent rares et bornés aux seules convenances. Il n'en fut pas moins estimé, car si les châtelains se montrent si empressés auprès du prêtre, c'est plus par égoïsme que par esprit de foi. Ils savent bien dire (*p.14.*) leur petit mot du prêtre trop assidu au château.

Cet éloignement pour l'étiquette et le salon, il le témoigna pour toutes les occasions où il fallait poser, même la conférence, où il assista avec ponctualité et jusqu'aux cérémonies religieuses auxquelles il assistait au bassin, quoiqu'il fut homme à y tenir bon rang volontiers il sacrifiait cet appareil à la quiétude du presbytère.

Son ministère. Ce qu'il fut au presbytère, il le fut à l'église, bon pour tous sans acception de personne. Il fit son devoir sans éclat, pressant peu, penchant pour une indulgence voisine presque de la faiblesse. Sa parole manquait d'entrain, de mouvement, de vie. C'était l'avis froid qui n'emporte pas la volonté. Là où il excella, ce fut dans l'instruction des enfants, dans leur préparation assidue et intelligente à la Première Communion. Pour en relever l'éclat, il appela souvent ses confrères à prêcher dans ces cérémonies et il procura quelques fois des exercices religieux par missionnaires, quoiqu'il fut peu partisan des grandes prédications. En résumé, on peut dire que sa paroisse fut bien dirigée sous son administration.

Ami des âmes, il fut et se montra ami du temporel de son église. Quand il en prit possession l'élan n'était pas encore donné vers les travaux et l'ornementation des églises. Là, comme partout, les titulaires s'étaient employés à réparer les ruines faites aux âmes pendant la Révolution. Ils furent tout à cette œuvre. À leurs successeurs incombait l'œuvre matérielle. (*p.15.*) M. Ducros le comprit et en fit son œuvre. Il trouva un édifice délabré et incomplet, il l'augmenta de nefs latérales et le décora de peintures, peu riches il est vrai, mais faisant ensemble avec l'édifice, régulier désormais et décent, malgré ses défauts.

Pauvre était l'édifice, pauvre il trouva le mobilier. Remédier à cet état de choses fut l'objet de ses préoccupations. Comme il avait intéressé les paroissiens à la restauration de l'édifice, il sut trouver, au besoin, le chemin de leur bourse pour l'achat d'ornements et de vases sacrés, nécessaires à l'exercice décent du culte.

Après quelques années, les meubles et la sacristie existants devinrent insuffisants. Alors il fit construire la sacristie du midi et la pourvut d'un meuble-commode, propre à tenir en bon état de conservation les ornements et la lingerie. Ce qui distingua les achats et les travaux auxquels il présida, ce n'est pas le luxe, mais le bon goût, la propreté, la simplicité.

M. Ducros et le presbytère.

Après la maison de Dieu, la maison du prêtre, c'est l'ordre.

Le presbytère, cette vieille maison, peu commode, se prêtait peu à des modifications radicales, si désirables fussent-elles. M. le curé eut la science, en le remaniant pièce à pièce, d'en faire, sinon un édifice régulier, mais au (*p.16.*) moins un tout assez commode dont les pièces indépendantes conviennent au ménage des prêtres. L'exiguïté des pièces, l'écrasement des plafonds sont et demeureront un défaut irrémédiable, à moins de substituer à l'édifice une construction à neuf, bien désirable sans doute, mais à laquelle ne songera pas la population d'Endoufielle. Ne voulant pas aborder la question, M. le curé se contenta de tirer de ce qu'il avait entre mains, le meilleur parti possible.

Mais il fut plus à l'aise pour la création d'un jardin. Il y mit tout son bon goût. Il en fit une dépendance, bien close, bien agencée, de simple distribution à lignes droites, complantée d'arbres nombreux, de bonne qualité, le tout bien entretenu durant son administration.

Je ne quitterai pas le presbytère et le jardin, sans en dire le beau site. Il est solitaire, comme il convient à la vie retirée du prêtre. Il est voisin de l'église dont l'accès, par cela, devient facile au prêtre, pour y faire journallement ses exercices de piété et se rendre au moindre appel des paroissiens.

Au midi il est vrai, la vue est bornée par l'église. Le prêtre n'en pense que plus souvent au bon voisin qui demeure au tabernacle. Mais quand on se retourne au couchant, au nord surtout, on est dédommagé. L'œil plonge vers un horizon très étendu, dans la riche vallée de la Save, jusqu'aux coteaux nord de la Haute (*p.17.*) Garonne, du Tarn et Garonne, à une distance de 40 km au moins, dans tout un pays fertile, accidenté de plaines, de vallées, de coteaux, de forêts. C'est dans ce jardin que M. Ducros, durant 40 ans, aimait à prendre ses récréations, à réciter son bréviaire, à égrener son rosaire, en face de cette belle nature si propre à élever l'âme aux plus hautes méditations.

De 1838 à 1880, il y a quelque chose comme 42 ans. C'est le temps de sa vie que M. Ducros donna à la paroisse d'Endoufielle. Sous l'apparence d'une bonne santé, il portait, sans le soupçonner, une affection du cœur. Elle se manifesta grave, avec un caractère alarmant en 1876. Il fut soigné dans cette maladie, avec dévouement et intelligence par M. Ducros, son neveu, médecin distingué résidant à Tachaires. La crise fut conjurée. Jeune par la vigueur de son tempérament, jusqu'à cette maladie, il ne fut plus après cette crise que l'ombre de lui-même. La vieillesse le saisit si fortement que le soin de sa paroisse lui devint trop onéreux. Il dut songer à prendre sa retraite. Il la négocia et quitta la paroisse fin d'octobre 1880.

Il rentra dans la maison paternelle, à Tachaires, auprès de son frère et de son neveu. Là, l'attendaient des soins intelligents, du dévouement, de l'affection. Mais les émotions produites par la séparation de ses enfants en J.C., l'absence de la paroisse (*p.18.*) devenue sa patrie, le changement d'habitude, minèrent rapidement sa forte constitution. Il mourut du mal dont il était attaqué entre les mains des siens le 7 janvier 1881.

Les paroissiens d'Endoufielle, instruits par lui de nos dogmes sacrés et des consolations qu'ils apportent, savent que les chrétiens se séparent pour se retrouver, que l'Église de la terre est unie par la prière à l'Église du Purgatoire. Ils ont rempli leurs devoirs en célébrant un service solennel pour le repos de leur bien aimé pasteur. Ils le remplissent encore par la prière pour celui qui fut leur guide, leur lumière, leur père. Ils seraient si heureux si ses cendres reposaient au milieu de tant d'enfants auxquels il jeta l'eau bénite avec la pelée de poussière !... Je ne résume pas trop de son affection pour croire que sa dernière pensée fut pour Endoufielle, son dernier regard verra Endoufielle, son suprême regret celui de ne pas mourir à Endoufielle pour mêler ses cendres à celles de ses chers paroissiens. Dieu a voulu qu'il en fut autrement, que son nom soit à jamais béni !...

Contemporain, condisciple, voisin, ami, cher Ducros Joseph, je suis heureux de déposer un regret sur ta tombe en témoignage de vieille amitié et d'écrire, avec le cœur, cette notice pour perpétuer (p.19.) ta douce mémoire dans ta chère paroisse. À bientôt, à moi d'aller te rejoindre : hodie tibi, cras mihi. (p.20.)

1882

1^{ère} communion.

À fête du grand Rosaire eut lieu la 1^{ère} communion de quelques enfants. Cette cérémonie est toujours une belle fête pour la paroisse. Elle eut lieu sans grand éclat. Mais n'en fut pas moins édifiante.

Persécution.

La République poursuit, en empirant, la ligne de persécution contre tout ce qui est religieux. C'est à croire qu'elle se donne la mission de perdre la religion et elle ne réussit que trop bien dans son projet satanique. L'esprit public est si pervers que les masses ignorantes s'empressent de crier que tout va bien. Comment sortir de cet abîme, si Dieu n'en fait pas son affaire contre la volonté de l'homme.

Nous sommes conduits fatalement à la ruine de la religion par la loi du 28 mars 1882, laquelle impose l'instruction obligatoire, gratuite, laïque. Elle proscrie de l'école l'instruction religieuse, le catéchisme, la prière, sous des peines disciplinaires contre l'instituteur récalcitrant. L'instruction devient athée, les livres mis entre les mains aideront à la honteuse besogne, quoiqu'ils soient condamnés par l'église.

L'administration s'est assurée du concours de maîtres, en augmentant leur traitement et par la menace de peines qui en font de plats valets, placés entre leur conscience et leur (p.21.) pain. Rares seront ceux qui feront le choix imposé par la foi. Ils se donneront les airs de régenter partout dans l'école hors de l'école. Ils n'ont plus cure de donner le bon exemple, ni des sacrements, ni de l'assistance aux offices. Ils doivent, ils le savent bien, se montrer irréligieux pour plaire au maître. Jugez de la ruine morale des enfants qui se persuadent que la parole, la conduite du régent est chose infaillible. Ce tableau est tracé sans allusion personnelle, mais avec la persuasion que le mal voulu par la loi fatale, se réalisera par la résignation facile des institutions.

Accident.

Le sieur Soulier Pierre, brave homme de la paroisse, pris d'aliénation fin de décembre 1881, s'obstine à ne pas se nourrir. Il erre par vignes et champs, sans nuire à personne. Épuisé par disette prolongée, il est admis, fin de janvier, à la maison de secours du département et y meurt 3 jours après son entrée. Il est bon de remarquer que la tache était dans sa famille.

Autre de même nature.

En mars 1882, la femme Fontenal dont la famille de nation espagnole est implantée depuis 1859 dans la paroisse, est prise d'aliénation. Elle a la folie vagabonde, est toujours en mouvement dans les rues, dans les maisons isolées de la campagne, dans les villages, les villes même du voisinage, s'est montrée quelques fois méchante, est toujours insolente, à le mot pour fâcher, contrarier, dire des choses pénibles sur la conduite de tout venant. La folie est chez elle, intermittente (p.22.) mais ses bons moments sont rares et courts et son état reste un état pénible pour elle et pour son honorable parenté.

Saisons et récoltes.

Hiver printanier : pas de froid, beau temps fixe, chemin sans boue, travail facile.

Conséquence de cet état atmosphérique sous cette température, la vigne a repris sensiblement, le raisin a été abondant, mais l'oïdium, surtout dans les vignes non soumises au soufrage, a compromis la récolte. D'autre part, les pluies incessantes de l'été ont nui à la maturité. De là, rendement abondant, qualité mauvaise. Le vin a pourri, on a été mal abreuvé, soit par le vin récolté, soit par le vin fait par divers procédés.

Bonne récolte en céréales et fourrages. Le prix des céréales a été faible au grand détriment des producteurs dont le revenu diminue quand le prix de revient augmente. Au contraire le prix du fourrage a atteint 5 F les 50 kg. Cette augmentation est due à la longue sécheresse qui a privé le Bas Languedoc des fourrages ordinaires.

Résumé des choses agricoles : Hiver et printemps secs. Céréales abondantes et bas prix. Fourrages abondants et hauts prix. Vin abondant, mauvaise qualité. Haut prix dans les vins de quelque valeur. (p.23.) Été et printemps pluvieux sur la fin, température basse, difficulté pour le battage, surtout après le 8 août. (p.24.)

1883.

Visite pastorale.

Le 23 février, Mgr de Langalerie a fait la deuxième pastorale, accompagné de M. l'abbé Villette, V.G. ayant couché à Lisle, il est arrivé à l'improviste par le chemin du couchant, tandis que, d'après l'itinéraire, il devait partir d'Auradé et arriver par le chemin de Lisle à Samatan, levant de la rivière. Cette surprise fut cause que son entrée fut moins

solennelle. À la hâte, la procession s'organise et le prélat est conduit à l'église. Après la réception à la porte et les cérémonies qui précèdent la messe, a lieu l'interrogation des enfants et puis la Confirmation. Les élus furent au nombre de 19, dont garçons : 12 et filles : 7.

En voici les noms, garçons :

Bartholomé Louis	Darrieux Étienne	Dupuy François	Gros Victor
Idrac Louis	Pujos Prudent	Figadère Joseph	Marestaing Jean
Boulet Joseph	Michel Victor	Dupuy Bernard	Maurice Albert

Total : 12.

(p.25.) Filles :

Marestaing Joséphine	Doutre Marie	N. (de Castillon) Joséphe	Labat Clara
Barrère Félicie	Burgan Joséphine	Doutre Amélie	Total : 7.

Par innovation et suivant le droit, on exigea que chaque garçon eut un parrain et chaque fille une marraine. Leur nom devrait figurer à côté de l'élu, mais cette inscription a été négligée. Pendant l'onction, le parrain droit derrière l'élu, lui pose la main droite sur l'épaule.

Accident.

Sébènes Gabriel, célibataire, âgé de 76 ans, 3 mars, jour de dimanche, vers les 3 heures du soir, se noya accidentellement dans un fossé au milieu des Anglades, dans le quartier de Nahous, en Couget. Ce jeune homme, pied de moignon, estropié d'un bras, très simple s'esprit, mais brave homme et bon chrétien, avait pour toute occupation, la garde d'un petit troupeau qu'il soignait avec le cœur d'un père, était en ce moment, comme chaque jour, à pacager des moutons, marchant sur la (p.26.) berge étroite du fossé, dut faire un faux pas et tomber dans l'eau - profondeur, à peine 30 c. - On connut qu'il avait fait effort, s'appuyant sur son bâton, pour se relever. Mais très gêné dans son mouvement, par suite de difformité de ses membres, il ne put se relever et ne pouvant appeler au secours, il dut s'étouffer. C'est ce qu'on présume. Il fut trouvé là par hasard, ou plutôt la divagation du troupeau était remarquée. On se transporta sur le lieu et on le retira mort. Constatation légale eut lieu et toute idée de crime écartée.

Autre accident.

Dans l'espace de quelques mois se produisit sur le domaine de Robineau, à la ferme de Saubole, la mortalité, peut-on dire générale, des animaux de grosses. 7 têtes furent enfouies atteintes de la peste. On craignit que la contagion n'envahit les autres membres de l'écurie et de par l'autorité, on dut procéder à la vente, pour boucherie, des animaux restants. Les artistes vétérinaires dépêchés par le préfet d'Auch et d'ailleurs, décidèrent que la viande n'en était pas nuisible. On eut recours à la science, à la prière, mais le mal fit son œuvre. Les bons chrétiens virent dans cet accident la main de Dieu. Il s'est hélas passé, dans cette habitation, tant d'extraordinaire et au passé, et au présent, qu'on ne peut se défendre de trouver du surhumain. (p.27.) Voilà ma réflexion. Elle est justifiée par ce que j'ai relevé, dans les notes du passé, à l'endroit du passé de ce lieu. On peut les consulter.

Saisons.

L'hiver de 1883 fut pluvieux, eut des boues profondes. Sans vent, sans froid, sans neige, peut être comparé à celui de 82 et être mis au nombre des hivers doux. Les terres étant trop abondamment détrempées, les travaux furent difficiles, presque nuls. Semailles du printemps souffrent de cette humidité.

Année faible en céréales, abondante en fourrage. La vigne, éprouvée par les froids de 1880, épuisée par le produit abondant de 1881 et plus par un brouillard qui rôtit la feuille en septembre et empêcha la maturation du fruit, reprit sa vigueur en 1882 et fut splendide en 1883. Épargné d'ailleurs par l'oïdium, elle donna beaucoup de vin de bonne qualité. Le prix, malgré l'abondance, se tint entre 20 et 25 l'hectolitre.

On eut au commencement de décembre, des froids rigoureux, mais ils furent suivis d'un retour à une température douce, sans pluie, sans vent, jusqu'en janvier 1884.

En cette année, la persécution religieuse se poursuit. Le gouvernement s'arrogea le droit de suspendre le traitement de certains ecclésiastiques, comme si l'indemnité faite au clergé n'était un droit de stricte justice, en compensation des biens dont il fut spolié par la grande Révolution. (p.28.)

1884.

Noyée volontaire.

Dieu a plusieurs fois affligé la paroisse de Marestaing par crime de suicide. 1852, 1855, 1873 sont des dates néfastes dans l'histoire de ces notes pour avoir eu trois faits de pendaison. 1884 eut son fait de noyade volontaire.

La femme Ribaut en Couget, née Joséphine Milharoux est prise d'aliénation mentale, par suite d'exaltation religieuse, scrupule, tourmentée d'un prétendu besoin de confession et manie de fréquenter l'église, toutes choses produites dans un esprit faible, par le malin esprit, fut placée comme il est dit ailleurs, en 18.., à la maison départementale. Grâce aux soins qui lui sont prodigués, elle fut après quelques mois de traitement, rendue à sa famille. Elle y passa quelques années, non sans inspirer des craintes, surtout en 1883. On voyait en elle, une tête toujours prête à partir. Ce fut en janvier qu'elle délogea complètement. On dut la garder à vue, mais on ne le fit pas assez. Le dimanche 20 janvier, elle s'échappe, soi-disant pour aller à la messe. Elle part, presque immédiatement suivie par son mari, mais pas assez vite. Elle profite de ce petit retard et au lieu de prendre le chemin de l'église, elle se dirige vers la rivière voisine de son habitation et se précipite dans l'eau. Son mari arrive à l'église et, ne la voyant pas à sa place, est saisi de noirs pressentiments. La messe dite, il s'empresse de rentrer chez lui où, ne la trouvant, il donne l'alarme. On s'empresse vers la rivière et, bientôt, on se trouve en face du fait tant redouté. Le tablier, la chaussure, trouvés sur

la berge, sont pour les chercheurs, l'indice de la réalité. On la trouve à 100 de ces hardes, entraînée par le courant. (p.29.) L'asphyxie était complète, l'acte datait de 3 heures au moins.

Il faut noter une circonstance frappante. Elle avait, avant l'acte fatal, déposé le scapulaire, les médailles, le chapelet. Horrible précaution, inspirée par le malin esprit, sans laquelle Dieu n'eut pas permis l'acte malheureux, je ne dis pas coupable, parce qu'il fut inconscient.

L'état mental, constaté depuis plusieurs années, l'exaltation du moment qui exigeait qu'elle fut gardée, ne laisse aucun doute sur l'irresponsabilité des actes de cette femme et, par suite, ne saurait laisser de doute sur son salut. Elle fut ensevelie avec les prières de l'église.

Croix renversée.

Au printemps de cette année, un gros coup de vent d'autan a renversé la croix votive de la Bordeneuve et enlevé, du même coup, la pierre où elle était scellée. Remplacée peu après, elle est fixée à une pierre de bonne qualité, armée d'une console qui la mettra à l'abri de pareil accident.

1ère communion.

Le 2^{ème} dimanche d'octobre eut lieu la belle et si douce cérémonie de la 1^{ère} Communion. Les enfants furent au nombre de 11. Savoir 7 garçons et 4 filles. Le prédicateur du jour fut l'abbé Boulin, vicaire de Gimont, appelé à devenir bientôt le coadjuteur de M. le curé.

Coadjuteur.

M. le curé, infirme, souvent malade, en était réduit à faire un service devenu au-dessus de ses forces. Réduit par son état à faire péniblement le service, voyait avec peine bien des choses en souffrance, s'aidait du secours de ses voisins. Il se plait à donner à tous le témoignage qu'ils lui vinrent en aide avec zèle et dévouement, il leur fut reconnaissant. Mais le service des âmes ne (p.30.) pouvait ainsi demeurer en souffrance. En conséquence il songea à se donner un aide à poste fixe. Dès le mois de mars, il en fit une première ouverture à Mgr l'archevêque en visite à Pompiac. M. l'abbé Sotom, curé de cette paroisse, fut le négociateur actif, intelligent, dévoué de cette affaire. Il alla jusqu'à s'offrir lui-même pour renoncer à sa cure et accepter le rôle de coadjuteur. Ce dévouement aplani toutes les difficultés et, à la retraite de septembre, il fut arrêté que M. Boulin Pierre, à partir du 1^{er} janvier, serait vicaire, non rétribué par l'état auprès de M. le curé de Marestaing.

Grand merci à M. l'abbé Villette, Vic. Général, qui m'a prêté, dans les négociations, l'appui du vrai ami, à M. l'abbé Sotom qui m'a servi en vrai fils, à M. l'abbé de Lavigne, curé doyen de Gimont qui a consenti à se séparer d'un vicaire auquel il tenait, à M. Boulin qui a accepté une position effacée.

Surtout à Mgr qui a poussé la bonté jusqu'à m'accorder le prêtre de mon choix.

M. l'abbé Boulin reçoit un traitement de la caisse diocésaine en vertu de la pension qu'elle me devrait pour ma souscription. Son entretien est en grande partie à ma charge, il habite au presbytère.

Les accidents atmosphériques sont les mêmes que ceux des années précédentes. Hiver peu froid, persistance du vent d'autan, printemps pluvieux, température relativement basse ; par suite, récolte retardée. Grosse crainte en avril, relevée et splendide en mai, compromise par les pluies (p.31.) sur la floraison. Elle fut peu abondante en céréales. Toute envahie qu'elle fut par l'oïdium, la vigne a donné un assez bon rendement et vin de qualité médiocre. Aussi le prix s'est maintenu au chiffre de l'année précédente.

Après juin, grande chaleur, sécheresse prolongée. On peut dire à la fin de 1884, qu'il n'avait pas plu un peu abondamment depuis l'automne et l'hiver de 1882. Ce laps de temps eut des ondées, mais pas de pluie à détremper profondément la terre. Aussi, durant l'été de 1884, le labour fut difficile, les semences retardées jusqu'à la fin de l'automne. Les blés semés en époque ordinaire, jetés en terre sèche, ne sont nés qu'à la fin de janvier 1885, sous une couche profonde de neige à cette époque, ils furent favorisés par une température douce. On était en mars quand les blés jetés en automne commencèrent à verdoyer, ainsi que les prairies. Avant cette époque la terre, les arbres sans verdure était d'un aspect désolant, sous un linceul cendreau qui était loin d'annoncer le réveil de la nature qui s'annonce en cette saison.

Octobre, novembre, décembre 1884 ; janvier et février 1885 ont été des mois sans vent, d'une sécheresse insolite, sans pluie, sans ondée. Delà, souffrance pour la mature des grains, rareté de l'eau potable, difficulté pour abreuver les bestiaux, surtout sur les lieux élevés et éloignés des rivières. On a rarement traversé une période de pareille nature.

Ici prennent fin les notes manuscrites, jetées sur des feuillets non reliés, numérotés partiellement, écrits de la main de M. l'abbé Alexandre Fourment, curé de Marestaing.

Elles sont suivies de quelques autres notes écrites en 1902 par l'abbé François Dutour, curé de Marestaing et qu'il a placées dans les interstices des écrits de l'abbé Fourment. Les numéros des pages y sont indiqués.

Saisie informatique en octobre 2002, par Jean Castan.

Notes de M. l'abbé François Dutour. (p.412.)

1886.

M. L'abbé Fourment demande et obtient un successeur.

M. L'abbé Fourment arrivé au déclin de sa vie, sentant ses forces l'abandonner, connaissant qu'il ne peut plus être utile à son peuple, demande un successeur. L'autorité qui avait reconnu le mérite de M. Fourment et le bien, tant au point de vue spirituel qu'au point de vue matériel ⁽¹⁵⁾ ne refuse pas d'accéder à la légitime demande de M. le curé et lui donne pour auxiliaire son futur successeur, M. l'abbé Pierre Boulin, originaire de Mauléon, diocèse d'Auch, alors vicaire de Gimont. C'était M. Fourment, lui-même qui avait fait ce choix, M. Boulin étant un ami personnel de M. le curé, par l'intermédiaire de M. Sotom, curé de Pompiac qui avait été (p.413.) élevé lui-même par M. Fourment. Il paraît que ces prêtres vécurent ensemble 3 ou 4 mois. M. Fourment mourut au mois de janvier 1886. Après la cérémonie des funérailles qui furent très imposantes, M. l'abbé St André, curé d'Endoufielle, monta en chaire pour lire le titre de l'archevêché instituant canoniquement M. Boulin, curé de Marestaing. J'ai écrit cette note de mémoire étant présent à la cérémonie comme ami également de M. Fourment à qui je dois beaucoup et que je n'oublierai jamais dans mes prières.

M. Pierre Boulin, curé de Marestaing.

M. Pierre Boulin, curé de Marestaing, continua l'œuvre de son prédécesseur et bienfaiteur. Il occupa la cure de Marestaing depuis janvier 1886 jusqu'à fin février 1902. Que se passa-t-il à Marestaing durant ces 16 années de ministère ? Je ne le sais. Je n'ai trouvé aucune note qui put me renseigner là-dessus. Cependant j'ai cru comprendre que c'était un prêtre exemplaire apprenant par la pêche aux poissons, à pêcher les âmes et par la culture des abeilles, qui était sa passion favorite, à savoir adoucir la rudesse de ces âmes de la campagne par le miel de la charité. La population l'aimait beaucoup et l'a regretté, après son départ, peut-être parce qu'il n'aimait pas les plaisirs frivoles des saveurs fines et les senteurs des eaux parfumées.

Comment M. Boulin quitta-t-il la cure de Marestaing ? On ne le sait pas au juste. Cependant, on croit généralement que c'était à cause de certains parents. Plantes parasites qui dévorent la moelle des arbres et finissent par les dessécher complètement. Le poste de Marestaing fut offert à M. l'abbé Dutour François qui l'accepta. (p.414.)

24 avril 1902 - M. Dutour François, curé de Marestaing.

À l'époque où étant encore sur les bancs du collège de Gimont, je venais pendant les vacances, puiser chez M. Fourment, curé de Marestaing, la science qui devait me préparer au sacerdoce et que le bon curé me distribuait largement et de bon cœur, j'étais loin de penser qu'un jour, je serais son successeur. Mais les secrets de la Providence sont impénétrables.

Lorsque la paroisse de Marestaing me fut offerte, j'étais alors curé de Juilles, dans le canton de Gimont. J'avais hâte de quitter ce poste où je n'éprouvais que des ennuis de toute sorte, malgré l'excessive patience que je prenais. Mais l'inconvénient le plus sérieux qui me poussait à quitter Juilles, c'était le service d'une annexe, Marrox qui me fatiguait excessivement étant donné que je n'avais pas de chemin convenable pour faire mon service. Aussi quand Marestaing me fut offert, je l'acceptais. Je me rapprochais de mon endroit natal de L'Isle-Jourdain où j'avais encore des intérêts à surveiller.

La population, ayant eu connaissance de ma nomination à Marestaing, poussée par quelque mauvais esprit, fit courir le bruit que je ne serais pas accepté par elle. Pourquoi ? Pas de raison sérieuse. Cependant, M. Labat, maire, ne fit jamais la moindre opposition, au contraire. Il fut, avec quelques autres très heureux de ma nomination. Non le président de la Fabrique dont je vais écrire le nom pour le transmettre à la postérité. Il s'appelait Douat, habitant à la Bordeneuve.

Quoiqu'il en soit, le jour de l'installation qui fut présidée par M. le curé-doyen de L'Isle-Jourdain, M. l'abbé Forgues, ces dissensions (p.415.) ne se firent pas jour et la population, presque entière assista à la cérémonie. Cependant, quand après, il fallut signer le procès-verbal de l'installation, le président de la Fabrique refusa d'apposer son nom sur la feuille réglementaire. Depuis, la population semble avoir compris qu'elle avait eu tort de faire des difficultés parce qu'elle se montre très dévouée au nouveau pasteur. Je dois signaler le discours que M. Labat Jules, maire de Marestaing, prononça devant la porte de l'église en recevant M. le curé. C'était un discours rempli de saines idées sur le caractère des prêtres et ses sentiments très chrétiens. M. le curé-doyen, en présentant M. le curé à la paroisse crut devoir, et avec raison, le signaler aux habitants de Marestaing. Aucun fait saillant ne s'est passé depuis cette nomination jusqu'à ce jour, 25 août 1902.

... (p.418 bis)

Première messe de M. l'abbé Justin Dupin, natif de Juilles.

Le dimanche 19 juillet fut un jour de fête pour la paroisse de Marestaing. M. l'abbé Justin Dupin, originaire de Juilles, canton de Gimont, y chanta sa première messe. Ce jeune lévite qui était le fils de la servante du pasteur de Marestaing depuis les cinq dernières années qu'il occupait le poste de Juilles, fut ordonné prêtre le 12 juillet... Assistèrent à cette fête, M. l'abbé Idrac, directeur économe au Grand Séminaire, M. l'abbé Boulin ancien curé de Marestaing...

¹⁵ Qu'il avait fait dans les divers postes qu'il avait remplis.

Table des matières de :

la retranscription partielle du 4ème volume et de son supplément.

1843.	5	1852.	10
Étudiant ecclésiastique.	5	Suicide par pendaison.	10
Accidents.	5	Route N°1.	11
Pont.	5	Bégué, maire.	11
Contestation commune - Delieux.	5	Classement. Route rive gauche du Sourd à la Ribère.	11
Trombe.	5	1853.	11
1844.	5	Sous-diaconat de M. l'abbé Lannes.	11
Nécrologie.	5	Religieuse carmélite.	11
Faits communaux - moulin.	5	Route de Monferan au Brana.	12
Proposition Delieux - commune.	6	Inondation.	12
Achat par la commune.	6	Proposition d'un atelier de charité.	12
Pont.	6	Création d'un atelier.	12
Inondation.	6	1854.	12
Maison d'école - route n°1.	6	M. l'abbé Lannes, ordonné.	12
Événement rare.	6	Sécheresse en hiver.	13
1845.	6	Blés étrangers.	13
Cimetière.	6	Maladie de la vigne.	13
Route de Monferran au Brana.	6	Transaction Devillemur - commune.	13
Pont.	6	1855.	14
Moulin d'en Poumezan.	6	L'abbé Lannes.	14
Inondations.	6	Inondation.	14
1846.	6	Pendaison - 2ème cas.	14
Élections municipales.	6	Contestation, affaire du chemin.	14
Croix à la Bordeneuve.	7	Guerre Crimée.	14
M. Fenasse, restaurateur du diocèse.	7	1856.	14
Service funèbre pour M. Fenasse.	7	Inondation.	14
Nécrologie.	7	Atelier de charité.	15
Moulin.	7	Ribaut, maire.	15
Circulation sur le pont.	8	Demande de classement Sourd à la Ribère.	15
1847.	8	Chemin de Lisle - pavage.	15
Nécrologie.	8	1857.	15
Décès Illuminé.	8	L'abbé Lannes.	15
Autre décès pareil.	8	Devillemur décédé à Capvern, Htes Pyrénées.	15
1848.	8	Synode diocésain.	15
Révolution.	8	Accord Gabent - commune.	15
Élections municipales.	8	Route N° 2.	16
Affaire Soulè - régent.	9	1859.	16
Barada - instituteur.	9	Chemin classement.	16
Avanies à M. le curé.	9	2 ^{ème} synode.	16
1849.	10	Comité d'Histoire et d'Archéologie.	16
Chaussée.	10	1860.	16
Mort du régent.	10	Moulin.	16
1850.	10	1861.	16
Nécrologie.	10	Mort de Mgr de Salinis.	16
1851.	10	Chemin N° 1 achevé. Petit pont.	17
M. Bégué démissionnaire.	10	1862.	17
Garde champêtre.	10	L'abbé Lannes.	17
Concile provincial.	10	Décès par incendie.	17

1863.	17	Angine couenneuse.	33
Quête pour les Rouennais.	17	Fait atmosphérique.	34
Pauvres. Impôt 100.	17	Récolte.	34
Procès Bégué - Delieux.	17	Froid.	34
1864.	17	Exposition à Paris.	34
1 ^{ère} communion.	18	1868.	34
Cérémonie.	18	Travaux achats.	34
Affaire de la mission 1864.	18	Souscription.	35
Préparatifs.	18	Auvent.	35
Bolide.	19	Presbytère.	35
Explication.	20	Don de l'Empereur.	35
Ouragan.	20	Dossier demande.	35
Récolte.	20	Faits atmosphériques.	35
Événement malheureux.	20	Récoltes.	35
1865.	20	1869.	36
Mission.	20	Fait religieux.	36
Difficultés levées.	20	Travaux de l'église.	36
Monument.	20	Faits climatiques et récoltes.	37
Durant la mission.	21	Intempéries.	37
Ouverture.	21	Récolte mauvaise.	37
Solennités.	22	Trombe.	37
Communion des femmes.	22	Insectes.	37
Offrande des enfants.	22	Chaleurs.	37
Prière pour les morts.	22	Sécheresse.	37
Le Père à Castillon.	23	1870.	38
Amende honorable.	23	Travaux de l'église (1 ^{ère} série).	38
Fait extraordinaire.	23	Ouvriers.	39
Narré (suite).	24	Litre.	39
Clôture.	24	Rome prise.	39
Érection de la statue.	25	Guerre.	40
Scapulaire.	26	République.	40
Au presbytère.	26	Commissions.	40
Départ.	26	Faits atmosphériques.	41
Monument.	27	1871.	41
Procès-verbal.	27	Guerre (suite).	41
Après la mission.	28	Élections.	42
Parc.	28	Paix.	42
Plaques.	29	Guerre civile.	42
Visite du P. Antoine.	29	Mgr de Langalerie.	43
Croix à la Bordeneuve.	29	Église travaux.	43
Travaux de l'église ajournés.	30	Legs de M. Roques.	43
Élections municipales.	30	Mort à la guerre.	43
Banquet civique.	30	Service funèbre.	43
Allocution des édiles.	30	Faits climatiques.	43
Réponse de M. le maire.	30	Décès du curé de Castillon.	44
Allocution de M. le curé.	31	1872.	44
Bolide.	31	Chaire.	44
Hiver très long.	31	Mort de M. le comte de Figuiery.	45
Récolte médiocre.	31	Legs de 3.000 F.	45
Raisin abondant.	31	Tour.	45
1866.	31	Faits climatiques.	45
Prière publique.	31	Église.	45
Croix du haut village.	32	Vitraux - ajournement.	45
Santé publique.	32	Don pour les vitraux.	45
Température.	32	Lettre de M. Chalons - prix.	46
Oidium.	32	2 ^{ème} lettre.	46
Fléau en Algérie.	32	3 ^{ème} lettre.	46
1867.	32	Sujets et dimensions.	46
Croix du Garros.	32	Commande.	46
Canonisation de Ste Germaine.	32	Prix arrêté.	46
Fêtes à Toulouse.	32	Augmentation.	46
À Marestaing.	32	Voyage du vitrier à Marestaing.	46
À Robineau.	33	1873.	46
Mariage revalidé.	33	Solde du legs de M. de Figuiery.	46
Affaire de juridiction.	33	Vitraux - pose.	46
Mortalité.	33	Explication des sujets.	47

Tour - Travaux de l'église - Son résumé historique.	48	1878.	61
Matériaux - transports.	49	Prise d'habit.	61
Dimensions :	49	Autres faits.	61
Fondations.	49	Réflexion.	61
Procès-verbal.	49	Travail communal.	61
Difficultés.	50	1880.	66
Travaux repris.	50	Procession.	66
Cloche descendue.	50	1ère Communion.	66
Clocher démoli.	50	Église.	66
Vieille porte intérieure remise à neuf.	50	Persécution.	66
Rosace intérieure.	50	Température.	66
Octogone à une ouverture.	51	1881	67
Legs de Roques approuvé.	51	Faits religieux. Jubilé.	67
Faits religieux - quête Suisses.	51	Procession.	67
Pèlerinages.	51	Faits atmosphériques.	67
Triduum en union aux pèlerinages.	51	Comète.	67
Œuvre des pèlerinages.	51	M. l'abbé Joseph Ducros.	67
Observations atmosphériques.	51	M. Ducros au Grand Séminaire.	68
Service pour M. de Figuiery.	52	M. Ducros à Endoufielle.	68
1874.	52	M. Ducros dans sa vie intime.	68
Tour - Rosace.	52	M. Ducros et le presbytère.	69
Octogone à 2 ouvertures.	52	1882	70
Pierres.	52	1ère communion.	70
Échafaudage - Pose du couronnement.	52	Persécution.	70
Acte de hardiesse.	52	Accident.	70
Pose de la croix - Moyens pris.	53	Autre de même nature.	70
Prix du crépissage.	53	Saisons et récoltes.	70
Tourelles et prix.	53	1883.	70
Porte intérieure.	53	Visite pastorale.	70
Achats.	53	Accident.	71
Mort par crime.	53	Autre accident.	71
1875.	53	Saisons.	71
Inondation et désastre.	53	1884.	71
Longues pluies.	54	Noyée volontaire.	71
Rapport au Conseil de Fabrique de l'église.	54	Croix renversée.	72
1876.	57	1ère communion.	72
Décès et sépulture de Mme la comtesse de Figuiery.	57	Coadjuteur.	72
Appréciation sur la dame.	58	1886.	73
Faits atmosphériques.	58	L'abbé Fourment demande et obtient un successeur.	73
1877.	59	M. Pierre Boulin, curé de Marestaing.	73
N° 8 - Sépulture de M. l'abbé Lhoste. Novembre 26.	59	24 avril 1902 - M. Dutour F., curé de Marestaing.	73
L'abbé Lhoste à Robineau.	60	Première messe de M. l'abbé Justin Dupin.	73
Fait religieux.	61		
Faits atmosphériques.	61		

Fin de la table.